

Prix 30 centimes:



LE VÉRITABLE
MESSAGER BOITEUX

DE NEUCHÂTEL
pour l'an de grâce

1899



DELACHAUX & NIESTLÉ, éditeurs NEUCHÂTEL

ALMANACH DE L'AGRONOME

contenant les travaux

du cultivateur et du jardinier pendant chaque mois de l'année.

JANVIER

Utiliser jours de mauvais temps et veillées à raccommoder instruments aratoires et matériel de ferme; confectionner corbeilles, hottes, ruches d'abeilles, manches d'outils. — Emonder arbres et haies pour bois d'affouage. — Confectionner composts avec terres, matières fécales et autres engrais disponibles; conduire et épandre ceux qui sont faits. — Fabriquer liens de paille pour moisson. — Défoncements à bras. — Labours préparatoires profonds, pour plantes sarclées, si le sol n'est pas trop gelé. — Saler viandes pour provisions de ménage. — Engraisser bêtes de boucherie. — Mettre comptes à jour et dresser inventaire annuel.

Fabriquer échalas et les tremper au carbolinéum, au sulfate de cuivre ou au goudron. — Arracher vieilles vignes et défoncer le sol pour nouvelles plantations. — Reporter terres. — Taille préparatoire, soit mise à porteurs. — Mettre cave et futailles en ordre.

Nettoyer arbres fruitiers de bois gourmand, mousses, gui, rejets et nids de chenilles; les fumer au pied; faire creux pour nouvelles plantations. — Défoncer et préparer carrés libres du potager, surtout en terre forte. — Réparer clôtures et palissades. — Semer sous châssis premiers melons et carottes.

FÉVRIER

Labours préparatoires profonds. — Premières semences d'avoine sur labours d'automne. — Préparer chenevière et semer chanvre et lin. — Répandre derniers composts. — Herser et nettoyer prés fumés précédemment. — Rigoler prés irrigués et curer fossés d'écoulement. — Etendre taupinières et détruire fourmilières. — Engraisser bêtes de boucherie. — Tuer porcs pour ménage. — Visiter colonies d'abeilles, pigeonnier, poulailler. — Surveiller fenils;

au commencement du mois, consommation ne doit pas dépasser moitié approvisionnements.

Continuer taille à porteurs et commencer taille définitive. — Ratisser vignes enherbées. — Provigner dans les beaux jours. — Porter et étendre fumiers. — Distribuer et recouvrir engrais artificiels. — Premier transvasage des vins et cidres.

Semer sur couches chaudes tomates, laitues, carottes, céleri à pomme, choux-fleurs, melons, concombres et autres légumes, ainsi que toutes fleurs annuelles. — Greffer arbres en fente. — Transplanter arbres fruitiers en terre forte. — Tailler poiriers et pommiers. — Premiers semis, en pleine terre bien exposée, de pois, bettes, carottes, salsifis, cerfeuil, fèves, poireaux.

MARS

Labourer toutes terres libres. — Grande semence des avoines, poisettes mélangées pour fourrages verts, pois, blés de printemps. — Semer betteraves en pépinières et carottes en plein champ. — Planter topinambours et premières pommes de terre. — Répandre engrais artificiels sur prés, avant la pluie, et sulfate de fer en poudre pour détruire mousses. — Mettre couver.

Provigner; déchausser et nettoyer provins d'un an. — Meilleure époque pour la taille. — Finir ratissage préparatoire et commencer premier labour, soit fossoyage. — Transvasage des vins et cidres.

Fumer et labourer carrés vides, framboisiers, groseilliers. — Semer persil, ciboule, céleri, laitues pommées et romaines, choux de Bruxelles, York, Milan, pain de sucre, quintal et Winnigstadt pour choucroute, carottes rouges, scorsonères, épinards, oignons, poireaux, bettes, navets, radis, panais, oseille, chicorée à tondre. — Repiquer rhubarbe. — Continuer semis de fleurs annuelles et plantation d'arbres et arbustes fruitiers et d'ornement. — Sarcler légumes

hivernés. — Continuer taille des arbres fruitiers, sauf pêchers et abricotiers. — Tailler rosiers et arbustes divers, groseilliers, etc.

AVRIL

Dernières semailles d'avoine. — Planter pommes de terre. — Semer premières orges, trèfle, esparcette et, en dernier lieu, luzerne. — Semer de quinzaine en quinzaine fourrages temporaires pour couper en vert. — Semer betteraves en place. — Répandre engrais artificiels et eaux grasses sur prés. — Herser ou rouler blés, vieilles luzernes, esparcettes et autres herbages. — Rouler prés naturels. — Plâtrer trèfles et autres légumineuses. — Arroser prés en changeant l'eau le matin. — Herser pommes de terre à fur et mesure de levée.

Finir taille et premier labour. — Compléter échalassement vieilles vignes et échalasser plantations de deux ans. — Planter barbues et boutures, soit chapons.

Labourer carrés d'artichauts, œilletonner vieux pieds et repiquer filleules en terrain neuf. — Semer et repiquer laitues et choux. — Planter choux-fleurs hâtifs, tomates, oignons, poireaux, bettes. — Faire en pleine terre semis précédemment faits sur couche : cresson, pourpier, carottes, pois, fèves, melons, cardons et premiers haricots qu'on recouvre en cas de froid. — Sarclages. — Eclaircir et cultiver planches de fraises ; en planter de nouvelles. — Tailler pêchers et abricotiers. — Séparer boutures de fleurs en terrines. — Dépoter et repoter fleurs et plantes de massifs. — Repiquer fleurs annuelles et mettre en terre celles à oignons. — Planter pattes d'asperges.

MAI

Semer dernières orges, fourrages mélangés, maïs. — Sarcler et buter pommes de terre. — Repiquer betteraves de pépinières ; éclaircir et sarcler celles semées sur place. — Exploiter taillis de chêne pour l'écorce. — Mettre vaches au vert. — Changer souvent eaux d'irrigation et arroser le soir. — Tondre moutons. — Surveiller abeilles pour l'essaimage ou bien former artificiellement essaim. — Ebourgeonner jeunes ceps et provins. — Deuxième labour, soit rebinage. — Second transvasage des vins et cidres.

Semer par planches successives : haricots, pois, courges et courgerons, tétragone pour remplacer épinards, cardons, laitues, chicorée d'automne, choux, capucines et concombres. — Repiquer poireaux, laitues. — Sarcler activement partout. — Taille verte des poiriers, pyramides et autres ; pincement et palissage des espaliers. — Arroser encore le matin jusqu'au 15 et le soir dès lors.

JUIN

Consommer en vert ou faner première coupe prairies artificielles, puis prés naturels ; faucher et sécher dès après la fleur. — Façons répétées aux plantes sarclées. — Repiquer dernières betteraves. — Mettre chevaux au vert pendant deux à trois semaines. — Mêler plâtre aux fumiers. — Arroser avec purin additionné de sulfate de fer ou d'acide sulfurique.

Effeuillaison et attachage de la vigne. — Premier sulfatage contre mildiou. — Continuer binages et ratissages.

Semer encore pois, haricots ; ramer les plus avancés ; semer scarole blonde et verte et repiquer choux blancs et rouges pour l'automne. — Tenir propre, sarcler souvent et arroser assidûment. — En temps couvert, greffer en écusson arbres à noyau, rosiers. — Pincer et palisser pêchers et autres espaliers. — Arroser fréquemment et par plein soleil planches de fraises.

JUILLET

Fumer et labourer champs vacants pour derniers fourrages temporaires verts. — Moissonner seigle, blé, avoine, colza ; mettre en moyettes en cas de mauvais temps. — Déchaumer champs moissonnés. — Semer raves, blé noir ou sarrasin, colza, trèfle incarnat. — Récolter pommes de terre printanières. — Deuxième coupe luzerne et trèfle. — Recouper composts en mêlant engrais chimiques et arrosant d'eaux grasses.

Ratisser vignes ; pincer, ébourgeonner, soit effilleuler ou rebioler et rattacher bois de l'année. — Second traitement contre le mildiou.

Semer derniers haricots pour l'automne, laitue, chicorée pour hivernage, navets, rampon. — Arroser et sarcler assidûment. — Récolter et serrer graines de légumes. —

Pincer melons, courges. — Arracher oignons et mettre en lieu sec, puis en chaînes suspendues. — Sécher haricots ou mettre au sel. — Sécher fruits, prunes, pruneaux, fonds d'artichauts. — Faire conserves et marmelades de fruits. — Marcotter œillets.

AOÛT

Continuer déchaumages. — Rompre vieux trèfles et autres artificiels. — Labours préparatoires en terres fortes pour froment. — Moissonner dernières céréales, fèverolles. — Fin du mois semer seigle, fèverolles et poissettes hivernées avec avoine pour fourrage vert en juin suivant. — Couper et bien sécher regains. — Arracher pommes de terre mi-tardives. — Arracher chanvre et mettre rouir. — Battre céréales.

Derniers ratissages. — Pincer et attacher bois au fur et à mesure de croissance. — Troisième transvasage des vins et cidres.

Repiquer chicorée et attacher la plus avancée pour consommer en automne. — Semer raves, épinards, scorsonères, salades pour hivernage, choux frisés hâtifs pour repiquer au printemps. — Repiquer fraisiers. — Bouturer fleurs pour garnitures de l'année suivante : géraniums, coléus, bégonias, etc., etc. — Semer pensées. — Cueillir premiers fruits, l'après-midi des beaux jours.

SEPTEMBRE

Mener et épandre fumiers et labourer. — Semer seigle et méteil. — Dès le 10, commencer semailles de blé. — Récolter sarrasin de grains. — Battage des céréales. — Semer chicorée amère à tondre pour porcs. — Acheter porcelets à hiverner et activer engraissement des porcs à tuer en hiver.

Préparer pressoirs et ustensiles accessoires, futailles ; ne vendanger qu'à pleine maturité du raisin, qui n'arrive guère qu'en octobre sous notre climat.

Semer encore épinards, scorsonères, mâche. — Repiquer garnitures d'hiver, salades, choux, bettes. — Lier cardons, céleri. — Cueillir fruits. — Faire cidre.

OCTOBRE

Continuer labours. — Grandes semailles les blés d'hiver. — Récolter pommes de terre tardives, betteraves, carottes. — Met-

tre vaches au pâturage en temps sec. — Engraisser poulets et canards. — Consommer poules de 4 ans et au-dessus.

Vendanges et pressurage du raisin. — Régler fermentation et pressurer à point les rouges. — Piqueter marcs de suite ou les serrer en vases clos pour distiller plus tard.

Repiquer salades et choux pour hiverner. Récolter courges, choux pour choucroute, chicorée. — Cueillir derniers fruits. — Rentrer plantes et bulbes délicates : dahlias, lauriers, orangers. — Planter arbres en terres légères et sèches.

NOVEMBRE

Dernières semailles de blé en terres fertiles et bien exposées. — Labours préparatoires pour printemps. — Défoncements. — Assainir et drainer terrains humides. — Conduire composts dans les près. — Fumer luzernières en couverture. — Mettre vaches à crèches ; commencer affouragement aux betteraves et autres racines ; carottes et fèverolles aux chevaux de ferme. — Hacher fourrages. — Elever veaux de choix destinés à l'alpage d'été. — Tondre chevaux et jeune bétail.

Remplir en bonde vases de vin nouveau. — Arrachage des échalas.

Mettre fleurs et plantes vivaces à l'abri des gelées. — Rentrer légumes et racinages en jardins d'hiver, caves ou silos. — Couvrir artichauts avec balles de céréales. — Recharger et fumer en couverture aspergères, planches de fraises. — Planter encore arbres et arbrisseaux qui ne craignent pas la gelée. — Fumer en couverture arbres fruitiers. — Réparer paillassons et en fabriquer de nouveaux.

DÉCEMBRE

Continuer labours et défoncements en temps propices. — Transporter et épandre composts. — Jardiner dans les forêts, éclaircir et expurgader les taillis. — Nettoyer grains.

Report des terres. — Arrachages.

Défoncements et labours. — Arracher arbres fruitiers à réformer. — Tenir propres et à température convenable plantes de serres et ne mouiller que lorsque la terre n'adhère plus aux bords des pots.



ÉPHÉMÉRIDES

Description des Quatre Saisons de l'année 1899

HIVER

Commencement le 21 décembre de l'année précédente, à 7 h. 59 minutes du soir, quand le *Soleil* entre au signe du *Capricorne*. La *Lune* se trouve au 21^e degré du *Bélier*, *Mercur*e rétrograde au 28^e du *Sagittaire*, *Vénus* rétrograde au 2^e du *Sagittaire*, *Mars* rétrograde au 8^e du *Lion*, *Jupiter* au 5^e du *Scorpion*, *Saturne* au 17^e du *Sagittaire*, la tête du *Dragon* au 10^e du *Capricorne* et la queue du *Dragon* au 10^e de l'*Ecrevisse*.

PRINTEMPS

Commencement le 20 mars à 8 h. 46 min. du soir, lorsque le *Soleil* entre au signe du *Bélier*. La *Lune* se trouve au 19^e degré de l'*Ecrevisse*, *Mercur*e au 18^e du *Bélier*, *Vénus* au 17^e du *Verseau*, *Mars* au 22^e de l'*Ecrevisse*, *Jupiter* rétrograde au 10^e du *Scorpion*, *Saturne* au 24^e du *Sagittaire*, la tête du *Dragon* au 5^e du *Capricorne* et la queue du *Dragon* au 5^e de l'*Ecrevisse*.

ÉTÉ

Commencement le 21 juin, à 4 h. 45 minutes du soir, lorsque le *Soleil* entre au signe de l'*Ecrevisse*. La *Lune* se trouve au 4^e degré du *Sagittaire*, *Mercur*e au 8^e de l'*Ecrevisse*, *Vénus* au 7^e des *Gémeaux*, *Mars* au 3^e de la *Vierge*, *Jupiter* rétrograde au 1^{er} du *Scorpion*, *Saturne* rétrograde au 20^e du *Sagittaire*, la tête du *Dragon* au 30^e du *Sagittaire* et la queue du *Dragon* au 30^e des *Gémeaux*.

AUTOMNE

Commencement le 22 septembre à 7 h. 30 min. du matin, quand le *Soleil* entre au signe de la *Balance*. La *Lune* se trouve alors au 20^e degré du *Taureau*, *Mercur*e au 24^e de la *Vierge*, *Vénus* au 3^e de la *Balance*, *Mars* au 2^e du *Scorpion*, *Jupiter* au 10^e du *Scorpion*, *Saturne* au 18^e du *Sagittaire*, la tête du *Dragon* au 25^e du *Sagittaire* et la queue du *Dragon* au 25^e des *Gémeaux*.

Le régent de cette année est *Vénus*.

ECLIPSES DE L'AN 1899

Cette année il y aura cinq éclipses, dont trois de soleil et deux de lune, dans notre contrée la seconde éclipse de soleil et la seconde de lune seules seront visibles.

La première éclipse est une partielle de soleil et a lieu dans la nuit du 11 au 12 janvier, de 9 h. 54 minutes du soir jusqu'à 1 h. 22 m. du matin. On l'observera dans la partie septentrionale de la mer Pacifique et les pays limitrophes de l'Asie et de l'Amérique du Nord.

La seconde éclipse est encore une partielle de soleil qui aura lieu le 8 juin, de 5 h. 31 m. du matin jusqu'à 9 h. 27 m. A Vevey elle commencera à 5 h. 44 m. et finira à 6 h. 36 m., et sa grandeur sera de 1/11 du diamètre du soleil. Cette éclipse sera visible dans la partie nord-ouest de l'Europe, l'Asie septentrionale et l'Amérique arctique.

La troisième éclipse est une totale de lune qui se montrera le 23 juin, de 1 h. 32 m. du soir jusqu'à 5 h.

3 m. dans la mer Pacifique, dans l'Asie, à l'exception de la frontière occidentale et des côtes boréales, dans l'Australie, la mer des Indes et les côtes orientales de l'Afrique.

La quatrième éclipse est une annulaire de soleil dans la nuit du 2 au 3 décembre, de 11 h. 40 m. du soir jusqu'à 4 h. 15 m. du matin. Elle sera vue à la pointe sud-ouest de l'Australie, la Tasmanie, la partie australe de la Nouvelle-Zélande, la pointe australe de l'Amérique du sud et les contrées antarctiques.

La cinquième éclipse est une partielle de lune, le 17 décembre de 0 h. 44 m. du matin jusqu'à 4 h. 8 m., à 2 h. 26 m. la lune sera presque totalement éclip­sée. Pendant une heure avant et après l'éclipse la pénombre de la terre sera remarquée sur le disque de la lune. On observera cette éclipse en Asie, à l'exception des côtes orientales, dans la mer des Indes, l'Europe, l'Afrique, la mer Atlantique et en Amérique.

AGENTS DIPLOMATIQUES SUISSES ET CONSULS

EUROPE

Ministres plénipotentiaires.

PARIS. — Lardy, Charles.
ROME. — Carlin, Gaston.
BERLIN. — Dr Roth, Arnold.
VIENNE. — Dr de Claparède, Alf.
LONDRES. — Dr Bourcart, Ch.-D.
chargé-d'affaires.

Consuls et vice-consuls.

BRUXELLES. — Rivier, Alph.; c.-g.
ANVERS. — Steinmann-Haghe, D.
AMSTERDAM. — Hässig, Ferd.
ROTTERDAM. — Koch, Ferd., c.-g.
LEIPZIG. — Hirzel, Henri.
HAMBOURG. — Mægli, Jean.
BRÈME. — Krose, Fr.
MUNICH. — Fischer, Gottfried.
STUTTGART. — Kernén, Wilhelm.
FRANCFORT s/M. — Vacat.
KÖNIGSBERG. — Vacat.
MANNHEIM. — Hafer, Ch.
LYON. — Chapuisat, Ch.
BAYONNE. — Roth, Frédéric, v.-c.
BORDEAUX. — Silliman, Gustave.
BESANÇON. — Grâa, Alfred.
MARSEILLE. — Mooser, Verner, c.
BÉZIERS. — Bühler, Traugott, c.
NANCY. — Wild, Emile.
DIJON. — Moser, Rodolphe, c.
NICE. — Muller, Mayni.
HAVRE. — Wanner, Emile.
LIVERPOOL. — Ehrensperger, Ch.
TRIEST. — Chaudoux, Charles.
PESTH. — Haggénmacher, Henri.
PRAGUE. — Markey, D.
VENISE. — Vacat.
MILAN. — Cramer, Henri.
TURIN. — Bosio, Auguste, c.
GÈNES. — Thöni, Jacques.
FLORENCE. — Steinhäuslin, Charles, v.-c.
NAPLES. — Meuricoffre, Jean-Georges, c.-g.

ANCONE. — Diethelm, L.
PALERME. — Hirzel, Auguste.
MADRID. — Lardet, Charles, c.-g.
BARCELONE. — Syz, Georges.
LISBONNE. — Mange, J., c.-g.
Oporto-Babel, François, c.
PATRAS. — Hamburger, Alb., c.-g.
ATHÈNES. — Schneider, Louis, c.
St-PÉTERSBOURG. Dupont, E., c.-g.
MOSCOU. — Luchsinger, Ferdinand
RIGA. — Mantel, H.
ODESSA. — de Freudenreich, Georg.
VARSOVIE. — Bardet, Frédéric.
COPENHAGUE. — Schaffner, W.
STOCKHOLM. — Kramer, Jules-
Henri, administ. du consulat.
CHRISTIANIA. — Lunde, Jean.
BUCAREST. — Staub, Jean, c.-g.
GALATZ. — Rychner, Jean.

AFRIQUE

Consuls et vice-consuls.

ALGER. — Borgeaud, Jules.
PHILIPPEVILLE. — Sider, Fréd.
PORT-LOUIS (île Maurice) — Bour-
guignon, George-Auguste.
CONGO. — Rivier, Alphonse, con-
sul général, à Bruxelles.
JOHANNESBURG (Rép. sud-afric.)
— Fehr, Charles.

AMÉRIQUE

Ministre plénipotentiaire.

WASHINGTON (E.-U.). — Pioda, J.
BUÉNOS-AYRES. — Rodé, Emile,
ministre résident.

Consuls et vice-consuls.

NEW-YORK. — Bertschmann, Jaq.
PHILADELPHIE. — Koradi, Rodol.
NOUVELLE-ORLÉANS. — Höhn, E.
KNOXVILLE. — Ducloux, C., a.-c.
CINCINNATI. — Diem, Fr.-J.
SAINT-LOUIS. — Buff, Jaques.
CHICAGO. — Holinger, Arnold.

SAN FRANCISCO. — Borel, Ant.
GALVESTON. — Muller, Ulrich.
PORTLAND. — Bircher, Charles.
St-PAUL. — Dr Stamm, Gottfried.
LOUISVILLE. — Baumberger, J.-C.
DENVER. — Riethmann, Emile.
MONTRÉAL. — Rey, D. L.
MEXICO. — Grieshaber, Georg., c.-g.
PARA (Brésil). — Da Costa, Frank.
FERNAMBOUC (Brésil). — Amstein,
Emile, consul.
BAHIA (Brésil). — Massini, G.
RIO JANEIRO (Brésil). — Raffard
Eugène-Emile, consul général.
SANTOS. — Wildberger, A., v.-c.
RIO GRANDE DO SUL (Brésil). —
Luchsinger, Fritz.
VALPARAISO (Chili). — Zürcher,
Jean-Ulrich, c.-g.
TRAIGUEN. — Wiedmer, T., v.-c.
LIMA (Pérou). — Géré par le consu-
lat allemand.
MONTEVIDEO (Uruguay). — Wett-
stein, G.
PAYSANDU. — Kammermann, v.-c.
NUEVA HELVECIA. — Imhof, H., v.-c.
BUÉNOS-AYRES. — Flury, Fr., v.-c.
ROSARIO (Rép. Arg.). — Chiesa, A-
chilles, v.-c.
ESPERANZA. — Hugentobler A., v.-c.
CORDOBA. — Kurth, Jean, v.-c.
MENDOZA. — Galletti, Emile, v.-c.
ASSOMPTION (Paraguay). — Perret,
Frédéric-Aug.
GUATEMALA. — Keller, Alfred.

ASIE

YOKOHAMA. — Ritter, Paul, c.-g.
TIFLIS. — Tallichet, Emile.
BATAVIA. — Zimmermann, T.
MANILLE (Philippines). — Sprüngli

AUSTRALIE

MELBOURNE. — Martin, Ch.-P.
ADÉLAÏDE. — Page, James, v.-c.
BRISBANE. — Leutenegger, Jacq-

MESSAGER BOITEUX ALMANACH HISTORIQUE

CONTENANT

des Observations astronomiques sur chaque mois; le cours du Soleil et de la Lune;
les principales Foires de Suisse, d'Allemagne, de France, de Savoie, etc.;
enfin un recueil d'Histoires et d'Anecdotes accompagnées de gravures,

POUR L'AN DE GRACE

1899

PAR Antoine SOUCI, ASTRONOME ET HISTORIOGRAPHE

FONDÉ en 1708. — 192^{me} ANNÉE

EXPLICATION DES DOUZE SIGNES DU ZODIAQUE

Verseau
Poissons
Bélier



Taureau
Gémeaux
Ecrevisse



Lion
Vierge
Balance



Scorpion
Sagittaire
Capricorne



COMPUT ECCLÉSIASTIQUE

Nombre d'or 19
Cycle solaire 4
Indiction romaine. . . . 12
Epactes. XVIII
Quatre temps :
22 Février.
24 Mai.
20 Septembre.
20 Décembre.
Depuis Noël 1838 jusqu'au
Carême 1899 il y a 7 se-
maines et 0 jours.
Cette année est une année
commune de 365 jours.



FÊTES MOBILES

Septuagésime . . 29 Janv.
Mardi gras . . . 14 Févr.
Les Cendres . . . 15 »
Pâques 2 Avril.
Les Rogations . . 7 Mai.
Ascension 14 »
Pentecôte 21 »
La Trinité 28 »
La Fête-Dieu . . 1 Juin.
Jeûne fédéral . . 17 Sept.
Premier dimanche
de l'Avent . . . 3 Déc.
Entre la Trinité et l'Avent
il y a 26 dimanches.

A NEUCHÂTEL, chez DELACHAUX & NIESTLÉ, ÉDITEURS.

I ^{er} MOIS	JANVIER ☾	ELECTIONS	LUNAISONS
1	Lever du soleil, 8 h. 19 m.	Coucher du soleil, 4 h. 54.	
1 Dimanche	A. Circoncision 23	♂ direct. Si clair	Dern. quar-
2 Lundi	s Abel 5	la société n'avait froid	tier, le 5 à 4
3 Mardi	s Isaac, s Genev. 17	pas le pouvoir gla-	h. 22 min. du
4 Mercredi	s Tite, évêque 0	d'infliger à ce	matin. Fortes
5 Jeudi	s Siméon 12	☾ 4 h. 22 m. du matin	pluies.
6 Vendredi	Les 3 Rois 25	♀ étoile du matin au	Nouvelle lu-
7 Samedi	s Lucien 9	♂ ♀ [pl. gr. éclat	ne, le 11 à 11
2	Lever du soleil, 8 h. 19 m.	Coucher du soleil, 5 h. 2.	h. 50 min. du
8 Dimanche	A. 1. s Appollin 22	un as- pluie	soir. Variable.
9 Lundi	s Julien, l'Hôp. 7	♂ ♀ h sassin	Prem. quar-
10 Mardi	s Guillaume 21	♂ ♀ 11 h. 50 m. d s. ☾ ☽	tier, le 18 à 5
11 Mercredi	s Hygin, pape 7	écl. de ☽ invisible	h. 36 min. du
12 Jeudi	s Satyr, martyr 22	le 12. ☽ ☽ ☽ Périgée	soir. Neige et
13 Vendredi	s Hilaire 20^e j. 7	♂ en la beau	brouillard.
14 Samedi	s Félix 22	Coucher du soleil, 5 h. 10.	Pleine lune,
3	Lever du soleil, 8 h. 15 m.	le 11. ☽ ét. du matin	le 26 à 8 h. 34
15 Dimanche	A. 2. s Maure 7	à la pl. gr. élongation	min. du soir.
16 Lundi	s Marcel 21	♂ de retour en ☽	Venteux.
17 Mardi	s Antoine 5	☽ en la peine neige	
18 Mercredi	s Claire, s Pierre 19	capitale la sombre	JANVIER
19 Jeudi	s Sulpice 2	Coucher du soleil, 5 h. 20	vient de Ja-
20 Vendredi	s Fabien, s Séb. 15	♀ ♀ h, ☽ Apogée	nus, à qui les
21 Samedi	s Agnès, martyr 22	8 h. 34 m. d. s. ☽ ☽	Romains con-
4	Lever du soleil, 8 h. 9 m.	l'homme la force ven-	sacraient le
22 Dimanche	A. 3. s Vincent 9	physique de don- tenx	premier jour
23 Lundi	s Raimond 21	ner la mort	de l'année.
24 Mardi	s Timothée 3	à son semblable. pluie	
25 Mercredi	Convers. s Paul 15	Aveugle, sourd froid	
26 Jeudi	s Polycarpe 26		
27 Vendredi	s Jean, Crisost. 8		
28 Samedi	s Charlemagne 20		
5	Lever du soleil, 8 h. 2 m.		
29 Dimanche	A. Sept. s Franç. 2		
30 Lundi	s Martine, mart. 14		
31 Mardi	s Pierre Nol 27		

Marchés aux Bestiaux du mois de Janvier.

Aarau 18	Flawyl, St-Gall 9	Lucerne, chaque mardi.	Romont (Fribourg) 31
Aarberg, Berne 25	Fribourg (Suisse) 21	Meyringen, Berne 5	Sion, Valais 28
Berne chaque mardi.	Genève, mardis et vendr.	Nyon c. Vaud 5	Sallanches, H.-S. 21
Bischoffszell, Thurg. 16	Langenthal (Berne) 17	Payerne (Vaud) 5	Thonon (S.) chaq. lundi.
Escholzmatt, Lucerne 16	Lausanne (Vaud) 11	Rapperswyl, mercredis.	Vevey tous les mardis.



Foire du mois de Janvier 1899.

Les dates non précédées d'une lettre sont des foires mixtes, celles précédées d'un **B** seulement au bétail et celles d'un **M** seulement aux marchandises.

Aeschi, Berne	10	Morat, Fribourg	4
Albeuve, Fribourg	9	Moudon, Vaud	30
Altorf, Uri	26	Neunkirch, Schaffh. B.	30
Andelfingen, Zurich B.	18	Nidau, Berne	31
Appenzell.	11 et 25	Oberstammheim, Z. B.	30
Baden, Argovie	3	Oensingen, Soleure	23
Berne, B.	3 et 17	Ollon, Vaud	13
Berthoud, Berne B.	5	Olten, c. Soleure	30
Bienne, Berne	12	Payerne, Vaud	19
Boltigen, Berne	10	Pfäffikon, Zurich B.	16
Bremgarten B.	9	Porrentruy, Berne	16
Brugg, Argovie B.	10	Romont, Fribourg	10 B 31
Bulach, Zurich B.	4	Rougemont, Vaud	17
Bulle, Fribourg	12	Rue, Fribourg	25
Châtel-St-Denis, Frib.	16	Saignelégier, Berne	2
Chiètres, Fribourg	26	Schaffhouse B.	3 et 17
Coire, Grisons B.	18	Schiers, Grisons	2 et 16
Dagmersellen, Lucerne	16	Schupfheim, Luc., porcs	2
Delémont, Berne	17	Schwytz c. Schwytz	30
Diessenhofen, Th. B.	9	Seengen, Argovie B.	17
Eglisau, Zurich B.	16	Sidwald, St-Gall B.	12
Estavayer, Fribourg	11	Sissach, Bâle	2
Etiswyl, c. Lucerne B.	31	Soleure	9
Frauenfeld, Th. B.	2 et 16	Stäfa, Zurich B.	3
Fribourg (Suisse)	9	Sursee, Lucerne	9
Frick, Argovie B.	9	Tiefenkastels, Grisons B	16
Genève B.	2	Tramelan-déssus	
Gossau, St-Gall B.	2	c. Berne B.	11
Grünigen, Zurich B.	30	Turbenthal, Zurich B.	30
Hutwyl, Berne B.	4	Unterhallau, Schaffh. B.	2
Ilanz, Grisons	17	Unterseen, Berne	6 et 25
Kriegstetten, Soleure	26	Uster, Zurich B.	26
Landeron-Combes, N.	2	Uznach, St-Gall B.	17
Langenthal, Berne B.	17	Vevey, Vaud	31
Langnau, Berne B.	6	Viège, Valais	7
Laufon, Berne	3	Weinfelden, Th. B.	11 et 25
La Roche, Fribourg	30	Wilchingen, Schaffh. B.	16
Lenzburg, Argovie B.	12	Willisau, Lucerne B.	26
Liestal, Bâle-C. B.	11	Winterthour Z. B.	5, 26
Locle, Neuchâtel B.	2	Zizers, Grisons B.	7
Martigny-bourg, Val.	9	Zofingue, Argovie	12
Mellingen, Argovie	23	Zweisimmen, Berne	11

La force ne consiste pas à renverser un ennemi par terre, mais à dompter sa colère.

II ^{me} Mois	FEVRIER ☾	ELECTIONS	LUNAISONS
1 Mercredi	s Brigide, s Ign.	♀ ☉ ☿ Le ven-	Dern. quar- tier, le 3 à 6 h. 25 m. du soir. Neige et pluie.
2 Jeudi	Purification N.D.	☾ monde prend	
3 Vendredi	s Blaise, évêque	6 h. 25 m. d. s. ☿ ♃	Nouv. lune le 10 à 10 h. 32 m. du ma- tin. Vents.
4 Samedi	s Véronique	les hommes au neige	
6	Lever du soleil, 7 h. 53 m.	☾ Coucher du soleil, 5 h. 41.	Prem. quar- tier, le 17 à 9 h. 52 min. du mat. Variable.
5 Dimanche	A. Sex. s Agat.	♀ en ♃, ♀ en ♄	
6 Lundi	s Dorothee	☾ ☿ ♃ mot et pluie	Pleine lune le 25 à 3 h. 16 min. du soir. Froid et vent.
7 Mardi	s Hélène	☾ ☿ ♃ ne fait	
8 Mercredi	s Salomon	☾ ☿ ♃ ☽ Périgée	Froid et vent.
9 Jeudi	s Apolline	☾ ☿ ♃	
10 Vendredi	s Scholastique	☾ 10 h. 32 m. du mat.	FEVRIER vient de Fe- bruare, qui signifie faire des expia- tions.
11 Samedi	s Séverin, abbé	pas ♃ * ☽ vent	
7	Lever du soleil, 7 h. 44 m.	☾ Coucher du soleil, 5 h. 51.	Le 19, le so- leil fera son entrée au si- gne des Pois- sons.
12 Dimanche	A. Quinq. s D.	le 10. ♀ étoile du matin à la pl. grande élong.	
13 Lundi	s Jonas, cast.	d'eux ♀ * ♃ froid	Depuis le 1 ^{er} au 29 février les jours ont crû de 86 mi- nutes.
14 Mardi	Mardi gras s V.	plus de cas qu'ils vent	
15 Mercredi	Cendres s F.	☾ ☿ ♃ ♀ * ♃	FEVRIER vient de Fe- bruare, qui signifie faire des expia- tions.
16 Jeudi	s Julienne	☾ 9 h. 52 m. du mat.	
17 Vendredi	s Sylvain, évêque	n'ont ☽ en ♃ clair	Le 19, le so- leil fera son entrée au si- gne des Pois- sons.
18 Samedi	s Siméon	☾ Coucher du soleil, 6 h. 2.	
8	Lever du soleil, 7 h. 32 m.	☾ ☿ ♃ l'air d'en nua- ges	Depuis le 1 ^{er} au 29 février les jours ont crû de 86 mi- nutes.
19 Dimanche	A. Inv. s Bonif.	☾ ☿ ♃ faire eux- mêmes.	
20 Lundi	s Constantin	☾ ☿ ♃ va- ☽ Apogée	Le 19, le so- leil fera son entrée au si- gne des Pois- sons.
21 Mardi	s Léonore	☾ ☿ ♃ riabile	
22 Mercredi	4 Temps Chr. s P.	☾ * ♃, ♃ rétr.	Le 19, le so- leil fera son entrée au si- gne des Pois- sons.
23 Jeudi	s Josué	☾ 3 h. 16 m. d. s. ☿ ☽	
24 Vendredi	s Mathias	☾ Coucher du soleil, 6 h. 12.	Le 19, le so- leil fera son entrée au si- gne des Pois- sons.
25 Samedi	s Victor	☾ ☿ direct, ♀ ☿ ☽	
9	Lever du soleil, 7 h. 20 m.	☾ ♀ devient étoile	Le 19, le so- leil fera son entrée au si- gne des Pois- sons.
26 Dimanche	A. Rem. s Nest.	☾ ♃ Δ ☽ [du soir	
27 Lundi	s Sara		Le 19, le so- leil fera son entrée au si- gne des Pois- sons.
28 Mardi	s Léandre		

Marchés aux Bestiaux du mois de Février.

Aarberg, Berne 22	Fribourg (Suisse) 25	Meiringen, Berne 2	Sallanches (H ^{te} Savoie) 18
Aubonne, Vaud 7	Flawyl, St-Gall 13	Nyon (Vaud) 2	Sion (Valais) 25
Berne, chaque mardi.	Genève, mardi et vendr.	Payerne (Vaud) 2	Schüpfheim, Lucerne 7
Bischoffzell, Thurg. 20	Langenthal (Berne) 21	Rapperswyl, St-Gall, les	Sus, Grisons 7
Cruseilles (H ^{te} Savoie) 1	Lausanne (Vaud) 8	mercredis.	Thonon (H.-S.) les lundis
Escholzmatt, Lucerne 20	Lucerne, chaque mardi.	Romont (Fribourg) 28	Vevey, chaque mardi.



Foire du mois de Février 1899.

Les dates non précédées d'une lettre sont des foires mixtes, celles précédées d'un B seulement au bétail et celles d'un M seulement aux marchandises.

Aarau, Argovie	B.	15	Lenzbourg, Argov.	2
Aarberg, Berne	B.	8	Lichtensteig, St-Gall	6
Altstätten, St-Gall	9 et 10		Liestal, Bâle campagne	8
Andelfingen, Zurich	B.	15	Lignières, Neuchâtel	16
Appenzell	8 et 22		Locle, Neuchâtel	B. 6
Avenches, Vaud	10		Lutry, Vaud	23
Baden, Argovie	B.	7	Maienfeld, Grisons	14
Balstall c Soleure	13		Martigny-B., Valais	6
Bellinzone, Tessin	3, 4 et 5		Mellingen, Argovie	B. 22
Berne	& 21		Monthey, Valais	1
Berthoud Berne	B.	2	Morat, Fribourg	1
Bex, Vaud	16		Morges, Vaud	1
Bienne, Berne	2		Moudon c. Vaud	27
Bischofzell, Thurgovie	9		Münster, Lucerne	9
Bremgarten, Argovie	6		Neunkirch, Schaffh. B	27
Brugg, Argovie	14		Oberstammheim	27 & 28
Bülach, Zurich	B. 1 & 28		Onnens, Vaud	17
Bulle, Fribourg	9		Orbe, Vaud	13
Rüren, Berne	22		Oron, Vaud	1
Châtel St-Denis, Frib.	13		Payerne, Vaud	16
Château-d'Ex, Vaud	2		Pfäffikon, Zurich	7 et B. 20
Coire, Grisons	4 et B. 15		Porrentruy, Berne	20
Cossonay, Vaud	2		Ragatz, St-Gall	6
Delémont, Berne	21		Reinach, Argovie	B. 2
Diessenhofen, Th.	B. 6		Rolle, Vaud	17
Echallens, Vaud	16		Romont, Fribourg	7
Eglisau, Zurich	7 et B. 20		Rue, Fribourg	22
Estavayer, Fribourg	8		Saignelégier, Berne	6
Fenin, Neuchâtel	27		St-Triphon, Vaud	17
Frauenfeld, Th.	B. 6 et 20		Schaffhouse c. Sch.	21-23
Fribourg (Suisse)	13		Sargans, St-Gall	28
Frick, Argovie	13		Seewis, Grisons	6
Genève	B. 6		Sempach, Lucerne	6
Gessenay, Berne	14		Sierre c. Valais	13
Gorgier, Neuchâtel	B. 20		Sidwald, St-Gall	23
Gossau, St-Gall	B. 6		Sion, Valais	11
Gruningen, Zurich	B. 27		Soleure	13
Hérisau, Appenzell	3		Stäfa, Zurich	B. 7
Hitzkirch, Lucerne	14		Teuffen, Appenzell	B. 3
Hutwyl, Berne	B. 1		Thoune, Berne	15
Ilanz, Grisons	3 et 21		Tiefenkastels, Grisons	B. 20
Kublis, Grisons	B. 3		Tramelan-dessus	Berne 15
Landeron, Neuchâtel	B. 6		Turbenthal, Grisons	B. 27
Langenthal, Berne	B. 21		Unterhallau, Zür.	2 B. 6
Langnau, Berne	B. 3 et M. 22		<i>Voir suite après le mois de décembre.</i>	
Laufon, c. Berne	7			

III ^{me} Mois	MARS	☾	ELECTIONS	LUNAISONS	
1 Mercredi	s Aubin		19	Le monde est à vents	
2 Jeudi	s Simplicie, pape		2	♂ ♃ la fois froid	Dern. quartier, le 5 à 5 h. 7 m. du m.
3 Vendredi	s Marin		15	le 5. ☾, ♂ ♃ un	Orage.
4 Samedi	s Adrien		28	♀ △ ♂ grand	
10	Lever du soleil, 7 h. 6 m.		Coucher du soleil, 6 h. 22.		
5 Dimanche	A. Oc. s Eusèbe		11	☾ 5 h. 57 m. du matin	Nouv. lune, le 11 à 8 h. 53 min. du soir.
6 Lundi	s Fridolin		25	☾ ☽ ♀ en ♃	Pluie.
7 Mardi	s Thomas d'Ag.		9	♂ ♀ ♃ ♀ □ ♃	
8 Mercredi	s Jonathan		24	♂ ♀ tentateur orage	Prem. quartier, le 19 à 4 h. 24 m. du m.
9 Jeudi	40 martyrs		9	☾ Périgée, ♂ △ ☽	Variable.
10 Vendredi	s Françoise		23	♂ en ♃, ♀ □ ♃	
11 Samedi	s Cunibert		8	☾ 8 h. 53 m. du soir	
11	Lever du soleil, 6 h. 54 m.		Coucher du soleil, 6 h. 32.		
12 Dimanche	A. Lact. s Grég.		23	♂ ♀ et un aus- plu-	Pleine lune, le 27 à 7 h. 19 m. du matin.
13 Lundi	s Nicéphore, év.		7	tère moraliste qui vieux	Beau temps.
14 Mardi	s Mathilde, reine		22	♃ □ ☽ veut qu'on	
15 Mercredi	s Longin		5	♂ ♃ se donne mouil-	
16 Jeudi	s Héribert, évêque		19	à lui et qui méprise lé	
17 Vendredi	s Gertrude		1	ceux qui se don- hu-	
18 Samedi	s Gabriel, arch.		14	☾ ♀ ♃ h nent, mide	MARS
12	Lever du soleil, 6 h. 40 m.		Coucher du soleil, 6 h. 42.	était consacré au dieu Mars par Romulus. C'était le premier mois de l'année martiale.	
19 Dimanche	A. Jud. s Joseph		26	☾ 4 h. 24 m. d. m. ☾ ☽	
20 Lundi	s Joachim		8	☽ en ♃, jour et n.	Le 20 de ce mois le soleil fera son entrée au signe du Bélier; jour et nuit égaux.
21 Mardi	s Benoît, abbé		20	☾ Apogée (égaux	
22 Mercredi	s Nicolas de Flue		2	le 21. ♂ ♀ qui va-	
23 Jeudi	s Théodore		13	♂ ♀ leur prend riable	
24 Vendredi	s Siméon		25	♀ * ♃ [élongat.	
25 Samedi	Annonciat. N. D.		8	♂ ét. d. s. à la pl. gr.	
13	Lever du soleil, 6 h. 26 m.		Coucher du soleil, 6 h. 52.		
26 Dimanche	A. Rameaux s C.		20	☾ leur vertu éclair-	
27 Lundi	s Lydie		2	☾ 7 h. 19 m. du matin	
28 Mardi	s Ruppert		15	♂ ♀ et leur re- cis-	
29 Mercredi	s Eustase		28	proche de l'avoir sant	Du 1 ^{er} au 31 mars les jours ont crû de 103 minutes.
30 Jeudi	s Cène s Quirin		11	♂ ♃ ♀ △ ♃	
31 Vendredi	Vendredi s sB.		25	perdue. soleil	

Marchés aux Bestiaux du mois de Mars.

Aarau	15	Escholzmatt, Luc.	20	Meyringen, Berne	2	St-Imier (Berne)	14
Aarberg, Berne	29	Fahrwangen (Arg.)	6	Nyon (Vaud)	2	Schmitten (Fribourg)	6
Berne, chaque mardi.		Fribourg (Suisse)	25	Payerne c. Vaud	2	Schüpfheim, Lucerne	7
Bischoffzell, Thurg.	20	Genève, mardi et vendr.		Rapperswyl, mercredis.		Sion (Valais)	25
Chaux-de-Fonds, N.	1	Langenthal (Berne)	21	Romont (Fribourg)	28	Thonon (Sav.) les lundis	
Couvet (Neuchâtel)	21	Lucerne, chaque mardi.		Sallanches (H ^{te} Savoie)	18	Vevey, chaque mardi.	



Foire du mois de Mars 1899.

Les dates non précédées d'une lettre sont des foires mixtes, celles précédées d'un B seulement au bétail et celles d'un M seulement aux marchandises.

Aarberg, Bern.	B et chev.	8	Gelterkinden, Bâle	C.	1
Aigle, Vaud		11	Genève	B.	6
Altorf, Uri		9	Gessenay c. Berne		24
Andelfingen	Zurich B.	15	Gossau, St-Gall	B.	6
Anet, Berne		15	Grandson, Vaud		8
Appenzell		8 et 22	Gross-Hochstetten,		8
Aubonne, Vaud		21	Gruningen, Zurich B.		27
Avenches, Vaud		10	Herzogenbuchsee, Bern.		22
Baden, Argovie	B.	7	Horgen, Zürich	M	10
Bâle.		2 et 3	Hutwyl, Berne		8
Berchier, Vaud		10	Ilanz, Grisons		21
Berthoud, Berne		2	Klein-Lauffenbourg, A.		13
Bevaix, Neuchâtel		20	Klingnau, Argovie		6
Bex, Vaud		16	Kloten, Zurich		8
Bienne, Berne.	B. et Ch.	2	Landeron-Combes, N.	B13	
Bonvillard, Vaud		24	Langenthal, Berne		7
Bözingen, Berne		27	Langnau, Berne	B.	3
Bremgarten, Arg.	B	13	Langwies, Grisons	B.	13
Brugg, Argovie	B.	14	La Sarraz, Vaud		28
Bulach, Zurich	B	1	Laufen, Berne		7
Bulle, Fribourg		2	Lausanne, Vaud		8
Carouge, Genève	B.	13	Lenzburg, Argovie	B.	2
Cerlier, Berne		29	Liestal, Bâle	B.	8
Château-d'Oex, Vaud		22	Lignièrès, Neuchâtel		23
Châtel St-Denis, Frib.		20	Locle, Neuchâtel	B.	6
Chêne-Bourg, Genève		15	Mallerey, Berne		9
Chiètres, Fribourg		30	Martigny-Ville, Valais		27
Coire		6 et B 15	Mellingen, Argovie		20
Concise, Vaud		7	Mézières, Vaud		22
Coppet, Vaud		9	Montfaucon, Berne		27
Cortailod, Neuchâtel		14	Morat, Frib.,		1
Cossonay, Vaud		9	Morges, Vaud		29
Cully, Vaud		3	Moudon, Vaud		27
Delémont, Berne		21	Neunkirch, Schaffh.	B.	27
Diessenhofen, Th.	B.	13	Neuveville, Berne		28
Echallens, Vaud		16	Nidau, Berne		21
Eglisau, Zurich	B.	20	Niederbipp, c. Berne		1
Erlenbach, Berne	B.	14	Nyon, Vaud		2
Estavayer, Fribourg		8	Oberstammheim, Z. B.		27
Flawyl, St-Gall	B	13	Oensingen, Soleure		20
Fontaines, Neuchâtel		18	Ollon, Vaud		17
Frauenfeld, Th.	B. 6 et	20	Olten, Soleure		13
Fribourg (Suisse)		13	Oron-la-Ville, Vaud		1
Frick, Argovie	B	13	Payerne, Vaud		16
Frutigen, Berne		17	<i>Voir suite après le mois</i>		
Gais, Appenzell		7	<i>de décembre.</i>		

IV ^{me} MOIS	AVRIL	☾	ELECTIONS	LUNAISONS
1 Samedi 14	s Hugues, évêque	♁ 8	☾ et ☿ rétrograde Coucher du soleil, 7 h. 1.	Dern. quart., le 3 à 0 h. 56 min. du soir. Variable.
2 Dimanche	A. PAQUES	♁ 22	☾ ☿ ☽ ♀ en ☿	
3 Lundi	Lundi s s E.	♁ 6	☾ ☿ ☽ ♀ en ☿ 0 h. 56 m. du soir	
4 Mardi	s Isidore, évêque	♁ 20	☾ ☿ ☽ ♀	
5 Mercredi	s Chrétien	♁ 4	☾ ☿ ☽ ♀ Nous re- va-	Nouv. lune, le 10 à 7 h. 21 min. du mat. Venteux.
6 Jeudi	s Sixte, s Celse	♁ 15	☾ ☿ ☽ ♀ Perigée	
7 Vendredi	s Alexandre	♁ 3	☾ ☿ ☽ ♀ cevons trois ble	
8 Samedi 15	s Prochore	♁ 17	☾ ☿ ☽ ♀ éducations diffé- soleil	
9 Dimanche	A. Quas. s D.	♁ 2	☾ ☿ ☽ ♀ rentes: celle beau	Prem. quar- tier, le 17 à 11 h. 43 min. du soir. Froid et vent.
10 Lundi	s Ezéchiél	♁ 16	☾ ☿ ☽ ♀ 7 h. 21 m. d. m. ☿ ☽	
11 Mardi	s Léon	♁ 0	☾ ☿ ☽ ♀ de nos pères vent	
12 Mercredi	s Jules I, pape	♁ 13	☾ ☿ ☽ ♀ dev. ét. du matin	
13 Jeudi	s Justin, martyr	♁ 26	☾ ☿ ☽ ♀ celle dés-	Pleine lune, le 25 à 8 h. 22 min. du soir. Beau temps.
14 Vendredi	s Bélonny	♁ 9	☾ ☿ ☽ ♀ de nos maî- agréable	
15 Samedi 16	s Olympe	♁ 22	☾ ☿ ☽ ♀ h. en ☿	
16 Dimanche	A. Mis. s Dan.	♁ 4	☾ ☿ ☽ ♀ tres et celle froid	
17 Lundi	s Rodolphe	♁ 16	☾ ☿ ☽ ♀ 11 h. 43 m. du soir	
18 Mardi	s Apollon	♁ 28	☾ ☿ ☽ ♀ du ☾ Apogée	AVRIL vient d'aperi- re, qui signi- fie ouvrir. Les germes et les plantes com- mencent à ou- vrir le sein de la terre.
19 Mercredi	s Sévère	♁ 10	☾ ☿ ☽ ♀ monde. ☿ ☽ ☽ vent	
20 Jeudi	s Sulpice	♁ 21	☾ ☿ ☽ ♀ h. ☽ en ☿	
21 Vendredi	s Anselme	♁ 3	☾ ☿ ☽ ♀ Ce qu'on nous brouil-	
22 Samedi 17	s Soter et Cajus	♁ 16	☾ ☿ ☽ ♀ dit dans lard	
23 Dimanche	A. Jub. s Georg.	♁ 28	☾ ☿ ☽ ♀ la dernière	
24 Lundi	s Albert	♁ 11	☾ ☿ ☽ ♀ ☽ ☽ ☽	
25 Mardi	s Marc, évangél.	♁ 24	☾ ☿ ☽ ♀ 8 h. 22 m. du soir	Le 19 de ce mois le soleil entre au signe du Taureau.
26 Mercredi	s Amélie	♁ 7	☾ ☿ ☽ ♀ ☽ direct	
27 Jeudi	s Anastase	♁ 21	☾ ☿ ☽ ♀ en ☿ ren- clair	
28 Vendredi	s Vital, martyr	♁ 5	☾ ☿ ☽ ♀ verse toutes les soleil	
29 Samedi 18	s Robert	♁ 19	☾ ☿ ☽ ♀ h. idées	Du 1 ^{er} au 30 avril les jours ont crû de 98 minutes.
30 Dimanche	A. Cant. s Sig.	♁ 3	☾ ☿ ☽ ♀ des premières. beau	

Marchés aux Bestiaux du mois d'Avril.

Aarberg, Berne 26	Flawyl, St-Gall 10	Lausanne (Vaud) 12	Romont c. Fribourg 25
Aubonne (Vaud) 4	Fleurier c. Neuchâtel 21	Lucerne, chaque mardi.	Sallanches Hte Savoie 15
Berne, tous les mardis.	Fribourg (Suisse) 15	Meiringen, Berne 6	St-Imier, Berne 11
Bischoffzell, Thurg. 17	Genève, mardis et vendr.	Nyon (Vaud) 6	Sion, Valais 22
Chaux-de-Fonds, N. 5	Gimel (Vaud) 10	Payerne (Vaud) 6	Thonon (Sav.) les lundis
Escholzmatt, Lucerne 17	Langenthal c. Berne 18	Rapperswyl, mercredis.	Vevey, chaque mardi.



Foires du mois d'Avril 1899.

Les dates non précédées d'une lettre sont des foires mixtes, celles précédées d'un B seulement au bétail et celles d'un M seulement aux marchandises.

Aarau c. Argovie	19	Hérisau c. Appenzell	28
Aarberg, Berne B et ch.	12	Ilanz c. Grisons	18
Aigle c. Vaud	15	Kriegstetten, Soleure	27
Albeuve c. Fribourg	24	Kublis c. Grisons	3
Altorf. Uri	26 & 27	Lachen, Schwytz	4
Andelfingen c. Zurich B	19	Landeron c. Neuchâtel B	3
Appenzell	12 & 26	Langenthal c. Berne B	18
Baden c. Argovie	4	Langnau, Berne B 7, M	26
Bas-Chatillon c. Valais	10	La Roche c. Fribourg	24
Bauma c. Zurich	7 et 8	La Sagne c. Neuchâtel	4
Berne B 4 et 11 M	10-22	La Sarraz c. Vaud	25
Berthoud, Berne B	6	Laufon, Berne	4
Bienne c. Berne au bétail et aux chevaux	6	Lenzburg c. Argovie B	6
Bremgarten, Argovie	3	Les Bois c. Berne	3
Brigue, Valais	6	Lichtensteig c. St-Gall	10
Brugg c. Argovie B	11	Liestal, Bâle B	12
Bulach c. Zurich B	5	Locle c. Neuc. B et Ch.	3
Bulle c. Fribourg	6	Martigny-Bourg c. V.	3
Buttes, Neuchâtel B	5	Martigny-Ville c. Valais	24
Cernier c. Neuchâtel	17	Meilen c. Zurich	27
Châtel-St-Denis c. Frib.	17	Mellingen, Argovie B	26
Coffrane, Neuchâtel	24	Meyrin, Genève B	20
Coire, Grisons 1, B	19	Mœrel, Valais	20
Conthey c. Valais	24	Monthey, Valais	5
Courtelary c. Berne 4 & 5		Morat c. Fribourg	5
Cossonay c. Vaud	20	Mosnang c. St-Gall B	26
Cudrefin c. Vaud	24	Mottiers-Travers c. N.	13
Dagmersellen c. Lucern	10	Moudon c. Vaud	24
Délémont c. Berne	18	Neunkirch, Sch. 17 et B	24
Diessenhofen c. Th. B	10	Ober-Aegeri, Zug	24
Echallens c. Vaud	27	Oberstammheim c. Z. B	24
Eglisau c. Zurich B 17, 25		Oensingen c. Soleure	24
Einsiedeln, Schwytz B	24	Olten c. Soleure	3
Estavayer c. Fribourg	12	Orbe c. Vaud	3
Fideris c. Grisons	19	Oron-la-Ville, Vaud	5
Flawyl, St-Gall	10	Payerne c. Vaud	20
Frauenfeld, Th. B 3 & 17		Pfäffikon, Zurich B	17
Fribourg en Suisse	3	Planfayon c. Fribourg	19
Frick, Argovie B	10	Porrentruy, Berne	17
Gais c. Appenzell	4	Provence, Vaud	17
Genève B	3	Ragatz, St-Gall	24
Gossau, St-Gall B	3	Rapperswyll, St-Gall	5
Grandson c. Vaud	19	Rochefort, Neuch.	5
Gross-Laufenbourg, A.	3	Romont c. Fribourg	18
Grüningen c. Zurich B	24		

Suite à la fin du mois de décembre.

V ^{me} MOIS	MAI	☾	ELECTIONS	LUNAISONS	
1 Lundi	s Phil. s Jaques		17	Une ☾ Perigée 6 h. 47 m. d. s. des plus dures né- plu- cessités de la vie, vieux c'est qu'il ne sombre soit jamais humide Coucher du soleil, 7 h. 47	Dern. quar- tier, le 2 à 6 h. 47 min. du soir. Humide.
2 Mardi	s Athanase, évêq.		1		Nouvelle lune le 9 à 6 h. 39 min. du soir. Variable.
3 Mercredi	Invention s Croix		15		
4 Jeudi	s Florian		29	♃ pos- clair 6 h. 39 m. du soir ☿ étoile du matin à la pl. gr. élongation	Prem. quar- tier, le 17 à 6 h. 13 m. du s. Beau temps.
5 Vendredi	s Pie V, pape		13		
6 Samedi	s Jean porte lat.		27	☾ ☿, ☿ ♃ sible d'en remonter pluie Coucher du soleil, 7 h. 56.	Pleine lune, le 25 à 6 h. 49 m. du matin. Constant.
19	Lever du soleil 5 h. 11 m.				
7 Dimanche	A. Rog. s Stan.		11	le courant, de beau ♀ △ ♃, ☿ en	Dern. quar- tier, le 31, à 11 h. 55 m. du soir. Incon- stant.
8 Lundi	Appar., s Michel		25		
9 Mardi	s Béate		9	☿ ♃ Apogée 6 h. 13 m. du soir défaire ☿ ♃ ♃ con- ce qui a été fait, stant de rappeler une soleil	MAI vient de Majus; il était dédié aux plus anciens cito- yens romains nommés Ma- jores. Il était le troisième mois.
10 Mercredi	s Sophie		22		
11 Jeudi	ASCENSION		5	☿ ♃ heures con- ☾ ☿ fugitives stant Coucher du soleil, 8 h. 12.	Le 20 Mai, le soleil entrera au signe des Gémeaux.
12 Vendredi	s Pancrace		17		
13 Samedi	s Servais, évêque		0	que nous ☾ Perigée avons traversées. beau ☿ ♃ temps	Du 1 ^{er} au 31 les jours ont crû de 79 mi- nutes.
20	Lever du soleil 5 h. 2 m.				
14 Dimanche	A. Ex. s Bonif.		12	6 h. 49 m. du matin	
15 Lundi	s Isidore		24		
16 Mardi	s Pérégrin		6	☾ ☿ ♃	
17 Mercredi	s Pascal, évêque		17		
18 Jeudi	s Théodose, cab.		29		
19 Vendredi	s Potentiane		11		
20 Samedi	s Blanche, s Bern.		24		
21	Lever du soleil 4 h. 54 m.				
21 Dimanche	A. PENTECOTE		6		
22 Lundi	Lundi s s Julie		19		
23 Mardi	s Samuel		2		
24 Mercredi	4 Temps s J.		16		
25 Jeudi	s Urbain		0		
26 Vendredi	s Philippe		14		
27 Samedi	s Lucien		28		
22	Lever du soleil, 4 h. 48 m.				
28 Dimanche	A. s Trinité s G.		13		
29 Lundi	s Maximilien		27		
30 Mardi	s Félix, pape		12		
31 Mercredi	s Pétronelle		26		

Marchés aux Bestiaux du mois de Mai.

Aarberg, Berne 31	Flawyl, St-Gall 8	Meiringen, Berne 4	Sallanches en Savoie 20
Berne, tous les mardis.	Fribourg en Br. 12	Nyon c. Vaud 4	Schüpfheim, Lucerne 2
Bischofszell, Thurg. 15	Fribourg en Suisse 13	Payerne c. Vaud 4	Sion c. Valais 27
Chaux-de-Fonds 3	Genève, mardi et vendr.	Pré St-Didier (Aoste) 12	Thonon chaque lundi
Escholzmatt, Lucerne 15	Langenthal c. Berne 16	Rapperswyl les mercred.	Vevey c. Vaud les mardis 2
Fahrwangen, Arg. 22	Lucerne, tous les mardis	St-Imier c. Berne 16	Yverdon, Vaud



Foires du mois de Mai 1899.

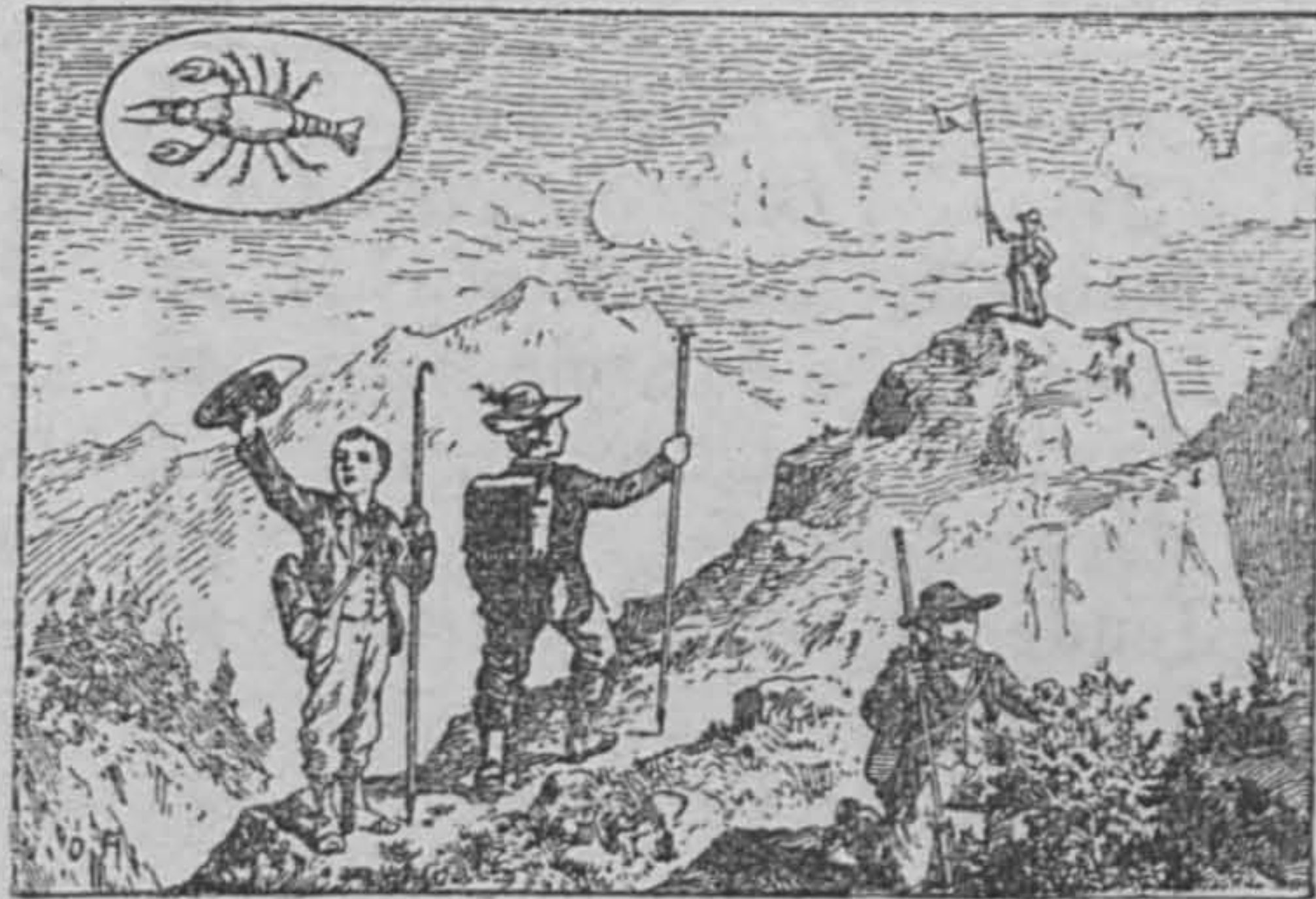
Les dates non précédées d'une lettre sont des foires mixtes, celles précédées d'un B seulement au bétail et celles d'un M seulement aux marchandises.

Aarau c. Argovie	17	Combremont-le-Grand	17
Aarberg, Berne	B 10	Concise c. Vaud	8
Aigle c. Vaud	B 20	Corcelles c. Neuchâtel	3
Altorf, Uri (2 jours)	31	Cortailod c. Neuchâtel	17
Altstädten, St-Gall	4 et 5	Cossonay c. Vaud	25
Andelfingen c. Zurich	17	Couvet, Neuchâtel	31
Anet c. Berne	31	Davos c. Grisons	M 25
Anniviers c. Valais	26	Délémont c. Berne	16
Appenzell	10 & 24	Diessenhofen, Thur.	B 8
Aubonne c. Vaud	16	Dombresson c. Neuch.	15
Avenches c. Vaud	12	Echallens c. Vaud	31
Baden c. Argovie	B 2	Eglisau c. Zurich	B 15
Bagnes c. Valais	20 & 30	Erlenbach, Berne	B 9
Balstall, Soleure	15	Ernen c. Valais	9
Bassecour c. Berne	9	Escholzmatt c. Lucerne	8
Bayards c. Neuchâtel	1	Estavayer c. Fribourg	10
Begnins c. Vaud	15	Evionnaz c. Valais	16
Bellegarde, Fribourg	B 8	Fiez c. Vaud	27
Berthoud c. Berne	B 4	Frauenfeld c. Th.	B 1 & 15
Bevaix c. Neuchâtel	29	Fribourg en Suisse	1
Bex c. Vaud	18	Frick c. Argovie	8
Bienne c. Berne	4	Gais c. Appenzell	9
Bière c. Vaud	15	Gampel, Valais	4
Bischofszell c. Thurg.	8	Gelterkinden c. Bâle	10
Boudevilliers c. Neuch.	25	Genève	B 1
Boudry c. Neuchâtel	30	Gersau, Schwytz	M 15
Bœzen, Argovie	24	Gessenay c. Berne	1
Bœzingen, Berne	15	Gimel c. Vaud	29
Bremgarten, Arg.	29	Gingins, c. Vaud	8
Breuleux c. Berne	16	Glyss c. Valais	10
Brugg c. Argovie	9	Gossau, St-Gall	B 1
Bulach, Zurich	B 3, 30	Grabs c. St-Gall	29
Bulle c. Fribourg	10	Grandfontaine c. Berne	9
Buren c. Berne	3	Grandson, Vaud	31
Buttes, Neuchâtel	B 15	Grosslaufenburh, Arg.	22
Carouge, Genève	B 12	Grüningen, Zurich	B 29
Cerlier c. Berne	10	Hutwyl, Berne	3
Chaindon, Berne	10	Ilanz c. Grisons	10
Champagne c. Vaud	19	Kaiserstuhl, Argovie	15
Charbonnières (les)	B 24	Kublis, Grisons	30
Charmey c. Fribourg	2	Lachen, c. Schwytz	23
Château d'Oex c. Vaud	17	Landeron-Combe, N.	B 1
Châtel-St-Denis c. Fr.	8	Langenbruck Bâle-C.	3
Chavornay c. Vaud	10	Langenthal, Berne	23
Chiètres c. Fribourg	25	Langnau, Berne	B 5
Coire, Gr.	M 12-17 B 3, 17	<i>Suite après décembre.</i>	

VI ^m MOIS	JUIN	☾	ELECTIONS	LUNAISONS
1 Jeudi	Fête-Dieu s Nic.		10	Entre un homme va-
2 Vendredi	s Marcellin		24	cor- ria-
3 Samedi	s Erasme		8	♀ en ♀ rompu ble
23	Lever du soleil à 4h. 44m.		Coucher du soleil, 8h. 18	Nouvelle lune le 8, à 7 h. 21 m. du mat. Pluie. Eclipse de soleil visib.
4 Dimanche	A 1. ap. Tr. s Ed.		22	♂ ♃ et un hom beau-
5 Lundi	s Boniface, mart.		5	me qui ne l'est cou-
6 Mardi	s Claude, évêq.		18	♂ ♀ pas, il n'y vert
7 Mercredi	s Norbert		1	♂ ♀ a sou- soleil
8 Jeudi	s Médard		13	♂ ♀ 7 h. 21 m. d. m. ♀ h.
9 Vendredi	s Félicien		26	écl. de ☉ visible ☾
10 Samedi	s Marguerite		8	le 9. ☾ ♀ ♀ ♀ * ♃
24	Lever du soleil à 4h. 41m.		Coucher du soleil, 8h. 23	Prem. quartier le 16, à 10 h. 47 m. du m. m. De la pluie.
11 Dimanche	A. 2. s Barnabé		20	♂ ♀ ♀ vent pluie
12 Lundi	s Léon III, pape		2	le 16 ♀ en ♀
13 Mardi	s Antoine		14	♀ ♀ ♀, ☾ Apogée
14 Mercredi	s Basile, évêque		26	♂ ♀ ♀ dev. étoile
15 Jeudi	s Vite, s Modeste		7	♀ en ♀ (du soir
16 Vendredi	s Bernard de M.		19	♂ ♀ 10 h. 47 m. du matin
17 Samedi	s Justine, mart.		2	♀ ♀ ♀, ♀ en ♀
25	Lever du soleil 4h. 41m.		Coucher du soleil, 8h. 26	Dern. quartier le 30, à 5 h. 45 m. du m. Beau temps.
18 Dimanche	A. 3. s Montan		14	le 22. ♀ ♀ ♀, ♃ ♃ ♃
19 Lundi	s Gervais		27	♂ ♃ ♀ * ♀ que
20 Mardi	s Sylvère, pape		10	[long jour mou
21 Mercredi	s Louis de Gonz.		24	♂ ♀ ♀ en ♀, le plus
22 Jeudi	s Paulin, évêque		8	♂ ♀ ♀ h.
23 Vendredi	s Basile		22	♂ ♀ 3h. 20 m. d. s. ☾ ♀
24 Samedi	s Jean-Baptiste		7	éclipse de ☾ invisible
26	Lever du soleil, 4h. 43m.		Coucher du soleil, 8h. 28	Le 21 le soleil entre au signe de l'Ecrevisse en marquant ainsi le jour le plus long de l'année.
25 Dimanche	A. 4. s Eloi, s Pr.		22	☾ Périgée le 24 ♀ ♀
26 Lundi	s Jean et Paul		7	l'épaisseur de éclair-
27 Mardi	7 Dormeurs		22	♂ * ♀ la timi- cis-
28 Mercredi	s Léon II, pape		6	♂ ♀ ♃ direct sant
29 Jeudi	s Pierre et Paul		21	♂ ♀ ♀ dité.
30 Vendredi	s Com. de s Paul		5	♂ ♀ 5 h. 45 m. du matin
				ils ont diminué de 2 minutes.

Marchés aux Bestiaux du Mois de Juin.










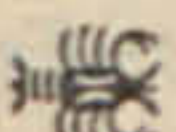
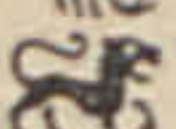

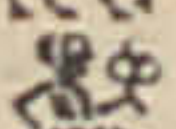


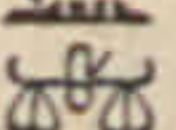
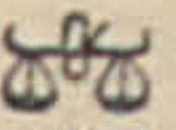


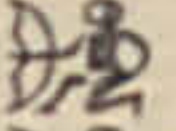
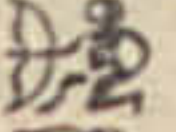











Aarau c. Argovie	21	Fleurier c. Neuchâtel	2	Lucerne, chaque mardi	Schupfheim, L., porcs	6
Aarberg, Berne	28	Freiburg en Brisgau	8	Meyringen, Berne	Sion en Valais	24
Berne, tous les mardis		Fribourg en Suisse	24	Nyon c. Vaud	St-Imier, Berne	13
Bischofszell, Thurg.	19	Genève, mardi et vendr.		Payerne c. Vaud	Süss, Grisons	6
Escholzmatt, Lucerne	19	Langenthal c. Berne	20	Rapperswyll, le mercredi	Thonon chaque lundi	
Flawyl, St-Gall	12	Lausanne c. Vaud	14	Sallanches Ht-Savoie	Vevey, V. chaque mardi	



Foire du mois de Juin 1899.

Les dates non précédées d'une lettre sont des foires mixtes, celles précédées d'un B seulement au bétail et celles d'un M seulement aux marchandises.

Andelfingen, Zurich	B 21	Mottiers-Travers c. N.	13
Appenzell	14 & 28	Moudon c. Vaud	26
Baden, Argovie	B 6	Münster c. Valais	14
Bagnes c. Valais	15	Neunkirch, Schaffh. B	26
Bâle	1 et 2	Noirmont c. Berne	5
Berthoud, Berne	B 1	Oberstammheim c. Z. B	26
Bienne c. Berne	1	Olten c. Soleure	5
Bischofszell, Thurgovie	8	Oron-la-Ville c. Vaud	7
Bremgarten, Argovie B	12	Orsières c. Valais	6
Brevrai c. Neuchâtel	8	Payerne c. Vaud	15
Brigue c. Valais	5	Pfaffikon c. Zurich B	19
Brugg c. Argovie	13	Ponte-Campovasto c. G.	9
Bulach c. Zurich	B 7	Porrentruy c. Berne	19
Bulle c. Fribourg	8	Regensberg c. Zurich	8
Courchapoix, Berne M	6	Romont c. Fribourg	13
Délémont c. Berne	20	Rue c. Fribourg	28
Diessenhofen, Thurg. B	12	Saignelégier, c. Berne	6
Eglisau c. Zurich	B 19	St-Aubin c. Neuchâtel	12
Estavayer, Fribourg	14	St-Imier c. Berne	13
Fenin, Neuchâtel	5	Salux c. Grisons	12
Frauenfeld c. Th. B 5 &	19	Saxon c. Valais	2
Fribourg (Suisse)	12	Sempach c. Lucerne	5
Frick c. Argovie	B 12	Sidwald c. St-Gall	15
Genève	B 5	Sion c. Valais	10
Gossau, St-Gall	B 5	Sissach, Bâle	28
Grandfontaine, Berne	13	Soleure	12
Grünigen c. Zurich B	26	Stäfa c. Zurich	B 6
Hutwil c. Berne	7	Sursee c. Lucerne	26
Ilanz c. Grisons	6	Teuffen, Appenzell B	2
Lajoux c. Berne	13	Travers c. Neuchâtel	15
Landeron-Combe, N. B	12	Turbenthal, Zurich B	26
Langenthal c. Berne B	20	Unterhallau, Schaffh. B	5
Langnau c. Berne	B 2	Uster, Zurich	B 29
Laufon c. Berne	6	Uznach c. St-Gall	B 20
Lenzburg c. Argovie B	1	Verrières (les) c. N.	21
Liddes, Valais	B 7	Vilmergen c. Argovie	6
Locle c. Neuchâtel	B 5	Weinfelden, Th. B 14 et	28
Loèche-Ville c. Valais	2	Wilchingen, Schaff. B	19
Martigny-Bourg c. Val.	12	Willisau, Lucerne	29
Mellingen, Argovie B	28	Winterthour, Z. B 1 et	15
Mezières, Vaud	14	Yverdon c. Vaud	6
Montfaucon c. Berne	26		
Monthey c. Valais	7		
Morat c. Fribourg	7		

VII ^{me} MOIS	JUILLET 	ELECTIONS	LUNAISONS
1 Samedi	s Théobald  18	♀ ♂ h La vie beau	Nouvel. lune le 7, à 9 h. 32 m. du soir. Variable.
27	Lever du soleil 4 h. 46 m.	Coucher du soleil, 8 h. 27	
2 Dimanche	A. 5. Visitat. N.D.  2	♂ ♃ n'est ni constant	Prem. quartier le 16, à 0 h. 59 min. du matin. Pluvieux.
3 Lundi	s Anatole, évêque  15	♀ en ♄	
4 Mardi	s Ulric, évêque  28	☉ à la pl. gr. distance	Pleine lune le 22, à 10 h. 42 m. du soir. Inconstant.
5 Mercredi	s Zoé  10	☾ ♂ h de la terre	
6 Jeudi	s Goar, solitaire  22	☾ ☾ ♂ ♀	Dern. quartier le 29, à 1 h. 43 min. du soir. Orageux.
7 Vendredi	s Elisabeth  5	☾ 9 h. 32 m. du soir	
8 Samedi	s Procope  17	belle, ni laide; couvert	JUILLET tire son nom de la naissance de Jules César, arrivée en ce mois. On l'appelait auparavant Quintilis.
28	Lever du soleil 4 h. 51 m.	Coucher du soleil, 8 h. 25	
9 Dimanche	A. 6. s Zénon, m.  29	♀ △ ♃ elle est la va-	Le 22 de ce mois le soleil entre au signe du Lion.
10 Lundi	7 Frères  10	♂ ♀ ☾ Apogée	
11 Mardi	s Pie I, pape  22	♀ en ♄ vie, ble	Du 1 ^{er} au 31 Juillet les jours ont diminué de 56 minutes.
12 Mercredi	s Jean Gualbert  4	♂ △ h c'est-à- cou-	
13 Jeudi	s Henri, emper.  16	♂ ♂ ♀ □ h vert	Nyon c. Vaud 6
14 Vendredi	s Bonaventure  28	dire quelque chose soleil	
15 Samedi	s Marguerite  10	de tragique et de beau	Sion, Valais 22
29	Lever du soleil 4 h. 57 m.	Coucher du soleil, 8 h. 20	Süss, Grisons 4
16 Dimanche	A. 7. Com. canic.  23	☾ 0 h. 59 m. d. m. ♂ ♃	Thonon, tous les lundis
17 Lundi	s Alexis  5	nécessaire, sombre	Vevey, V. chaque mardi
18 Mardi	s Camille  19	le 22. ♀ ét. du soir	Yverdon, Vaud 4
19 Mercredi	s Vincent de Paul  2	à la pl. grande élong.	
20 Jeudi	s Elie, s Marg.  16	☾ ☾ ♂ ♀ h un	
21 Vendredi	s Arbogaste  1	pluie	
22 Samedi	s Marie-Madel.  16	☾ 10 h. 42 m. du soir	
30	Lever du soleil 5 h. 5 m.	Coucher du soleil, 8 h. 13.	
23 Dimanche	A. 8. s Apollin.  1	☉ en ♄, ☾ Périogée	
24 Lundi	s Christine, mart.  16	♂ ♀ ♃ □ ☉ dou-	
25 Mardi	s Jacq., s Christ  1	loureux effort incon-	
26 Mercredi	s Anne  16	♂ ♂ ♀ en ♄	
27 Jeudi	s Pantaléon  1	parmi une stant	
28 Vendredi	s Victor, pape  15	concur- vent	
29 Samedi	s Marthe  28	☾ 1 h. 43 m. d. s. ♂ ♃	
31	Lever du soleil 5 h. 13 m.	Coucher du soleil 8 h. 5	
30 Dimanche	A. 9. s Ignace  12	rence effrénée. ora-	
31 Lundi	s Germain  25	♀ * ♂ geux	

Marchés aux Bestiaux du mois de Juillet.

Aarberg, Berne 26	Fribourg (Suisse) 22	Nyon c. Vaud 6	Sion, Valais 22
Berne, tous les mardis	Genève, mardi et vendr.	Payerne c. Vaud 6	Süss, Grisons 4
Bischofszell, Thurg. 17	Langenthal c. Berne 18	Rapperswyl, les mercre.	Thonon, tous les lundis
Escholzmatt, Lucerne 17	Lucerne, tous les mardis	Sallanches en Savoie 15	Vevey, V. chaque mardi
Flawill, St-Gall 10	Meyringen, Berne 6	Schupfheim, L., porcs 4	Yverdon, Vaud 4



Foire du mois de Juillet 1899.

Les dates non précédées d'une lettre sont des foires mixtes, celles précédées d'un B seulement au bétail celles d'un M seulement aux marchandises.

Aarau, Argovie	19	Lausanne c. Vaud	12
Aarberg, Berne B et Ch.	12	Lenzburg, Argovie	20
Andelfingen, Zurich B	19	Liestal, Bâle	B 5
Appenzell	12 et 26	Locle, Neuchâtel	B 3
Aubonne, Vaud	4	Mellingen, Argovie	B 26
Baden, Argovie	B 4	Morat, Fribourg	5
Bellegarde, Fribourg B	31	Moudon, Vaud	31
Bellelay, Berne	M 2	Munster, Lucerne	22
Berthoud, Berne B	6, 13	Neunkirch, Schaffh.	B 31
Bienne, Berne	6	Nidau, Berne	18
Bischofszell, Thurgov.	20	Nyon, Vaud	6
Bœzingen, Berne	17	Oberstammheim, Z.	B 31
Bremgarten, Arg.	B 10	Oensingen, Soleure	17
Brévine, Neuchâtel	M 5	Olten, Soleure	3
Brugg, Argovie	B 11	Orbe, Vaud	10
Bulach, Zurich	B 5	Oron-la-Ville, Vaud	5
Bulle, Fribourg	27	Payerne, Vaud	20
Büren, Berne	12	Pfäffikon, Zurich	B 17
Chiètres, Fribourg	27	Porrentruy, Berne	17
Cossonay, Vaud	13	Reinach, Argovie	6
Davos, Grisons M	6 et 7	Rheineck, St-Gall	31
Delémont, Berne	18	Romont, Fribourg	11
Diessenhofen, Th.	B 10	Rue, Fribourg	26
Echallens, Vaud	20	Saignelégier, Berne	3
Eglisau, Zurich	B 17	Schaffhouse	B 4 et 18
Estavayer, Fribourg	12	Schleitheim, Schaffh.	3
Fiez, Vaud	31	Sempach, Lucerne	17
Frauenfeld, Th. B	3 et 17	Sidwald, St-Gall	20
Fribourg (Suisse)	10	Sissach, Bâle	26
Frick, Argovie	B 10	Soleure	10
Gelterkinden, Bâle c.	12	Stäfa, Zurich	B 4
Genève	B 3	Teuffen, Appenzell	B 7
Gimel, Vaud	17	Turbenthal c. Zurich	B 31
Gorgier, Neuchâtel	3	Unterhallau, Schaffh.	B 3
Gossau, St-Gall	B 3	Unterkulm, Argovie	14
Gross Hochstetten, Bern	12	Uster, Zurich	B 27
Grünigen, Zurich	B 31	Uznach, St-Gal	B 18
Herzogenbuchsee, Berne	5	Vevey, Vaud	25
Ilanz, Grisons,	27	Weinfelden, Th. B	12 et 26
Klein-Lauffenburg, Ar.	22	Wilchingen, Schaffh.	B 17
Klingnau, Argovie	3	Willisau, Lucerne	27
Landeron-Combe, N. B	3	Winterthour, Z.	B 6 et 20
Langenthal, Berne	18	Yverdon, Vaud	4
Langnau, Berne B	7 et 19	Zofingue, Argovie	13
Laufon, Berne	4	Zurzach, Argovie	10



Foire du mois d'Août 1899.

Les dates non précédées d'une lettre sont des foires mixtes, celles précédées d'un B seulement au bétail et celles d'un M seulement aux marchandises.

Aarau	16	Moudon, Vaud	28
Altstätten, St-Gall	21 et 22	Moutier Grandval, Bern	7
Andelfingen, Zurich	B 16	Neunkirch, Schaffh. B	28
Anet, Berne	30	Neuveville, Berne	29
Appenzell	9 et 23	Noirmont, Berne	7
Baden, Argovie	B 1	Oberstammheim, Z. B	28
Begnins, Vaud	B 21	Olten, Soleure	7
Berthoud, Berne	B 3	Oron-la-Ville, Vaud	2
Bienne, Berne	3	Payerne, Vaud	17
Bremgarten, Argovie	21	Pfäffikon, Zurich	B 21
Brugg, Argovie	8	Porrentruy, Berne	21
Bulach, Zurich	B 2	Rapperswyl, St-Gall	16
Bulle c. Fribourg	31	Regensberg, Zurich	10
Cossonay, Vaud	31	Richensee, Lucerne	10
Delémont, Berne	15	Reinach, Argovie	B 17
Diessenhofen, Thurg. B	10	Romont, Fribourg	17
Echallens, Vaud	17	Rue, Fribourg	30
Eglisau, Zurich	B 21	Saignelégier, Berne	1
Einsiedeln, Schwyz	28	Schaffhouse	29
Estavayer, Fribourg	9	Seengen, Argovie	15
Frauenfeld, Th. B 7 et 21		Sidwald, St-Gall	17
Fribourg, Suisse	7	Soleure	14
Frick, Argovie	14	Stäfa, Zurich	B 1
Genève	B 7	Sursée, Lucerne	28
Glyss, Valais	14	Teuffen, Appenzell	B 4
Gossau, St-Gall	B 7	Thoune, Berne	30
Grandson, Vaud	30	Tourtemagne, Valais	14
Gross Laufenbourg, A.	21	Turbenthal. Zurich	B 28
Grünigen, Zurich	B 28	Unterhallau, Sch.	B 15
Hutwyl, Berne	30	Urnäsch, Appenz. 14 & 15	
Kaiserstuhl, Argovie	7	Uster, Zurich	B 31
Landeron-Combe, N. B	14	Uznach, St-Gall	B 15
Langnau, Berne	B 4	Val-d'Illiez, Valais	18
Laufon, Berne	1	Valangin, Neuchâtel	B 25
Laupen c. Berne	31	Viège, Valais	10
Lenzbourg, Argovie	B 31	Weinfelden, Th. B 9 et 30	
Les Bois, Berne	28	Wilchingen, Schaff. B	21
Liestal, Bâle	9	Willisau c. Lucerne	31
Lignièrès, Neuchâtel	7	Winterthur, Zur. B 3 et 17	
Locle, Neuchâtel	B 7	Wyl, St-Gall	22
Lucerne	B 8	Zofingue, Argovie	10
Mellingen, Argovie	7		
Mels, St-Gal	31		
Mézières, Vaud	16		
Morat, Fribourg	2		
Mosses (Les), Vaud	25		

Les foires étrangères se trouvent à la fin du mois de décembre.

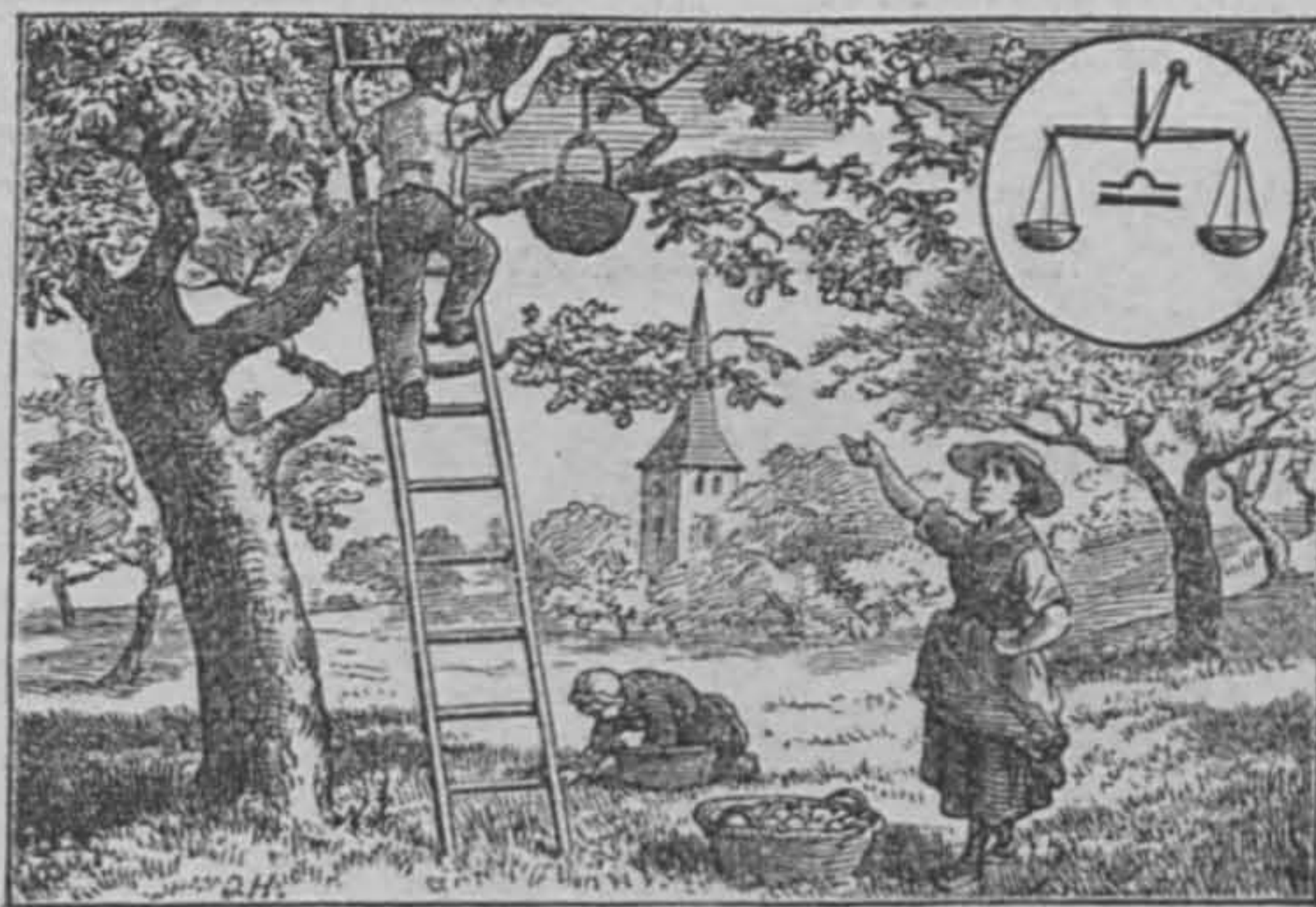
Les foires 31

IX ^m MOIS	SEPTEMBRE ☾	ELECTIONS	LUNAISONS
1 Vendredi	s Gilles, s Vèrene 23	L'expérience, éclair-	Nouvelle lune le 5, à 4 h. 33 m. du mat. Pluie.
2 Samedi 36	s Juste 4 Lever du soleil 5 h. 57 m.	♂ * ♀ sur- Coucher du soleil 7 h. 8	
3 Dimanche	A. 14. s Rosalie 16	♂ ♀ ☾ Apogée	Prem. quart. le 12, à 10 h. 49 m. du soir. Froid et vent.
4 Lundi	s Esther 28	☾ tout politique beau	
5 Mardi	s Laurent, mart 10	☾ 4 h. 33 m. d. m. ♂ ♀	Dern. quart. le 26, à 4 h. 3 m. du soir. Tempétueux.
6 Mercredi	s Magnus, abbé 22	♀ étoile du matin	
7 Jeudi	Jeûne genevois 4	à la plus grande élong.	Pleine lune le 19, à 1 h. 31 m. du soir. Doux.
8 Vendredi	Nativité N. D. 16	♂ ♀ ♀ ☐ ♀ est	
9 Samedi 37	s Gorgon, martyr 29 Lever du soleil 6 h. 6 m.	♂ ♀ ♀ en ♀	Dern. quart. le 26, à 4 h. 3 m. du soir. Tempétueux.
10 Dimanche	A. 15. s Nicolas 11	☐ ☉ une pluie	
11 Lundi	s Félix & Regule 24	☾ le 11. ♂ ♀	Dern. quart. le 26, à 4 h. 3 m. du soir. Tempétueux.
12 Mardi	s Tobie, guide 7	☾ 10 h. 49 m. d. s. ☾	
13 Mercredi	s Materne 21	☾ ☽ ♀ * ♀ lan-	Dern. quart. le 26, à 4 h. 3 m. du soir. Tempétueux.
14 Jeudi	Exaltation s Chr. 4	terne attachée vent	
15 Vendredi	s Nicodème 18	[du soir derrière froid	SEPTEM- BRE vient de ce que c'était le septième mois de l'an- née martiale.
16 Samedi	s Corneille 3 Lever du soleil 6 h. 14 m.	♀ devient étoile	
17 Dimanche	A. 16. Jeûne féd. 18	☾ ☐ ♀ le dos : beau	Le 22 de ce mois, le Soleil entre au signe de la Balance. Jour et nuit égaux.
18 Lundi	s Ferréol 3	☾ ☽ ☾ ☾ Périgée	
19 Mardi	s Janvier 18	☾ 1 h. 31 m. d. s. ♂ ♀	Du 1 ^{er} au 30 Septembre les jours ont di- minué de 97 minutes.
20 Mercredi	4 Temps, s Faus. 3	elle éclaire la doux	
21 Jeudi	s Matthieu 18	♀ en ☽, ♂ en ☽	Du 1 ^{er} au 30 Septembre les jours ont di- minué de 97 minutes.
22 Vendredi	s Maurice 2	♂ ♂, ♂ ♀ [égaux	
23 Samedi	s Lin, pape 16 Lever du soleil, 6 h. 24 m.	☉ en ☽, jour et nuit	Du 1 ^{er} au 30 Septembre les jours ont di- minué de 97 minutes.
24 Dimanche	A. 17. s Gamaliel 29	Coucher du soleil, 6 h. 27	
25 Lundi	s Cyprien, mart. 12	☾ ☾ ☾ ☽, ♂ ♀	Du 1 ^{er} au 30 Septembre les jours ont di- minué de 97 minutes.
26 Mardi	s Justin, martyr 25	☾ 4 h. 3 m. du soir	
27 Mercredi	s Cosme et Dam 7	♀ en ☽ et couvert	Du 1 ^{er} au 30 Septembre les jours ont di- minué de 97 minutes.
28 Jeudi	s Venceslas 19	laisse dans l'om- tem-	
29 Vendredi	s Michel, arch. 1	bre la route à par- pé-	Du 1 ^{er} au 30 Septembre les jours ont di- minué de 97 minutes.
30 Samedi	s Jérôme 13	☾ Apogée courir. tueux	

Marchés aux Bestiaux du mois de Septembre.

Aarau c. Argovie 20	Couvet c. Neuchâtel 12	Genève mardi et vendre.	Sallanches, Faucigny 16
Aarberg, Berne 27	Escholzmatt, Lucerne 18	Langenthal c. Berne 19	Sion c. Valais 23
Asile du Marchairuz, Vaud 11 et 25	Fahrwangen c. Arg. 4	Lucerne tous les mardis	Schupfheim, Luc. porcs 5
Berne, chaque mardi.	Flawyl, St-Gall 11	Meiringen c. Berne 7	Süss, Grisons 5
Bischofszell, Thurg. 18	Fleurier c. Neuchâtel 8	Nyon c. Vaud 7	Thonon, chaque lundi.
Chaux-de-Fonds 6	Fribourg en Suisse 16	Payerne c. Vaud 7	Travers c. Neuchâtel 4
	Fribourg en Brisgau 14	Rapperswyl, les mercre.	Vevey tous les mardis

tenir le 1^{er} sep



Foires du mois de septembre 1899.

Les dates non précédées d'une lettre sont des foires mixtes, celles précédées d'un B seulement au bétail et celles d'un M seulement aux marchandises.

Aarberg, Berne	B et ch.	13	Engelberg, Unterw.	26 et 27
Adelboden, Berne		6	Erschmatt-Feschel, Val.	19
Aigle c. Vaud		30	Erlenbach, Berne, bétail	
Altorf c. Uri	B	23	et chevaux	7 et 8
Amsteg, Uri		26	Erstein, Uri	25
Andelfingen, Zurich	B	20	Estavayer, Fribourg	6
Annivier, Valais		27	Etiswyl, Lucerne	19
Appenzell	13 et 27, B	25	Feschel, Valais	19
Aubonne, Vaud		26	Fontaines, Neuchâtel	12
Avenches, Vaud		8	Frauenfeld, Th.	B 4 et 18
Baden, Argovie	B	5	Fribourg (Suisse)	4
Bagnes, Valais		28	Frick, Argovie	B 11
Bâle,	28 et 29		Frutigen, Berne	8
Bellegarde, Fribourg	B	18	Gampel, Valais	25
Bellelay, Berne, mout.		2	Gelterkinden, Bâle	13
Bellinzone, Tessin	2, 4 et 5		Genève	B 4
Berne	B	5	Gessenay, Berne	5
Berthoud, Berne	B	7	Gossau, St-Gall	B 4
Bienne et m. aux chev.		14	Grabs, St-Gall	19
Bischofszell, Thurgovie		4	Grandfontaine, Berne	12
Boltigen c. Berne		26	Gross Laufenbourg, A.	29
Bremgarten, Argovie	B	11	Grüningen, Zurich	B 25
Brevine, Neuchâtel		20	Gruyères, Fribourg	25
Brugg, Argovie	B	12	Hutwyl, Berne	B 6
Bulach, Zurich	B	6	Jenaz, Grisons	B 25
Bulle, Fribourg	27 & 28		Ilanz, Grisons	23
Bullet, Vaud		15	Landeron-Combe, N.	B 4
Buren, Berne		6	Langenthal, Berne	19
Buttes c. Neuchâtel	B	18	Langnau, Berne	B 1 et M 20
Cerlier, Berne		13	Laufon, Berne	5
Chaindon, Berne		4	Lausanne, Vaud	13
Champéry, Valais		16	Lenk, Berne	1
Château-d'Oex, Vaud		27	Lenzburg, Argovie	28
Châtel-St-Denis, Frib.		11	Locle, Neuch.	B et ch. 4
Châtelet, Berne	B	25	Loèche-ville, Valais	29
Chiètres, Fribourg		7	Lucerne	B 7
Coire, Grisons	B	22	Malleray, Berne	28
Côte-aux-Fées, Neuch.		25	Martigny-ville, Valais	25
Courtelary, Berne	25 & 26		Mellingen, Arg.	B 27
Dagmersellen, Lucerne		11	Mels, St-Gall	26
Davos, Grisons	B	16	Meyringen, Berne	20
Delémont, Berne		19	Montfaucon, Berne	11
Diessenhofen, Th.	B	11	Monthey, Valais	13
Echallens, Vaud		21	Morat, Fribourg	6
Eglisau, Zurich	B	18	Morges, Vaud	20
Einsiedeln, Schwitz	B	26	Suite après décembre	

Voir rectification des foires à la dernière page.

X ^{mo} M OIS	OCTOBRE	C	ELECTIONS	LUNAISONS
40	Lever du soleil 6 h. 33 m.		Coucher du soleil, 6 h. 13	
1 Dimanche	A. 18. Les Rosairs		♂ devient ét. du soir	Nouvelle lune
2 Lundi	Anges gardiens		On est porté à tempé-	le 4, à 8 h. 14
3 Mardi	s Gérard, abbé		confondre tueux	min. du soir.
4 Mercredi	s François		8 h. 14 m. du soir	Beau temps.
5 Jeudi	s Placide, mart.		♂ ♀, ♂ ♀ la faiblesse	Prem. quart.
6 Vendredi	s Bruno, chart.		♀ * h avec clair	le 12, à 7 h.
7 Samedi	s Judith		♂ ♂, ♂ ♀ 8 * h	10 m. du mat.
41	Lever du soleil 6 h. 43 m.		Coucher du soleil 5 h. 59	Constant.
8 Dimanche	A. 19. s Alfred		la fixibilité ; beau	Pleine lune
9 Lundi	s Denis		l'homme qui temps	le 18, à 11 h.
10 Mardi	s Gédéon		C C ♂, ♂ h ♀ ♂ ♀	5 m. du soir.
11 Mercredi	s Firmin		♂ ♂ ♀ clair	Variable.
12 Jeudi	s Maximilien		7 h. 10 m. du matin	Dern. quart.
13 Vendredi	s Edouard		h * ☉ cède dans so-	le 26, à 10 h.
14 Samedi	s Calixte		♀ en ☉ les détails, leil	40 m. du mat.
42	Lever du soleil 6 h. 52 m.		Coucher du soleil 5 h. 45	Nenteux.
15 Dimanche	A. 20. s Thérèse		♀ en ☉ mais rien en	
16 Lundi	s Gali, abbé		Périgée gros, con-	
17 Mardi	s Hedvige, vierg.		qui cède stant	OCTOBRE
18 Mercredi	s Luc, évangeliste		11 h. 5 m. du soir	tire son nom
19 Jeudi	s Pierre d'Alcant		♂ ♀, ♂ ♀ pour va-	de ce qu'en
20 Vendredi	s Vendelin		♂ ♂, ♂ ♀ obte- ria-	comptant du
21 Samedi	s Ursule, vierge		nir, n'est pas un ble	mois de Mars
43	Lever du soleil 7 h. 3 m.		Coucher du soleil, 5 h. 33	il était le 8 ^{me}
22 Dimanche	A. 21. s Colomb		h homme doux	mois de l'an-
23 Lundi	s Sévérin, évêque		☉ en ☉ faible.	née martiale.
24 Mardi	s Salomé		Ceux qui s'ap- mouil-	Le 23 de ce
25 Mercredi	s Crépin, cord.		♂ ♂ ♀ pli- lé	mois le soleil
26 Jeudi	s Amand, évêque		10 h. 40 m. du matin	entre au signe
27 Vendredi	s Frumence, év.		quent trop aux vent	du Scorpion.
28 Samedi	s Simon et Judas		Apogée petites choses	Du 1 ^{er} au 31
44	Lever du soleil 7 h. 12 m.		Coucher du soleil 5 h. 22	de ce mois les
29 Dimanche	A. 22. s Narcisse		deviennent ordinai- cou-	jours ont di-
30 Lundi	s Lucain, mart.		♀ ♂ ♀ rement in- vert	minué de 99
31 Mardi	s Quentin, vig.		capables de grandes. pluie	minutes.

Marchés aux bestiaux du mois d'Octobre.

Aarberg, Berne 25	Fleurier c. Neuchâtel 13	Meiringen c. Berne 5	Schupfheim, L., porcs 3
Berne chaque mardi.	Fribourg en Brisgau 12	Nyon c. Vaud 5	Sion en Valais 28
Bischofszell, Th. 16	Fribourg en Suisse 14	Payerne c. Vaud 5	St-Imier, Berne 10
Chaux-de-Fonds, N. 4	Genève mardi et vendre.	Rapperswyl, les mercre.	Süss, Grisons 3
Echolzmatt, Lucerne 16	Langenthal c. Berne 17	Romont c. Fribourg 31	Thonon, tous les lundis.
Flawyl, St-Gall 9	Lucerne. chaque mardi.	Sallanches (Hte-Sav). 21	Vevey tous les mardis



Foires du mois d'Octobre 1899.

Les dates non précédées d'une lettre sont des foires mixtes, celles précédées d'un B seulement au bétail et celles d'un M seulement aux marchandises.

Aarau, Argovie	18	Diesse, Berne	30
Adelboden, Berne M	3 et 4	Diessenhofen, Thurg.	B 9
Aigle, Vaud	28	Echallens, Vaud	19
Albeuve, Fribourg	9	Eglisau, Zurich	B 16
Altorf, Uri	10, 11 et 12	Einsiedeln, Schwyz	2
Andelfingen, Zurich	B 18	Elgg, Zurich	4
Andermatt c. Uri	9	Erlenbach, Berne	B 5 et 6, 7
Anet, Berne	25	Ernen, Valais	2 et 16
Anniviers, Valais	19	Escholzmatt, Lucerne	16
Appenzell	11 et 25	Estavayer, Fribourg	11
Ayent, Valais	9	Euseigne, Valais	28
Baden, Argovie	B 3	Evionnaz, Valais	24
Bagnes, Valais	25	Evolénaz, Valais	16
Bâle, 27 oct. au 10 nov.		Fiesch, Valais	10
Bauma, Zurich	6 et 7	Flawyl, St-Gall	9
Bayards, Neuchâtel	2	Fribourg (Suisse)	2
Berchier, Vaud	27	Frick, Arg.	B 9
Berne, 3 et B	24	Frutigen, Berne	13
Berthoud, Berne	B 5, 18	Gais, Appenzell	2
Bex, Vaud	12	Genève	B 2
Bienne, Berne	12	Gessenay, Berne	3
Bière, Vaud	16	Gimel, Vaud	2
Bœzingen, Berne	30	Gingins c. Vaud	18
Bonaduz, Grisons	16	Gliss, Valais	18
Bremgarten, Arg.	B 2	Gossau, St-Gall	B 2
Brienz, Berne	B 4	Grabs, St-Gall	21
Brigue, Valais	3 et 16	Grandson, Vaud	4
Brugg, Argovie	B 10	Grindelwald, Berne	17
Bulach, Zurich	B 4, 31	Gross Hochstetten	25
Bulle, Fribourg	19	Gross Laufenbourg	28
Buren, Berne	25	Gruningen, Zurich	B 30
Cernier, Neuchâtel	9	Gryon, Vaud	B 3
Chalais, Valais	17	Heiden, Appenzell	13
Champéry, Valais	10	Héremance, Valais	27
Charbonnières (Les), B.	4	Hérisau, Appenzell	16 et 17
Charmey c. Fribourg	2	Hermance, Genève	25
Châtel-St-Denis, Frib.	16	Hitzkirch, Lucerne	30
Chavornay, Vaud	25	Huémoz, Vaud	5
Coire, Grisons	B 10 et 23	Hundwyl, Appenzell	23
Combremont-le-Grand	25	Hutwyl, Berne	11
Conthey, Valais	16	Ilanz, Grisons	23
Cossonay, Vaud	5	Kriegstetten, Soleure	26
Cudrefin, Vaud	30	Kublis, Grisons	13
Dagmersellen, Lucerne	30	Lachen, Zurich	B 10
Davos, Grisons	9 et 10		
Delémont, Berne	17		

Suite après décembre.

XI ^m Mois	NOVEMBRE ☾	ELECTIONS	LUNAISONS
1 Mercredi	s Toussaints ☿ 9	A mesure que vent	
2 Jeudi	Les Trépassés ☿ 22	☾ en ♉, ☿ en ♉	Nouvelle lune
3 Vendredi	s Hubert, évêque ☿ 5	☾ 11 h. 27 m. du mat.	le 3, à 11 h.
4 Samedi	s Charles, Bor. ☿ 18	♂ ♀, ♂ ♀ l'on vieill-	27 m. du mat.
45	<i>Lever du soleil 7 h. 22 m.</i>	♂ ♀, ♂ ♀ lit, les	Variable.
5 Dimanche	A. 23 s Zacharie ☿ 1	☾ ☾, ♂ ☾ h souve-	Prem. quart.
6 Lundi	s Léonard, sol'it. ☿ 14	☾ ☾, ♂ ☾ h souve-	le 10, à 2 h.
7 Mardi	s Florentin, év. ☿ 28	nirs prennent de va-	35 m. du soir.
8 Mercredi	Vénération du S. ☿ 11	plus en plus l'in-	Pluvieux.
9 Jeudi	s Théodore mart. ☿ 25	♂ en ♉	Pleine lune
10 Vendredi	s Triphon, mart. ☿ 9	☾ 2 h 35 m. du soir	le 17, à 11 h.
11 Samedi	s Martin, évêque ☿ 14	décision du rêve, sombre	19 m. du mat.
46	<i>Lever du soleil 7 h. 32 m.</i>	<i>Coucher du soleil 5 h. 2</i>	Ciel sombre
12 Dimanche	A. 24 s Imier ☿ 8	☾ Périogée étoiles	Dern. quart.
13 Lundi	s Stanislas ☿ 22	♂ ☾ ☾ si filantes	le 25, à 7 h.
14 Mardi	s Frédéric ☿ 6	bien que l'on doute par-	35 m. du mat.
15 Mercredi	s Léopold ☿ 21	[à la pl. gr. élongation	Neige.
16 Jeudi	s Othmar, abbé ☿ 5	☾ ☾, ♂ ☾, ♂ ét. d. soir	
17 Vendredi	s Grégoire ☿ 18	11 h. 19 m. d. m. ♂ ☾	NOVEMBRE
18 Samedi	s Odon, abbé ☿ 2	♂ ♀, ♂ ☾ fois d'avoir	tire son nom
47	<i>Lever du soleil 7 h. 42 m.</i>	<i>Coucher du soleil 4 h. 55</i>	de ce qu'en
19 Dimanche	A. 25. s Elisabeth ☿ 15	☾ ☾, ♂ ☾, ♂ ☾ h	comptant du
20 Lundi	s Félix de Valois ☿ 28	vécu les joies com-	mois de Mars
21 Mardi	Présent. N. D. ☿ 11	me les douleurs vert	il était le neu-
22 Mercredi	s Cécile, vierge ☿ 23	☾ en ♉ passées hu-	vièmemois de
23 Jeudi	s Clément, pape ☿ 5	Pour vivre vieux, mide	l'année mar-
24 Vendredi	s Chrysogone ☿ 17	☾ [☾ Apogée, ☾ rétr.	tiale.
25 Samedi	s Cathérine ☿ 29	7 h. 35 m. du matin	Le 22 de ce
48	<i>Lever du soleil 7 h. 51 m.</i>	<i>Coucher du soleil, 4 h. 49</i>	mois, le soleil
26 Dimanche	A. 26 s Conrade ☿ 11	♂ ☾ ♀ il faut plu-	entre au signe
27 Lundi	s Jérémie ☿ 23	♀ ☾ h savoir vieux	du Sagittaire.
28 Mardi	s Sosthène ☿ 5	ajourner les froid	Du 1 ^{er} au 30
29 Mercredi	s Saturnin ☿ 17	émotions pénibles nei-	de ce mois les
30 Jeudi	s André, apôtre ☿ 0	et douloureuses. geux	jours ont di-
			minué de 74
			minutes.

Marchés aux Bestiaux du mois de Novembre.

Aarberg, Berne 29	Fribourg en Brisgau 9	Payerne c. Vaud 2	Sûs, Grisons 7
Berne chaque mardi.	Genève mardi et vendre.	Rapperswyll, le mercre.	St-Imier c. Berne 14
Bischofszell, Th. 20	Langenthal c. Berne 21	Romont c. Fribourg 28	Thonon, H. S. les lundis
Escholzmatt, Lucerne 20	Lucerne chaque mardi.	Sallanches en Savoie 18	Vevey tous les mardis
Flawyl, St-Gall 13	Meiringen, Berne 2	Schupfheim, Lucerne 7	
Fribourg en Suisse 25	Nyon c. Vaud 2	Sion c. Valais 25	



Foires du mois de Novembre 1899.

Les dates non précédées d'une lettre sont des foires mixtes, celles précédées d'un B seulement au bétail et celles d'un M seulement aux marchandises.

Aarau, Argovie	15	Eglisau, Zurich	B 20 et 28
Aarberg, Berne	B et ch. 8	Einsiedeln, Schwyz	6 et 28
Aeschi, Berne	7	Erlenbach, Berne	B 14
Aigle, Vaud	18	Erschweil, Soleure	27
Altorf, Uri	7, 8, 9 et 30	Estavayer, Fribourg	8
Andelfingen, Zur.	15 & 16	Frauenfeld, Th.	B 6 et 20
Anniviers, Valais	2	Fribourg (Suisse)	13
Appenzell	8 et 22	Frick, Argovie	13
Arbon, Thurgovie	M 13	Frutigen, Berne	17 & 24
Aubonne c. Vaud	7	Genève	B 6
Avenches, Vaud	10	Gersau, Schwyz	M 6
Baar, Zoug	13 & 14	Gessenay, Berne	14
Baden, Argovie	7	Gimel, Vaud	6
Balstall, Soleure	6	Gossau, St-Gall	B 6
Begnins, Vaud	13	Grandson, Vaud	15
Berne, M 27 au 9 déc,	B 28	Grüningen, Zurich	B 27
Berneck, St-Gall	14	Hérisau, Appenzell	17
Berthoud, Berne	B 2, 9	Herzogenbuchsee	11
Bex, Vaud	4	Horgen, Zurich	M 17
Bienne, Berne	9	Hutwyl, Berne	B 1
Bischofszell, Thurgovie	16	Ilanz, Grisons	16 et 28
Blankenbourg, Berne	16	Kaiserstuhl, Argovie	11
Bözen, Argovie	1	Klein-Lauffenburg, A.	25
Boudry, Neuchâtel	1	Klingnau, Argovie	27
Breitenbach, Soleure	14	Kublis, Grisons	21
Bremgarten, Argovie	6	Lachen, Schwyz	7
Brent, Vaud	8	Landeron, Neuch.	B 13, 28
Brugg, Argovie	14	Langenthal, Berne	28
Brienz, Berne	8 et 9	Langnau, Berne	M 1, B 3
Bulach, Zurich	B 1	La Roche, Fribourg	27
Bulle, Fribourg	9	La Sarraz, Vaud	21
Carouge, Genève	B 2	Laufon, Berne	7
Cerlier, Berne	29	Laupen, Berne	2
Chaindon, Berne	13 & 14	Lausanne, Vaud	8
Château-d'Œx, Vaud	2	Lenzburg, Argovie	B 16
Châtel St-Denis, Frib.	20	Lichtensteig, St-Gall	6
Chesne-Bourg, Genève	4	Locle, Neuchâtel	B et lég. 6
Chiètres, Fribourg	30	Lucens, Vaud	8
Coire, Grisons	B 21	Lucerne	B 16
Coppet, Vaud	9	Lutry, Vaud	30
Cossonay, Vaud	9	Martigny-Ville, Valais	13
Couvet, Neuchâtel	B 10	Massonger, Valais	23
Cully, Vaud	17	Meilen, Zurich	7 et 8
Delémont, Berne	21	Meiringen, Berne	20
Diessenhofen, Thurg.	20	Mellingen, Argovie	27
Echallens, Vaud	16	<i>Suite après décembre.</i>	

XII ^{me} Mois	DÉCEMBRE ☾	ELECTIONS	LUNAISONS
1 Vendredi	s Eloi, évêque 13	☾ ☽ ♀ en ♄ Il n'y	Nouvelle lune
2 Samedi	s Bibiane 26	le 3. ☽ ♀, ☽ ♂	le 3, à 1 h.
49	Lever du soleil 8 h. 1 m.	Coucher du soleil 4 h. 46	48 m du mat.
3 Dimanche	A. Av. I. s L. 10	☾ 1 h. 48 m. d. m. ☾ ☽	Désagréable.
4 Lundi	s Barbe, martyr 23	☾ ☽ h, ☽ ♀ ☾	Eclipse de soleil invisible.
5 Mardi	s Sabbat, abbé 8	le 3 éclipse de ☾ invi.	Prem. quartier le 9, à 10 h. 3 m. du soir. Neigeux
6 Mercredi	s Nicolas 22	☽ dev. ét. du mat.	
7 Jeudi	s Ambroise, doct. 6	☾ Périgée, ☽ ☽ h	
8 Vendredi	Conception N D. 20	☾ a pas d'acci- vent	
9 Samedi	s Joachim 5	☾ 10 h. 3 m. du soir	
50	Lever du soleil 8 h. 8 m.	Coucher du soleil 4 h. 44	Pleine lune le 17, à 2 h. 31 m. du m. Beau. Eclipse de lune visible.
10 Dimanche	A. Av. II s V. 19	dents si malhe- som- reux dont les habiles bre gens ne tirent quel- ne- ☽ en ♄ que geux	
11 Lundi	s Damas, pape 3	☽ en ♄ que geux	Dern. quart. le 25, à 4 h. 58 m. du matin. Ciel clair.
12 Mardi	s Synèse, mart. 17	☽ en ♄ que geux	
13 Mercredi	s Lucie 1	☽ en ♄ que geux	
14 Jeudi	s Nicaise 14	☽ en ♄ que geux	
15 Vendredi	s Abraham 27	☽ en ♄ que geux	
16 Samedi	s Adèle 11	☽ en ♄ que geux	
51	Lever du soleil 8 h. 14 m.	Coucher du soleil 4 h. 45	
17 Dimanche	A. Av. III. s L. 24	☽ en ♄ que geux	
18 Lundi	s Unibald 6	☽ en ♄ que geux	DÉCEMBRE tire son nom de ce qu'il était le 10 ^{me} mois de l'année martiale.
19 Mardi	s Némèse 19	☽ en ♄ que geux	Le 21 de ce mois, le soleil entre au signe du Capricorne.
20 Mercredi	4 Temps s Th. 1	☽ en ♄ que geux	Du 1 ^{er} au 21 de ce mois les jours ont diminué de 18 minutes, et du 21 au 31, ils ont crû de 3 minutes.
21 Jeudi	s Thomas, apôtre 13	☽ en ♄ que geux	
22 Vendredi	s Flavien 25	☽ en ♄ que geux	
23 Samedi	s Dagobert 7	☽ en ♄ que geux	
52	Lever du soleil, 8 h. 17 m.	Coucher du soleil 4 h. 48	
24 Dimanche	A. Av. IV. s A. 19	☽ en ♄ que geux	
25 Lundi	NOEL 1	☽ en ♄ que geux	
26 Mardi	s Etienne, m. 13	☽ en ♄ que geux	
27 Mercredi	s Jean, evang. 25	☽ en ♄ que geux	
28 Jeudi	Les Innocents 8	☽ en ♄ que geux	
29 Vendredi	s Thomas, évêque 21	☽ en ♄ que geux	
30 Samedi	s David, roi 4	☽ en ♄ que geux	
53	Lever du soleil, 8 h. 19 m.	Coucher du soleil, 4 h. 53	
31 Dimanche	A. s Sylvestre 18	☽ en ♄ que geux	

Marchés aux Bestiaux du mois de Décembre.

Aarberg, Berne 27	Flawyl, St-Gall 41	Lucerne, chaque mardi.	Sallanches Hte Savoie 16
Berne chaque mardi.	Fribourg en Suisse 16	Meiringen, Berne 7	Schmitten c. Fribourg 4
Bischofszell, Th. 18	Fribourg en Brisg. 14	Nyon, Vaud 7	Schupfheim, Luc. porc. 5
Cruseilles, Hte-Savoie 6	Genève mardi et vendre.	Payerne c. Vaud 7	Sion c. Valais 23
Escholzmatt, Lucerne 18	Langenthal c. Berne 19	Rapperswyl, les mercre.	Thonon, H. S., le lundi.
Fahrwangen c. Arg. 26	Lausanne c. Vaud 13	Romont c. Fribourg 26	Vevey tous les mardis



Foire du mois de décembre 1899.

Les dates non précédées d'une lettre sont des foires mixtes, celles précédées d'un **B** seulement au bétail et celles d'un **M** seulement aux marchandises.

Aarau, Argovie	20	Kloten, Zurich	13
Aarberg, Berne	B et ch. 13	Lachen, Schwytz	5 et 19
Aigle, Vaud	16	Landeron, Neuchâtel	4
Altorf, Uri	21	Langenthal, Berne	26
Attstædten, St-Gall	14 et 15	Langnau, Berne	B 1 M 13
Andelfingen, Zurich	20	Laufon, Berne	5
Appenzell	13 et 27	Laupen, Berne	28
Aubonne, Vaud	5	Lenzburg, Argovie	14
Baden, Argovie	B 5	Liestal, Bâle-C.	B 6
Bâle	28 et 29	Locle, Neuchâtel	B 4
Berneck, St-Gall	12	Martigny-Bourg, Valais	4
Berthoud, Berne	B 7, 28	Mellingen, Argovie	B 27
Bienne, Berne	28	Monthey, Valais	30
Bremgarten, Argovie	18	Morat, Fribourg	6
Brugg, Argovie	12	Morges, Vaud	20
Bulach, Zurich	B 6	Moudon, Vaud	27
Bulle, Fribourg	7	Münster, Lucerne	18
Buren, Berne	13	Neunkirch, Sch.	11 B 26
Châtel-St-Denis, Frib.	18	Neuveville, Berne	26
Chaux-de-Fonds	13-3 janv.	Nidau, Berne	12
Coire, Grisons	20-24	Nyon, Vaud	7
Cossonay, Vaud	28	Oberstammheim, Z.	B 26
Délémont, Berne	19	Olten, Soleure	11
Diessenhofen, Thurg.	B 21	Orbe, Vaud	4 et 26
Echallens, Vaud	21	Oron-la-Ville, Vaud	6
Eglisau, Zurich	B 18	Payerne, Vaud	21
Einsiedeln, Schwytz	B 4	Pfäffikon, Zurich	B 18
Estavayer, Fribourg	13	Porrentruy c. Berne	18
Flawyl, St-Gall	11	Pully, Vaud	14
Frauenfeld, Thurg.	11 et 12	Ragaz, St-Gall	4
Fribourg (Suisse)	4	Reichenbach, Berne	12
Frick, Argovie	B 11	Reinach, Argovie	7
Gelterkinden, Bale	13	Romont, Fribourg	5, B 26
Genève	B 4	Rue, Fribourg	20
Gossau, St-Gall	4	Saignelégier, Berne	4
Grandson, Vaud	20	Sargans, St-Gall	30
Gross-Laufenbourg, Arg.	21	Schaffhouse	B 5 et 19
Grünigen, Zurich	B 26	Schwytz, c. Schwytz	4
Hérisau, Appenzell	22	Seewis, Grisons	12
Hitzkirch, Lucerne	11	Sidwald, St-Gall	7
Hutwyl, Berne	6	Soleure	11
Ilanz, Grisons	11 et 28	Stäfa, Zurich	B 5
Jenaz, Grisons	B 8	Summiswald, Berne	30
Kaiserstuhl, Argovie	6 et 21	Sursee, Lucerne	6
Klingnau, Argovie	28		

Voir suite page 34.

SUITE DES FOIRES SUISSES

FEVRIER 1899

Uster, Zurich	23	Zofingue, Argovie	9	Locle, Neuchâtel	B 1	Sembracher, Valais	1
Uznach, St-Gall	B 21	Zurzach, Argovie	13	Loèche-Ville, Valais	1	Sempach, Lucerne	1
Valangin, Neuchâtel	24	Zweisimmen, Berne	9	Lucerne	M 1-12 & B 9	Seengen, Argovie	16
Weinfelden, Th. B 8 et	22			Marthalen, Zurich	1	Seewis, Grisons	2
Wilchingen, Schaff.	20			Martigny-Bourg, Valais	8	Sentier (le), Vaud	19 & 20
Willisau c. Lucerne	13			Massonger, Valais	9	Sépey, Vaud	12
Winterthour, Z. B 2 et	16			Mellingen c. Argovie	22	Sidwald, St-Gall	18
Wyl, St-Gall	7			Meyringen, Berne	16	Signau, Berne	4
Yverdon, Vaud	28			Mézières, Vaud	17	Sion, Valais	6 et 27
Zizers, Grisons	B 8			Montfaucon, Berne	17	Bétail et Chevaux	20
Zofingue, Argovie	9			Monthey, Valais	17	Soleure	8
Zug	14			Montmollin, Neuchâtel	22	Stäfa, Zurich	B 2
Zurzach, Argovie	B 6			Montreux, Rouv., Vaud	12	Stalden, Valais	15
Zweisimmen, Berne	9			Montricher, Vaud	5	Sumiswald, Berne	12

AVRIL

Rue, Fribourg	26	Saignelégier, Berne	4	Morges, Vaud	17	Thoune, Berne	10
Sarnen, Unterwald B	26	Sarnen, Unterwald B	26	Moudon, Vaud	29	Tiefenkastels, Grisons	B 15
Savigny, Vaud	7	Savigny, Vaud	7	Mouttier-Grandval	8	Tinzen, Grisons	B 29
Schaffhouse	B 4 et 18	Schaffhouse	B 4 et 18	Munster, Lucerne	24	Tramelan-dessus, Bern.	3
Schüpfheim, Lucerne	24	Schüpfheim, Lucerne	24	Neuchâtel	B 18	Troistorrents, Valais	2
Schwytz	10	Schwytz	10	Neunkirch, Schaffh.	B 29	Turbenthal, Zurich	B 29
Seengen, Arg.	18	Seengen, Arg.	18	Neuveville, Berne	31	Unterbach, Valais	29
Seewis, Grisons	1	Seewis, Grisons	1	Niederbipp, Berne	3	Unterhallau, Sch.	8, B 1
Sempach, Lucerne	3	Sempach, Lucerne	3	Nods, Berne	B 12	Unterkulm, Argovie	12
Semsales, Fribourg	24	Semsales, Fribourg	24	Nyon, Vaud	4	Unterseen, Berne	3
Sépey, Vaud	25	Sépey, Vaud	25	Oberstammheim, Z.	B 29	Urnäsch, Appenzell	1
Sidwald, St-Gall	20	Sidwald, St-Gall	20	Oensingen, Soleure	29	Uster, Zurich	B 25
Siebenen, Schwytz	24	Siebenen, Schwytz	24	Ollon, Vaud	19	Uznach, St-Gall	B 16
Sierre, Valais	24	Sierre, Valais	24	Olten, Soleure	8	Valangin, Neuchâtel	26
Sissach, Bâle	26	Sissach, Bâle	26	Orbe, Vaud	15	Vallorbes, Vaud	9
Soleure	10	Soleure	10	Ormond-dessus, Vaud	2	Vaulion, Vaud	17
Stäfa, Zurich	B 4	Stäfa, Zurich	B 4	Oron-la-Ville, Vaud	3	Verrières, Neuchâtel	18
Stanz, Unterwald	6	Stanz, Unterwald	6	Orsières, Valais	16	Viège, Valais	1
Stein am Rhein, Sch. M.	26	Stein am Rhein, Sch. M.	26	Payerne, Vaud	18	Vionnaz, Valais	1
Sursee, Lucerne	24	Sursee, Lucerne	24	Pfäffikon, Zurich	2	Vollège, Valais	25
Süss, Grisons	B 4 et 12	Süss, Grisons	B 4 et 12	Pont de Martel, Neuch.	16	Vouvry, Valais	12
Tavannes, Berne	26	Tavannes, Berne	26	Porrentruy, Berne	15	Vuippens, Fribourg	9
Teuffen, Appenzell	B 7	Teuffen, Appenzell	B 7	Provence, Vaud	15	Wattwyl, St-Gall	3
Thoune, Berne	5	Thoune, Berne	5	Ragatz, St-Gall	8	Weinfelden, Th.	10, B 31
Tiefenkastels, Grisons	B 17	Tiefenkastels, Grisons	B 17	Rances, Vaud	12	Wilchingen, Schaff.	15
Tramelan-des., Bern.	5	Tramelan-des., Bern.	5	Rapperswyl, St-Gall	24	Willisau, Lucerne	25
Travers, Neuchâtel	20	Travers, Neuchâtel	20	Reconvilliers, Berne	10	Winterthour, Z.	4 & B 18
Turbenthal, Zurich	B 24	Turbenthal, Zurich	B 24	Reinach, Argovie	B 18	Wyl, St-Gall	2 & 30
Unterhallau, Sch.	B 3	Unterhallau, Sch.	B 3	Reineck, St-Gall	1	Yverdon, Vaud	2
Uster, Zurich	B 27	Uster, Zurich	B 27	Richensee, Lucerne	22	Zizers, Grisons	B 8
Uznach, St-Gall	1	Uznach, St-Gall	1	Rochefort, Neuchâtel	12	Zofingue, Argovie	12
Val d'Iliez, Valais	B 17	Val d'Iliez, Valais	B 17	Romainmottier, Vaud	19	Zoug	23
Valangin c. Neuchâtel	28	Valangin c. Neuchâtel	28	Romont, Fribourg	9	Zurzach, Argovie	29
Vevey, Vaud	25	Vevey, Vaud	25	Rue, Fribourg	31	Zurich	M 1
Weinfelden, Th. B 12 et	26	Weinfelden, Th. B 12 et	26	Rorschach, St-Gall	18	Zweisimmen, Berne	2
Wilchingen, Schaff.	B 17	Wilchingen, Schaff.	B 17	Ruswyl, Lucerne	1		
Willisau, Lucerne	B 3 & 27	Willisau, Lucerne	B 3 & 27	St-Blaise, Neuchâtel	8		
Wimmis, Berne	18	Wimmis, Berne	18	Ste-Croix, Vaud	31		
Winterthour, Zur. B 6 et	20	Winterthour, Zur. B 6 et	20	St-Léonard, Valais	8		
Yverdon, Vaud	4	Yverdon, Vaud	4	St-Maurice, Valais	25		
et foire aux poulains.		et foire aux poulains.		Saignelégier, Berne	1		
Zizers, Grisons	B 8	Zizers, Grisons	B 8	Salez, St-Gall	27		
Zofingue, Argovie	13	Zofingue, Argovie	13	Salvan-ville, Valais	15		
Zoug	4	Zoug	4	Sargans, St-Gall	2 et 3		
Zurich, f. aux cuirs	24	Zurich, f. aux cuirs	24	Sarnen, Unterwald	10		
Zweisimmen, Berne	13	Zweisimmen, Berne	13	Savigny, Vaud	26		

MAI

La Sarraz, Vaud	23	La Sarraz, Vaud	23	St-Maurice, Valais	25	Mosses (Les), Vaud	30
Laufon, Berne	2	Laufon, Berne	2	Saignelégier, Berne	1	Motiers-Travers, Neuch.	1
Laupen, Berne	4	Laupen, Berne	4	Salez, St-Gall	27	Moudon, Vaud	25
Lausanne, Vaud	10	Lausanne, Vaud	10	Salvan-ville, Valais	15	Munster, Lucerne	25
Lenk, Berne	19	Lenk, Berne	19	Sargans, St-Gall	2 et 3	Neunkirch, Sch.	11 B 25
Lenzbourg, Argovie	3	Lenzbourg, Argovie	3	Sarnen, Unterwald	10	Niederbipp, Berne	B 6
Lichtensteig, St-Gall	29	Lichtensteig, St-Gall	29	Savigny, Vaud	26	Nods, Berne	B 26
Liestal, Bâle-Campagne	31	Liestal, Bâle-Campagne	31	Schaffhouse	23	Oberstammheim	B 25
Lieu (le), Vaud	16	Lieu (le), Vaud	16	Schœftland, Argovie	1	Oensingen, Soleure	18
Lignièrès, Neuchâtel	18	Lignièrès, Neuchâtel	18	Schwellbrunn, Appenz.	2	Olten, Soleure	4
L'Isle, Vaud	16	L'Isle, Vaud	16	Schwytz	M 1	Orbe, Vaud	4
						Ormond-dessus, V.	4 et 25
						Oron, Vaud	6

SEPTEMBRE

--	--	--	--	--	--	--	--

SUITE DES FOIRES SUISSES

SEPTEMBRE (suite).		OCTOBRE		NOVEMBRE	
Zweisimmen, Berne	6	Ried-Brigue, Valais	2	Wolfenschiessen, Nid.	25
Payerne, Vaud	21	Romainmotier, Vaud	27	Wyl, St-Gall	B 3
Pfäffikon, Zurich	B 18	Romont, Fribourg	10	Yverdon, Vaud, foire aux	
Planfayon, Fribourg	13	Rougemont, Vaud	2	poulains avec primes	31
Pont-de-Martel, Neuch.	5	Rue, Fribourg	25	Zizers, Grisons	B 21
Porrentruy, Berne	18	Ruswil, Lucerne	2	Zofingue, Argovie	12
Provence, Vaud	18	Saas-Vallée, Valais	12	Zurzach, Argovie	B 2
Ragatz, St-Gall	25	Saignelégier, Berne	2	Zweisimmen, Berne	4 E 26
Reconvilliers, Berne	4	Sachseln, Unterwald	2 B 11		
Reichenbach, B.	B 20	Ste-Croix, Vaud	18		
Richensee, Lucerne	14	St-Gingolph, Valais	5	Meyrin, Genève	B 15
Romont, Fribourg	19	St-Léonard, Valais	9	Mézières, Vaud	15
Rougemont, Vaud	28	St-Martin, Valais	17	Mœrel, Valais	8
Rue, Fribourg	27	St-Maurice, Valais	10	Monthey, Valais	15
St-Blaise, Neuchâtel	11	Salvan-ville, Valais	9	Morat, Fribourg	5
St-Cergues, Vaud	B 22	Sargans, St-Gall	3, 4 et 16	Morges, Vaud	15
St-Croix, Vaud	27	Sarnen, Unterwald	18	Moudon, Vaud	27
St-Nicolas, Valais	21	Saxon, Valais	6	Munster, Lucerne	25
Saas, Valais	9	Schaffhouse, B 4 et 18	18	Naters, Valais	9 et 29
Saignelegier, Berne	5	Schœftland, Argovie	25	Neunkirch, Schaff.	27
Savigny, Vaud	29	Schöpfheim, Lucerne	3	Neuveville, Berne	28
Schaffhouse	B 5 et 19	Schwellbrunn, Appenz.	3	Niederbipp, Berne	15
Schinznach, Argovie	7	Schwytz	9	Noirmont, Berne	6
Schwytz	14 et B 25	Seewis, Grisons	28	Oberstammheim, Z. B	27
Seengen, Argovie	B 19	Sempach, Lucerne	28	Oensingen, Soleure	27
Sembrancher, Valais	21	Semsales, Fribourg	9	Ollon, Vaud	17
Sepey, Vaud	6	Sentier (le), Vaud	6 et 7	Olten, Soleure	13
Sidwald, St-Gall	21	Sepey, Vaud	20	Ormont-dessus, Vaud	7
Siebenen, Schwytz	25	Sidwald, St-Gall	26	Oron-la-ville, Vaud	2
Simplon, Valais	28	Siebenen, Schwytz	30	Payerne, Vaud	16
Sissach, Bâle	27	Sierre, Valais	23	Pfäffikon, Zurich	7
Soleure	11	Signau, Berne	19	Porrentruy, Berne	20
Spiringen, Uri	23	Sion, Valais	7 et 28	Ragaz, St-Gall	6
Stæfa, Zurich	B 5	Soleure	9	Rances, Vaud	3
Stalden, Valais	30	Speicher, Appenzell	5	Reconvillier, Berne	13
Steg, Uri	27	Stæfa, Zurich	B 3	Rheineck, St-Gall	6
Sumiswald, Berne	29	Stein am Rhein, chev.	25	Richterswyl, Z.	14 & 15
Teuffen, Appenzell	B 1	Sursee, Lucerne	16	Rolle, Vaud	17
Thoune, Berne	27	Tavannes-dessus, Berne	25	Romont, Fribourg	14
Tourtemagne, Valais	28	Teuffen, App. B 6, 30 et 31	31	Rorschach, St-Gall	2
Tramelan-d., Berne	B 13	Tiefenkasten, Grisons	B 16	Rougemont, Vaud	13
Travers, Neuchâtel	B 4	Tramelan, Berne	11-14	Rue, Fribourg	29
Turbenthal, Zurich	B 25	Trogen, Appenzell	9	St-Aubin, Neuchâtel	6
Unterägeri, Zoug	4	Turbenthal, Zurich	30	St-Imier, Berne	14
Unterbâsch, Valais	26	Unterhallau, Sch.	B 2	St-Maurice, Valais	6
Unterhallau, Schaff.	B 4	Unterkulm, Argovie	27	Saignelégier, c Berne	7
Unterseen, Berne	15	Unterseen, Berne	11	Sargans, St-Gall	9, 10 et 23
Uster, Zurich	B 28	Urnäsch, Appenzell	5	Sarnen, Unterwald	15
Val d'Illiez, Valais	27	Uster, Zurich	B 26	Savigny, Vaud	3
Valangin, Neuchâtel	29	Uznach, St-Gall	M 21	Schaffhouse	14, 15 et 16
Verrières, Neuchâtel	16	Val-d'Illiez, Valais	19	Schiers, Grisons	22
Viège, Valais	27	Vallorbes, Vaud	17	Schinznach, Argovie	2
Villmergen, Argovie	B 5	Valangin, Neuchâtel	27	Schleitheim, Schaffh.	6
Wädensweil, Z. bœufs	14	Vaulion, Vaud	11	Schupfheim, Lucerne	14
Weinfelden, Th. B 13 et 27	27	Verrières, Neuchâtel	14	Schwytz	13
Wilchingen, Schaff.	B 18	Vevey, Vaud	31	Seengen, Argovie	7
Willisau, Lucerne	B 28	Vollège, Valais	14	Sepey, Vaud	25
Wimmis, Berne	23	Vouvry, Valais	10	Sidwald, St-Gall	16
Winterthour, Z. B 7 et 21	21	Vuippens, Fribourg	24	Siebenen, Schwytz	27
Yverdon, Vaud	5	Wattenwyl, Berne	18	Sierre, Valais	27
Zermatt, Valais	23	Wattwyl, St-Gall	4	Sion, Valais	4, 11 et 18
Zofingue, Argovie	14	Weinfelden, Th. B 11 et 25	25	Sissach, Bâle	15
Zurich marchandises	11	Wilchingen Schaff. B 16	16	Soleure	13
» cuirs	25-27	Willisau, Lucerne	23	Stæfa, Zurich	B 7, 23 et 24
Zurzach, Argovie	4	Winterthour B 5 & 19, 12	12	Stanz, Unterwald	15 et 16

Novembre (suite)	Uster, Zurich * 23 et 24	Wyl, St-Gall 21	Unterhallau, Schaffh. B 4
Steckborn, Thurgovie 16	Uznach, St-Gall M 4 et 18	Zizers, Grisons B 8	Uster, Zurich B 28
Sursee, Lucerne 6	Vevey, Vaud 28	Zofingue, Argovie 9	Uznach, St-G. M 2, 16 & 30
Teuffen, Appenzell 27	Vex, Valais 17	Zug 7	Villmergen, Argovie 5
Thayngen, Schaffhouse 2	Viège, Valais 13	Zurzach, Argovie 6	Wattwyl, St-Gall 6
Thoune, Berne 1	Villeneuve, Vaud 16	DECEMBRE	
Tiefenskastels, Gr. B 20	Vouvry, Valais 9	Teuffen, Appenzell B 1	Weinfelden, Th. 13, et B 27
Tramelan-des., Berne 15	Weinfelden, Th. 8 et B 29	Thoune, Berne 20	Willisau, Lucerne 18
Travers, Neuchâtel 1	Wilchingen, Schaffh. B 20	Tiefenkastels, Grisons B 18	Winterthour, B 7, 21, 14
Turbenthal, Zurich B 27	Wildhaus, St-Gall 7 et 8	Tramelan-dessus, Berne 13	Yverdon, Vaud 26
Unterhallau, Schaffh. 6	Willisau, Lucerne B 30	Troistorrents, Valais 7	Zizers, Grisons B 11
Unterssen, Berne 3 et 22	Winterthur Z. 9, B 2 & 16	Turbenthal, Zurich B 26	Zug 5
			Zweisimmen, Berne 21

FOIRES ÉTRANGÈRES pour 1899.

JANVIER	St-Jeoire, Faucigny 5 et 13	Maiche, Doubs 16	Bletterans, Jura 21
Aix-les-Bains, Sav. 2 et 16	St-Laurent, Ain 7	Mirecourt, Vosges 13 et 27	Boège, Hte-Savoie 20
Altkirch, Haut-Rhin 26	St ^e -Marie-aux-Mines, B 4	Montbéliard, Doubs 27	Bonneville, Hte-Savoie 14
Amancy, Doubs 5	St-Vit, Doubs 18	Montfleur, Jura 20	Bons, Savoie 2
Arbois, Jura 3	Salins, Jura 16	Montriond, Hte-Sav. 13 & 27	Bourg, Ain 1 et 15
Arinthod, Jura 3	Sallanches, Ht-S. 14 B 21	Morteau, Dbs 7, B 14, 21, 28	Bozen, Tyrol 6 au 18
Baume-les-Dames, Dbs 5	Sancey-le-Gr., Doubs 25	Mouttiers, Savoie, 20	Châlons-sur-Saône B 30
Belfort, Haut-Rhin 2	Sellières, Jura 11	Mulhouse, Alsace 7	Champagnole, Jura 18
Besançon, Doubs 9	Tanninges, Savoie 7 et 19	Orchamp, Jura 8	Châtillon, Aoste 16
Bletterans, Jura 17	Thonon, Hte-Savoie 25	Pfaffenhofen, Bas-Rhin 14	Chaumergi, Jura 9
Bourg, Ain 4 et 18	Valence, Drôme 3, B 2 & 16	Poligny, Jura 27	Clerval, Doubs 14
Bozen, (Bolzano) T. B 9	Verres, Piémont B 2	Pontarlier, Doubs 9 et 23	Cluses (Savoie) 27
Champagnole, Jura 21	Vezelley, Yonne 25	Pont-de-Roide, Doubs 7	Coligny, Ain 21
Clerval, Doubs 10	FÉVRIER		Constance B 7
Coligny, Ain 17	Aiguebelle, Savoie 9	Port-sur-Saône, Ht-S. 28	Courtavon, Alsace 6
Constance B 3	Altkirch, Haut-Rhin 23	Rigney, Doubs 7	Cruseilles (H-Sav.) 1 et B 22
Cruseilles (Hte-Savoie) 4	Amphion, Savoie 13	Ruffach, Ht-Rhin 14	Dannemarie, Ht-Rhin 14
Dannemarie, H.-Rh. 10	Arbois, Jura 7	St-Amour, Jura 4	Delle, Haut-Rhin 13
Delle, H.-Rhin 9	Arinthod, Jura 7	St-Claude, Jura 11	Dôle, Jura 9
Dôle, Jura 12	Aromas, Jura 27	St-Jean-d'Aulph, Ht-S. 3	Douvaine, Hte-Savoie 28
Epoisses, Côte-d'Or 10	Ballaison, Hte-Savoie 6	St-Jean-de-Maur. 11 & 12	Erstein, Alsace 6
Evian-les-Bains, H-S 2 & 16	Baume-les-Dames, 2 et 16	St-Laurent, Ain 4 et 9	Evian-les-Bains, H-S. 6 et 20
Ferrette, Alsace 3	Belfort, Ht-Rhin 6	St ^e -Marie-aux-Mines, B 1	Ferrette, Ht-Rhin 7
Fraisans, Jura 4	Besançon, Doubs 13	St-Paul, Hte-Savoie 3	Fraisans, Jura 1
Gaillard, Hte-Savoie 16	Bletterans, Jura 21	St-Triviers de C., Ain 6	Francfort s/M. 22 au 12 Av. 9
Grenoble, 22 au 5 février 31	Bouclans, Doubs 24	St-Vit, Doubs 15	Fribourg en Brisgau B 9
Jussey, Hte Saône 7	Bourg, Ain 1 et 15	Salins, Jura 20	Gaillard, Haute-Savoie 21
Langres, H ^e -Marne 6	Châlons-sur-Saône, cuirs 11 et 27	Samoëns, Hte-Savoie 1	Gex, Ain 1
Le Deschaux, Jura 2-15	Champagnole, Jura 18	Sancey-le-Gr., Doubs 25	Grenoble, Isère, 26-9 avril. 21
Leipzig 17	Clerval, Doubs 14	Sellières, Jura 8	Ingwiler, Bas-Rhin M 21
Les Echelles, Savoie 2 et 16	Cluses, Savoie 20	Strasbourg, Bas-Rhin B 22	Jussey, Hte-Saône 28
L'Isle, Doubs 5	Collonges, Ain 15	Tervai, Jura 10	Langres, Hte-Marne 22
Lons-le-Saunier, Jura 19	Constance B 7	Thonon, Hte-Savoie 9	Le Deschaux, Jura 18
Maiche, Doubs 26	Cruseilles (Hte-Savoie) 1	Vercel, Doubs 17	Les Gets, Savoie 24
Morzine, Hte-Savoie 27	Dannemarie, Ht-Rhin 14	et tous les samedis jus- 17	L'Isle, Doubs 6 et 20
Mouttiers, Savoie 9	Delle, Ht-Rhin 13	qu'à l'Ascension. 8	Lons-le-Saulnier, Jura 2
Mulhouse, Alsace B 3	Dôle, Jura 9	Verres, Piémont B 6	Maiche, Doubs 16
Neu-Brisach, Ht-Rhin 23	Donnas, Aoste M 1	Vezelley, Yonne 24	Mayence, M 6-18
Orchamp, Jura 11	Epoisses, Côte-d'Or 7	Viry, Hte-Savoie 14 et 28	Mieussy, Hte-Savoie 20
Perouge, Ain 28	Ferrette, Ht-Rhin 7	Vius-en-Sallaz, Savoie 4	Mirecourt, Vosges 13 et 27
Poligny, Jura 23	Fraisans, Jura 1	MARS	
Pontarlier, Doubs 12 et 26	Fribourg en Brisgau B 9	Albertville, Savoie 23	Montbéliard, Doubs 27
Pont-de-Roide, Doubs 3	Gaillard, Hte-Savoie 15	Altkirch, Ht-Rh. 9 et 23	Montfleur, Jura 22
Pont-du-Bourg, Ain B 30	Gendrey, Jura 6	Amancy, Doubs 2	Morteau, 7, B 14, 21 & 28
Port-sur-Saône, H.-S. 30	Haguenau, Bas-Rhin 7	Amphion, Savoie 14	Mouttiers, Savoie 20
Rigney, Doubs 3	Jussey, Hte-Saône 28	Aoste, Piémont 6	Mulhouse, Haut-R. B 7
St-Amour, Jura 2	Landser, Ht-Rhin, 22	Arbois, Jura 7	Munster, Haut-Rhin 6
St-Claude, Jura 14	Langres, Hte-Marne 15	Arinthod, Jura 7	Neu-Brisach, Ht-Rhin 20
	L'Isle, Doubs 6 et 20	Baume-les-Dames, 2 et 16	Orchamps, Jura 27
	Lons-le-Saunier, Jura 2	Belfort, Haut-Rhin 6	Poligny, Jura 27
		Bellevaux, Hte-Savoie 6	Pontarlier, Doubs 9 et 23
		Besançon, Doubs 13	Pont-de-Roide, D. 7 et 21
		Biot (le), Hte-Savoie 15	Pont-du-Bourg, Ain B 15
			Pont-St-Martin (Aost.) 21, 22

SUITE DES FOIRES ÉTRANGÈRES

MARS (suite)	Epoisses, Côte-d'Or	19	Vezelley, Yonne	17	Le Chable s/Beaumont	1
Port-sur-Saône, H ^{te} S. M22	Faverge, H.-Sav.	5 et 19	Villeneuve, Aoste	B 24	Le Deschaux, Jura	3
Rigney, Doubs	Ferrette, Haut-Rhin	4	MAI		Les Echelles, Savoie	23
Rumilly, Savoie,	Fraisans, Jura	5	Abondance, Hte-Savoie	27	Les Fourgs, Doubs	23
Rupt-s/Moselle, Vosges	Fribourgi/B. B 13, 22-2 mai	21	Aiguebelle, Savoie	B 2	Les Rousses, Jura	22
St-Amour, Jura	Gaillard, Hte-Savoie	21	Aix-les-Bains, Savoie	3	L'Isle, Doubs	1 et 15
St-Claude, Jura	Gendrey, Jura	17	Albertville, Savoie	4 et 18	Lons-le-Saunier, Jura	4
St-Félix, Savoie	Gex, Ain	24	Allinges, Savoie	B 29	Lugrin, Hte-Savoie	3
St-Genis, Ain	Gresy, Savoie	25 et 26	Altkirch, Haut-Rhin	15	Lullin, Hte-Savoie	10
St-Jean de Maur.S.	Grois-le-Plot, Hte-S.	10	Amancy, Doubs	4	Maiche, Doubs	18
St-Julien, Savoie	Habère-Lullin, Hte-S.	5	Antey-St-André, Aoste	B 4	Marignier, Hte-Sav.	3 et 17
Ste-Marie-aux-Mines	Jussey, Hte-Saône	25	Aoste, Italie	8 & 29	Megève, Savoie	29
St-Vit, Doubs	Langres, Hte-Marne	11	Arbois, Jura	2	Megevette Hte-Savoie	16
Sæckingén, D. de Bade	Leipzig	17-6 mai	Arinthod, Jura	2	Mieussy, Hte-Savoie	20
Salins, Jura	Lindau L. de C.	M 21-26	Aromas, Jura	2 & 29	Mirecourt, Vosges	8 et 22
Sallanches, Hte-Sav.	Les Echelles, Savoie	4	Baume-les-Dames,	4 et 18	Montbéliard, Doubs	29
Sancey-le-Gr., Doubs	Lons-le-Saunier, Jura	6	Beaucaire, Gard	11	Montmélian tous les lundis	
Schlettstadt, Bas-Rhin	L'Isle, Doubs	3 et 17	Belfort, Haut-Rhin	1	Morez, Jura	1
Sellières, Jura	Maiche, Doubs	20	Bellevaux, Hte-Savoie	B 25	Morgex, Aoste	22
Strasbourg, Bas-Rh.	Megève, Savoie	7	Besançon, Doubs	8	Morillon, Hte-Savoie	B 8
Tanninges, Hte S.	Mirecourt, Vosges	10 et 24	Bletterans, Jura	16	Morteau 2, B 9, 16, 23 et 30	
Thônes, Hte-Savoie	Montbéliard, Doubs	24	Boège, Hte-Sav.	30	Mouttiers, Savoie	15 et 29
Ueberlingen, L.d. Const.	Montfleur, Jura	24	Bois-d'Amont, Jura	15	Mulhouse, Ht-Rh B 2, M 23	
Valence, Drôme	Morteau, 4, B 11, 18 & 25	25	Bonnevaux, Hte-Sav.	2	Munster, Haut-Rhin	22
Vercel (Doubs), tous les samedis jusqu'à l'Ascens.	Mouttiers, Hte-Savoie	4	Bonneville, Hte-Savoie	9	Neu-Brisach, Ht-Rhin	1
Verres, Piémont	Mulhouse, Ht-Rh.	B 4	Bons, Savoie	1	Nus, Vallée d'Aoste	4
Vezelley, Yonne	Nus, Vallée d'Aoste	27	Bouclans, Doubs	4	Orchamp, Jura	10
Villers-Farlay, Jura	Orchamp, Jura	12	Bourg, Ain	3 et 17	Pfaffenhofen, Bas-Rhin	9
Vulbens-au-Vuache, S.	Passy, Hte-Savoie	20	Bozen, Tyrol	1	Poligny, Jura	22 et 23
	Perouge, Ain	29	Chambave, Aoste	26	Pontarlier, Doubs	11 & 25
	Petit-Bornand, Hte-S.	11	Chamonix, Hte-Sav.	B 15	Pont-de-Roide, Doubs	2
	Poligny, Jura	24	Champagnole, Jura	20	Pont-du-Bourg, Ain	B 18
	Pontarlier, Doubs	13 et 27	Chapelle d'Abondance	B 16	Pont-St-Martin, A.	18 & 19
	Pont-de-Roide, Doubs	4	Chatillon, Aoste	6	Port-sur-Saône, B 11, 12, 13	
	Port-s/Saône, B 20, 21 et 22	22	Chatillon, Hte-Savoie	27	Pougny, Ain	B 29
	Rigney, Doubs	4	Chaumergi, Jura	27	Reignier, Hte-Sav.	10 & 25
	Sækingén, D. de Bade	25	Chevenoz, Hte-Savoie	B 10	Rigney, Doubs	2
	St-Amour, Jura	1	Clerval, Doubs	9	Rochette (La), Savoie, B	
	St-Claude, Jura	8	Cluses, Savoie	22	tous les mercredis.	
	St-Genis, Ain	10	Coligny, Ain	16	Rumilly, Savoie	10 et 31
	St-Gervais, Savoie	7	Collonges, Ain	31	St-Amour, Jura	6
	St-Jean-d'Aulph, Hte-S.	5	Constance	B 2	St-Claude, Jura	13
	St-Jeoire, Savoie	1 et 14	Cruseilles (Hte-Savoie)	3	St-Genis, Ain	22
	St-Laurent, Ain	1	Dannemarie, Ht-Rhin	9	St-Jean-de-Gonv., Ain	8
	Ste-Marie-aux-Mines, B	5	Delle, Haut-Rhin	8	St-Jean-de-Maur.	26 & 27
	St-Trivier de Courte, Ain	7	Divonne, Ain	28	St-Trivier de C., Ain	29
	St-Pierre, Aoste	26	Dôle, Jura	11	St-Laurent, Ain	6 et 20
	St Vincent, Aoste	28	Erstein (Alsace)	22	Ste-Marie-aux-Mines	B 3
	St-Vit, Doubs	19	Evian-les-Bains, Hte-S.	8	St-Vit, Doubs	17
	Salins, Jura	17	Faverges, H-Savoie	17 & 31	Salins, Jura	15
	Samœns, Hte-Savoie	5	Ferrette, Alsace	2	Sallanches, Hte-S.	6 et 27
	Sancey-le-Gr., Doubs	25	Flumet, Savoie	16 et 30	Samœns, Ht-Savoie	3
	Scionzier, Hte-Savoie	26	Fraisans, Jura	3	Sancey-le-Gr., Doubs	25
	Sellières, Jura	12	Frangy, Hte-Savoie	3	Schlettstadt, Alsace	9 et 16
	Strasbourg, Bas-Rhin	B 19	Gaillard, Hte-Savoie	15	Sciez, Hte-Savoie	22
	Tanninges, Hte-Savoie	27	Gignod, Aoste	B 1	Segny, Ain	20
	Thonon, Hte-S.	5 et 20	Grand-Bornand, HS	3 & 31	Sellières, Jura	10
	Thônes, Hte-Savoie	1	Haguenau, Bas-Rhin	2	Septmoncel, Jura	1
	Vacheresse, Hte-Sav. B.	18	Hôpitaux-Neufs, Doubs	15	Servoz, Hte-Savoie	26
	Vailly, Hte-Savoie	24	Jougne, Doubs	25	Seytroux, H.-S.	1
	Valpeline, Aoste	19	Jussey, Hte-Saône	30	Strasbourg, B.-R B 17 & 18	
	Veigy-Foncenex, Hte-S.	24	La Baume, Hte-Savoie	15	Tanninges, Hte-Savoie	11
	Vercel, tous les samedis jusqu'à l'Ascension.	18	La Clusaz, Hte-Savoie	31	Thoiry, Ain	30
	Verres, Piémont	B 1 et 18	Langres, Hte-Marne	1	Thônes, Savoie	1 et 13
					Ueberlingen, L. de C.	3

SUITE DES FOIRES ÉTRANGÈRES

Mai (suite)		Langres, Hte-Marne	2	Bellevaux, Sav. poulains	12	Strasbourg, Alsace	B 19
Ugine, Hte-Savoie	8 et 22	La Roche, H-S chev.	15 et 29	Besançon, Doubs	10	Thonon, Hte-Savoie	5 et 20
Valence, Drôme	3, B 1, 15	La Rochette, Sav.	7, 14, 21	Bletterans, Jura	18	Tanninges, Hte-S.	27
Valleiry, Hte-Savoie	2	La Salle, Aoste	7 et 20	Boège, Hte-Savoie	25	pour les mulets	15
Vercel, Doubs	6 & 22	Les Houches, Savoie	6	Bonneville, Hte-Savoie	11	Valence, Drôme	3 et B 17
Verres, Piémont	B 27 & 29	L'Isle, Doubs	5 et 19	Bons, Savoie	7	Vercel, Doubs	3, 17 et 31
Vesoul, Hte-Saône	6	Lons-le-Saunier, Jura	2	Bornand-le-Grand	27	Verres, Piémont	B 3
Vezelley, Yonne	15	Maiche, Doubs	15	Bouclans, Doubs	4	Vezelley, Yonne	24
Ville-du-Pont, Doubs	17	Massongy, Savoie	26	Bourg, Ain	5 et 19	Ville-du-Pont, Doubs	3
Villers-Farlay, Jura	30	Megève, Savoie	26	Bregenz, Voralberg	25	Vius-en-Sallaz, Savoie	3
Vius-en-Sallaz, Savoie	1	Mirecourt, Vosges	12 et 26	Champagnole, Jura	15		
		Montbéliard, Doubs	26	Chaumergi, Jura	25		
		Montfleur, Jura	7	Clerval, Doubs	11	AOUT	
JUIN		Morzine, Hte-Sav.	8 et 22	Cluses, Hte-Savoie	3	Aiguebelle, Savoie	B 1, 17
Abondance, Hte-Savoie	6	Morteau (Doubs)	6	Chevaux et mulets.		Albertville, Savoie	B 3
Aiguebelle, Savoie	6	Bétail	13, 20 et 27	Coligny, Ain	18	Allinges, Savoie	B 17
Aime, Savoie	6	Mouttiers, Savoie	26	Colmar, Ht-Rhin	M 2-22	Altkirch, Ht-Rhin	28
Aix-les-Bains, Savoie	6	Mulhouse, Alsace	B 6	Constance, D. de Bade	B 4	Arbois, Jura	1
Albertville, Savoie	8	Neu-Brisach, Ht-Rhin	26	Dannemarie, Ht-Rhin	11	Arinthod, Jura	1
Altkirch, Haut-Rhin	26	Orchamps, Jura	14	Delle, Haut-Rhin	10	Aromas, Jura	31
Amancy, Doubs	2	Poligny, Jura	26	Dôle, Jura	13	Baume-les-Dames, Dbs	3
Arbois, Jura	6	Pontarlier, Doubs	8 & 22	Doucier, Jura	17	Beaume, Doubs	14
Arinthod, Jura	6	Pont-de-Roide, Doubs	6	Evian-les-Bains, Hte-S.	31	Belfort, Ht-Rhin	7
Baume-les-Dames, 2 et 15		Port-sur-Saône	B 11, 12, 13	Faverge, Hte-Sav.	19	Besançon, Doubs	14
Belfort, Haut-Rhin	5	Rigney, Doubs	6	Ferrette, Alsace	4	Bletterans, Jura	15
Besançon, Doubs	12 et 24	Ruffach, Ht-Rhin	13	Flumet, Savoie	4 & 18	Boège, Hte-Sav.	22
au 8 juillet		St-Amour, Jura	3	» Poulains,	22	Bons, Savoie	9
Biot (Le) Savoie	2 et 15	St-Claude, Jura	7	Fraisans, Jura	5	Bouclans, Doubs	15
Bletterans, Jura	20	St-Gervais, Savoie	10	Gaillard, Hte-Savoie	11	Bourg, Ain	2 et 16
Boège, Hte-Savoie	27	St-Jean-de-Maur.	21, 22, 23	Habère-Lullin, H.-Sav.	10	Bozen, Tyrol	B 26
Bons, Hte-Savoie	5	St-Jeoire, Hte-Sav.	6 et 16	Jussey, Hte-Saône	25	Brumath, Bas-Rh. M	24 et 25
Bouclans, Doubs	14	St-Julien, Savoie	5	Langres, Hte-Marne	15	Cercier, Ht-Savoie	28
Bourg, Ain	7 et 21	St-Laurent, Ain	3	Les Echelles, Savoie	26	Chalons-sur-Saône, B	5
Bozen, Tyrol	B 3, 2-16	St ^e -Marie-aux-Mines, Al-		Les Rousses, Jura	15 & 31	Champagnole, Jura	19
Brumath, Bas-Rh.	26 et 27	sace	B 7, M 25 et 26	L'Isle, Doubs	3 et 17	Chevenoz, Hte-Savoie,	
Challand, St-Ansel.	13 et 14	St-Pierre, Aoste	10	Lons-le-Saunier, Jura	6	poulains et bestiaux	8
Châlons-sur-Saône	26	St-Vincent, Aoste	5 et 6	Maiche, Doubs	20	Clerval, Doubs	8
Chamonix, Hte-S.	15 et 30	St-Vit, Doubs	21	Maxilly, Hte-Savoie	B 22	Coligny, Ain	15
Champagnole, Jura	17	Salins, Jura	19	Megève, Hte-S. poulains	7	Collonges, F. de l'Ecluse	31
Chatillon, Aoste	12	Samœns, Hte-Savoie	7 et 21	Mirecourt, Vosges	10 et 24	Constance, D. de B.	B 1
Clerval, Doubs	13	Sancey-le-Grand, Doubs	26	Montbéliard, Doubs	31	Cruseilles (Hte-Savoie)	2
Coligny, Ain	20	Sellières, Jura	14	Morteau, D. 4 B	11, 18 & 25	Dannemarie, Ht-Rhin	8
Colmar, Ht-Rhin	M 25	Strasbourg, Bas-Rhin	B 21	Mouttiers, Savoie	3	Delle, Haut-Rhin	14
Constance	B 6	Tanninges, Hte-S.	15 et 29	Mulhouse, Alsace	B 4	Dôle, Jura	10
Dannemarie, Ht-Rhin	13	Termignon, Savoie	B 13	Orchamps, Jura	12	Douvaine, Hte-Savoie	7
Delle, Haut-Rhin	12	Tervai, Jura	9	Pfaffenhofen, Bas-Rhin	11	Epoisses, Côte-d'Or	31
Dôle, Jura	8	Thône, Savoie	5 et 17	Poligny, Jura	24	Evian-les-Bains, Hte-S.	14
Donnas, Aoste	5	Vercel, Doubs	5 et 19	Pontarlier, Doubs	13 & 27	Faverge, Hte-Savoie	2 & 30
Doucier, Jura	16	Verres, Piémont	B 5	Pont-de-Roide, Doubs	4	Ferrette, Alsace	1
Douvaine, Hte-Savoie	7	Vezelley, Yonne	15	Port-sur-Saône, B	12 et 13	Féterne, Savoie	B 16
Draillant, Savoie	2 et 15	Vinzier (Savoie)	B 30	Publier, Hte-Savoie	31	Fillinges, Savoie	B 11
Epoisses, Côte-d'Or	9	Viry, Hte-Savoie	26	Rigney, Doubs	4	Fraisans, Jura	2
Evian-l.-Bains, H.-S.	5 & 12	Vulbens-au-Vuache	7	St-Amour, Jura	1	Francfort-sur-le-Main du	
Feldkirch, Voralb.	19 & 20			St-Claude, Jura	8	30 août au 20 septembre	
Ferrette, Alsace	6	JUILLET		St-Jeoire, Hte-Sav.	14 et 28	Gaillard, Hte-Savoie	29
Fontainemore, Aoste	B 2	Aiguebelle, Savoie	B 4	St-Laurent, Ain	1	Gendrey, Jura	16
Fraisans, Jura	7	Altkirch, Haut-Rhin	25	St ^e -Marie-aux-Mines	B 5	Grand-Born ^d , H.-S., Poul.	2
Gaillard, Ht-Savoie	12	Amancey, Doubs	6	M 2, 3, 9, 10, 16 & 17		Grenoble, Isère	16 au 30
Gendrey, Jura	2	Annecy, Savoie, chevaux	4	St-Paul, Hte-Savoie	26	Ingweiler, Bas-Rhin	M 22
Gex, Ain	2	Arbois, Jura	4	St-Trivier-de-Courtes	17	Jougne, Doubs	25
Grand-Bornand, Hte-S.	14	Arinthod, Jura	4	St-Vit, Doubs	19	Jussey, Hte-Saône	29
Grand-Dessiat, Vosges	26	Baume-les-Dames, Dbs	6	Salins, Jura	17	Langres, Hte-Marne	18-25
Grenoble, Isère, chevaux	3	Beaucaire, Gard	22 au 31	Sancey-le-Gr., Doubs	25	Lemuy, Jura	25
Jussey, Hte-Saône	27	Belfort, Haut-Rhin	3	Sellières, Jura	12	L'Isle, Doubs	7 et 21
La Clusaz, Hte-Savoie	2					Lons-le-Saunier, Jura	3
						Lullin, Hte Savoie	9

SUITE DES FOIRES ÉTRANGÈRES

AOUT (suite)		Aix-les-Bains, Sav. 14 et 23	Les Houches, Savoie 12	Aime, Savoie 2 et 16
Maiche, Doubs 17	Albertville, Savoie 27	Les Rousses, Jura B 25	Albertville, Savoie 19	
Mayence, Ht-Rh. M 14-28	Amancy, Doubs 7	L'Isle, Doubs 4 et 18	Altkirch, Ht-Rhin 2 et 19	
Megève, Savoie 12, 14 & 15	Aoste, Italie 6 et 25	Lons-le-Saunier, Jura 7	Amancy, Doubs 5	
foire aux poulains.	Arbois, Jura 5	Lullin, Hte-Savoie 29	Annecy, Hte-Savoie 2 et 3	
Mieussy, Hte-Savoie 21	Arinthod, Jura 5	Maiche, Doubs 21	Antey-St-André, Aoste B 2	
Mirecourt, Vosges 14 et 28	Aronas, Jura 30	Marin, près Thonon B 9	Aoste, Italie 9 et 30	
Montbéliard, Doubs 28	Ayas, Aoste B 15	Massongy, Sav., grains 25	Arbois, Jura 3	
Montfleury, Jura 14	Ballaison, Hte-Savoie 18	Megève, Savoie 6 et 22	Arinthod, Jura 3	
Morez, Jura 16	Baume-les-Dames, Dbs 7	Megevette, Hte-Savoie 25	Aymaville, Aoste 5	
Morteau, D. 1, B 8, 15, 22, 29	Belfort, Haut-Rhin 4	Mirecourt, Vosges 11 et 25	Baume-les-Dames, Dbs 5	
Mulhouse, Als. B 1, M 2-22	Bernex, Hte-Savoie B 30	Montbéliard, Doubs 25	Belfort, Ht-Rhin 2	
Munster, Ht-Rhin 21	Besançon, Doubs 11	Montfleury, Jura 9	Bellevaux, Hte Savoie B 9	
Neu-Brisach, Ht-Rhin 28	Bletterans, Jura 12	Monmélian, Savoie 9 et 18	Besançon, Doubs 9	
Nus St-Barthélémy A. 22	Boège, Savoie 23	Morteau, D. 5 B 12, 19 & 26	Biot (Le), Savoie 23	
Orchamps, Jura 9	Bois-d'Amont, Jura 18	Mouttiers, Savoie 12 et 25	Bletterans, Jura 17	
Poligny, Jura 28	Bonne, Hte Savoie 4	Mulhouse, Haut-Rhin B 5	Boège, Savoie 29	
Pontarlier, Doubs 10 & 24	Bonneville, Hte-Savoie 12	Novel, Hte-Savoie B 25	Bons, Hte-Savoie 10	
Pont-de-Roide, Doubs 1	Bons, Hte-Savoie 11	Orchamps, Jura 13	Bouclans, Doubs 4	
Pont-du-Bourg, Ain B 21	Bourg, Ain 6 et 20	Passy, Hte-Savoie 25	Bourg, Ain 4 et 18	
Port-sur-Saône, Saône 4	Bozen, Tyrol B 23, M 9-23	Poligny, Jura 25	Brégenz, Vorarlberg 17	
Reignier, Hte-Savoie 1 & 16	Brumath, Bas Rhin M 24	Pontarlier, Doubs 14 & 28	Chalon-sur-Saône 30	
Rhêmes, N.D., Aoste B 28	Chalon-sur-Saône, Lég. 7	Pont-de-Roide, Doubs 5	Chambave, Aoste 16	
Rigney, Doubs 1	Chamonix Hte-Savoie 30	Pont-du-Bourg, Ain B 18	Chamonix, Savoie 2 et 25	
Ruffach, Ht-Rhin 16	Champagnole, Jura 16	Port-s/Saône, H.-S B 4 et 5	Champagnole, Jura 21	
Rumilly, Savoie 24	Chapelle-d'Abondance B 19	Rigney, Doubs 5	Chapelle d'Abondance B 30	
St-Amour, Jura 5	Châtel-d'Ab., Hte-Sav. B 18	Ruffach, Ht-Rhin 8	Châtillon, Aoste 7	
St-Claude, Jura 12	Chaumergi, Jura 25	St-Amour, Jura 2	Clerval, Doubs 10	
St-Félix, Savoie B 30 et 31	Chatillon, Hte-Savoie 16	St-Claude, Jura 9	Coligny, Ain 17	
St-Genis, Ain 21	Clerval, Doubs 12	St-Félix, Savoie B 18	Cluses, Savoie 23	
St-Jean-d'Aulph, Sav. 29	Cluses, Savoie 18	St-Gervais, Savoie 14	Constance, D. de B. B 3	
St-Jean-de-Maurienne 28	Coligny, Ain 19	St-Jean-de-Maurienne, 13	Contamine-s-Arve, H.-S. 9	
St-Laurent, Ain 5 et 10	Constance B 5, 18-23	St-Jeoire, Hte-Savoie 2 & 15	Courtavon, Alsace 11	
St-Marie-aux-Mines, B 2	Courmayeur, Aoste 5 et 29	St-Julien, Savoie 4	Cruseilles (Hte-Savoie) 4	
St-Pierre-de-Rumilly, Haute-Savoie B 23	Cruseilles, Hte-Savoie 6	St-Laurent, Ain 2 et 29	Dannemarie, Alsace 10	
St-Trivier-de-Courtes 21	Dannemarie, Ht-Rhin 12	St-Marie-aux-Mines B 6	Delle, Ht-Rhin 9	
St-Vit, Doubs 16	Delle, Ht-Rhin 11	& M 17, 18, 24 et 25	Dôle, Jura 12	
Salins, Jura 21	Dôle, Jura 14	St-Trivier-de-C. Ain 22	Donnas, Aoste 18	
Sallanches, Hte-Sav. 5 et 26	Doucier, Jura 16	St-Vit, Doubs 20	Douvaine, Hte-Savoie 3	
Sancey-le-Gr., Doubs 25	Faverge, Hte-Savoie 14	Salins, Jura 18	Draillant, Savoie 28	
Schlettstadt, Alsace 29	Feldkirch, Vorarlb. 25	Samœns, Hte-Savoie 29	Erstein, Alsace 16	
Sciez, Hte-Savoie 23	Ferrette, Alsace 5	Sancey-le-Gr., Doubs 25	Evian-les-Bains, Hte-S. 2	
Sellières, Jura 9	Fillinges, Savoie 9	Saverne, Bas-Rhin 10 au 14	Faverge, Hte-S. 4, 18 & 29	
Septmoncel, Jura 4	Fraisans, Jura 6	Scionzier, Hte-Savoie 27	Ferrette, Ht-Rhin 3	
Strasbourg, Alsace B 16	Francfort s/M., cuirs 4 au 9	Sellières, Jura 13	Flumet, Savoie 3 et 17	
Tanninges, Hte-Sav. 10, 31	Gaillard, Hte-Savoie 29	Servoz, Hte-Savoie 21	Frangy, Hte-Savoie 18	
pour les mulets le 14	Gendrey, Jura 25	Sixt, Faucigny 16	Fraisans, Jura 4	
Tervai, Jura 17	Gex, Ain 9	Strasbourg, Alsace B 20	Fribourg en Brisgau 21-30	
Thônes, Hte-Savoie 21	Gignod, Aoste B 9	Tanninges, Hte-Sav. 14	Gaillard, Hte-Savoie 16	
Ueberlingen, Constance 30	Grand-Bornand, H.-S. 21	Termignon, Savoie B 30	Gex, Ain 16	
Ugine, Hte-Savoie 11 et 25	Grenoble Isère, chevaux 2	Thollon, Hte-Savoie 28	Grand-Bornand 4 & 18	
Valence, Dr. B 7 & 21, 26	Gressonay St-Jean, A. 21	Thônes, Sav. 2, poulains 23	Grenoble, Isère, chev. 14	
Valleiry, Savoie 14	Grésy s/Isère, Savoie B 16	Thonon, Savoie 6 et 21	Habsheim, Ht-Rhin 30	
Vercel, Doubs 14 et 28	Habère-Lullin, H.-Sav. 16	Vailly, Hte-Savoie 20	Haguenau, Bas Rhin 3	
Verres, Piémont B 7	Hôpitaux-Neufs, Doubs 28	Valgrisenche, Aoste B 21	Jougne, Doubs 25	
Vezelley, Yonne 18	Jussey, Hte Saône 26	Vallorcine, Hte-Sav. B 19	Jussey, Hte-Saône 31	
Ville-du-Pont, Doubs 14	La Clusaz, Hte-Savoie 14	Valpelline, Aoste B 18 & 19	La Baume, Hte-Sav. 3	
Villers-Farlay, Jura 30	Langres, Hte-Savoie 30	Vercel, Doubs 11 et 25	Langres, Hte-Marne 25	
Vinzier, Savoie B 1	Lajoux, Jura B 15	Verres, Piémont B 4	La Roche, H.-Sav. 12 et 26	
Viry, Hte-Savoie 16	Larringes (Savoie) 26	Vezelley, Yonne 14	La Rochette, Savoie 27	
Vulbens-au-Vuache, S. 24	La Thuile, Aoste 6 et 7	Vius-en-Sallaz, Hte-Sav. 4	La Salle, Aoste 11	
	Le Deschaux, Jura 9		Le Châble-s/Beaumont 2	
	Leipzig du 25 sept. au 14 oct.		Les Fourgs, Doubs 24	
	Les Gets, Savoie 9		Les Gets, Savoie 24	
			Les Houches, Savoie 18	

OCTOBRE

SUITE DES FOIRES ÉTRANGÈRES

OCTOBRE (suite).		NOVEMBRE			
L'Isle, Doubs	2 et 16	Abondance N. D. Hte.-S	4	Orchamps, Jura	8
Lons-le-Saunier, Jura	5	Aiguebelle, Savoie	11	Perouge, Ain Bas-Rhin	18
Lugrin, Hte-Savoie	5	Altkirch, Ht-Rhin	27	Pfaffenhofen, Bas-Rhin	7
Maiche, Doubs	19	Amancy, Doubs	2	Poligny, Jura	27
Marignier, Hte-Savoie	25	Arbois, Jura	7	Pontarlier, Doubs	9 & 23
Mieussy, Hte-Savoie	2	Arinthod, Jura	7	Pont-de-Roide, Doubs	7
Mirecourt, Vosges	9 et 23	Aoste (Italie)	28	Pont-St-Martin	11, 12, 28, 29
Montbéliard, Doubs	30	Baume-les-Dames, Dbs	2	Port-S/Saône, Hte-S.	5
Montriond, Hte-Savoie	10	Belfort, Haut-Rhin	6	Rigney, Doubs	7
Morgex, Aoste	2	Besançon, Doubs	13	Ruffach, Ht-Rhin	21
Morillon, Hte-Savoie	B 9	Biot, (Le) Savoie	21	Rumilly, Savoie	23
Morzine, Hte-Savoie	2	Bletterans, Jura	21	Sæckingen, Gr.-D.deB.	20
Morteau, Doubs	3, B 10, 17, 24 et 31	Boège, Hte-Savoie	14	St-Amour, Jura	2
Mouttiers, Savoie	23	Bonneville, Hte-Savoie	11	St-Claude, Jura	11
Mulhouse, Alsace	B 3	Bons, Savoie	13 et 27	St-Genis, Ain	22
Neu Brisach, Ht-Rhin	2	Bourg, Ain	1 et 13	St-Gervais-les-Bains	10
Nus, vallée d'Aoste	2	Bozen, Tyrol	B 3 et 30	St-Hélène, Savoie	2
Orchamps, Jura	11	Champagnole, Jura	18	St-Jean-de-Gonv., Ain	11
Petit-Bornand, H.-Sav.	2	Chatillon, Aoste	15	St-Julien, Savoie	6
Poligny, Jura	23	Clerval, Doubs	14	St-Laurent, Ain	3 et 4
Pontarlier, Doubs	12 et 26	Coligny, Ain	21	St-Marie-aux-Mines, B	1
Pont-de-Roide, Doubs	3	Collonges, fort l'Ecluse	2	St-Trivier-de-Courte, A.	6
Port-sur-Saône, Hte-S.	2	Constance B 7, M 27-2 déc.	2	St-Vit, Doubs	15
Pougnny, Ain	B 9	Cruseilles, Hte-Savoie	1	Salins, Jura	20
Publier, Hte-Savoie	16	Dannemarie, Ht-Rhin	14	Sallanches, Hte-Savoie	18
Quinzod, Aoste	11	Delle, Ht-Rhin	13	Sancey-le-Gr., Doubs	25
Rigney, Doubs	3	Divonne, Ain	21	Scionzier, Ht-Rhin	29
Säckingen, D. de Bade	9	Dôle, Jura	9	Schlettstadt, Bas-Rhin	28
St-Amour, Jura	7	Douvaine, Hte-Savoie	7	Sellières, Jura	8
St-Claude, Jura	14	Evian, Hte-Savoie	6 & 20	Strasbourg, Alsace	B 22
St-Gervais, Savoie	4	Epoisses, Côte-d'Or	2	Tanninges, Savoie	9 et 23
St-Hélène, Savoie	31	Ferrette, Alsace	7	Tervai, Jura	8
St-Jean de Gonv., Ain	11	Flumet, Savoie	7 et 21	Thônes, Savoie	13 et 25
St-Jean-de-Maur.	30 & 31	Fontainemore, Aoste	B 4	Ugine, Hte-Savoie	6 et 20
St-Joire, Hte-Sav.	17 & 27	Fraisans, Jura	1	Valence, Dr.	B 6 et 20
St-Laurent, Ain	7	Fribourg en Brisgau	11	Veigy-Fonceney, H.-S.	3
St-Marie-aux-Mines	B. 4	Gaillard, Hte-Savoie	8	Vercel, Doubs	6 et 20
St-Pierre, Aoste	6 et 23	Gignod, Aoste	B 13	Verres, Piémont	B 6 et 7
St-Vincent, Aoste	24 et 25	Grand-Bornand, H.-S.	7	Vezelley, Yonne	15
St-Vit, Doubs	18	Haguenu, Bas-Rhin	16	Vinzier, Savoie	B 14
Salins, Jura	16	Ingweiler, Bas-Rhin	M 21	Viry, Hte-Savoie	6
Sallanches, Hte-Savoie	28	Jussey, Hte-Saône	28	Vulbens-au-Vuache, S.	27
Sancey-le-Gr. Doubs	25	Langres, Hte-Marne	25	Westhofen, B.-Rh.	5, 7 & 12
Samœns, Hte-Savoie	18	La Rochette, Sav.	15, 22, 29		
Segny, Ain	30	La Salle, Aoste	11	DÉCEMBRE	
Sellières, Jura	11	Le Deschaux, Jura	17	Aiguebelle, Hte-S.	12 et 19
Septmoncel, Jura	10	Les Echelles, Savoie	7	Albertville, Savoie	7
Seytroux, Hte-Savoie	30	Lindau, lac de Const.	M 3	Altkirch, Ht-Rhin	21
Strasbourg, Alsace	B 18	L'Isle, Doubs	6 et 20	Annecy, Hte-Savoie	4
Tanninges, H.-Savoie	5 & 19	Lons-le-Saulnier, Jura	2	Aoste (Italie)	12
Thoiry, Ain	25	Lullin, Hte-Savoie	6	Arbois, Jura	5
Thônes, Hte Savoie	7	Maiche Doubs	16	Arinthod, Jura	5
Ueberlingen, lac de C.	25	Marignier, Hte-Savoie	8	Arlay, Jura	5
Vacheresse, Hte-Sav.	B 10	Mirecourt, Vosges	13 et 27	Aromas, Jura	1 et 26
Vercel, Doubs	9 et 23	Montbéliard, Doubs	27	Baume-les-Dames, Dbs	7
Verres, Piémont	2	Montfleur, Jura	27	Belfort, Ht-Rhin	4
Vezelley, Yonne	18	Montmélian, Savoie	25	Besançon, Doubs	11
Ville-du-Pont Doubs	13	Morez, Jura	6	Bletterans, Jura	19
Villeneuve, Aoste	B 12 et 26	Morteau, D. 7, B 14, 21, 28	28	Bonne, Hte-Savoie	7
Villers-Farlay, Jura	30	Morzine, Hte-Savoie	8	Bons, Savoie	11
		Mouttiers, Savoie	6	Bourg, Ain	6 et 20
		Mulhouse, Ht-Rhin	B 7	Bozen, Tyrol	M 1-15, B 20
		Nus, Vallée d'Aoste	6	Bregenz, Voralberg	5
		Neu-Brisach, Ht-Rhin,	27	Chalons-sur-Saône	5
				Champagnole, Jura	16
				Chaumergi, Jura	18
				Clerval, Doubs	12
				Cluses, Savoie	4
				Coligny, Ain	18 et 19
				Constance	B 5 et 21
				Dannemarie, Ht-Rhin	12
				Delle, Ht-Rhin	11
				Dôle, Jura	14
				Epoisses, Côte-d'Or	11
				Erstein, Alsace	B 18
				Feldkirch Voralberg	18 & 19
				Ferney-Voltaire, Ain	4
				Ferrette, Alsace	5
				Fraisans, Jura	6
				Gaillard, Hte-Savoie	8
				Gendrey, Jura	18
				Gex, Ain	1
				Grenoble, Isère	4-16
				Jussey, Hte-Saône	26
				Kaisersberg, Ht-Rhin	11
				Langres, Hte-Marne	15
				La Roche, Hte-Sav.	14 & 28
				L'Isle, Doubs	4 et 18
				Lons-le-Saunier, Jura	7
				Maiche, Doubs	21
				Mieussy, Hte-Savoie	20
				Mirecourt, Vosges	11 et 25
				Montbéliard, Doubs	26
				Montmélian, Sav. le lundi	
				Morez, Jura	20
				Morteau	5, B 12, 19, 26
				Morzine, Hte Savoie	28
				Mouttiers, Savoie	4
				Mulhouse, Ht-Rhin	B 5
				Münster, Ht-Rhin	18
				Orchamps, Jura	13
				Poligny, Jura	26
				Pontarlier, Doubs	14 et 28
				Pont-du-Bourg, Ain	B 2
				Pont-de-Roide, Doubs	5
				Port-sur-Saône, Hte-S.	13
				Recologne, Doubs	15
				Rigney, Doubs	5
				St-Amour, Jura	2
				St-Claude, Jura	9
				St-Félix, Savoie	B 15
				St-Laurent, Ain	2
				St-Marie-aux-Mines, B	6
				St-Trivier-de-C. A.	26 et 28
				Porcs	18
				St-Vit, Doubs	20
				Salins, Jura	18
				Sallanches, Hte Savoie	23
				Samœns, Hte-Savoie	13
				Sancey-le-Gr., Doubs	26
				Sellières, Jura	13
				Thonon, Hte-Sav.	4 et 21
				Ueberlingen, Lac de C.	13
				Verres, Piémont	B 4
				Vezelley, Yonne	13
				Vercel, Doubs	4 et 24
				Vius-en-Sallaz, Savoie	6

MARCHÉS HEBDOMADAIRES SUISSES

Aarau, Argovie,	le samedi	Gessenay, Berne	vendredi	Rolle, Vaud, vendredi, si fête jeudi.
Aarberg, Berne,	mercredi	Gimel, Vaud,	le samedi	Romanshorn, Thurg., le lundi et
Aigle, Vaud,	le samedi	Grandson, Vaud	vendredi	marché aux grains.
Altorf, Uri	jeudi	Granges, Soleure,	le dimanche	Romont, Fribourg,
Altstätten, St-Gall	jeudi	Heiden, Appenzell,	vendredi et	le mardi
Appenzell, mercredi, si fête vendr.		marché au bétail.†		Rorschach, St-Gall, le jeudi et
Aubonne, Vaud, mardi et samedi		Langenthal, Berne, le mardi, gr ^d		marché aux grains.
Avenches, Vaud	le vendredi	marché aux veaux et porcs.		Saignelégier, Berne, le samedi.
Baden, Argovie, mardi et samedi		Langnau, Berne	vendredi	Ste-Croix, V., mercredi et samedi
Bâle, tous les jours, vendredi mar-		Laupen, Berne	lundi	St-Gall, samedi et marché au bé-
ché aux poissons.		Lausanne, lundi, mercredi ; sa-		tail.
Bellinzzone, T., mercredi et samedi		medi gr. marché et aux grains.		St-Imier, le mardi et le vendredi.
Berne, le mardi, jeudi et samedi,		Liestal, Bâle	mercredi	St-Maurice, Valais, le mardi
mardi marché au blé et au bétail		Locle, Neuchâtel	le samedi	Schaffhouse, le mardi et samedi
Berneck, St-Gall	mardi	Lucens, Vaud,	le samedi	Schwytz,
Berthoud, Berne	le jeudi	Lucerne, mardi légumes, samedi		le samedi
Bex, Vaud,	le jeudi	Martigny-Bourg,	le lundi	Sentier, Vaud,
Bienne, B., mardi, jeudi, samedi		Meyringen, Berne	jeudi	le jeudi
Boudry, Neuchâtel,	le vendredi	Monthey, Valais	le mercredi	Sépey, Vaud,
Bozingen, Berne	mercredi	Montreux, lundi, mercr. et vendr.		le vendredi
Brassus, Vaud	le lundi	Morat, Fribourg	le mercredi	Sierre, Valais
Brenets, Neuchâtel,	le vendredi	Morges, Vaud, le mercredi, et		vendredi
Bulle, le jeudi. si fête le mercredi		marché au grains.		Sion, Valais
Buren, Berne	le mercredi	Moudon, Vaud, le lundi et le ven-		le samedi
Carouge, Genève, mercredi et sa-		dredi. Lundi marché aux grains.		Soleure, mercredi et samedi
medi.		Moutier-Gd-Val, Berne samedi		Sonvilliers, Berne, le vendredi
Cerlier, Berne	le samedi	Neuchâtel, mardi, jeudi grand		Stein-a/Rhein, Schaff., mercredi
Château-d'Œx, Vaud.	le jeudi	marché, et samedi		Sursée, Lucerne,
Châtel-St-Denis, Fribourg	lundi	Neuveville, Berne	mercredi	le samedi
Chaux-de-Fonds, le mercredi		Nidau, Berne	le lundi	Thoune, Berne,
grand marché et le vendredi		Noirmont, Berne	le mardi	le samedi
Cossonay, Vaud,	le jeudi	Nyon, Vaud, mardi, jeudi, samedi		Tramelan, Berne,
Davos, Grisons	mardi	Olten, Soleure, jeudi marché au		le vendredi
Delémont, le mercredi et samedi		petit bétail.		Uznach, St-Gall,
Echallens, Vaud, le jeudi et mar-		Orbe, Vaud, lundi marché aux		le samedi
ché aux grains, si fête, mercre.		grains.		Vallorbes, Vaud,
Estavayer, Fribourg, le mercredi		Payerne, jeudi marché aux grains		le samedi
Fribourg, Suisse,	le samedi	Porrentruy, Berne,	le jeudi	Versoix, Genève, mardi et vendredi
Genève, au gros bétail, mardi et		Rapperswyll, St-Gall, le mercredi		Vevey, Vaud, le mardi gr. marché
vendredi.		marché au bétail, si fête mardi.		grains et bétail. Jeudi et samedi
				petit marché.
				Wyl, St-Gall, le mardi avec bétail
				Yverdon, Vaud, le mardi et sa-
				medi. Mardi grand marché et
				aux grains.
				Zofingue, Argovie, le samedi
				Zug, mardi et marché aux grains
				Zurich, le mardi ; le vendredi gr ^d
				marché aux grains, en ville, et
				au bétail à Unterstrass.
				Zweisimmen, Berne
				jeudi

MARCHÉS HEBDOMADAIRES ÉTRANGERS

Aix-les-Bains, Savoie, le lundi	Cluses, Savoie	lundi	Mouttiers, Savoie	lun li
pendant les mois d'octobre, no-	Collonges, fort de l'Ecluse, mardi		Mulhouse,	tous les jours.
vembre et décembre, petit mar-	Colmar, Ht-Rhin	jeudi	Poligny, Jura,	lundi et vendredi
ché tous les dimanches.	Constance, mardi et vendredi.		Pontarlier, Doubs	jeudi
Albertville, Haute-Savoie, jeudi	Dole, Jura, mardi, jeudi et samedi		Pont-St-Martin, Aoste, mercredi	
Annecy, Savoie, mardi et vendredi	Evian, Hte-Savoie	lundi	et samedi.	
Aoste, Italie	Francfort s/Mein,	lundi	Rochette (La), Savoie	mercredi
Arbois, Jura, mardi et vendredi	Fribourg en Brisgau, chaque jour,		St-Amour, Jura	samedi
Arinthod, Jura	marché principal le samedi.		St-Claude, Jura	samedi
Belfort, Alsace, lundi, mercredi,	Gex, Ain	lundi et jeudi	St-Gervais, Savoie	jeudi
jeudi, vendredi et samedi.	Grenoble, Isère	samedi	St-Jeoire, Hte-Savoie	vendredi
Besançon, Doubs, mardi et ven-	Laroche, Haute-Savoie,	jeudi	St-Julien, Ht-Sav. jeudi et vendr.	
dredi, graines et fourrages.	Lindau, lac de Const., samedi,		Salins, Jura	lundi
Boège, Hte-Savoie	en été en plus le mardi et jeudi.		Sallanches, Hte-Savoie,	samedi
Bonneville, Sav., mardi et vendr.	L'Isle, Doubs	lundi	Samœns, Hte-Savoie	mercredi
Bons, Hte-Savoie,	Lullin, Hte-Savoie	mercredi	Strasbourg, Alsace, mercredi et	
Bregenz, lac de Const., vendredi	Megève, Hte-Savoie	vendredi	vendredi gros bétail, lundi et	
lundi et mardi, bétail.	Montbéliard, Doubs	samedi	mercredi.	
Chambéry, Savoie,	Montmélian, lundi et vendredi		Thônes, Savoie	samedi
merchandises et bestiaux.	Morez, Jura	samedi	Thonon, Hte-Savoie, lundi et jeudi	
Chamonix, Savoie	Morteau, Doubs	mardi	Ugine, Hte-Savoie	lundi
Châtillon, Aoste	Morzine, Hte-Savoie	mercredi	Verres, Piémont	lundi

Gouvernements et Souverains d'Europe

Confédération suisse.

Le territoire de la Confédération est divisé en 22 cantons, formant autant d'Etats souverains, liés entre eux par un pacte ou *Constitution fédérale*, dont la dernière revision date de 1874. Sous réserve des droits du peuple et des cantons, l'autorité suprême et législative de la Confédération est exercée par l'Assemblée fédérale, qui se divise en deux Conseils :

Le *Conseil national* qui se compose des députés du peuple suisse, élus à raison d'un membre par 20,000 âmes de la population totale (les fractions en sus de 10,000 âmes sont comptées pour 20,000; chaque canton et, dans les cantons partagés, chaque demi-canton élit un député au moins) et le *Conseil des Etats* qui se compose de 44 députés des cantons. Chaque canton nomme deux députés, chaque demi-Etat en élit un.

L'autorité exécutive supérieure est exercée par le *Conseil fédéral* (7 membres). Ce Conseil était composé en 1898 comme suit : MM. E. RUFFY, de Lutry (Vaud), *président*; E. MULLER, de Nidau (Berne); *vice-président*; A. DEUCHER, de Steckborn (Thurgovie); W. HAUSER, de Zurich; J. ZEMP, d'Entlebuch (Lucerne); A. LACHENAL, de Genève; E. BRENNER, de Bâle;

Les membres du *Conseil national* et ceux du *Conseil fédéral* ne peuvent être députés au *Conseil des Etats*.

Siège des Autorités fédérales : BERNE

Siège du Tribunal fédéral : LAUSANNE

République française

(4 septembre 1870).

Nés.		Elus.
1841	<i>Félix Faure</i> , président . . .	1895

S. S. le Pape.

1810	<i>Léon XIII</i> (cardinal Pecci) . . .	1878
------	---	------

Empereurs.

1859	<i>Allemagne</i> , Guillaume II . . .	1888
1830	<i>Autriche</i> , François-Joseph I ^{er} , roi de Bohême et de Hongrie . . .	1848
1868	<i>Russie</i> , Nicolas II . . .	1894
1842	<i>Turquie</i> , sultan Abdul-Hamid-Khan . . .	1876

Rois.

1848	<i>Bavière</i> , Othon-Guill ^{me} -Luitpold . . .	1886
1835	<i>Belgique</i> , Léopold II . . .	1865
1818	<i>Danemark</i> , Christian IX . . .	1863
1886	<i>Espagne</i> , Alphonse XIII . . .	1886
1819	<i>Grande-Bretagne</i> , Alexandrine-Victoria (impératrice des Indes) . . .	1837
1845	<i>Grèce</i> , George I ^{er} . . .	1863
1844	<i>Italie</i> , Humbert I ^{er} . . .	1878

Nés. Rois (suite).

1880	<i>Pays-Bas</i> , Wilhelmina-Hélène-Pauline-Marie . . .	1896
1853	<i>Perse</i> , Mouzaffer-ed-dine . . .	1890
1863	<i>Portugal</i> , Carlos I ^{er} . . .	1889
1859	<i>Prusse</i> , Guillaume II . . .	1888
1839	<i>Roumanie</i> , Charles I ^{er} . . .	1866
1828	<i>Saxe</i> , Albert-Frédéric-Auguste . . .	1873
1876	<i>Serbie</i> , Alexandre I ^{er} . . .	1889
1829	<i>Suède et Norvège</i> , Oscar II . . .	1872
1848	<i>Wurtemberg</i> , Guillaume II, Charles-Paul-Henri-Frédéric . . .	1891

Grands-Ducs et Ducs.

1831	<i>Anhalt</i> , Léopold-Frédéric . . .	1871
1826	<i>Bade</i> , Frédéric-Guillaume-L ^s . . .	1852
1868	<i>Hesse-G^d-Ducal</i> , Ernest-Louis . . .	1892
1817	<i>Luxembourg</i> , Adolphe-Guillaume-Charles-Aug.-Fréd. . .	1890
1882	<i>Mecklembourg-Schwerin</i> , Frédéric-François IV . . .	1897
1819	<i>Mecklembourg-Strélitz</i> , Frédéric-Guillaume-Charles . . .	1860
1827	<i>Oldenbourg</i> , Nicol.-Fréd.-Pierre . . .	1853
1826	<i>Saxe-Altenbourg</i> , Ernest-Fréd ^c . . .	1853
1844	<i>Saxe-Cobourg-Gotha</i> , Alfred-Ernest-Albert . . .	1893
1826	<i>Saxe-Meiningen</i> , George II . . .	1866
1818	<i>Saxe-Weimar-Eisenach</i> , Charles-Alexandre . . .	1853

Princes.

1840	<i>Lichtenstein</i> , Jean II . . .	1858
1831	<i>Lippe</i> , Ch. Alexandre . . .	1895
1848	<i>Monaco</i> , Albert-Honoré-Charles . . .	1889
1841	<i>Montenegro</i> , Nicolas I ^{er} . . .	1860
1846	<i>Reuss-Greiz</i> , Henri XXII . . .	1859
1855	<i>Reuss-Kostritz</i> , Henri XXIV . . .	1894
1832	<i>Reuss-Schleiz-Géra</i> , Henri XIV . . .	1867
1846	<i>Schaumbourg-Lippe</i> , Georges-Etienne-Albert . . .	1893
1852	<i>Schwarzbourg-Rudolstadt</i> , Gonthier-Victor . . .	1890
1830	<i>Schwarzbourg-Sondershausen</i> , Charles-Gonthier . . .	1880
1865	<i>Waldeck</i> , Frédéric-Ad.-Herm. . .	1893

Villes libres anséatiques.

Hambourg, *Lubeck* et *Brème*, un bourgmestre et un sénat.

NEUCHÂTEL SUISSE



LE MESSAGER BOITEUX

CHRONIQUE

DES

PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS ARRIVÉS DANS NOTRE CANTON

Du 1^{er} août 1897 au 31 juillet 1898

Ce n'est pas sans un sentiment de reconnaissance que nous pouvons regarder en arrière à la fin de cette nouvelle année, pendant laquelle nous n'avons eu à déplorer aucune calamité publique, et dont la fin a été marquée par deux fêtes nationales qui ne laissent que de bons souvenirs.

L'arrière-été de 1897 a été beau et favorable aux récoltes tardives, quoique sec, de sorte que beaucoup de sources se sont trouvées taries et qu'en automne le manque d'eau se faisait péniblement sentir dans certaines régions élevées. Aux Bayards et à la Côte-aux-Fées on a dû interdire les lessives, au mois de novembre, crainte de gaspillage; on devait y aller chercher de l'eau de la partie inférieure de la vallée, et dans les fermes du haut Jura, le bétail dut être mis à la ration et souvent conduit à plus d'une lieue de distance pour l'abreuver chétivement.

Une chute de neige précoce et une forte gelée qui avait sensiblement rafraîchi la température dans la première moitié d'octobre, pouvaient faire craindre qu'un hiver prématuré ne prolongeât cet état de choses. Ces craintes ne se sont pas réalisées, le mois de décembre ayant été extrêmement variable. Dès le 1^{er} décembre, un train du soir du Ponts-Sagne avait été si bien bloqué par les neiges, que les voyageurs durent passer toute la nuit en wagon; puis le temps s'étant radouci, la neige a disparu, mais est revenue à différentes reprises,

fondant presque à mesure et remplissant les sources. Il faisait très beau et doux à Noël, et ce n'est qu'à de courts intervalles que l'on a pu patiner pendant cet hiver, qui compte parmi les plus doux que nous ayons eus depuis longtemps. En janvier on trouvait des hépatiques à Chaumont et des primevères à Peseux, et le 19 mars on cueillait de petites morilles au Val-de-Ruz et au Val-de-Travers.

Mais la caractéristique spéciale de cette année a été les brouillards intenses et persistants qui ont régné pendant tout l'hiver et se sont prolongés bien avant dans le printemps, déplorablement humide, la pluie nous ayant rigoureusement tenu compagnie pendant les mois de mai et de juin. La veille des fêtes du Cinquantenaire, soit le 8 juillet, un changement s'est produit, et dès lors le beau ne nous a plus quittés jusqu'aux derniers jours d'août, la chaleur étant absolument torride pendant la plus grande partie de ce mois et se maintenant assez constamment entre 25 et 35 degrés.

Au commencement de décembre, deux éboulements d'une certaine importance se sont produits, l'un au Furcil, qui a coupé la route de la Clusette et dont les débris ont obstrué la ligne du Jura-Simplon, de sorte que les trains ont dû transborder; l'autre près des Brenets, dans le tunnel du Châtelard, interceptant momentanément la circulation par la route. Enfin, signalons deux secousses de tremblement de terre,

l'une le 22 février, accompagnée d'un mouvement inusité du lac, dont les eaux se sont subitement élevées sur la rive de 55 centimètres; l'autre, assez violente, a été ressentie le 6 mai dans toute la Suisse.

Le Grand Conseil n'a pas eu moins de sept sessions pendant l'année, dont plusieurs ont du reste été fort courtes. En novembre, il votait le budget pour 1898, lequel comporte :

en dépenses	fr. 3,563,231 01
et en recettes. . . .	» 3,428,051 85
prévoyant un déficit de	fr. 135,179 16

Puis il adoptait une nouvelle loi forestière et revisait quelques articles du code pénal. Parmi les objets de moindre importance liquidés dans cette session, mentionnons les suivants :

Allocation de crédits d'un montant de 41,000 fr. environ pour payer des travaux d'achèvement à la gare des Ponts et pour couvrir les déficits de la ligne régionale Ponts-Sagne-Chaux-de-Fonds. — Organisation des archives cantonales. — Allocation d'un crédit de 13,500 fr. pour la correction de la route de la Clusette. — Allocation d'un crédit de 150,000 fr. pour terminer la réfection des tunnels de la ligne du Jura-Neuchâtelois et pour l'acquisition de nouveaux wagons. — Allocation d'un crédit de 19,778 fr. pour meubler le bâtiment de la gendarmerie et des prisons à la Chaux-de-Fonds. — Allocation d'un crédit de 75,750 fr. pour la correction du Bied, au Locle. — Transfert à l'Etat du bâtiment de la cure protestante du Landeron. — Fixation des traitements des fonctionnaires de la maison de correction du Devens, comme suit : directeur, 2,600 à 3,400 fr.; secrétaire-comptable, 1,800 à 2,400 fr. — Allocation d'un crédit de 5,282 fr. 50 pour les places de tir de Bôle et de Bevaix.

Dans une courte session, le 17 janvier, le Grand Conseil accordait une subvention de 1,250,000 fr. (dont 250,000 fr. en es-

pèces et 1,000,000 représenté par l'abandon des droits de retour sur le Franco-Suisse) en faveur du percement du Simplon. Quelques jours plus tard, il reprenait séance et votait une subvention de 23,000 francs pour une nouvelle route d'accès au Pénitencier; autorisait la Banque cantonale à émettre de nouvelles obligations foncières pour un montant de six millions; accordait une allocation de 10,530 fr. à la Commune de Fleurier pour construction scolaire, et votait un prêt de 300,000 fr. au régional Neuchâtel-Cortailod-Boudry pour le remettre à flot et lui permettre de remplacer sa ruineuse exploitation Neuchâtel-Gare J.-S. par une traction électrique.

La session de mars liquide diverses grosses affaires : celle du tracé de la Directe Neuchâtel-Berne par Rosshäusern, qui est loin de donner satisfaction aux Neuchâtelois et que l'on adopte de préférence à celui par Buttenried, beaucoup plus direct, avec la subvention demandée de 1,350,000 fr.; cela en désespoir de cause, pour ne pas voir tout le projet remis en question par les Bernois; l'acceptation à l'unanimité de la loi sur l'assurance populaire, qui est une mesure d'une grande portée économique et sociale, est la seconde grande conquête de cette session importante pour l'avenir de notre pays. Le Grand Conseil a encore ratifié les demandes de crédits : de 10,500 fr. destinés à couvrir les frais de réparations majeures à la ferme de Beuregard, territoire des Brenets; de 27,000 fr. destinés à couvrir les frais de reconstruction du chalet de la Grande-Robellaz, et de 45,657 fr. 50 à titre de subvention à une entreprise de drainage dans le territoire de la Commune de Fenin-Vilars-Saules.

Une session de deux jours les 25 et 26 avril, la dernière de la législature, adopte un projet de loi sur la garantie dans le commerce du bétail; revise l'article 399 du code pénal visant les récidivistes en matière de vol, d'abus de confiance et d'escroquerie; vote un crédit de 10,000 fr. destiné à restaurer les écussons des XII cantons qui existaient au XVI^{me} siècle sur

la façade sud du Château, et à transformer dans le style de la Renaissance française la salle des délibérations du Conseil d'Etat. Enfin il est alloué au Conseil d'Etat un crédit de 52,000 fr., dont la Commune de Gorgier devra fournir le quart, pour corriger la route cantonale de Gorgier à la gare de cette localité.

Le 1^{er} mai avaient lieu les élections pour le renouvellement du Grand Conseil, qui compte maintenant 122 membres, soit 4 de plus que pendant la législature précédente, se répartissant comme suit : 72 radicaux, 41 libéraux et 9 socialistes. Les élections de la Béroche ont donné lieu à une invalidation. Dans la première session de la nouvelle législature, les 16 et 17 mai, le Grand Conseil a nommé son bureau comme suit : M. Eugène Borel, président ; M. Georges Courvoisier, 1^{er} vice-président ; M. Arnold Robert, 2^{me} vice-président ; MM. Auguste Jeanneret et Adrien Robert, secrétaires ; MM. Henri Calame, Alf. Steiner, L. Ulrich et Georges Dubois. — Il a réélu les cinq membres actuels du Conseil d'Etat. Ce dernier s'est constitué comme suit : M. Robert Comtesse, président ; M. Jean Berthoud, vice-président ; M. Frédéric Soguel, secrétaire ; M. John Clerc, secrétaire-adjoint. — Répartition des départements : Justice et militaire, M. Jean Berthoud ; suppléant, M. Frédéric Soguel. Finances et police, M. C.-A. Petitpierre-Steiger ; suppléant, M. Jean Berthoud. Travaux publics, M. Frédéric Soguel ; suppléant, M. Petitpierre-Steiger. Industrie, agriculture et intérieur, M. Robert Comtesse ; suppléant, M. John Clerc. Instruction publique et cultes, M. John Clerc ; suppléant, M. Robert Comtesse. Chancellerie, M. Frédéric Soguel.

Enfin, dans une courte session, le 15 juin, le Grand Conseil réglait définitivement la forme de la subvention cantonale au percement du Simplon, et rapportait, à l'occasion de la célébration du Cinquantenaire de la République, les mesures restrictives prises naguère contre l'Armée du Salut.

Mentionnons ici qu'en exécution de la réorganisation des archives votée par le

Grand Conseil, le Conseil d'Etat a nommé archiviste d'Etat M. Arthur Piaget, Dr en philosophie et professeur, et sous-archiviste M. Jules Jeanjaquet, Dr en philosophie.

Le 12 mai, les élections pour la justice de paix ont partout confirmé les titulaires en charge.

A côté de ces incidents d'intérêt essentiellement cantonal, une grosse question fédérale a été chaudement débattue, celle du rachat des cinq grandes lignes de chemins de fer par la Confédération. Une demande de referendum lancée en janvier a réuni 85,506 signatures valables, dont 5054 dans le canton de Neuchâtel, mais le 20 février la votation populaire a donné raison aux rachatistes, par 384,146 acceptants contre 177,130 rejetants. Le canton de Neuchâtel s'est rangé parmi ces derniers, par 9,856 non contre 9,470 oui, en bonne partie grâce à l'influence de M. Numa Droz, qui est venu donner des conférences sur cet important sujet à Fleurier, à la Chaux-de-Fonds et à Neuchâtel. De par la votation du peuple, les chemins de fer passeront donc dans cinq ans au plus tard en mains de la Confédération ; puisse cette mesure ne pas donner de mécomptes.

Si de la politique nous passons à la vie locale, nous devons signaler en premier lieu qu'en prévision des fêtes, la ville de *Neuchâtel* a fait une toilette complète, procédant au pavage de plusieurs de ses rues et réparant ses monuments publics grâce aux crédits votés par le Conseil général. Elle a également dû considérablement agrandir l'annexe du collège des filles, aux Terreaux, de construction récente, et édifier une nouvelle école aux Sablons. Des réparations importantes au temple du Bas sont, au moment où nous écrivons, en pleine voie d'exécution. Des crédits de 5,000 fr. comme don d'honneur au tir fédéral, et de 15,000 fr. pour les fêtes du Cinquantenaire sont votés. Le Conseil général a encore accepté en principe une motion visant la construction d'un casino, et définitivement adopté un emplacement

et les plans d'une Ecole de commerce, qui sera située sur les terrains de l'Est, entre l'Académie et le lac. Le budget de la Commune de Neuchâtel pour 1898 est établi comme suit :

dépenses	fr. 1,387,158 55
recettes	» 1,280,455 70
déficit	fr. 106,702 85

Mentionnons encore qu'en juillet le tronçon du régional Neuchâtel-Port à la gare du Jura-Simplon a été remplacé par un tramway à traction électrique.

A la *Chaux-de-Fonds*, le tramway, qui a donné d'excellents résultats et est très apprécié de la population, s'est vu dans la possibilité d'étendre considérablement son réseau et d'augmenter en proportion son capital. Cette ville a aussi obtenu satisfaction en ce qui concerne l'agrandissement de sa gare, et après de laborieux pourparlers on s'est mis d'accord sur un plan définitif.

Le *Loclé*, de son côté, a fait un pas important en votant l'aménée des eaux dans chaque ménage, et s'est donné le beau luxe de faire refondre ses cloches, grâce à l'initiative de la Société d'embellissement et d'intérêt public : le 12 décembre une belle fête célébrait l'inauguration de la nouvelle sonnerie ; une brochure spéciale a donné un compte-rendu détaillé de ces événements. Les quatre cloches ont reçu les noms : Concorde, Marie-Magdelainé, Guillemette de Vergy et Marianne.

De nouvelles routes ont été construites de Chaumont à la Dame et de la Brévine au Cerneux-Péquignot. Cette dernière a été ouverte à la circulation en novembre.

Une eau saine et abondante est la vie même d'une localité, et lorsqu'on peut combiner ce bienfait avec celui d'une force motrice, on obtient un gage de prospérité de plus. *Bevaix* se construit un nouveau réservoir d'une contenance de 600,000 litres, et *Boudry* a vu le 16 mars la lumière électrique et l'eau d'alimentation entrer dans les services public et particulier, après un peu plus d'une année de travaux pour capter les sources découvertes au pied des rochers qui surplombent le

Champ-du-Moulin, rive droite de l'Areuse, et les amener par conduite forcée dans l'usine hydraulique des *Métairies* (ingénieur, M. N. Convert). Là sont installées, sous une pression d'eau de 30 atmosphères, 3 turbines actionnant 3 dynamos à courant alternatif (ingénieur, M. Palaz). La quantité d'eau est, en moyenne, de 500 litres à la minute ; température, 9 à 12° C. Un réservoir supérieur accumule assez d'eau pour obtenir, pendant 8 heures, une force de 70 chevaux, plus que suffisante pour fournir la lumière à Boudry, à l'hospice de Perreux, à l'orphelinat de Belmont, à Grandchamp et à Areuse. L'eau fraîche, abondante et pure sur l'évier, succédant à celle des trois anciennes fontaines à température et régime variables, est un inappréciable bienfait.

Au mois de novembre, le *Landeron* inaugurerait son nouveau collège, et *Marin* votait à son tour, un mois plus tard, la construction d'une nouvelle maison d'école, dont l'exécution paraît cependant ajournée.

Pendant que nous en sommes au chapitre de l'enseignement, mentionnons que l'Académie avait, pendant le semestre d'hiver, 93 étudiants réguliers et 53 auditeurs. Il lui a été fait un don, par M^{me} Léon Du Pasquier, de 205 volumes en souvenir de son mari, ainsi que l'hommage d'un remarquable portrait en bronze, dû à M. Fritz Landry et reproduisant les traits du regretté professeur. L'Académie a tenu à honorer, par une adresse qu'elle lui a fait remettre, M. le professeur Alfred de Chambrier, le 27 mai, à l'occasion du 25^{me} anniversaire de sa nomination à la chaire d'histoire.

Comme d'habitude nous devons, pour ne pas être entraîné trop loin, passer sous silence les manifestations de la vie très intense de nos nombreuses sociétés de tout genre. Bornons-nous à indiquer que la Société d'histoire a eu sa réunion annuelle le 9 septembre 1897, à Lignièrès, tandis qu'en considération des fêtes de juillet elle décidait de ne point avoir d'assemblée générale d'été en 1898, et que la Société

cantonale des chanteurs neuchâtelois s'est réunie en septembre 1897, au Champ-du-Moulin, où elle a été invitée à préparer, pour les fêtes du Cinquantenaire, l'exécution d'une cantate composée par M. Munzinger, sur les paroles de M. Jean Berthoud. Disons encore qu'en avril le *Cercle national* de Neuchâtel a célébré le cinquantenaire de sa fondation, et qu'en juillet le *Cercle libéral* se transportait dans les nouveaux et spacieux locaux qu'il a fait construire dans l'immeuble du « Faucon ». Enfin, nous pouvons annoncer la fondation de trois nouvelles sociétés : La « Société de cavalerie du Vignoble », ayant pour but de grouper les amateurs de chevaux et ceux qui s'intéressent au développement de l'équitation dans les districts de Neuchâtel et de Boudry; la « Société des pêcheurs de la Basse-Reuse », et à la Chaux-de-Fonds une « Société suisse d'aérostation », dont le but est de faire des ascensions en ballon libre, d'apprendre la manœuvre, la direction, la construction d'un ballon.

Divers journaux ont vu le jour pendant l'année. Par contre, le *Soir* a cessé de paraître.

Bien que le *Messenger boiteux* donne une chronique agricole spéciale, il nous sera permis de mentionner ici avec regrets le départ de M. Lederrey, appelé à d'autres fonctions, et son remplacement comme directeur de l'Ecole cantonale d'agriculture par M. Ernest Bille, qui a été installé en novembre de l'année passée, et remplacé à la tête de l'Orphelinat Borel par M. Paul Favre. Ce n'est pas sortir du sujet que de rappeler la fondation à Neuchâtel de la *Caisse agricole neuchâteloise*, qui a pour but de venir en aide aux cultivateurs, spécialement par des prêts à un taux modéré, et la belle invention de M. Ed. Lemp, aux Fahys, au moyen de laquelle le lait renfermé dans des bidons par un procédé spécial peut être conservé en gardant toutes les qualités du chaud-lait, sauf, bien entendu, la température. A signaler encore le concours cantonal d'agriculture en sep-

tembre dernier, au Locle, qui, d'après le catalogue officiel, comprenait : 1 étalon, 30 juments, 35 poulains et pouliches, 123 taureaux, 123 vaches, 73 génisses, 53 porcs. Plantes agricoles, fleurs, fruits, 20 exposants; apiculture, 1 exposant; aviculture, 6 exposants; instruments et machines agricoles, 5 exposants.

Les industriels neuchâtelois maintiennent toujours haut leur réputation à l'étranger; l'exposition de Bruxelles en est une preuve de plus. Voici la liste des récompenses qu'ont obtenues nos compatriotes: Membres de jurys (hors concours): MM. Barbezat, Baillet, horl., Locle; Fritz Châtelain, horl., Neuchâtel; Paul Dittisheim, horl., Chaux-de-Fonds; Russ-Suchard & Cie, chocolat, Bouvier frères, vins, Neuchâtel; Ecole neuchâteloise de viticulture, Auvernier; Ch. Perrier, vins, Marin; J. Wavre & Cie, vins, Neuchâtel; Isaac-Elie Lecoultré, horl., Fleurier. — Diplômes d'honneur: MM. Marchand et Sandoz, horl., Chaux-de-Fonds; Ecole neuchâteloise de viticulture, Auvernier. — Hors concours: M. Boillot-Robert, albums illustrés, Neuchâtel. — Médailles d'or: MM. S. Châtenay, vins, Neuchâtel; Grellet, vins, Cortaillod; L. Mauler & Cie, vins, Môtiers-Travers; Perret fils, horl., Brenets; Ed. Boillot, étudiant-architecte, pour plans de maisons ouvrières, Neuchâtel; Schorpp & Vaucher, horl., Chaux-de-Fonds; Sandoz & Giovanni, fabricants d'absinthe, Môtiers-Travers. — Médailles d'argent: M^{me} veuve H. Leuba, horl., Richardet frères, aiguilles de montres, Chaux-de-Fonds. — Médaille de bronze: M. Eug. Leuba, vins, Neuveville.

Le 10 octobre, le syndicat des maîtres imprimeurs de la Suisse romande a tenu son assemblée annuelle à Neuchâtel, et les 4 et 5 juin la fédération des typographes de la Suisse romande y célébrait le 25^{me} anniversaire de sa fondation. Après avoir signalé la construction d'une nouvelle fabrique sise sur la route de Fleurier à Sainte-Croix, à Longeaigue, pour l'exploitation des filons de roche à ciment avoisinants, il ne sera pas sans intérêt de constater qu'il y

avait dans notre canton, au 31 décembre dernier, 315 établissements soumis à la loi fédérale sur les fabriques, soit 20 de plus que l'année précédente. C'est le district de la Chaux-de-Fonds qui en a le plus grand nombre, 145, en augmentation de 11 sur 1896. Viennent ensuite le district du Locle, 54 (augm. 3); celui du Val-de-Travers, 50 (augm. 6); celui de Neuchâtel, 46 (même chiffre qu'en 1896); celui de Boudry, 12 (dim. 1); celui du Val-de-Ruz, 8 (augm. 1). Classés par branches d'industrie, ces 315 établissements se répartissent comme suit : fabriques d'horlogerie, 49 (augm. 9); monteurs de boîtes, 46 (augm. 3); décoration de la montre, 31 (dim. 1); parties détachées, 56 (dim. 11); brasseries, moulins, 8 (augm. 1); fabriques de papier, imprimeries, 18 (augm. 1); asphaltes, ciments, 9 (même chiffre); usines à gaz, électricité, 4 (même chiffre); mécanique, serrurerie, 17 (augm. 3); menuiserie, charpenterie, scieries, 22 (augm. 1); fabriques de chapeaux, 3 (même chiffre); fabriques de chocolat, 2 (même chiffre); industries diverses, 50 (augm. 14).

Si le commerce, l'industrie et l'agriculture donnent le pain à nos populations, les beaux-arts leur fournissent une partie de leur nourriture intellectuelle. Sous ce rapport, l'exposition rétrospective de l'œuvre du regretté peintre Albert de Meuron, au mois d'avril dernier, a permis de jeter un coup d'œil sur une carrière noblement remplie, et le don de la colonie neuchâtoise établie en France et en Espagne, d'un panneau dû au pinceau de Jules Girardet, est un premier pas fait pour la décoration de la salle du Grand Conseil. Nous nous en voudrions d'oublier la création d'une nouvelle industrie d'art à Neuchâtel, celle de la mosaïque, entreprise par M. Clément Heaton, en vue de la reproduction d'une grande composition de M. Paul Robert, qui ornera la façade du Musée historique de Berne. Les arts plastiques, de leur côté, ont eu une glorieuse revanche de longues années de silence, par l'inauguration à Neuchâtel du monument commémoratif de la révolution de 1848, groupe en marbre

de trois figures dû au ciseau de MM. Heer et Meyer, et représentant dans un encadrement architectural Neuchâtel accueilli par la Suisse et le peuple se reposant de l'effort accompli dans l'attente des résultats heureux qui doivent en découler. La Chaux-de-Fonds s'apprête, de son côté, à consacrer un monument à Alexis-Marie Piaget.

Enfin, le 9 octobre 1897, on inaugurerait à *Serrières* un monument érigé à l'entrée ouest du pont, par la fabrique de chocolat Russ-Suchard & Cie, à la mémoire de Philippe Suchard (1797-1884) son fondateur. Il consiste en un buste en bronze sur un piédestal très élégant en marbre et granit d'Ecosse poli, s'élevant du milieu d'une vasque entourée d'une chaîne. Le buste est de M. Ch. Reymond, statuaire; le piédestal est de MM. Robert Convert, architecte, et Doret, à Vevey. Ce centenaire a été célébré par une grande fête, avec banquet, donnée aux 900 ouvriers, ouvrières et employés de l'établissement à Serrières et aux succursales de Lörrach, de Bludenz, et par des gratifications proportionnées aux années de service, pour une somme de cent mille francs.

Dans le domaine de la bienfaisance, pour ne pas trop effaroucher la charité privée, nous nous bornerons à indiquer l'inauguration de l'asile des incurables de Perreux, le 18 septembre 1897; l'acquisition faite par la Croix-Rouge de Neuchâtel, avec le produit de la souscription en faveur d'une ambulance suisse en Grèce devenue sans objet, d'une voiture urbaine pour le transport des malades; la construction à la Chaux-de-Fonds d'un nouvel hôpital inauguré à l'occasion des fêtes du Cinquantenaire; enfin, à Couvet, un généreux don anonyme de 10,000 fr. au fonds des sachets de la paroisse réformée nationale, pour en rétablir l'ancienne fortune disparue par suite de la faillite Coulin & Petit-pierre.

En terminant, mentionnons encore comme faits divers l'apparition d'un cerf, en novembre dernier, dans le voisinage de Lignières; la découverte au Locle de la

tombe d'une jeune Suédoise, fille d'un colonel, morte en 1639 et encore revêtue d'une superbe robe en brocart assez bien conservée; puis un événement assez rare, les noces d'or d'un honorable citoyen de la Chaux-de-Fonds, M. Ed. Droz, dont la fille célébrait, le même jour, ses noces d'argent.

Notre tableau ne donnerait cependant pas une physionomie exacte des douze mois qui font le sujet de notre chronique, si nous passions sous silence le fait que tous les incidents relatés ont été quelque peu noyés dans la préoccupation constante de la préparation des fêtes du Cinquantième et du Tir fédéral qui ont été l'événement capital de l'année; mais nous n'avons pas à y insister à cette place, le *Messenger boiteux* leur consacrant des articles spéciaux.

Le père (à son enfant qui, assis sur le plancher, lève les jambes en l'air): Si tu continues à faire de vilaines manières, je te fouette.

L'enfant: Tu peux pas; j'suis assis dessus.

*

Le pasteur X. est un digne homme, sérieux et grave, mais toujours prêt à rendre service, à tendre aux faibles une main secourable.

Passant un jour dans la rue, il voit un gamin faire des efforts désespérés pour atteindre la poignée d'une sonnette trop haute pour ses petites jambes.

— Attends, petit, lui dit l'excellent homme, je vais t'aider.

Et, le prenant par la taille, il l'élève à hauteur voulue. Le petit tire consciencieusement; un formidable coup de sonnette retentit à l'intérieur.

— Maintenant, Monsieur, dit le gosse en guise de remerciement, lorsque le pasteur l'eut doucement reposé sur le trottoir, fi...chons le camp, je vous le conseille... C'est par farce.

BIBLIOGRAPHIE NEUCHATELOISE

Album des compositeurs neuchâtelois pour piano. Genève 1896. Exposition nationale suisse. In-4°. La Chaux-de-Fonds, Wille & Cie.

Almanach agricole de la Suisse romande, 1898, 36^{me} année. Publié par la Société cantonale neuchâteloise d'agriculture et de viticulture. Broch. in-4°. Neuchâtel, impr. Attinger.

Aux pères et mères suisses des orphelins arméniens en Anatolie. Publié par le bureau central de Neuchâtel. In-8°. Neuchâtel, impr. Attinger.

ANONYME. *La Révolution nécessaire.* 1848-1898. Broch. in-12. Neuchâtel, impr. Attinger.

— *Liberté, Égalité, Fraternité* (publié à l'occasion du tir fédéral). Broch. in-12. Neuchâtel, impr. Attinger.

AUTIER, Joseph. *Notre coin de pays. Le Vully.* Illustré, in-12. Neuchâtel, Attinger frères.

Bible annotée. Fascicule XXXVII. Livres historiques (Néhémie III, Esdras XI). Fascicule XXXVIII. Les Hagiographes I & II. In-8°. Neuchâtel, impr. Attinger.

BOVET, E. *Le peuple de Rome vers 1840.* I. In-8°. Neuchâtel, Attinger frères.

Bulletin de la Société neuchâteloise de géographie. Tome X. Année 1898. In-8°. Neuchâtel, impr. Attinger.

Bulletin de la Société des sciences naturelles de Neuchâtel. Tome XXV. Neuchâtel, H. Wolfrath & Cie.

CHATELAIN, le Dr. *Contes du soir.* In-12. Neuchâtel, impr. Attinger.

COMBE, T. *Œuvre d'amour.* 2 vol. in-12. Neuchâtel, impr. Attinger.

CORLET, Georges. *Le contrat de travail.* In-12. La Chaux-de-Fonds, chez l'auteur.

J.-B. DIETRICH, Locle. *Ranz des vaches neuchâtelois*, marche pour piano, Chez l'auteur.

DOUTREBANDE, E. *La Fabrique de Châteauneuf*. In-12. Neuchâtel, Berthoud.

DROZ, Numa. *La République neuchâteloise*. Publication commémorative à l'occasion du Cinquantenaire de la Révolution de 1848. Fort in-8°.

— *Le rachat des chemins de fer suisses*. In-8°. Bâle et Genève, Georg & Cie.

DUBOIS, M^{lle} E. *Dick et ses sœurs, ou un héros sans le savoir*, traduit de l'anglais, d'Evelyne Whitaker. In-12. Neuchâtel, Delachaux & Niestlé.

— *Le Noël des deux amis*. Brochure in-12.

DU PASQUIER, Léon (en collaboration avec F.-A. Forel). *Les variations périodiques des glaciers*. 1^{er} Rapport 1895. In-8°. Genève, Georg & Cie.

Foyer domestique. Journal pour la famille, illustré. 10^{me} année. Neuchâtel, impr. Attinger.

FRAISSARD-GUILLAUME, M^{me}. *Comédies enfantines*. 1^{re} série. In-12. Neuchâtel, Delachaux & Niestlé.

GAGNEBIN, (Suzanne M^{me}). *Plus jamais*. Deux nouvelles. In-12. Lausanne, Payot.

GLATZ, Paul, médecin à Champel. *Dyspepsies nerveuses et neurasthénie*. In-12. Genève, Georg & Cie.

GODET, Philippe. *Trente ans de souvenirs*. Lu à la soirée d'adieux du Cercle libéral, le 14 mai 1898. In-12. Neuchâtel, impr. Delachaux & Niestlé.

— *Neuchâtel suisse*. Pièce historique en un prologue et douze tableaux, représentée à l'occasion des fêtes du Cinquantenaire de la République neuchâteloise. 2^{me} édition. In-12. Neuchâtel, impr. Delachaux & Niestlé.

GONSET, Auguste. *De la corruption des fonctionnaires publics, étude de droit comparé*. Dissertation pour le doctorat. In-8°. Neuchâtel, Delachaux & Niestlé.

GRELLET, Jean. *Les armes de la ville de Neuchâtel*. In-8°. Neuchâtel, impr. Rossier & Grisel.

GRETILLAT, A. *Exposé de théologie systématique. La morale chrétienne*. T. 1. In-8°. Neuchâtel, impr. Attinger.

HUGUENIN-JACOT, Ed. *Cœurs vaillants*. In-12. Neuchâtel, Delachaux & Niestlé.

— *Le Noël de l'enfant prodigue*. Broch. in-12. Neuchâtel, Delachaux & Niestlé.

HUGUENIN, Oscar. *Récits de chez nous*. 41 dessins de l'auteur. In-12. Neuchâtel, Delachaux & Niestlé.

Hymne neuchâtelois, dédié à la jeunesse des écoles pour la célébration du Cinquantenaire de la République. Paroles de Henri Warnery, musique de Charles North. In-4°. Chaux-de-Fonds, Wille & Cie.

ISELY-DELISLE. *Problèmes de géométrie analytique*. Traduit de l'allemand de A. Hochheim. In-8°. Neuchâtel, impr. Attinger.

JEANNERET, F. *Un épisode de la Révolution neuchâteloise, le 1^{er} mars 1848*. In-12. La Chaux-de-Fonds, impr. Hirschy & Dubois.

JEANNERET, Georges. *Galerie pittoresque. I. Confessions d'un Hollandais*. In-12. Typ. G. Jeanneret.

JUNOD, H.-A. *Les chants et les contes des Ba-Ronga*. In-12. Lausanne, G. Bridel & Cie.

LAMBERT, Erhard. *Amour passe richesse*, comédie en 3 actes, In-12. La Chaux-de-Fonds, impr. Sauser.

LAUBER, Joseph. *Neuchâtel suisse*, prologue et intermèdes musicaux de la pièce historique du Cinquantenaire. Edité par le Comité. In-4°. Neuchâtel.

— *Marche triomphale* sur le thème de la *Marche des Armourins*, arrangée pour piano, par Emile Lauber. Chez l'auteur.

Les Cloches du Locle, souvenir du 12 décembre 1897, par la Société locloise d'intérêt public et d'embellissement. Plaque illustrée.

L'EPLATTENIER, Alb. *Un peuple roi*. Monologue et chœur. In-4°. Paris, Huguenin.



D^r NICOLAS



A. GROSJEAN



L. ANDRIÉ

Le Livre d'or du Cinquantenaire (Album de photographies). La Chaux-de-Fonds, impr. Häfeli & Cie.

Le livre du petit enfant. Memento pour la mère de famille, destiné à conserver les principales phases de la vie d'un enfant. Album in-4°. Neuchâtel, impr. Attinger.

MARIDOR, A. *Ivre de joie*, roman populaire suisse, illustré. 30 livraisons in-8°. La Chaux-de-Fonds, Maridor.

La Messagère du Monde païen, feuille de mission pour la jeunesse. 35^{me} année. Neuchâtel, Ch. Piton.

Musée neuchâtelois, recueil d'histoire nationale et d'archéologie. Tome XXXIV^{me}. Neuchâtel, H. Wolfrath & Cie.

Notice historique sur l'Union chrétienne de Neuchâtel, 1851-1898. In-12. Neuchâtel, Paul Attinger.

Nouvelles de l'œuvre de secours en faveur des Arméniens. Publiées par le Bureau central de Neuchâtel. In-4°. Neuchâtel, impr. Attinger.

PITON, Seth. *Etude sur l'obligation morale.* Dissertation. In-12. Neuchâtel, Paul Attinger.

PORRET, J.-A. *Les philosophies morales du temps présent et l'Évangile de Jésus-Christ.* Broch. in-12. Genève, Robert.

QUARTIER-LA-TENTE, Ed. *Le district de Neuchâtel*, 1^{re} série, 1^{er} volume de l'ouvrage *le Canton de Neuchâtel.* In-8°. illustré. Neuchâtel, Attinger frères.

RIBAU, Adolphe. *Comme le grillon.* Poésies. In-12. Neuchâtel, Attinger frères.

RITTER, William. *Myrtis et Korinna.* Collection Guillaume « Lotus Alba ». Illustrations de A. Calbet. Paris.

ROUSSELOT, Franck. *L'enseignement de l'horticulture dans le canton de Neuchâtel.* In-12. Neuchâtel, Messeiller.

SEFT, E.-A. *A travers les champs de la mission morale*, avec préface d'Ed. Barde. In-12. Neuchâtel, Delachaux & Niestlé.

Souvenir de la soirée familière au Cercle montagnard, à l'occasion de l'ouverture du tramway de la Chaux-de-Fonds, le 16 janvier 1897. In-18. La Chaux-de-Fonds, Häfeli & Cie.

Souvenir de Neuchâtel. Album oblong renfermant 15 vues de Neuchâtel. Neuchâtel, Berthoud.

DE THILO, Dr-méd. *Les maladies du corps humain.* In-8°, illustré. Neuchâtel, Attinger frères.

TRIBOLET, Maurice de. *Léon DuPasquier, 1864-1897.* Avec portrait. In-8°. Neuchâtel (non mis dans le commerce).

UNE MÈRE DE FAMILLE (M^{me} Delachaux). *A travers la vie.* In-12. Neuchâtel, Delachaux & Niestlé.

VAUCHER, E. *Le Noël de l'aveugle.* Broch. in-12. Neuchâtel, Delachaux & Niestlé.

VILLE DE NEUCHÂTEL. *Les établissements scolaires.* Publié par la Commission scolaire. *The Schools and their Buildings.* In-8°. Neuchâtel, Paul Attinger.

WAVRE, André. *Le porte-fort en droit fédéral.* Dissertation. In-8°. Neuchâtel, Paul Attinger.

Un bon bourgeois revenant d'Italie raconte ses impressions à sa femme :

— C'était grandiose, et si tu savais comme j'ai pensé à toi, en contemplant ces ruines !

*

Le président de la Société chorale de Chenalette rentre au logis porteur d'une médaille de vermeil, prix de lecture à vue, avec félicitations du jury.

— Qu'est-ce que le maire t'a dit ? lui demande sa femme.

— Il m'a dit que si cela continue, la société ira à la postérité.

— Ah ! c'est toujours bien la même chose : toujours les hommes qui vont partout et les femmes qui restent à la maison.

NÉCROLOGIE NEUCHATELOISE

(AVEC PORTRAITS)

Un article qui ne saurait malheureusement jamais manquer dans notre almanach, c'est celui que nous consacrons à nos morts. Chaque année prélève sur nous son lugubre tribut d'hommes éminents, ou simplement utiles, dont la patrie neuchâteloise se doit à elle-même de conserver le souvenir.

Notre almanach de 1898 était à peine imprimé, que s'éteignait à Neuchâtel, le 13 septembre 1897, l'excellent **Lucien Andrié**. Né le 27 juin 1819, aux Hauts-Geneveys, il avait dans son enfance suivi les classes à Neuchâtel, faisant la course chaque jour, malgré la distance qui séparait son village natal de la ville; puis il fut placé à la pension Barrelet, dont il avait gardé un excellent souvenir. Ses classes terminées, il entra comme employé à la Chancellerie, et fut bientôt très apprécié de son chef, Henri-Florian Calame, dont il devint le bras droit. Lorsque M. Calame se rendait en Diète, Andrié le remplaçait aux séances du Conseil d'Etat, en qualité de secrétaire. Il le suivit dans sa retraite en 1848, devint son collaborateur au *Neuchâtelois*, et son commensal presque journalier. Dans ces relations intimes avec un juriste éminent, il eut l'occasion d'acquérir des notions de droit étendues, et c'est avec raison que les électeurs de Neuchâtel le choisirent comme juge de paix en 1852. Il occupa cette importante charge (sauf de 1856-1861) jusqu'en 1886. Dès 1858, il fit partie du Grand Conseil (avec interruption de 1874 à 1877), et du Conseil général de la commune, qu'il présida à deux reprises. Mais, en 1886, l'affaiblissement de sa santé l'obligea à résigner toutes ses fonctions, sauf celle de vice-président du Synode de l'Eglise nationale à laquelle il était profondément attaché.

Si la rectitude, la conscience, l'amour du devoir régulièrement accompli, sont

des traits distinctifs du caractère neuchâtelois, Lucien Andrié fut assurément un Neuchâtelois-type. Il était l'homme du devoir, au point qu'il ne voulut jamais s'accorder un jour de vacances. Dans la vie civile comme au service militaire (car Andrié avait été un officier d'artillerie particulièrement bien noté), ses camarades ne l'ont jamais vu faire un acte, ni entendu prononcer une parole qui ne fussent l'indice d'une âme parfaitement droite et noble. Son désintéressement était presque excessif. Non seulement il en a donné maintes preuves à sa famille et à la clientèle de la justice de paix, mais il lui arriva de refuser l'augmentation de son modeste traitement, qu'il était question d'augmenter. Il l'eût d'autant mieux méritée qu'il était un modèle de tact et d'intégrité, dans l'exercice de ses fonctions si délicates et si absorbantes.

Il aimait à parler du temps de sa jeunesse, à raconter ses souvenirs, notamment cette dernière séance de l'ancien Conseil d'Etat, dont il avait été le témoin, tenue le 2 mars 1848 chez le président de Chambrier et qui fut interrompue par l'arrestation du gouvernement tombé. Andrié devisait de ces choses sans amertume, en bon Neuchâtelois pour qui l'amour du pays est au-dessus des partis éphémères. Serviteur de l'ancien régime, il avait loyalement accepté la République et l'a servie de tout son pouvoir. Au Grand Conseil, il était écouté avec une déférence universelle; déjà le père Piaget, qui se connaissait en hommes, recourait volontiers aux lumières de cet esprit droit et de ce juriste consommé. Andrié était moins orateur qu'homme de sûr conseil et de décision nette. Sa parole un peu brève et saccadée disait sans ambages ce qu'elle voulait dire, et quand, dans un appel nominal, sa voix sonore d'ancien officier d'artillerie jetait un *non* retentissant, il mettait dans ce monosyllabe tant de conviction, que radicaux et libéraux se prenaient à sourire dans un commun sentiment d'estime affectueuse.

Et puis il était gai, de cette gaiété jeune et spontanée qui est l'indice d'une bonne

conscience. En un mot, c'était une figure que n'oublieront jamais ceux qui l'ont aimée et qui faisait honneur au pays capable de produire de tels hommes.

Le 29 octobre 1897, **Rodolphe Schinz** était enlevé aux siens et à de nombreux amis, dans sa 52^{me} année, par une maladie qui, depuis longtemps, ne leur laissait plus d'espoir. Son activité s'était déployée dans plusieurs domaines et toujours au profit de la ville de Neuchâtel, où il était né. Fils du vénéré pasteur allemand mort il y a quelques années, il avait fait partie de l'ancien Conseil communal et avait joué un rôle important dans plusieurs sociétés locales : président de la Compagnie des Fusiliers, de la Société de la Grande-Brasserie, membre de l'administration du Crédit foncier, président du Club alpin, et surtout fondateur et président de la Société chorale et membre du comité de notre Société de musique, il avait fait apprécier partout l'élévation de son esprit, la fermeté de son jugement, la parfaite droiture de son caractère. Son ambition était de faire de Neuchâtel une ville musicale de premier ordre, et il n'épargnait dans ce but ni son temps, ni sa peine. Son initiative intelligente a contribué pour beaucoup au développement de nos concerts et à la formation du goût public dans ce domaine. Il avait été choisi comme président du Comité musical du tir fédéral, mais avait dû, à cause de son état de santé, se démettre de ces fonctions, auxquelles il portait l'intérêt le plus actif. Il était de ces hommes sûrs et de bon conseil, dont une ville n'aura jamais trop.

C'est au même âge qu'a été enlevé au Locle, après une courte maladie, **Ed. Huguenin-Jacot**, graveur, qui joignait à son état le goût de l'art et des lettres. Comme peintre, il a exposé à diverses reprises dans nos salons neuchâtelois; conteur populaire, il laisse quelques ouvrages dont on goûta l'inspiration honnête et saine. Son dernier volume, *Cœurs vaillants*, avait paru peu avant sa mort.

Henri Wolfrath était un des doyens des imprimeurs suisses et une figure bien connue à Neuchâtel : il est mort le 7 décembre 1897, dans sa 78^{me} année. Comme l'a dit M. Louis Favre dans une notice émue, il avait été initié de bonne heure au travail par l'exemple de son père, déjà imprimeur à Neuchâtel, et sa vie fut tout entière consacrée au devoir accompli avec conscience et exactitude. On sait le développement que prit sous son habile direction la *Feuille d'Avis de Neuchâtel*.

Nous tenons tout spécialement à rendre hommage à sa mémoire, puisqu'il était depuis de longues années l'imprimeur du *Musée neuchâtelois* et du *Messenger boiteux*. Il avait voué, en bon patriote, attaché à nos traditions, qu'il était, toute sa sollicitude à ces deux publications, et il en revoyait les épreuves avec cette minutieuse attention qui était un des traits de son caractère et qui donnait une valeur de plus aux ouvrages imprimés par lui. C'est un fidèle ami que nous avons perdu en M. Wolfrath. Mais il a heureusement transmis à son successeur les sentiments qu'il éprouvait pour notre vieux *Messenger*.

Encore plus avancé en âge, **Auguste de Montmollin** allait accomplir sa 90^{me} année quand la mort l'a repris le 5 janvier. Né le 19 avril 1808, il s'était senti de bonne heure attiré vers les sciences. Il fut un des fondateurs de notre Société des sciences naturelles. Lié avec Agassiz et Henri Ladamé, il acquit avec ces savants de solides connaissances en mathématiques et en géologie, et enseigna cette dernière branche à la première Académie. Ce fut lui qui, en 1839, présenta à la Société helvétique des sciences naturelles la carte géologique du Jura, lui aussi qui distingua le premier la série de couches nommées néocomiennes : le nom même de *néocomien* fut adopté chez lui dans une réunion où assistaient, avec Agassiz, plusieurs géologues.

L'activité d'Auguste de Montmollin ne se bornait pas à la science. Il a été le fondateur de la première Société de gymnastique de notre ville. Officier dans les trou-

pes neuchâtelaises, il fit une école militaire à Thoune, sous les ordres de Dufour, avec le prince Louis-Napoléon, plus tard Napoléon III. L'instruction publique excitait vivement sa sollicitude, et il présida la Commission d'éducation de Neuchâtel. Jusqu'en 1848, il avait fait partie de l'administration communale et rempli les fonctions de maître-bourgeois en chef. Depuis la révolution, qui mit fin à sa carrière publique, il consacra à la bienfaisance le meilleur de son temps : jusque près du terme de sa vie, il voua ses soins à l'œuvre du patronage des enfants malheureux, à celle des incurables, etc. Sa piété simple et humble, le noble emploi qu'il faisait de son temps et de sa fortune, sa bonté inépuisable, inspiraient à ses concitoyens une sympathie respectueuse. Ajoutons que sa famille, s'inspirant de ses généreuses habitudes, a fait don à notre Académie de l'intéressante collection géologique formée par Auguste de Montmollin.

La science médicale a éprouvé à son tour une perte sensible en la personne du docteur **Charles Nicolas**. Né à Neuchâtel le 27 juin 1845, il avait fait à Berne et à Wurzburg de fortes études, qu'il compléta par des séjours à Prague, Berlin et Paris. Il venait de s'établir dans sa ville natale, quand éclata la guerre de 1870 : il devint alors médecin de l'ambulance suisse qui résida successivement à Pont-à-Mousson, Nancy, Belfort. De retour à Neuchâtel, il y acquit rapidement le renom d'un praticien savant et sagace, d'un chirurgien très adroit, et une autorité particulière dans sa spécialité, les maladies de l'oreille. Il fut, de 1884 à 1889, le médecin, hautement apprécié, de l'hôpital de la Providence; il était aussi vice-président de la Commission cantonale de santé, et, en cette qualité, publiait chaque année un *Rapport sur la santé publique* qui était un modèle de précision et de clarté élégante. Il avait accepté, il y a quelques années, le poste de professeur d'hygiène à l'Université de Lausanne, où son enseignement était tenu en haute estime. Il allait

précisément prendre le train pour y faire son cours, lorsqu'il succomba soudainement, le 28 janvier 1898, sur le chemin de la Gare, à la maladie de cœur dont il se savait menacé depuis longtemps et dont il parlait avec la plus grande sérénité.

Les questions d'hygiène publique l'ont spécialement préoccupé, et il en entretenait volontiers la Société des sciences naturelles. Un de ses travaux surtout a fait sensation, c'est son mémoire intitulé : *Des causes de la fièvre typhoïde en général et à Neuchâtel en particulier*. Ses recherches, qui remontaient jusqu'en 1801, prouvaient de façon péremptoire que les épidémies du chef-lieu suivaient celles du Val-de-Ruz, dont le Seyon nous amenait le contre-coup. Il concluait en réclamant l'introduction d'une nouvelle eau potable et une canalisation rationnelle. Quand l'on se rappelle que la seule épidémie de 1882 avait frappé 784 personnes, on peut dire que le docteur Nicolas, en dénonçant le mal et en signalant le remède, a bien mérité de Neuchâtel.

Mais ce que seuls savaient ses amis et ses clients, c'est la bonté et la délicatesse de son cœur. Il offrait volontiers au public un masque d'impassibilité, car il avait l'horreur des phrases, de la pose, de la mise en scène, ainsi que des démonstrations de reconnaissance de ceux qu'il avait obligés. Les observateurs superficiels le jugeaient sec et froid. Combien ils se trompaient ! Le cœur le plus affectueux et le plus compatissant se cachait sous la réserve et la brusquerie des apparences. « C'était, comme l'a dit un de ses confrères, surtout la clientèle des pauvres qu'il recherchait, et c'étaient les indigents qui avaient sa prédilection... Jamais un puissant du jour n'a pu se vanter d'avoir été recherché par lui. » Et le même confrère ajoutait ces mots, qui achèveront le portrait de ce noble citoyen : « Il faut l'avoir vu à l'œuvre pour comprendre que la minutie qu'il mettait dans tous les détails était affaire de conscience médicale; il ne sacrifiait aucun détail, gardant un calme imperturbable dans les plus mauvais moments,

étudiant un seul cas des nuits entières s'il le fallait, se dévouant froidement sans paroles vaines et ne pouvant presque pas souffrir qu'on lui rendit justice. Sa parole incisive, ses mots à l'emporte-pièce, qui se gravaient dans la mémoire de ses confrères, l'autorité de son jugement, sa science étendue et passée au crible d'un bon sens pratique, exceptionnel son dévouement confraternel lui faisaient une place à part dans le corps médical de notre pays. »

Aussi ses funérailles ont-elles été une manifestation touchante de regrets et de reconnaissance. M. Comtesse, conseiller d'Etat, au nom des autorités, a dit la part prise par le docteur Nicolas au développement des services sanitaires du canton et le désintéressement rare de son caractère; neuf professeurs de la Faculté de médecine de Lausanne, avec une députation d'étudiants de cette ville, une foule nombreuse, accompagnèrent le cercueil au cimetière, où M. le professeur Dind, de Lausanne, et le docteur Morin, président de la Société médicale neuchâteloise, rendirent hommage au collègue et à l'ami perdus.

Presque simultanément notre pays a vu disparaître **Arnold Grosjean**, ancien conseiller national, mort le 22 mars 1898, et **Alcide Soguel**, directeur du pénitencier, mort le 24 mars 1898.

Alcide Soguel, âgé de 51 ans, avait été nommé en 1878 économe de l'établissement dont le docteur Guillaume était alors le directeur. Lorsque ce dernier quitta Neuchâtel, il y a une dizaine d'années, Soguel fut appelé à le remplacer et il s'acquitta de sa tâche délicate avec une conscience et un dévouement dignes de tous éloges. Ceux qui l'ont vu à l'œuvre savent quelle influence excellente il a réussi à exercer sur beaucoup des détenus confiés à sa surveillance.

La Chaux-de-Fonds a fait d'imposantes funérailles à **Arnold Grosjean**, qui avait joué un rôle marquant dans notre vie pu-

blique. La cérémonie funèbre a attiré au temple français une foule nombreuse, qui a écouté avec recueillement les discours de MM. Jules Breitmeyer, au nom du Conseil général, H. Blaser, au nom de la Loge maçonnique, et du pasteur Marc Borel. Né à la Chaux-de-Fonds le 9 juin 1834, Grosjean avait dix ans lorsqu'il perdit son père, charpentier et entrepreneur. La veuve demeurait chargée de quatre enfants: Arnold dut apprendre de bonne heure à gagner sa vie. Après avoir été quelques années employé dans une maison d'horlogerie, il fonda, à 23 ans, avec son frère cadet, la maison Grosjean & Cie, qu'il a dirigée jusqu'à sa mort, et qui possède aujourd'hui des succursales à Bruxelles, à Berlin, à Stockholm, etc. Grosjean est de ceux qui ont contribué à maintenir et à étendre au loin le bon renom de notre vieille fabrication montagnarde.

Mais il a consacré une notable partie de son temps aux affaires publiques. Pendant un quart de siècle, jusqu'en 1892, il a fait partie du Grand Conseil et fut plusieurs fois président de ce corps; élu député au Conseil national en 1878, il y siégea jusqu'en 1893, mais refusa d'être remis en élection; il a joué un rôle marquant dans toutes les discussions relatives au commerce et à l'industrie; il fut, en 1879, l'auteur de la motion d'où est sortie la loi sur le contrôle des matières d'or et d'argent. Très expert en matière de douanes, il prit une part active aux négociations du traité de commerce franco-suisse qui précéda le traité actuel. Il fit partie de nombreuses administrations locales, en particulier de celle des chemins de fer Ponts-Sagne et Saignelégier-Chaux-de-Fonds; longtemps membre de la Commission scolaire, président du Conseil général, puis du Conseil communal de la Chaux-de-Fonds, il travailla plus que personne, et avec une confiance que d'autres ne partageaient pas, à l'adoption du beau projet Ritter, qui a doté le grand village de l'eau qui lui manquait. L'inauguration de cet important service avait été, disait-il, un des plus beaux jours de sa vie.

Les œuvres de philanthropie et de bienfaisance trouvaient en Arnold Grosjean un conseiller plein de sollicitude et un collaborateur actif : l'orphelinat des jeunes garçons, la Crèche, lui doivent en partie leur existence. Et la Chaux-de-Fonds, à qui il a rendu de si précieux services, gardera le souvenir de cet homme affable et bienveillant, aux idées généreuses et au commerce agréable, dont la vie reste un bel exemple de travail et de dévouement au bien public.

Un des doyens du barreau neuchâtelois, **Alfred DuPasquier**, est mort à Neuchâtel le 6 avril 1898, dans sa 73^{me} année. Depuis longtemps retiré de la vie publique, il avait exercé pendant de longues années, avec beaucoup de conscience et de fidélité, les fonctions de président du tribunal du Val-de-Travers.

Quelques jours après, le 22 avril, s'éteignait à Neuchâtel un ancien magistrat, **Louis Clerc-Leuba**, qui vivait aussi dans la retraite. Né à Fleurier le 2 février 1816, il fut, avant 1848, un des deux derniers gouverneurs de cette commune, où il était fabricant d'horlogerie. Elu membre du Conseil d'Etat en 1856, il y remplaça M. l'ingénieur Ladame et prit la direction du département de l'Intérieur. Il demeura 27 ans en fonctions, sauf pendant trois années où il occupa la charge de juge d'instruction. Il sortit du Conseil d'Etat en 1883, lorsque le nombre des membres de ce corps fut réduit de 7 à 5. Son passage au gouvernement a été marqué par une surveillance active de l'administration des communes et par la création de l'utile établissement du Devens. Homme de devoir et de bon jugement, caractère bienveillant et pacifique, Louis Clerc-Leuba a emporté l'estime de tous ses concitoyens.

Auguste Meuron n'avait jamais joué de rôle politique. Il est mort à Neuchâtel à 86 ans, le 21 mai 1898, après une longue et utile carrière d'architecte. Né en 1813, il avait eu des débuts difficiles et avait fait

le rude apprentissage des métiers du bâtiment. Puis il put se rendre à Paris et fréquenter l'atelier d'Achille Leclère, où s'épanouirent ses dons rares de discernement et de goût. Hambourg, qui relevait les ruines amoncelées par un incendie fameux, l'attira; il y résida de longues années et devint un des premiers architectes de cette ville. Vers 1867, il rentra, après fortune faite, au pays natal, et tint la place d'un conseiller très écouté dans la Société de construction, qui travaillait alors activement au développement de Neuchâtel. L'hôtel du Mont-Blanc, un des beaux édifices de notre ville, a été construit sur ses dessins. Auguste Meuron nous laisse le souvenir d'un caractère plein d'enjouement, d'aménité et d'élévation. Sa vieillesse paisible fut le soir d'un beau jour.

Nos lecteurs de la Béroche nous en voudraient d'omettre dans cette énumération funèbre le nom d'**Henri Colomb**, président de la commune de Saint-Aubin-Sauges depuis 7 ans, président du Conseil de paroisse et juge de paix du cercle de Saint-Aubin. Il avait su acquérir, dans ces diverses charges, l'estime de tous par son caractère à la fois modeste et énergique, par son affabilité et son désintéressement. On pouvait attendre beaucoup encore de cet administrateur intelligent et intègre, que la mort a prématurément enlevé, le 26 mai 1898.

Depuis plusieurs années, une maladie cruelle avait arraché à sa paroisse le pasteur **James Wittnauer**. Il est mort le 28 juin, dans sa 72^{me} année. Né à Neuchâtel le 12 mai 1827, après avoir débuté dans le ministère à Florence, il occupa successivement, de 1855 à 1867, les cures de Cornaux et de Corcelles. Il devint ensuite suffragant, puis « pasteur du vendredi » à Neuchâtel. Après le vote de la loi ecclésiastique, il se rattacha à l'Eglise indépendante, dont il resta un des trois pasteurs jusqu'en 1892. Wittnauer était un homme au cœur chaud, profondément attaché à son pays, à sa ville natale et à sa paroisse.

La paroisse nationale de Couvet a perdu le 3 août 1898 son conducteur spirituel, **Albert Vuille**, emporté à l'âge de 41 ans, par une maladie de quelques jours. Neuchâtelois d'origine, il était né à la Chaux-de-Fonds et avait fait ses études à Genève. Il occupait la cure de Couvet depuis 1886, et avait été tout récemment confirmé dans ses fonctions par les suffrages unanimes de ses paroissiens. C'est dire en quelle haute estime ceux-ci tenaient leur pasteur, tant pour sa prédication soignée que pour le sérieux qu'il apportait à l'accomplissement de ses autres fonctions pastorales. Il était lui-même très attaché au village de Couvet, où sa perte est vivement ressentie. Rappelons qu'il s'était essayé en littérature et avait publié deux recueils de nouvelles et récits.

N'omettons pas de mentionner quelques Neuchâtelois décédés hors du canton et qui ont droit au souvenir du *Messenger boiteux*.

Les journaux brésiliens ont annoncé la mort, survenue le 22 octobre 1897, à Juiz-de-Fôra, d'un de nos jeunes compatriotes, le professeur **Paul Benoit**, ancien élève de l'École normale de Neuchâtel. Il avait débuté dans l'enseignement à Fleurier et était parti il y a quelque six ans pour le Brésil, où il a été enlevé en pleine activité, par une pneumonie, à l'âge de 29 ans, laissant dans sa nouvelle patrie d'unanimes regrets.

C'est à Paris que s'est écoulée et que s'est achevée prématurément aussi, en janvier 1898, la carrière d'**Edouard Guillaume**. Fils du conseiller d'Etat Guillaume, il avait manifesté de bonne heure des goûts d'artiste et se voua à la peinture. Mais il dut son succès et sa renommée à la création de ces *éditions Guillaume*, qui ont eu tant de vogue en ces dernières années. Notre compatriote a imaginé le premier l'illustration en couleur dans le texte, telle qu'il la réalisa dans le *Tartarin sur les Alpes* de Daudet (1885). On se rappelle l'énorme succès de cette nouveauté, qui d'un jour à l'autre rendit célèbre l'inventif et coura-

geux éditeur. Il n'a cessé dès lors d'imaginer et de créer des collections nouvelles, toutes plus coquettes les unes que les autres, et dont les noms : *nelumbo*, *lotus bleu*, etc., sont empruntés à ce monde merveilleux des fleurs exotiques et rares qu'il adorait. C'est dans une de ces collections qu'ont paru deux nouvelles de Rambert et de Gottfried Keller : Guillaume n'avait pas oublié qu'il était Suisse. Plein d'initiative et d'idées, Guillaume connut tour à tour les grands succès et les revers pénibles. Son nom restera lié à l'une des évolutions les plus intéressantes de la librairie moderne : il a rajeuni pour un temps l'art du livre illustré.

Charles Iguel, le sculpteur bien connu en Suisse, n'était pas Neuchâtelois d'origine : il l'était devenu par la naturalisation. Né en 1827, il eut l'honneur d'être l'élève de Rude, et de travailler avec lui à la décoration de l'Arc-de-l'Etoile. Fixé à Neuchâtel depuis 1870, Iguel y a exécuté de nombreux monuments : la statue de Farel, les statues qui décorent les façades nord et sud du Collège latin, et parmi lesquelles il faut mentionner surtout celle de l'apocryphe chanoine Hugues de Pierre, le fronton du Collège de la Promenade, les bustes d'Agassiz et de Guyot, à l'Académie. Il est aussi l'auteur de l'élégant — trop élégant — Daniel JeanRichard, du Locle ; de la belle statue du duc de Rohan, élevée dans Saint-Pierre de Genève, des bas-reliefs du monument Brunswick, des lions gardant l'entrée du Tribunal fédéral, à Lausanne, ainsi que du groupe de figures qui couronne la partie supérieure de cet édifice. Son œuvre, à notre goût, la plus remarquable, ce sont les deux bas-reliefs de l'hôtel de ville de Fribourg, où il nous paraît avoir donné la mesure complète d'un talent formé à bonne école. Ses obsèques ont eu lieu le 31 décembre 1897 à Genève, où Iguel a achevé sa vie laborieuse. Si elle a offert le spectacle, infiniment rare chez nous, d'une carrière de sculpteur aussi activement remplie, elle le dut en bonne partie à l'amitié fidèle d'Auguste Bachelin,

qui fut le promoteur zélé de bon nombre des monuments confiés au talent de Charles Iguel.

Stephan Born, rédacteur des *Basler-Nachrichten*, n'était pas un Neuchâtelois, ou ne l'était que par adoption. Il est mort à Bâle, à l'âge de 74 ans, le 4 mai 1898. Allemand d'origine, il avait quitté sa patrie après les événements de 1848, auxquels il avait été mêlé. Il s'était formé aux lettres par un travail assidu et avait acquis une culture étendue. Il fut de longues années professeur à Neuchâtel, enseignant l'allemand au collège et la littérature allemande à l'Académie. Ses anciens élèves ont gardé le souvenir de son affabilité et d'une patience qu'ils mettaient souvent à l'épreuve. On devinait en lui un esprit fin, une âme d'artiste, que les nécessités de la vie avaient condamné au fastidieux labeur de l'enseignement. Il laisse plusieurs drames, dont un a été représenté à Bâle il y a peu d'années. Ses collègues de la presse suisse ont exprimé d'unanimes regrets sur la mort de ce doyen aimé et vénéré de tous.

DANS LES ALPES

Un touriste et son guide.

— Dites donc, guide, comment est mort votre père?

— Tombé en bas la Jungfrau, Monsieur.

— Et votre grand-père?

— Emporté par une avalanche.

— Et votre arrière-grand-père?

— Perdu dans une crevasse.

— Et vous avez le courage de faire encore des ascensions?

— Faut bien, Monsieur... Permettez-moi: Comment est mort votre père?

— Dans son lit.

— Et votre grand-père?

— Dans son lit.

— Et votre arrière-grand-père?

— Dans son lit.

— Et vous avez le courage d'aller vous coucher tous les soirs?

LA FÊTE DU

CINQUANTENAIRE DE LA RÉPUBLIQUE

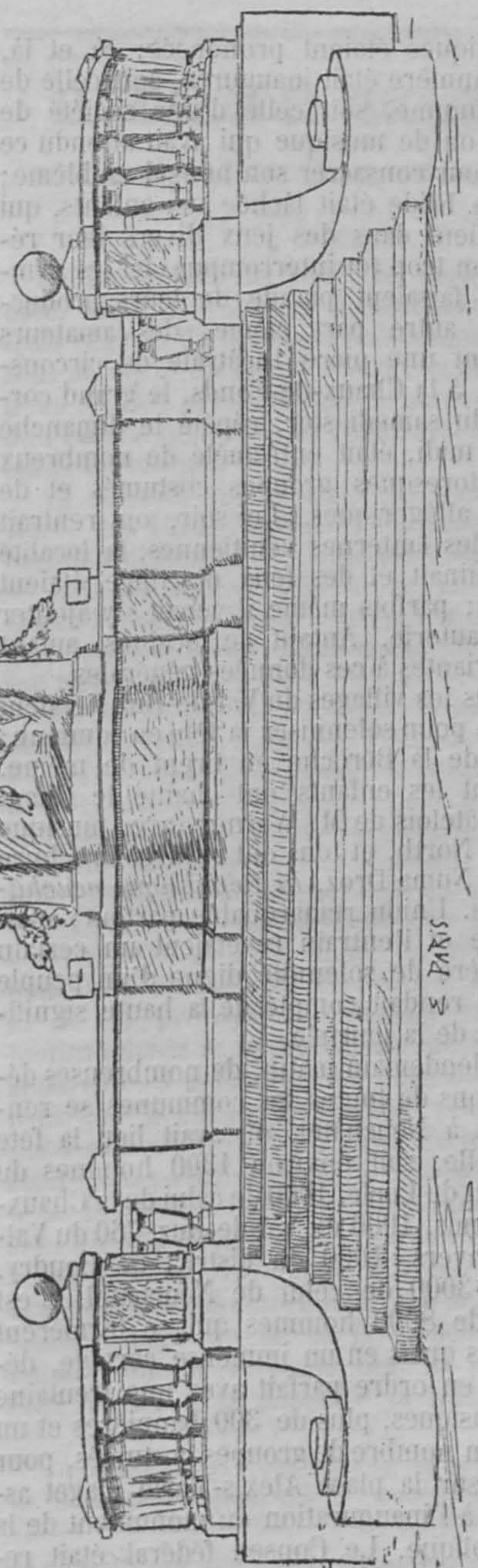
(AVEC PLANCHE)

Préparées de longue main, ces fêtes ont été célébrées, non à leur date naturelle, le 1^{er} mars, en raison de l'habituelle rigueur de la saison, mais en été, immédiatement avant le tir fédéral, les dimanche 10 et lundi 11 juillet étant désignés pour cette solennité. Après un printemps extraordinairement pluvieux, le soleil avait enfin lui à l'unisson de l'enthousiasme de la population qui, d'un bout à l'autre du pays, s'était réveillé en l'honneur des souvenirs du 1^{er} mars 1848.

La première des deux journées était consacrée aux réjouissances locales, chaque commune étant laissée libre d'en fixer le programme selon ses convenances, sous réserve de quelques points communs; ainsi il devait y avoir une fête de la jeunesse avec discours faisant ressortir l'importance historique de la Révolution toute pacifique de 1848; les cloches devaient être sonnées le samedi soir, un culte devait être solennisé partout le dimanche à 10 heures, journée qui devait se terminer par des feux de joie allumés sur les hauteurs. Ces indications furent strictement observées partout, mais chacun y mit du sien, suivant les goûts et le tempérament des populations.

Dans certaines localités, le service divin avait lieu dans les temples, chaque communauté pour soi, comme à la Chaux-de-Fonds; dans la plus grande partie, le culte était célébré en plein air et en commun, tantôt sur la place du village, comme au Locle, tantôt sous les ombrages de la promenade publique, comme à Neuchâtel, ou enfin dans un pré ou une clairière voisine. Les autorités, les enfants et la population se rendaient en cortège, à travers le village pavoisé, à la place de fête, où des discours

portait spécialement construit dans ce but.
 constater que, jadis dans un théâtre, tout
 un article spécial nous porteros à
 l'intermède musical de M. Joseph Lambert.
 Philippe Bodel, journaliste suisse, avec
 présentation de la pièce historique de M.
 au second grand acte de la journée, la re-
 suit, car il s'agissait d'assister à 3 heures
 nombreux discours. Mais le temps pres-
 que, agréablement, cela va sans dire, de
 a été paré en triomphe à la fin de la
 parmi lesquels le colonel Ami Girard, qui
 et des communes neuchâtoises, le grand
 les libéraux, ceux des cantons de la Suisse
 toutes cantonales, les députés des auto-
 réunissant 700 invités, comprenant les au-
 Le banquet au Châtel de la Promenade,
 salle du Grand Conseil, au moment où
 melle, pour offrir un des panneaux de la
 pendant le point de
 Garde, re-
 l'œuvre à Paris. M.
 l'œuvre par
 en lieu de
 dans l'église,
 monuments érigés à sa mémoire.



à PARIS

MONUMENT DE LA RÉPUBLIQUE NEUCHÂTELOISE

patriotiques étaient prononcés; çà et là, une bannière était inaugurée, soit celle de la commune, soit celle d'une société de chant ou de musique qui avait attendu ce jour pour consacrer son nouvel emblème; puis la bride était lâchée aux enfants, qui trouvaient dans des jeux divers leur récréation trop tôt interrompue. Ici les gymnastes faisaient parade de leurs productions; autre part même, des amateurs jouaient une pièce théâtrale de circonstance; à la Chaux-de-Fonds, le grand cortège du samedi soir, répété le dimanche après midi, était entremêlé de nombreux et pittoresques groupes costumés et de chars allégoriques. Le soir, on rentrait avec des lanternes vénitiennes, la localité s'illuminait et des feux d'artifice étaient lancés; parfois même il venait s'y ajouter une sauterie. Autant de localités, autant de variantes à ces données générales.

Tous les villages du Val-de-Ruz s'étaient réunis pour solenniser la fête en commun; ceux de la Béroche en firent de même. Partout les enfants ont chanté le Chant neuchâtelois de M. Warnery avec musique de M. North, et tous ont reçu la brochure de M. Numa Droz, *la République neuchâteloise*. Union remarquable partout; aussi la joie et l'entrain revêtaient un certain caractère de solennité digne d'un peuple qui se rendait compte de la haute signification de la journée.

Le lendemain matin, de nombreuses délégations de toutes les communes se rendaient à Neuchâtel, où avait lieu la fête officielle, soit environ 1300 hommes du district du Locle, 1000 de celui de la Chaux-de-Fonds, 1000 du Val-de-Ruz, 750 du Val-de-Travers, 1000 du district de Boudry, enfin 3000 de celui de Neuchâtel. C'est plus de 8000 hommes qui se formèrent sur les quais en un immense cortège, défilant en ordre parfait avec une trentaine de musiques, plus de 300 bannières et un certain nombre de groupes costumés, pour aller sur la place Alexis-Marie Piaget assister à l'inauguration du monument de la République. Le Conseil fédéral était représenté par MM. Ruffy et Lachenal; l'As-

semblée fédérale, le Tribunal fédéral et tous les gouvernements cantonaux avaient envoyé des délégués avec les huissiers.

Lorsque cet immense serpent humain eut amené ses derniers anneaux sur place, le commandant du cortège, M. David Perret, eut un mot qui résumait admirablement la situation: « M. le président du Conseil d'Etat, le peuple neuchâtelois est là! » Après l'exécution par la masse chorale de la cantate composée pour la circonstance par M. Munzinger, sur des paroles de M. Jean Berthoud, M. le conseiller d'Etat Comtesse, président de fête, et M. Ruffy, président de la Confédération, montèrent successivement à la tribune: ils firent ressortir éloquemment la joie patriotique ressentie par tous de l'assimilation complète et définitive de Neuchâtel avec la Suisse, dont la journée rappelait le souvenir.

Ces sentiments étaient du reste partagés aussi par les Neuchâtelois à l'étranger, ceux de France et d'Espagne ayant, dans une cérémonie intime qui avait eu lieu le matin même au Château, fait remettre par notre ministre plénipotentiaire à Paris, M. Lardy, un tableau de Jules Girardet, représentant Bailloz défendant le pont de Thielle, pour orner un des panneaux de la salle du Grand Conseil.

Le banquet au Chalet de la Promenade, réunissant 700 invités, comprenait les autorités cantonales, les délégués des autorités fédérales, ceux des cantons de la Suisse et des communes neuchâteloises, le Grand Conseil, les représentants de la presse suisse et notamment les patriotes de 1848, parmi lesquels le colonel Ami Girard, qui a été porté en triomphe à la fin du banquet, agrémenté, cela va sans dire, de nombreux discours. Mais le temps pressait, car il s'agissait d'assister à 3 heures au second grand acte de la journée, la représentation de la pièce historique de M. Philippe Godet, *Neuchâtel suisse*, avec intermèdes musicaux de M. Joseph Lauber. Comme le *Messenger boiteux* lui consacre un article spécial, nous nous bornerons à constater que, jouée dans un théâtre temporaire spécialement construit dans ce but,

devant un auditoire de plus de 3000 personnes, dans cette première audition comme dans les cinq autres qui l'ont suivie, elle a conquis les suffrages unanimes.

Une course sur le lac et le soir une brillante illumination de la ville ont terminé ces mémorables fêtes du Cinquantième qui, loin d'être une simple réjouissance populaire, ont revêtu le caractère d'une grande leçon d'histoire nationale tendant à dissiper bien des préventions et des malentendus, et dont, espérons-le, les effets bienfaisants ne s'effaceront pas, mais resteront à jamais gravés dans l'âme neuchâteloise.

A L'ÉCOLE

Un gamin de l'école Frœbel, un nouveau, revenant à la maison, raconte les merveilles de la première journée : « Nous avons trois maîtresses, dit-il avec enthousiasme : une vieille, une pas vieille, une jeune qui rit, et trente-deux sommelières bien gentilles pour nous servir. »

L'innocent appelle ainsi les élèves de l'école normale, qui seront bien surprises de l'honneur qui leur est fait.

*

Les élèves ont répété tous ensemble : « On indique le pluriel dans les noms en ajoutant la lettre *s* à la fin du mot. »

— Maintenant que vous savez bien la règle, dit l'institutrice, écrivez cela sur l'ardoise.

L'un d'eux écrit en toute confiance : « On indique le pluriel en ajoutant *la maîtresse* à la fin du mot. »

*

Etude des fractions :

— Quand on a coupé une pomme en trois morceaux égaux, comment nomme-t-on chaque partie ?

— Un *schnitz*, répond un gamin, heureux d'avoir compris.

LE CHAMPION DE NEUCHÂTEL

au premier Tir fédéral

Le tir fédéral de 1898, le dernier en date, vient d'avoir lieu à Neuchâtel. Des trois régions de la Suisse nos confédérés y sont accourus en grand nombre et ont avec nous célébré le cinquantième anniversaire de l'entrée définitive de Neuchâtel dans le corps helvétique.

Au premier tir fédéral, qui s'ouvrit à Aarau en 1824, Neuchâtel fut représenté par un seul tireur.¹ N'est-ce pas justice que le nom et le souvenir de ce champion soient rappelés et conservés par le *Messenger boiteux*, fidèle chroniqueur de notre vie nationale ?

Heureusement qu'en dépit de son âge, et tout clopinant qu'il est, le bonhomme a toujours, sinon bon pied, du moins bon œil et bonne mémoire. Et puis il a des amis partout qui le renseignent, depuis le Dazenet, les Queues, les Taillères et les Bourquins, jusqu'aux rives du lac et de la Thièle, la Béroche et le Landeron inclusivement. Comme ces amis, en tant que bons Neuchâtelois, ont de l'ordre, du soin et de la prévoyance (*quin-na reletcha noûtra tchatta se baille!*²), comme ils sont apparentés à la fourmi, de beaucoup plus près qu'à la cigale, ils peuvent toujours à l'occasion extraire d'un tiroir de leur bureau à trois corps, un cahier proprement tenu, honnêtement calligraphié, qu'ils passent discrètement à leur compère le *Messenger boiteux*, lequel en fait son profit. C'est à un de ces amis fidèles, feu M. Ulysse Landry, père de M. le professeur Fritz Landry, que le *Messenger* doit de pouvoir faire passer à la postérité le nom et la

¹ Les souvenirs de M. U. Landry le servent-ils fidèlement ? Daucuns prétendent que des Chaux-de-Fonniers se rendirent à Aarau.

² Quelle reléchée notre chatte se donne !

figure de l'unique tireur neuchâtelois ayant représenté, non sans distinction, son pays au premier tir fédéral de la Suisse.

Daniel-Henri Perrenoud, Sagnard d'origine, comme son nom en fait foi, mais habitant le Locle où il exerçait la profession de mouleur de boucles ou pendants de boîtes de montres, était un de ces amateurs passionnés du tir, que les concours d'adresse attirent invinciblement comme la flamme de la bougie attire les phalènes. Mais Daniel-Henri, plus heureux et plus avisé que les bestioles, savait se réchauffer à cette joyeuse lumière sans s'y brûler, car s'il rentrait parfois au logis en tirant le pied — les journées de stand sont fatigantes et il faut faire raison à tant d'amis et porter tant de santés! — il n'en revenait pas moins lesté d'un nombre respectable de « levants ». En ce temps le terme de « prix » n'était pas encore de mode.

Les Neuchâtelois faisant partie du corps helvétique depuis 1815, avaient été conviés au tir d'Aarau comme tous les confédérés. Mais l'invitation ne rencontra pas d'écho : les sociétés de tir étaient peu nombreuses et loin d'être organisées comme aujourd'hui. Puis Aarau, c'était le fond des Allemandes, *du fian de lai* (du côté d'en-delà) — disaient nos pères. S'il se fût agi d'Anet, d'Aarberg, encore passe; c'est déjà les Allemandes, — *mâ le fian de çai* (mais le côté d'en-deça).

Pour Daniel-Henri Perrenoud, il ne s'arrêta à aucune considération : personne ne voulait venir à Aarau? eh! bien, il irait seul. Ce n'était pas le bout du monde, Aarau, après tout!

Est-ce que le ministre Grellet n'était pas allé du Locle à Bâle en un jour, à pied? Lui, Daniel-Henri, un morilleur, il se flattait d'avoir aussi bon souffle et aussi bon jarret qu'un ministre, saquerdi!

Il y avait bien la question des frais, et M^{me} Perrenoud — car Daniel-Henri était en puissance de femme — comptait beaucoup sur cet argument pour faire renoncer son mari à une aussi aventureuse expédition. C'était elle qui tenait les cordons de la bourse, et elle les tenait serrés.

— Mais pour l'amour du ciel! et la dépense, Daniel-Henri! nous ne sommes pas trop au large, tu le sais bien. Je « m'étonne » où tu comptes prendre l'argent?

Ici le tireur eut un geste superbe : il aligna sur la table dix beaux écus de Brabant. Il venait de les emprunter au monteur de boîtes pour lequel il travaillait. — *Boûte, fanna; i ai pru bourre!* (Regarde, femme, j'ai assez de beurre!) *Va me kri mé z'aillions du dmindge.* (Va me chercher mes habits du dimanche.)

Tôt après, en pantalon de nankin, guêtres et gilet blanc, habit bleu à boutons jaunes, chapeau tromblon orné de la cocarde jaune et rouge aux couleurs du pays, Daniel-Henri Perrenoud, le carnier sur la hanche, la bretelle de laine verte tricotée de sa carabine à l'épaule, se mettait gaillement en route pour Aarau. M^{me} Perrenoud, bien entendu, n'avait pas ménagé à son époux les recommandations de toute sorte, comme c'est le devoir de toute épouse en pareille conjoncture, et Daniel-Henri, en mari bien stylé, les avait écoutées avec toute la déférence voulue, bien qu'un petit pli, légèrement goguenard, du coin de l'œil droit, pût donner à craindre qu'il ne réservât mentalement sa liberté d'action pleine et entière.

* * *

Sur la place de tir d'Aarau, la cocarde de Daniel-Henri attira l'attention.

— Ein Welsch! Genfer oder Neuenburger?

Un membre du comité aborda le tireur, qui avait l'air quelque peu désorienté au milieu de cette cohue germanique, et courtoisement, dans un français très suffisant, lui souhaita la bienvenue en lui demandant s'il n'était pas Neuchâtelois.

— Avec honneur! répondit Daniel-Henri en se redressant.

— Combien, de Neuchâtel?

Le montagnon se gratta l'oreille; c'était un geste qui lui était familier.

— *Ma fè!* répliqua-t-il en patois par une vieille habitude, *diaribe s'yai vou nion*

que mè! (Ma foi! du diable si j'ai vu personne d'autre que moi!)

Mais s'apercevant que son interlocuteur le regardait d'un air perplexe :

— J'ai idée, expliqua-t-il, que je suis seul et unique de mon espèce. Ça n'empêche : on fera ce qu'on pourra pour que la qualité remplace la quantité.

On lui fit fête; on le complimenta, on l'acclama, mais lui avait hâte de se mettre en besogne.

Il remerciait du geste, tout en grommelant intérieurement :

— *Sont-u astoù u tchavon? i ne sou pâ vni ci por ohî dè compyima!* (Sont-ils bientôt au bout? je ne suis pas venu ici pour entendre des compliments!)

Une fois en position, sa carabine méthodiquement chargée, la balle chassée à petits coups de maillet dans le canon, Daniel-Henri Perrenoud, solidement campé, visa longtemps, et du premier coup fit un carton centré!

Je vous prie de croire que ceci est de l'histoire. La suite fut digne de ce début. Le Neuchâtelois — seul de son espèce — entouré, acclamé, continuait à charger posément, à viser à loisir et à lâcher ses coups dans le carton.

Enfin, en réponse aux félicitations d'un Vaudois émerveillé, Daniel-Henri, clignant de l'œil, prononça d'un ton superbe : — *Y a bin de què! no sin tu dains', pa tchi no!* (Il y a bien de quoi! nous sommes tous comme ça, par chez nous!)

Puis ayant traduit cette modeste affirmation de façon à être compris de ceux de ses auditeurs qui connaissaient le français, il ajouta d'un ton goguenard : — Tout de même, vous avez de la chance que nous ne soyons pas venus une demi-douzaine de Neuchâtelois! il n'y aurait eu des levants que pour nous!

Des « levants », comme disait Daniel-Henri, il en emporta sa bonne part. Au bruit des salves d'artillerie, au son des fanfares, les membres du comité du tir tinrent à honneur d'épingler eux-mêmes sur la poitrine du tireur neuchâtelois, au moyen de faveurs aux couleurs d'Argovie,

les trophées de son adresse, sous forme de resplendissantes pièces d'argenterie.

Sur les revers de l'habit bleu à boutons jaunes, une poche à soupe, se croisant avec des cuillers à ragoût, faisait pendant à un couvert et à une demi-douzaine de cuillers



à café. Jamais général, prince ou courtisan, la poitrine constellée d'ordres et de croix, ne resplendit de plus de feux que Daniel-Henri Perrenoud tout chamarré de ses « levants ».

Si l'on but à sa santé, je vous le laisse à penser. Comme de juste, Daniel-Henri fit vaillamment raison à tous les toasts qui lui furent portés, aussi ne s'étonnera-t-on pas

si le jour de son départ d'Aarau, il ne fournit qu'une assez modeste étape, et éprouva de bonne heure le besoin de se reposer de ses succès.

Son retour par le Val-de-Saint-Imier fut un vrai triomphe. Chacun accostait ce tireur qui portait sur lui les preuves de son adresse, le questionnait, le complimentait et finalement voulait lui verser rasade. Cependant Daniel-Henri n'usait qu'avec discrétion de toutes ces offres bienveillantes. Il songeait avec prévoyance aux nombreux amis et connaissances qu'il allait rencontrer une fois sur le sol neuchâtelois, et auxquels il lui faudrait tenir tête.

C'est ce qui ne manqua pas d'arriver. Force lui fut de s'arrêter à l'auberge du Bas-Monsieur avec Frédéric-Guillaume Jacot, un ami et confrère à qui il dut raconter par le menu son expédition et ses succès.

A la Chaux-de-Fonds, ce fut bien autre chose : entouré, bloqué, acclamé, il est presque porté en triomphe à la Fleur-de-Lis, où il doit recommencer son récit, laisser admirer ses « levants » et surtout, bien entendu, choquer son verre contre celui de ses admirateurs et le vider un nombre incalculable de fois.

Bref, mettons-nous à sa place et soyons charitables, en jetant sur la fin du voyage de notre héros un voile aussi indulgent que l'obscurité profonde où le Locle était enseveli, quand il y fit sa rentrée.

Car il faut être juste : c'est le soir même — l'histoire ne précise pas l'heure — que Daniel-Henri réintégra le domicile conjugal, et — détail attestant qu'il était mari aussi attentionné qu'adroit tireur, — il présenta à sa femme, avec ses superbes levants, un énorme saucisson en disant :

— *Boûte-vè çainq, fana, tot le fricot qu'y rappouauto d'Aarau!* (Regarde donc ça, femme, tout le « fricot » que je rapporte d'Aarau!)

Il y avait bien là un léger accroc à la vérité, car le saucisson avait été acheté à la Chaux-de-Fonds à l'intention de M^{me} Perrenoud, avec le reliquat des dix brabants

empruntés au départ. Quoi qu'il en soit, l'épouse, flattée de l'attention, éprouva une jouissance presque égale à savourer le saucisson pseudo-argovien, qu'à contempler et palper l'argenterie glorieusement gagnée par son mari. Elle déclara même à ses amies et voisines que « décidément, les Allemands — on ne pouvait pas leur ôter ça — y avaient le coup pour la charcuterie fine ».

Quant à Daniel-Henri, outre la gloire qui rejaillit sur lui d'avoir été l'unique et heureux champion de son pays au premier tir fédéral, il y gagna le surnom qui lui resta jusqu'à la fin de ses jours de « Fricot d'Aarau », grâce à cette conclusion qu'il donnait invariablement à son récit toujours redemandé de la fameuse expédition : — *Saquerdi! y an' avou rappouotâ de stu fricot d'Aarau!* (Sacrebieu! j'en avais rapporté de ce fricot d'Aarau!)

O. HUGUENIN

(d'après les notes et souvenirs de M. Ulysse Landry).

LE MOT D'UN PASTEUR

Le pasteur D. avait chargé un de ses paroissiens de lui procurer un moule de hêtre. Le bois fut amené quelques jours plus tard; il était beau et sec, mais quand il fallut régler compte, le pasteur fit une grimace significative. Le paysan estimait son bois à un prix vraiment exagéré. Insensible aux justes observations de l'acheteur, il prétendait, au contraire, avoir fait une faveur.

Voyant la discussion prendre une tournure fâcheuse, le pasteur, se rappelant sa mission religieuse et pacifique, céda le pas au rusé paysan et lui dit en posant les écus sur la table :

— Eh bien, pour en finir, Daniel, voilà votre argent. Vous profitez si peu du pasteur le dimanche, qu'il faut bien que vous en profitez la semaine.

LES PÈLERINES D'ONCLE JEAN

A la première apparition des pèlerines — pour hommes — mon oncle Jean, célibataire entre deux âges, goûta fort ce vêtement à la fois élégant, commode, point gênant et qu'on jette sur ses épaules en un tour de main, au lieu de se désarticuler les bras et de prendre des attitudes ridicules pour enfiler les manches récalcitrantes d'un pardessus.

Il eut donc une pèlerine de Loden marron, épais, chaud, imperméable, avec capuchon, qui lui allait à ravir et, comme il n'était pas dénué de toute prétention à l'égard du beau sexe, il compléta cette toilette par un feutre coquet qui lui donnait un regain de jeunesse.

Brave oncle Jean! son bonheur ne devait pas être de longue durée, comme tous les bonheurs.

Il en était encore à la lune de miel de sa pèlerine, quand il dut assister à un concours agricole, à une assez grande distance de son village, et comme il était membre d'un comité fort chargé de besogne, il recommanda son précieux vêtement à la sollicitude de la maîtresse de l'hôtel, pendant qu'il vaquait à ses affaires. Le soir, au moment de monter en voiture pour le retour, il fait appeler Madame et réclame son manteau. Madame est occupée ailleurs, il y a foule dans l'hôtel, Madame est introuvable.

— Mais sacrebleu! il me faut ma pèlerine, je ne puis pas partir sans elle, surtout qu'il fait froid; le vent est à la pluie et ma voiture est découverte.

La possibilité de rentrer chez lui sans cela n'effleurait pas même son esprit. Mais il eut beau crier, tempêter, courir dans l'hôtel, rien: Madame, pour plus de sécurité, avait mis le vêtement précieux dans sa propre armoire, au milieu de ses robes, et elle avait emporté la clé. On donna à oncle Jean une vieille couverture de cheval pas trop délabrée, dont il dut s'envelopper en maugréant, et c'est dans cet équipage que,

le cœur contrit, désabusé, il dut rentrer chez lui; ce qui lui valut une remontrance sévère de sa gouvernante.

Des semaines, des mois s'écoulèrent sans apporter de nouvelles de la pèlerine marron, malgré les messages multipliés et les réclamations pressantes.

De guerre lasse, il commanda à son tailleur une nouvelle pèlerine, mais d'un bleu flatteur et munie de perfectionnements multiples que l'usage et la réflexion lui avaient suggérés. L'artiste qui la confectionna ne put s'empêcher de déclarer, lorsque mon oncle l'essaya, que c'était une pèlerine modèle, à tous les points de vue.

La première fois qu'il s'en revêtit, il fit sensation; il était transformé; ses amis mêmes ne le reconnurent pas; on le prit pour un élégant étranger qui honorait le village de sa visite. Il n'en fut pas plus fier et continua ses fonctions de membre du comité des concours agricoles, division des animaux domestiques, ce qui le conduisit un jour à Berne, où il fut chargé de rédiger un rapport sur l'introduction d'une nouvelle variété de la race porcine donnant les plus belles espérances. Absorbé par le souci que lui donnait cet exercice littéraire, il oublia sa pèlerine dans le fiacre où il avait sauté, le soir, pour regagner la gare.

— Ah! mon Dieu, ma pèlerine, s'écriait-il, au moment d'entrer dans le train. Eh! gendarme!

Le gendarme, de faction à la gare, s'approcha.

— J'ai laissé par inadvertance ma pèlerine — elle est bleue — dans le fiacre qui m'a conduit ici. Voulez-vous en avertir votre officier.

— Avez-vous le numéro de la voiture?

— Non, mais le cocher a les cheveux rouges et son cheval est boiteux. Tenez, voilà mon adresse et deux francs pour vous: J'ajouterai cinq francs si vous retrouvez la chose. Rappelez-vous, une bleue, capuchon doublé de flanelle.

Le train roulait déjà vers Neuchâtel quand il cria ces derniers mots par la por-

tière. Je n'ai pas de chance avec mes pèlerines, se disait pour la centième fois oncle Jean, que le froid faisait grelotter dans son compartiment.

A son retour, nouvel atout de la gouvernante.

— Cette fois, Monsieur, c'est trop fort; je vous conseille de reprendre votre pardessus; je l'ai bien brossé; il est encore comme neuf. Ces pèlerines, voyez-vous, ça ne vous aime pas.

Ah! bien oui, revenir au pardessus, quand on a tâté de la pèlerine, et qu'on a un feutre assorti, un feutre mou, à deux pointes, comme une mitre d'évêque!

Cependant, il n'osa pas commander à son tailleur une troisième pèlerine; il l'acheta dans un magasin de confection, et pour se mortifier, il la prit d'une étoffe grossière, de forme commune et de couleur grise.

— Au moins, celle-ci, dit M^{lle} Eusébie, la gouvernante, on peut la perdre sans la regretter.

Quelle ne fut pas la surprise du cher oncle, peu de jours après, lorsque le facteur lui remit un gros paquet venant d'Echallens, et contenant la pèlerine marron, retrouvée après maintes vicissitudes.

Il était encore tout étourdi de cette aventure, lorsqu'il reçut de la police de Berne la superbe pèlerine bleue, bien brossée, pliée avec art, dans un paquet de tournure administrative.

Cette fois, oncle Jean eut des larmes plein les yeux, en revoyant l'objet de ses anciennes amours.

— Tout également, dit M^{lle} Eusébie, en faisant disparaître le vieux pardessus qu'elle remettait toujours en vue, il y a encore de la morale dans ce bas monde, même à Berne dont on dit tant de mal. Mais qu'allons-nous faire de tout cela?

L'hiver venu, on vit sur le dos de deux pauvres ouvriers, que leur métier obligeait d'apprendre le dessin, et qui fréquentaient le soir l'Ecole de dessin professionnel de Neuchâtel, les pèlerines grise et marron, dans lesquelles ils s'enveloppaient avec délice, durant leurs courses de plusieurs

kilomètres, par la neige et le vent. Elles leur permirent d'obtenir chacun la *mention d'assiduité* délivrée aux élèves sans une seule absence, recommandation la plus enviée des travailleurs et la plus estimée des patrons.

L. FAVRE.

NOUVEAU MODE D'ÉCLAIRAGE

Un jeune étourdi, qui se croyait un grand chimiste, pour avoir suivi en Allemagne des cours universitaires, et qui avait fini par obtenir un emploi dans une fabrique de sucre de betterave, m'adressa, un jour, une note dans laquelle, avec le plus grand sérieux, il discutait les avantages et les inconvénients des divers modes d'éclairage: lampes, gaz, électricité, acétylène, etc.

Il en est un, ajoutait-il, qui n'a pas encore été proposé, et sur lequel je prends la liberté d'appeler votre attention. Il consiste à appliquer la propriété que possède le sucre blanc de développer de la lumière lorsqu'on en frotte deux morceaux l'un contre l'autre. J'imagine des meules de cette substance, mises en jeu par un moteur puissant et frottant un cube fixe de sucre: celui-ci deviendrait lumineux et produirait un éclairage doux et agréable aussi bien à l'air libre que dans l'intérieur des habitations, sans danger d'explosions, de coups de foudre, ou de vapeurs pernicieuses.

— Merveilleux, répondis-je, et... nouveau! Prenez vos brevets sur toute la ligne. Une ville éclairée au sucre-soleil! c'est ça qui est alléchant. Les dames et les enfants vous viendront en aide pour créer des compagnies, heureuses d'exploiter un procédé inoffensif, ouvrant un nouveau débouché à la culture de la canne et de la betterave, menacée par la découverte de l'étonnante saccharine.

Les actions du « sucre-soleil » sont recommandées à nos lecteurs!

ENTRÉE DE LA CANTINE



TIR FÉDÉRAL DE NEUCHÂTEL 1898



L'HORLOGERIE SUISSE EN 1897

Après une série d'années difficiles où l'exportation d'horlogerie restait stationnaire, nous avons eu le plaisir de constater en 1896 un élan nouveau, une activité régulière dans notre industrie. L'année 1897 ne le cède en rien à la précédente. En effet, la statistique officielle du commerce spécial de la Suisse nous permet de constater que nos expéditions d'horlogerie ont continué en 1897 leur marche progressive.

Il est intéressant, pour s'en rendre compte, de mettre sous les yeux des lecteurs du brave *Messageur* les chiffres des six dernières années; ils ont leur éloquence :

En 1892	fr.	88,810,436
» 1893	»	89,588,678
» 1894	»	85,914,409
» 1895	»	89,968,330
» 1896	»	100,363,493
» 1897	»	103,765,313

Ajoutons, pour être complet, que les pièces à musique et les horloges à poids et à ressort, sont classées dans la rubrique « Horloges et montres » et qu'elles représentent en 1897 une valeur d'exportation : les premières de 2,755,968 fr., les secondes de 126,627 fr., ce qui réduit à 100,882,728 fr. le chiffre exact de l'exportation des montres, boîtes et fournitures.

Il convient de comparer avec un peu plus de détails le mouvement commercial des deux années 1896 et 1897, au moins pour ce qui concerne les rubriques les plus importantes :

En 1896	Pièces	Valeur en fr.
Montres métal	1,785,043	16,789,301
» argent	2,866,263	37,938,889
» or	648,423	35,140,094
» compliquées	5,315	982,614
Mouv ^{ts} de montres	395,849	2,318,879
Total	5,700,893	pièces.

En 1897	Pièces	Valeur en fr.
Montres métal	1,812,049	16,574,641
» argent	2,984,927	38,155,437
» or	683,787	36,580,402
» compliquées	6,535	1,205,644
Mouv ^{ts} de montres	366,643	2,213,133

Total 5,853,941 pièces.

Augmentation en 1897 :

En pièces	. . .	153,048
En francs	. . .	3,401,822

Les 13 bureaux de contrôle ont poinçonné :

	En 1896	En 1897
Boîtes en or	576,669	538,079
» » argent	2,698,074	2,834,623
Total	<u>3,274,743</u>	<u>3,372,702</u>

Il y a donc en 1897 diminution de 38,590 sur les boîtes en or et augmentation de 136,549 sur les boîtes en argent, et en résumé une augmentation générale de 97,959.

Pour ce qui concerne la fabrication de boîtes d'or, la Chaux-de-Fonds marche en tête avec 368,240
vient ensuite le Locle » 72,577
et Fleurier » 7,426

Total des boîtes d'or montées en 1897 dans le canton de Neuchâtel 448,443

soit le 78 % de la production totale (83 % en 1896).

Les exportations de 1890 se montant à 104,067,199 fr. ont seules dépassé celles de 1897. Après de grands et vigoureux efforts, nous voyons donc notre commerce extérieur atteindre les chiffres des plus fortes années.

Il ne faut cependant pas se faire d'illusions. En 1890, les bénéfices étaient bien plus rémunérateurs qu'aujourd'hui et partant la prospérité plus grande. La production se développe, mais les prix sont en baisse constante, ce qui réduit toujours davantage les profits. Les procédés mécaniques y contribuent pour une forte part; il ne faut pas le regretter, la consommation

devenant aussi toujours plus forte. Si la montre soignée reste un article de luxe où le goût et la décoration jouent un rôle important, la pièce courante est devenue un article de première nécessité. Par contre, nos exportateurs se font trop souvent une concurrence désastreuse sans profit pour personne. Quand elle se présente dans ces conditions, la baisse des prix devient une calamité, contre laquelle les éléments sains devraient s'entendre pour réagir énergiquement. A ce point de vue, le Secrétariat de la Chambre cantonale du commerce et la Société des fabricants de la Chaux-de-Fonds ont déjà rendu de réels services.

La manufacture et la machine-outil prennent de plus en plus le dessus. Les procédés de fabrication s'améliorent chaque année et permettent de livrer à la consommation un produit excellent et à bon marché. C'est un progrès considérable qui met l'horlogerie suisse en mesure de lutter victorieusement dans le monde entier contre ses dangereux rivaux. Elle ne maintiendra sa suprématie qu'en faisant toujours mieux, qu'en perfectionnant toujours davantage ses procédés de production.

Les Etats-Unis d'Amérique ont encore relevé en 1897 leurs droits protecteurs, de sorte que notre exportation dans ce pays a encore baissé depuis l'entrée en vigueur de son nouveau tarif douanier. Comme elle était déjà considérablement réduite, grâce aux droits presque prohibitifs en vigueur depuis des années aux Etats-Unis, l'ensemble de notre industrie n'en a heureusement que peu souffert. En revanche, les autres débouchés ont fait des demandes suivies, une grande consommation de montres et les affaires ont été constamment actives. La Russie en particulier, qui s'ouvre de plus en plus à la civilisation par la construction d'immenses lignes de chemins de fer, devient rapidement pour l'horlogerie suisse un marché de premier ordre, dont l'importance ira en s'accroissant.

En somme, 1897 a été pour l'horlogerie une année fructueuse, supérieure à la moyenne. Le travail a été en général régulier et abondant.

Cela permet d'envisager l'avenir avec confiance. Le développement constant et normal de notre industrie et de notre commerce, voilà le but auquel doivent concourir tous les efforts des intéressés; il faut pour l'atteindre de la volonté, du travail, de la persévérance et surtout l'union de deux éléments primordiaux: les fortes connaissances commerciales qui font les négociants capables et habiles, et la perfection toujours plus grande des procédés de fabrication qui permet de fournir à l'acheteur un produit de bonne qualité, une montre indiquant exactement l'heure, lui donnant satisfaction et confiance et faisant l'honneur et la réputation de notre belle industrie nationale.



BUSTE DE PH. SUCHARD

(Voir page 46)

LE TIR FÉDÉRAL

(AVEC PLANCHE)

Neuchâtel résonnait encore des échos des fêtes du Cinquantenaire lorsque débutaient celles du Tir, par l'arrivée de la bannière fédérale le samedi 16 juillet. Un train spécial l'avait amenée, escortée par le Comité du Tir fédéral de Winterthour et de nombreux tireurs zuricois, parmi lesquels on remarquait un superbe groupe costumé aux couleurs bleu et blanc; le Comité d'organisation de Neuchâtel s'était porté à la rencontre de nos hôtes au Landeron, où des rafraichissements étaient offerts en témoignage de bienvenue sur sol neuchâtelois. Des salves d'artillerie accueillirent la bannière à son arrivée à la gare de Neuchâtel, où tous les comités et un grand concours de population l'attendaient. Un long cortège d'un aspect fort gai se déroula dans les rues de la ville, en passant sous la tour des Chavannes, reconstituée en l'honneur des fêtes, et jusqu'à l'extrémité de l'Ecluse, pour venir se disperser devant l'Hôtel-de-Ville, où la bannière était déposée jusqu'au lendemain, jour de l'ouverture officielle du Tir.

Dans la matinée de ce dimanche, le cortège de la veille s'étant reformé se rendait au Mail, la place de fête, et venait se grouper sur l'immense esplanade devant le pavillon des prix, pour la remise officielle de la bannière par le président du Comité d'organisation du Tir de Winterthour, M. Geilinger, président de la ville, tandis qu'elle était reçue au nom de la population neuchâteloise par M. Comtesse, président du Conseil d'Etat et du Comité d'organisation de Neuchâtel, la bannière des tireurs neuchâtelois étant remise par M. David Perret et reçue par M. Jean Berthoud. Au banquet, des discours étaient prononcés par M. Eug. Borel, président du Comité de réception, et par M. le colonel Thélin, président de la Société suisse des

carabiniers, puis à 1 heure l'ouverture du Tir était annoncée par un coup de canon immédiatement suivi d'une vive pétarade: c'était le concours de vitesse de 100 cartons, dans lequel sont sortis vainqueurs:

a) Armes d'ordonnance: 1. Schneider Andres, Thoune, 19 minutes 50 secondes; 2. Otter Gust., Zurich, 26 m.; 3. Marti J., Thoune, 29 m. 25 s.; 4. Vautier-Dufour Auguste, Grandson, 31 m. 5 s.; 5. Kellenberger E., Walzenhausen, 33 m. 35 s.; 6. Wahl Jacq., Bâle, 33 m. 35 s.; 7. Teuscher H., Berne, 35 m. 8 s.; 8. Baumgartner Johann, Zurich, 38 m.; 9. Gerster Edouard, Douanne, 42 m.; 10. Probst Paul, Berne, 42 m. 35 s.

b) Armes d'amateurs: 1. Courvoisier A., Bienne, 22 m. 40 s.; 2. Julien Frank, Genève, 23 m. 35 s.; 3. Stähli Conrad, Saint-Gall, 24 m. 25 s.; 4. Hirschy Alcide, Neuchâtel, 24 m. 25 s.; Grosjean-Redard Paul, Geneveys-sur-Coffrane, 25 m. 55 s.; 6. Luthi Frédéric, Genève, 27 m.; 7. Perret James-Ant., Chaux-de-Fonds, 30 m. 50 s.; 8. Dr Secrétan Ch., Lausanne, 31 m. 30 s.; 9. Kaufmann-Borel Ch., Fleurier, 32 m. 36 s.; 10. Stucki G., Fribourg, 33 m. 48 s.

Dès lors, pendant les onze jours du Tir, la fusillade n'a pas cessé un instant d'être des plus nourries, les tireurs se pressant en foule au stand, devant souvent attendre leur tour d'exercer leur adresse. Il ne rentre pas dans notre cadre de rapporter jour par jour les incidents des fêtes qui, naturellement, présentaient une certaine analogie entre eux. Nous nous bornerons donc à donner une vue d'ensemble du Tir fédéral, que tous nos hôtes se sont accordés à trouver un des mieux réussis que l'on ait vus jusqu'à présent.

Il est vrai que le temps, et c'est là un des facteurs essentiels de la réussite de toute fête, a été constamment radieux, trois orages de très courte durée venant juste à point pour rafraichir la température au moment où elle devenait par trop torride. Puis le stand, la ciblerie et les services concernant le Tir avaient été organisés d'une manière irréprochable par M. Alfred Bourquin et le Comité de Tir qu'il prési-

dait; d'autre part, la place de fête d'une merveilleuse beauté avait été aménagée de manière à donner satisfaction aux plus difficiles. N'est-ce pas un rêve qu'une place de tir ombragée, et ombragée comme la colline du Mail, dont le petit plateau, bordé au sud par des roches d'où la vue s'étend sur le lac et les Alpes, avait reçu la cantine et ses dépendances, tandis que sur l'éminence boisée au nord s'élevait le stand faisant face à 180 cibles rangées en une longue file sur la pente de Chaumont, les balles volant par dessus la ligne de chemin de fer? Plus près du Pénitencier, 20 cibles étaient réservées au revolver.

A l'entrée de la place de fête, deux pylônes d'une architecture fort originale, de ce style bien suisse créé par M. Paul Bouvier au palais des Beaux-Arts de l'Exposition de Genève, formaient portique à une double rangée de beaux arbres. Celle-ci passant devant le bâtiment, à droite, où se trouvaient les locaux de la police, de l'infirmerie, du corps de pompiers, la salle de la presse, le bureau des postes et du télégraphe, aboutissait à la cantine, au-devant de laquelle on avait installé une charmante fontaine dont le bassin et la chèvre étaient moulés sur deux fontaines de la ville, tandis que le Landeron avait fourni le modèle du banneret qui la surmontait. Dès le premier coup d'œil, on reconnaissait la main de l'architecte des pylônes dans la cantine qui, par son style large, différait complètement du type auquel on est habitué pour des constructions de ce genre, et par la décoration sobre, consistant uniquement en bandes d'étoffe flammées rouge et blanc, a conquis tous les suffrages. L'effet de cet édifice, où s'est en grande partie concentrée toute la vie du Tir, était rendu plus agréable encore par les deux rangées d'arbres que l'on avait conservés à l'intérieur de la cantine et par le superbe groupe de haute futaie que l'on apercevait au-delà, contre le ciel, et qui formait comme une toile de fond naturelle à cette vaste enceinte pouvant contenir 3000 personnes.

Nous avons déjà mentionné le pavillon des prix, charmant édicule dû également à

M. Bouvier et de style conforme à ses autres créations. Il s'élevait en avant du Mail, sur un vaste promontoire de création récente, d'où la vue sur la ville, le Jura, la nappe du lac et le panorama des Alpes est d'une incomparable beauté. C'est là que les habiles tireurs venaient toucher leurs prix; c'est là aussi qu'avaient lieu les réceptions des bannières avant d'être déposées à la cantine, au-dessus de la tribune, et il nous vint des tireurs non seulement de toutes les parties de la Suisse, mais de l'étranger aussi, de France, d'Italie, d'Allemagne et d'Amérique. Le passage de ces contingents, dont plusieurs arrivaient chaque jour, précédés d'une musique qui allait les attendre à la gare, avec les bannières flottant au vent, donnait à la ville une animation extrême, comme aussi l'arrivée et le départ de tous les corps d'instruments de cuivre qui venaient de toutes les parties du canton et des régions voisines fonctionner, à tour de rôle, comme musiques de fête. C'était un va-et-vient harmonieux continu, et jamais Neuchâtel n'a entendu autant de concerts que pendant ces deux semaines; jamais aussi la Marche des Armourins, pour laquelle un corps de fifres et tambours costumés en pages avait été constitué, n'a été tant jouée. La ville avait revêtu sa plus gaie toilette, toutes les maisons régorgant de bannières et de draperies; des arcs de triomphe étaient érigés dans plusieurs rues, et toute la population qui, avec un ensemble parfait, avait travaillé à la réussite de ces fêtes était sur pied, suivant les cortèges, prenant part aux banquets officiels journaliers, prêtant partout son concours, venant l'après-midi jouir des ombrages du Mail et de l'aspect très gai de la place de fête, visitant même les spectacles forains alignés le long du lac, depuis la Poste jusqu'à la Maladière, mais se pressant surtout le soir, en rangs serrés, à la cantine, pour y entendre les concerts donnés ou pour contempler le spectacle d'exercices variés exécutés par différentes sociétés de gymnastique. On y dégustait l'excellent vin d'honneur, et par la chaleur excessive qui

régnait, la cantine à bière doit avoir aussi fait d'excellentes affaires. Elle était située à mi-côte entre le stand et la grande cantine, à côté de la maison de la Corporation des tireurs, où un très intéressant musée de tir permanent a été installé à l'occasion des solennités du jour.

Neuchâtel avait presque résolu le problème du mouvement perpétuel, les membres des comités, les brassards au bras ou les rosaces à la boutonnière, courant d'un air affairé, et les chemins de fer, régional et tramways transportant en un jour plus de voyageurs qu'ils n'en transportent en temps ordinaire en trois mois.

Le jeudi 21 juillet était le jour officiel du Tir. Dès la veille, tout le Conseil fédéral, sauf MM. Deucher et Müller, les bureaux des Chambres fédérales et le corps diplomatique étaient arrivés; le jeudi, après une collation qui leur était offerte dans les beaux salons de l'hôtel DuPeyrou, tous ces personnages officiels se rendirent en landeau au Mail pour le banquet, où la bienvenue leur était souhaitée par M. Jeanhenry, président du Conseil communal de Neuchâtel; puis M. Ruffy, président de la Confédération, prononçait, comme d'habitude en cette occasion, un discours-programme dans lequel il a fait entrevoir comme d'une réalisation prochaine l'unification du droit, la banque d'Etat et l'extension à la vieillesse de l'assurance obligatoire analogue à celle contre la maladie et les accidents. M. le comte de Montholon, ambassadeur de France, a apporté le témoignage de sympathie du corps diplomatique et des nations qu'il représente. Enfin M. Hildebrand, président du Conseil des Etats, a levé son verre, au nom des Chambres fédérales, à l'union toujours plus complète des anciens et des jeunes membres de la famille helvétique. A 3 heures, il y avait reprise de la pièce historique *Neuchâtel suisse*, à laquelle assistaient tous les invités d'honneur, et la journée s'est terminée par un brillant feu d'artifice tiré sur l'esplanade devant le pavillon des prix.

Mentionnons encore que le dimanche 24 juillet un culte public a eu lieu à 10 h.

à la cantine; M. le pasteur DuBois, qui a officié, avait choisi ce texte: « Mon secours vient de l'Eternel qui a fait les cieux et la terre » (Ps. CXXI, 2). Cette journée a été de toute la durée du Tir la plus animée, 18,000 personnes étant arrivées à la gare du Jura-Simplon, tandis qu'il n'en était débarqué que 10,000 le jour officiel, et le tramway à lui seul en a transporté plus de 22,000. Mais les meilleures choses ne peuvent durer toujours. Le mercredi 27, à 6 heures du soir, une salve de 22 coups de canon annonçait la fin du Tir; il ne restait plus qu'à accomplir l'acte final qui eut lieu le lendemain. A 10 heures commençait la distribution des récompenses aux lauréats. La Musique militaire jouait, le canon tonnait, pendant que huit jeunes filles vêtues de blanc remettaient aux vainqueurs leur coupe et déposaient une couronne de laurier ou de chêne sur leur tête ou, pour les prix de sections, au bout des bannières. Nous ne saurions donner les noms des lauréats très nombreux, disons seulement à propos des prix de sections que l'Arquebuse de Genève a remporté la couronne d'or, la Société des carabiniers de Berne la couronne or et argent, les Armes-Réunies de la Chaux-de-Fonds la couronne d'argent, la Société de tir de Zurich la couronne d'argent et laurier, enfin la Société de tir de Bienne la couronne d'argent et chêne. Au revolver, le premier prix était remporté par le Cercle des carabiniers de Paris, le cinquième par les Mousquetaires de Corcelles-Cormondrèche. — Les noms des maîtres-tireurs (minimum 75 cartons sur une série de 100 coups) sont les suivants:

Fusil: Kellenberger E., Walzenhausen (Appenzell), 81 cartons; Henz Hermann, Madretsch, 79; Frey Rudolf, Bubikon (Zurich), 78; Döbeli Otto, Seon (Argovie), 78; Strobi B.-J., Hasslen (Glaris), 77; Hirschy Alcide, Neuchâtel, 76; Gerster Edouard, Douanne, 75; Stähli C., Saint-Gall, 75; Félix François, Montreux, 75; Grüter Alf., Bâle, 75.

Revolver: Stähli, Saint-Gall, 86 cartons; Vautier J., Grandson, 81; Roder C., Saint-

Gall, 78; Anderhub, Lucerne, 77; Robert Ariste, Chaux-de-Fonds, 77; Richardet L.-M., Chaux-de-Fonds, 77; Brunner R., Berne, 77; Probst Paul, Berne, 76; Faure M., Paris, 75.

Le banquet de cette dernière journée eut un caractère très spécial: tous les figurants de la pièce historique y avaient été conviés, et les toasts portés se rapportèrent spécialement à eux et aux auteurs de la pièce, MM. Godet et Lauber, et à la personification du Messenger boiteux, M. Ernest Bouvier, auxquels le Conseil d'Etat offrit en souvenir à chacun un chronomètre. Les figurants, venus pour la plupart costumés, ajoutèrent une note fort pittoresque au cortège qui alla déposer la bannière fédérale chez le président de fête, M. Robert Comtesse, où il y eut encore échange de discours entre ce dernier et M. Paul Jeanrenaud, vice-président du Comité d'organisation.

Avec la rentrée de la bannière, c'était bien vraiment la toile qui tombait sur la dernière scène des fêtes, car la soirée familière qui eut encore lieu le soir à la cantine n'avait plus rien d'officiel; elle fut particulièrement gaie, car tous éprouvaient un double soulagement en ayant conscience que l'on était enfin arrivé à bout de peine, après des semaines et des mois de travaux ardu, et que tout s'était passé au mieux. Bien qu'il ait été tiré 1,275,580 coups de fusil et 195,216 coups de revolver, il n'y a pas eu un seul accident de tir, et malgré les foules énormes qui accouraient à Neuchâtel et la fatigue des comités, les incidents fâcheux ont brillé par leur absence. La population entière de Neuchâtel, dans un patriotique sentiment de solidarité, avait, sans distinction de parti, contribué de son mieux à la réussite de la fête, et le résultat a dépassé toutes les espérances, digne exemple de ce que peut accomplir la concorde entre concitoyens.

Marseillais et Loclois

C'était un soir de février 1840; dans la longue salle à manger de l'hôtel de la Balance, au Locle, Alcide Mercadiou, voyageur en denrées coloniales, de la place de Marseille, digérait paisiblement, en fumant son cigare, un bon petit souper qui lui avait fait oublier les fatigues de la journée, et s'émerveillait à considérer un gros homme qui, arrivé depuis cinq minutes, avait déjà fait disparaître les trois quarts d'un énorme plat de tripes.

— Tudieu! se disait Mercadiou, en tortillant ses favoris d'un noir de jais, quel coup de fourchette! Té, mon bon, tu te croyais beau mangeur! bagasse! ce vieux-là te dame le pion d'un fameux bout! Le voilà qui a nettoyé le fond du plat et qui réclame du jambon et de la salade! Mais ce n'est pas un homme, parole d'honneur! c'est un gouffre! Je m'en vais l'asticoter.

— Mille pardons! fit tout haut le Marseillais avec une exquise politesse, oserais-je prendre la liberté de vous demander, Monsieur, si vous ne seriez pas par hasard Monsieur Gar... attendez donc: Gargon... Gargan...

— Gargantua? Non, Monsieur, répondit le gros homme d'un ton placide; je suis fort mangeur, mais d'après ce que j'en ai lu, je ne lui vais pas à la cheville. Moi je suis Daniel-Henri Sandoz, communier du Locle et bourgeois de Valangin, pour vous servir.

Et lentement, avec recueillement, le vieux Loclois avala un verre de vin blanc, puis se servit trois tranches de jambon et entassa à côté un honnête monticule de salade aux pommes de terre, embaumant les échalottes.

— Ah! fit le Marseillais que la réplique du gros homme avait mis dans ses petits souliers. J'avais cru... vous savez, il y a de ces ressemblances!

— Bien sûr! bien sûr! approuva Daniel-Henri avec une bonhomie narquoise, et

sans perdre un coup de dent. Par exemple, vous, Monsieur... A propos, vous vous appelez, si ce n'est pas être trop curieux ?

— Alcide Mercadiou, représentant de la maison Peujols, de Marseille, denrées coloniales.

— Eh bien ! Monsieur Mercadiou, je veux être pendu si vous n'êtes pas le portrait tout craché d'un de mes neveux qui court le monde depuis tantôt trois ans ! Ma parole ! on dirait deux jumeaux ! Un garçon qui a du toupet, mon neveu ! et une langue !... Un piètre sire, entre nous, et je ne serais rien du tout surpris si on me disait qu'il a fini sur la paille ou au bout d'une corde ! Ma fi ! quand on n'a que la blague... !

Alcide Mercadiou rongea son cigare en fronçant ses noirs sourcils.

— Ah ! ça, songeait-il avec dépit, ce diable d'homme se gausse de toi, positivement, et ma foi ! mon bon, tu ne l'as pas volé. Un goinfre, ce vieux, mais tudieu ! pas un sot, ah ! mais non !

Cependant Daniel-Henri Sandoz avait dépêché son jambon et sa salade, et s'était fait apporter un puissant morceau de fromage, qu'il savourait en faisant de petits signes de tête laudatifs.

— Fameux ! s'exclama-t-il enfin en faisant claquer ses grosses lèvres ; un vrai goût de noisette !

Comme tout en parlant il avait regardé du côté de Mercadiou, celui-ci, qui n'avait pas mauvais caractère, inclina la tête en formulant un ah ! courtois et demandant avec déférence s'il s'agissait de gruyère ou d'emmental.

— Ouais ! répliqua le vieux Loclois avec un superbe dédain. Ne me parlez pas de ces fromages d'Allemands : ils ont le nom, tant que vous voudrez, mais c'est nous qui avons le bon. Celui-ci vient de la Brévine ; goûtez-moi ça, sans compliments, rien que que cette lèche.

Et il pointait vers Mercadiou son couteau fiché dans une tranche de taille respectable.

— Mille remerciements ! j'ai soupé tout à l'heure ; puis avec le cigare... vous concevez...

— Bah ! goûtez seulement ; vous verrez si ça ne fond pas dans la bouche.

Bon gré, mal gré, Mercadiou dut s'exécuter ; il déclara le fromage exquis, et l'instant d'après, installé vis-à-vis de Daniel-Henri, il sirotait fraternellement avec lui une tasse de café, accompagnée d'un petit verre d'eau de cerises de la Béroche, dont son compagnon lui avait fait l'éloge.

L'escarmouche de tantôt était oubliée ; on eût pris le Loclois et le Marseillais pour des amis de vieille date, tant ils causaient avec abandon. Alcide Mercadiou, avec sa verve méridionale, faisait les honneurs de sa ville natale à Daniel-Henri, qui écoutait les pompeuses descriptions du Marseillais en hochant la tête d'un air admiratif.

La question des jeux étant venue sur le tapis, le vieux Loclois demanda à son nouvel ami :

— Est-ce qu'on joue aussi le « binocle », à Marseille, et le « rams » et le « seul » ?

A chacun de ces termes qui lui étaient inconnus, Mercadiou secouait la tête négativement.

— Connais pas, mon cher Monsieur ; le piquet, à la bonne heure, on est de première force à Marseille, sur le piquet.

— Et le loto ? y joue-t-on aussi par chez vous ?

— Le loto ? je crois bien. A la Canebière, dans tous les cafés, guinguettes, estaminets, il faut entendre les matelots crier les numéros ! à leur manière, par exemple. Les farceurs qui savent bien leur métier ne prononcent pas les chiffres, jamais de de la vie ; pour eux, le numéro un c'est « premier de cent, premier de mille » ; huit c'est « les lunettes de ma grand'mère » ; onze, « les jambes du coq » ; treize se prononce : « Thérèse ma sœur qui rit tout à son aise » ; il y a « la potence et le Normand pendu », c'est le chiffre dix-sept ; il y a...

— Tiens, tiens, interrompit Daniel-Henri, juste comme chez M^{me} Jeanneret, au Crêt-Vaillant. C'est tout « pique » ça. On jurerait entendre Albert Brandt. Vers les neuf heures, comme à présent, les horlogers, ceux qui aiment le loto, vont finir la veillée au cabaret de M^{me} Jeanneret. Si

le cœur vous en dit de voir ça, Monsieur, et de faire la partie... et puis M^{me} Jeanneret a du fameux Mâcon!

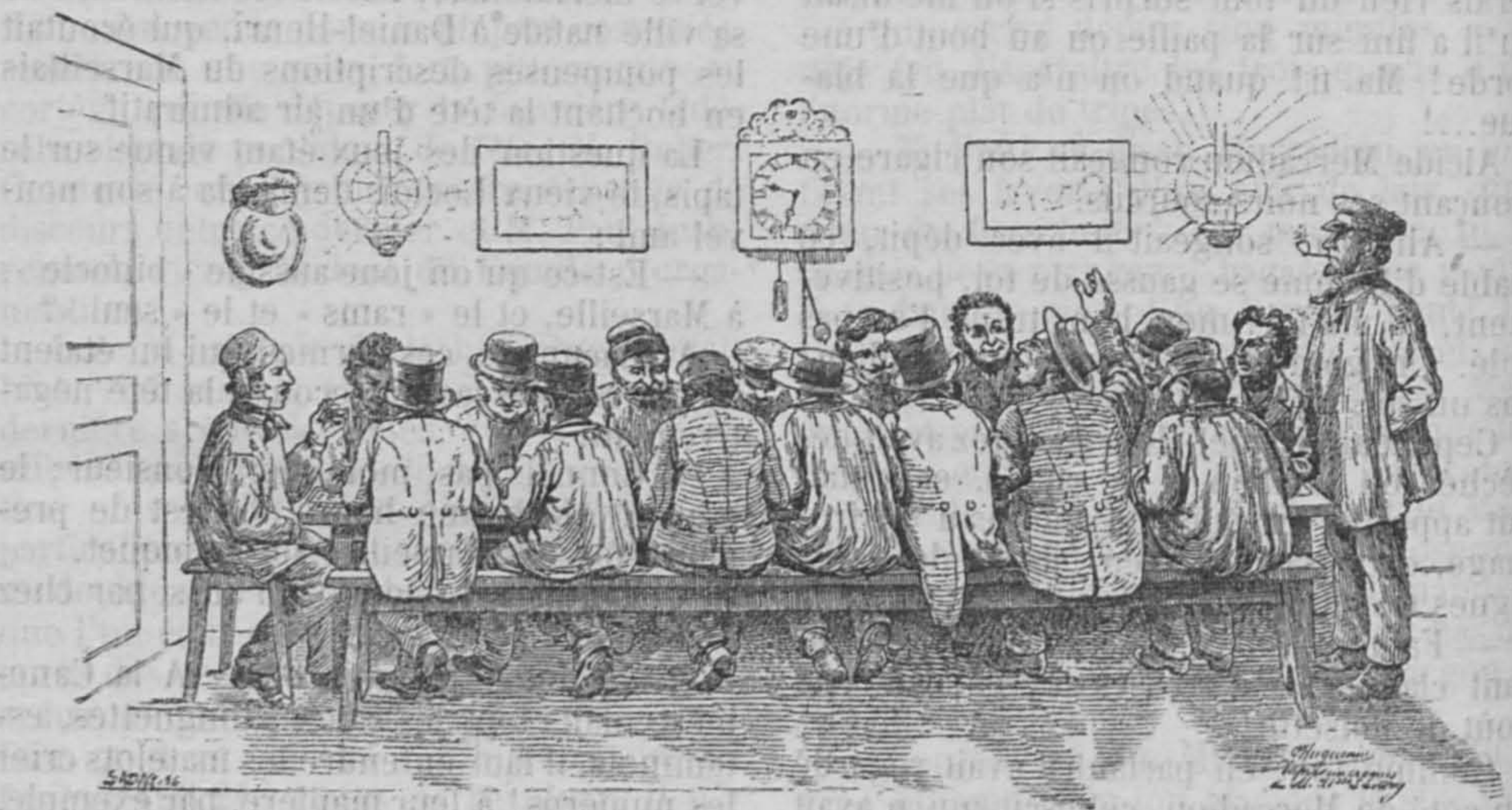
— Parbleu! j'en suis, fit Alcide Mercadiou en se levant. Le loto, ça me connaît. Allons-y gaiement, papa Sandoz. Je suis curieux de faire la partie avec vos horlogers; ils verront que les Marseillais ne sont pas des conscrits.

Le cabaret de M^{me} Jeanneret, grande pièce carrée, éclairée par quelques quinquets à réflecteurs, fixés aux parois, était déjà garni de consommateurs, ouvriers

de Mâcon et deux verres, s'il vous plaît.

A l'autre bout de la table, un grand beau garçon, la calotte sur l'oreille, présidait et donnait ses instructions, le sac de numéros entre les genoux. C'était Albert Brandt, monteur de boîtes et pince-sans-rire émérite, le crieur attitré du jeu de loto.

— Quand vous y serez, j'y suis. Attention à la manœuvre! Que ceux qui ont des oreilles les ouvrent, et pareillement le pertuis de leur entendement. Vous saurez qu'on ne crie jamais deux fois le même numéro; ce qui est dit est dit; on ne répète



horlogers, en blouse pour la plupart. A la longue table, adossée à la paroi, le jeu de loto s'organisait; on distribuait les cartes, chaque joueur déposait sur la table son batz d'enjeu. Il ne restait qu'une place au bas bout de la table. Daniel-Henri y poussa le Marseillais, en le présentant aux assistants, qu'il salua d'un air un peu protecteur, tant ces ouvriers en blouse lui paraissaient de petites gens.

— Et vous! fit Mercadiou à Daniel-Henri, vous ne jouez pas?

— Moi, je ne suis pas grand amateur de loto; j'aime mieux regarder, avec un verre de rouge... Vous savez, le Mâcon est bon, ici.

— C'est juste; Madame, une bouteille

pas la messe aux ânes. Il y aura quatre quines: le premier de cinq batz, le second de cinq, idem, le troisième de quatre, et le dernier de trois, ce qui fait au total les dix-sept batz de l'enjeu, si l'arithmétique est juste.

Les joueurs, au nombre de dix-sept, les coudes serrés au corps, le regard rivé sur leur chef de file, attendaient, la main pleine de petits fragments de verre, destinés à marquer les numéros sortis.

— Y êtes-vous? je commence.

Et plongeant la main dans le sac, le crieur en retire successivement les numéros qu'il proclame avec volubilité, et de l'étrange manière que voici:

— Les petits canards Reverchon! —

L'oreille du juif — La queue en bas — La gourde — Les bossus de Tramelan — Robert Dayon — La potence et le pendu — La cadenette du grand Frédéric — La fin du mois — Noël — Le chandelier d'amour — Les brichelles — Martena pour les cuire — Nicolet pour les manger — Jeannot la grive — Bovet des ducs — L'Ursule Lardon — Dubois-Madelon, etc., etc.

Les habitués, sans broncher, posaient leur morceau de verre à coup sûr et dans un silence religieux. Au bout de la table, Alcide Mercadiou, de Marseille, la mine ahurie, stupéfaite, la main hésitante, jetait à chacune de ces appellations bizarres un regard de détresse et de protestation du côté du crieur, puis fiévreusement consultait les cartons de ses voisins comme font les écoliers qui suppléent aux défaillances de leur mémoire en *guignant* sur les cahiers des camarades.

Daniel-Henri Sandoz, lui, savourait son Mâcon à une table voisine, sans perdre de l'œil sa nouvelle connaissance, dont la détresse paraissait être pour le vieux Loclois une jouissance délectable.

— *Ah! t'a voliu te fotre de mè!* (Ah! tu as voulu te moquer de moi!) pensait Daniel-Henri en clignant ses petits yeux gris. *C'est tè, anondret, qu'è da l'pauta!* (C'est toi, à présent, qui es dans l'embarras!)

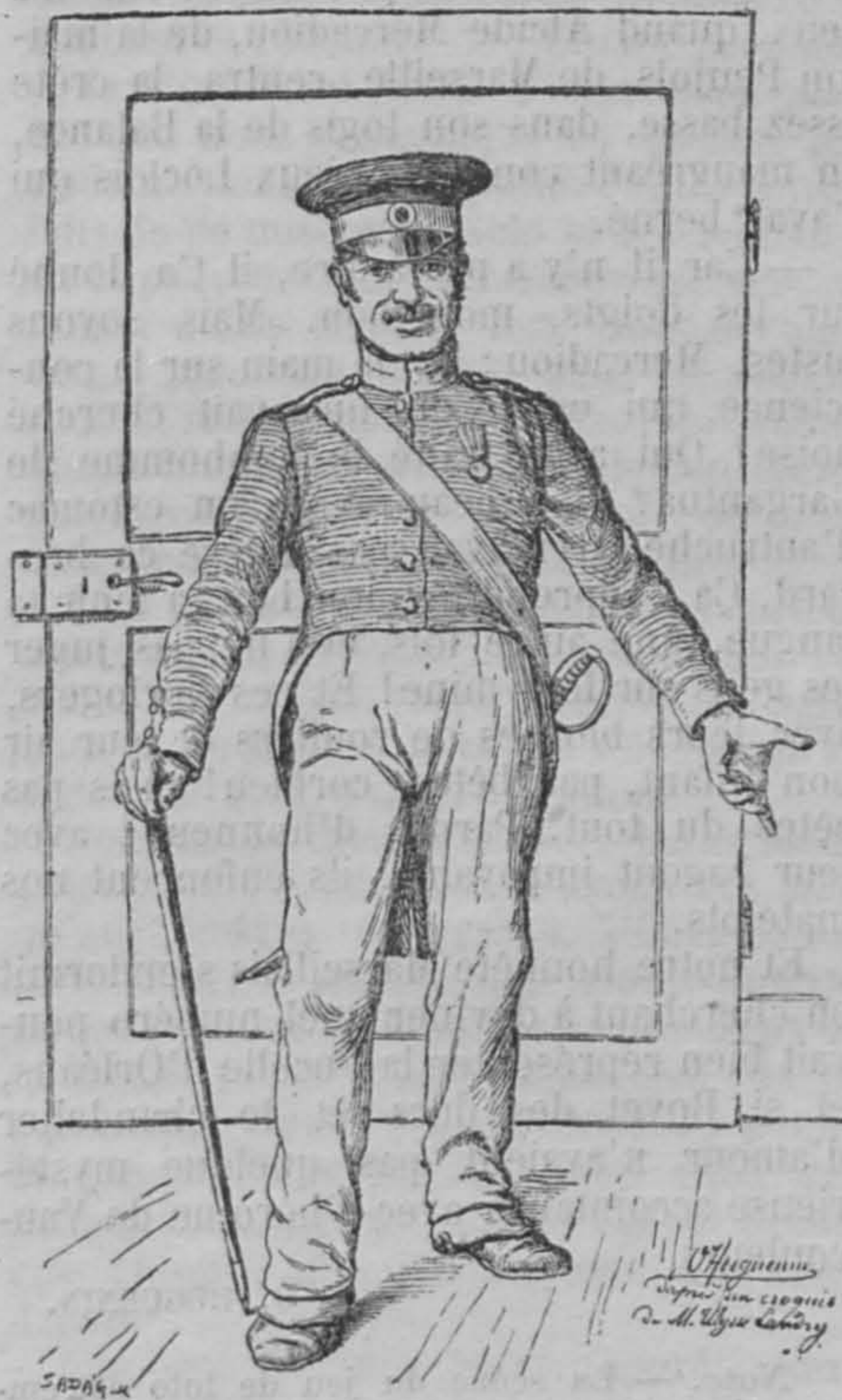
Cependant il y avait eu un moment d'arrêt dans le jeu; le premier quine avait été annoncé, vérifié; il va sans dire que le gagnant n'était pas notre Marseillais.

Bientôt Albert Brandt reprit sur nouveaux frais son invraisemblable kyrielle de numéros baroques :

— Le pape — Ducommun-Verron — La reine Huguenin — Toute cuite — La petite Guinand — Le tire-pied — Wessler le Manchot — Perret culotte — La Pucelle d'Orléans — Huguenin bonbon — Perrelet choucroûte — La bergère des Alpes, etc., etc.

Les « quine! » partent comme des fusées, les uns après les autres, mais longtemps avant que le sac des numéros soit vide, Alcide Mercadiou, complètement désarçonné, a abandonné la partie.

— Ah! non, par exemple, a-t-il fait avec dépit en repoussant nerveusement ses cartes; ah! non, je n'en suis plus. Troun de diou de bagasse! quel infernal charabia! Eh! dites donc, papa Sandoz, dans quelle galère...? Ah! ça, où est-il passé ce gros vieux farceur?



Le fait est que la place de Daniel-Henri Sandoz était vide, et la bouteille de Mâcon aussi.

Il ne restait plus à notre Marseillais qu'à payer l'écot, ce qu'il fit sans récriminer, car il était galant homme; puis il s'esquiva modestement, au moment où l'on procédait au partage des dix-sept batz de l'enjeu entre les heureux gagnants.

Sur la porte il se croisa avec le gendarme Maire, ex-tirailleur de la garde de

Berlin, qui venait congédier les clients de M^{me} Jeanneret en prononçant le sacramentel : — Messieurs et la compagnie, il est temps et z'heure !

Comme il est des accommodements, même avec la police, surtout quand elle est représentée par un ancien militaire qui a un faible pour la « blanche », les joyeux amateurs de loto n'avaient pas encore vidé les lieux, quand Alcide Mercadiou, de la maison Peujols, de Marseille, rentra, la crête assez basse, dans son logis de la Balance, en maugréant contre le vieux Loclois qui l'avait berné.

— Car il n'y a pas à dire, il t'a donné sur les doigts, mon bon. Mais soyons justes, Mercadiou : là, la main sur la conscience, qui est-ce qui lui avait cherché noise ? Qui avait traité le bonhomme de Gargantua ? Il a beau avoir un estomac d'autruche, il n'avait pas digéré ce brocard. Ça t'apprendra, mon bon, à tenir ta langue, une autre fois, et à ne pas juger les gens sur leur mine ! Et ces horlogers, avec leurs blouses de rouliers et leur air bon enfant, pas bêtes, corbleu ! mais pas bêtes du tout. Parole d'honneur ! avec leur bagout impayable, ils enfoncez nos matelots.

Et notre honnête Marseillais s'endormit en cherchant à deviner quel numéro pouvait bien représenter la Pucelle d'Orléans, et si Bovet des ducs et le chandelier d'amour n'avaient pas quelque mystérieuse accointance avec l'héroïne de Vaucouleurs.

O. HUGUENIN.

Note. — La scène du jeu de loto est empruntée aux notes de M. Ulysse Landry, du Locle.

Un jour de chasse, l'empereur Joseph II ne trouva à manger, dans une ferme isolée, que deux œufs durs.

Comme on lui en demandait un prix exorbitant, il dit en payant :

— Il paraît que les œufs sont rares ici ?

— Non, Sire, ce sont les empereurs.

UN COIN DU VIEUX NEUCHÂTEL

LA FOIRE DE JUILLET

La jeune génération qui grandit sous nos yeux, qui nous pousse en avant et prendra bientôt notre place, ne se doute guère de toutes les joies que nous avons goûtées dans notre enfance et de toutes les distractions que nous offraient notre bonne vieille ville et ses environs.

Les forêts qui environnent Neuchâtel n'avaient pas de secrets pour nous, nous savions exactement où nous trouverions des mûres, des alises, des biosses, des poires et des cerises sauvages, même des châtaignes.

Les grèves du lac, bien plus accessibles et plus étendues qu'à présent, nous offraient des endroits excellents à l'extrémité de la place du Marché et le long de l'Évole, pour nos exercices de pêche, de natation (la pierre à marbre, la pierre à lundi, etc.), et pour les évolutions de nos escadres minuscules, auxquelles nous mettions quelquefois le feu pour simuler l'incendie d'une flotte en pleine mer.

Mais combien toutes ces joies pâlissaient devant les splendeurs de la foire de juillet ! La foire de juillet, qui exposait à nos regards émerveillés les produits d'une industrie très primitive, sans doute, mais qui nous paraissait bien raffinée ; la foire de juillet, qui chatouillait agréablement notre gourmandise naissante par l'étalage de friandises qui n'entraient pas dans notre alimentation journalière ; la foire de juillet, enfin, qui terminait avec un admirable à propos notre année scolaire. Elle avait tout pour plaire, cette bonne foire de juillet.

Elle était préparée de longue date et demandait un certain temps pour être installée. Ceux qui étaient chargés de construire les baraques étaient des *ouvriers de la ville* qui n'avaient jamais fait leurs clas-

siques, mais qui, par illumination directe, étaient pleinement convaincus de la vérité de l'adage cher à l'empereur Auguste : *festina lente* (hâtez-vous lentement), ou de celui du prince de Talleyrand : « Surtout pas de zèle ! » Ils n'avaient, dans leur modestie native, aucune prétention à dépasser l'activité fiévreuse des terrassiers belges ou la vivacité d'allures des ouvriers français. Ils mettaient quinze bons jours à édifier ces constructions, l'enfance de l'art, que leurs collègues de France ou d'ailleurs eussent élevées en quarante-huit heures.

Ce n'est pas nous qui nous plaignions de cette majestueuse lenteur, nous qui, pendant quinze jours, pouvions sauter, jouer, passer tout notre temps libre d'abord sur les traverses qui reposaient sur le sol, puis sur les planchers des baraques. Celles-ci, établies sur deux rangs, occupaient la place des Halles, empiétaient sur la rue du Coq-d'Inde et se répandaient jusque sur la Promenade-Noire (emplacement actuel de la Caisse d'Épargne).

Mais le grand jour est arrivé. Les élèves ont congé. Les mains dans nos poches, comme de bons petits hommes, en compagnie de nos amis de collège, nous allons de baraque en baraque, examinant, comparant, critiquant, convoitant beaucoup les friandises de M^{me} Rochat, et achetant fort peu, car les parents d'alors, qu'ils fussent riches ou pauvres, avaient en sainte horreur les folles dépenses. Ces folles dépenses, jeunes amis de la génération actuelle, vous feraient bien sourire.

Nous admirions d'abord l'étalage de gants de la grande Tyrolienne qui trônait sous les Halles. Vêtue à la mode de son pays, elle portait fièrement sur sa grosse tête un chapeau pointu qui avait le don de nous divertir beaucoup, ce qui l'exaspérait bien un peu.

Puis on admirait les objets exposés sur le banc de *dix cruches* (10 kreutzer, 35 centimes) et celui de trois piécettes (soixante-quinze centimes).

Mais ce qui nous intéressait plus encore, c'était l'exposition de gravures qui *ornait* la façade sud de la terrasse Chambrier.

Toutes les années nous retrouvions nos vieilles amies, toutes les années aussi nous les revoyions avec un nouveau plaisir. Les sujets étaient peu variés et les légendes admirables de naïveté : c'étaient les Quatre saisons, les Grands Réformateurs, c'étaient surtout et avant tout les Quatre âges de la vie, les Aventures de Geneviève de Brabant et l'histoire de l'Enfant prodigue.

Je n'oublierai jamais l'impression pénible que nous ressentions en épelant (car nous n'étions pas de grands clercs) les méfaits de ce misérable Golo et les malheurs de la pauvre comtesse Geneviève qui, au milieu d'une forêt et fort sommairement vêtue, paraissait plongée dans de douloureuses réflexions. Et l'Enfant prodigue ! quelle ineffable naïveté dans la conception que le vieux peintre s'était faite de la vie du grand monde où trônait son héros !

Mais peu à peu les clients et les curieux abandonnent la Place, les marchands replient et cachent leurs trésors, les baraques se ferment et le calme s'établit sur ce champ de foire naguère si animé.

Nous allons nous coucher, harassés de notre journée, car nous n'avons été assis qu'aux heures des repas, l'imagination surexcitée par tout ce que nous avons vu, et nous rêvons comme des bienheureux de la douce et innocente Geneviève, de ce pendard de Golo avec son chapeau à plume et son coutelas pendu à son côté, des Grands Réformateurs et de l'Enfant prodigue entouré des compagnons de saint Antoine.

Jeunesse de nos jours, apprécieriez-vous des joies aussi simples que celles que je viens de décrire ?

V. H.

Aux derniers examens des écoles primaires.

Le maître s'adressant à une jeune fille :
— Voyons, Marie, comment les Israélites ont-ils passé la mer Rouge ?

L'élève hésite un instant, puis tout à coup :

— Ils l'ont *cambée*, M'sieu !

L'ASILE DE PONTAREUSE

L'alcoolisme est le fléau de notre époque, personne ne le conteste plus. On ne peut ouvrir un journal sans en lire, à la colonne des faits divers, les lamentables exploits. Il est la cause de la moitié de tous les délits et des trois-quarts des délits contre les personnes, et dans son rapport sur l'exercice de 1897, le médecin en chef de l'asile cantonal des aliénés du canton d'Argovîe constate que la moitié des admissions est due à l'alcoolisme.

Et l'alcool — c'est là un fait qui n'est plus discutable — n'agit pas seulement sur celui qui en fait abus, mais encore sur sa descendance. L'alcoolisé procrée des idiots, des épileptiques, des aliénés, des criminels, des alcoolisés.

Or l'expérience prouve que le seul remède certain de l'ivrognerie est l'abstinence totale, car il est beaucoup plus facile de ne plus boire du tout que de boire moins. Mais un des principaux symptômes de l'alcoolisme est l'affaiblissement de la volonté; le buveur chez qui l'habitude est peu à peu devenue une seconde nature n'a d'ordinaire plus la force de caractère nécessaire pour résister à la tentation. Il est donc de première nécessité pour lui de se mettre dans l'impossibilité matérielle de boire, de sortir, pour un temps, de son milieu habituel pour se placer dans un milieu nouveau où il ne verra plus de boissons alcooliques quelconques, où, entouré d'abstinents, soutenu pas l'exemple, affermi par des paroles d'encouragement, il pourra faire peau neuve, et reprendre possession de soi-même. En perdant l'habitude de la boisson il pourra retrouver la force nécessaire pour rester abstinent plus tard et reprendre dans la société la place que son vice lui avait fait perdre.

C'est dans ce but qu'ont été créés les asiles pour la guérison des buveurs, et partout les résultats sont des plus encou-

rageants. Aussi dès sa fondation la section neuchâteloise de la *Ligue patriotique suisse contre l'alcoolisme* a-t-elle inscrit dans son programme d'action la fondation d'un asile de cette nature dans notre canton. L'asile de Pontareuse a été ouvert dans le courant de 1897, et le *Messenger* est heureux de pouvoir en donner à ses lecteurs une vue due à l'habile crayon de M. Paul Bouvier.

Le voyageur que le train emmène entre Bèvaix et Boudry aperçoit à égale distance entre ces deux stations, à l'est des pavillons blancs de l'hospice cantonal de Perreux, une maisonnette aux volets blancs et bleus. C'est l'asile de Pontareuse, admirablement situé dans la verdure, au pied même des grandes forêts de sapins de la montagne de Boudry.

Le domaine — ancienne métairie Amiet — est d'une contenance d'environ quinze hectares avec deux bâtiments de ferme. Le plus grand, complètement restauré, contient une dizaine de lits (dans cinq chambres), la grange et l'écurie occupée par cinq vaches et un cheval. L'autre bâtiment — inutilisé jusqu'ici faute des ressources nécessaires — est destiné surtout à des ateliers et à une chambre de bains. Enfin la nouvelle maison renferme, outre le logement du directeur, la cuisine, une grande salle à manger et des chambres à coucher pour dix à douze pensionnaires. Des sous-sols très éclairés pourront aussi être utilisés comme ateliers.

L'asile possède en abondance de l'excellente eau de source.

Le traitement suivi dans l'asile n'est pas compliqué et se résume en deux mots: l'abstinence et le travail. Tout le monde dans la maison, personnel et pensionnaires, est abstinent; il n'y entre pas une goutte de boisson alcoolique quelconque. Le travail est essentiellement celui de la campagne; les pensionnaires s'y livrent avec plaisir, chacun selon ses forces. Pendant la mauvaise saison et les jours de pluie, de petits travaux manuels, vannerie, confection de paillassons, etc., sont un précieux passe-temps.

Le principe qui est à la base du traitement dans son ensemble est la liberté. Aucun pensionnaire n'est admis contre son gré. Celui qui veut entrer dans l'asile, doit s'engager par écrit à y rester volontairement un temps déterminé fixé dans chaque cas par le comité, en se soumettant aux règles et à la discipline de la maison. Ce temps ne doit pas être inférieur à six mois.

Une fois entré dans ces conditions, le pensionnaire est absolument libre, dans

libres de faire ce qu'il leur plaît. Une bibliothèque, modeste encore, mais qui s'accroît chaque jour de généreux dons, et des journaux quotidiens et hebdomadaires envoyés à titre gracieux par les éditeurs, sont à leur disposition. Le dimanche ils font, quand le temps est beau, des promenades aux environs avec le directeur.

Avant de terminer ce rapide exposé, disons quelques mots de la manière dont l'asile a pu se fonder, au point de vue



toute l'étendue du domaine et de son voisinage immédiat. S'il quittait l'asile pour rentrer chez lui sans autorisation, il serait simplement porté au rôle des sorties. Cette autorisation ne peut être donnée que dans des circonstances très spéciales, telles qu'un deuil, la maladie d'un membre de la famille et d'autres dont le comité seul est juge.

Pontareuse n'a donc rien, on ne saurait trop le répéter, d'une maison de correction ou d'un asile d'aliénés. C'est un établissement de cure où un séjour n'a vraiment rien de désagréable. En dehors des heures de travail, les pensionnaires sont

financier. Un certain nombre de personnes généreuses du canton ont formé une société au capital de fr. 80,000, réparties en cent soixante actions de fr. 500 chacune, la *Société de la métairie Amiet*, qui a acheté le domaine, réparé l'ancienne ferme, construit la nouvelle maison et fourni les fonds nécessaires à l'achat du mobilier et du bétail. Cela fait, elle loue le tout au modeste intérêt de 3% à la *Société de l'Asile de Pontareuse*, formée, nous l'avons déjà dit, sous les auspices de la *Ligue neuchâteloise contre l'alcoolisme* et administrée par un comité de dix-sept membres. Est membre de la société toute

personne qui paie une cotisation annuelle de cinq francs.

Le taux très modique des pensions payées par les pensionnaires ne permettant malheureusement pas d'équilibrer les dépenses par les recettes, le Grand Conseil a bien voulu venir en aide à l'asile. Il lui a assuré chaque année, jusqu'à concurrence de fr. 5,000, la somme nécessaire pour combler ses déficits, somme qui sera prélevée sur la dime de l'alcool.

L'asile est donc en bonne voie. Puissent ces quelques lignes augmenter le nombre de ses amis. La bienveillance du public lui est nécessaire et le *Messenger boiteux* recommande vivement à son intérêt cette œuvre excellente.

D^r CHATELAIN.

Chaque année, à Prilly, on procède à l'inspection des pompes à incendie et à divers exercices de sauvetage. Leur besogne terminée, les pompiers trinquent entre eux et s'égaient aux sons de leur fanfare, entourés d'une foule de curieux et tout particulièrement d'un nombre considérable de gamins pour lesquels ce jour-là est un des grands jours de l'année, témoin cette anecdote on ne peut plus drôle :

C'était aux derniers examens des écoles primaires de Prilly. Le pasteur, adressant alternativement aux élèves quelques questions sur l'histoire du Nouveau Testament, demande à un gamin à la mine éveillée :

— Dis-moi, mon ami, quand est-ce que Jésus-Christ est monté au ciel ?

Le mot *Ascension* ne revenant pas à la mémoire de l'enfant, celui-ci hésite, s'impatiente, puis, tout à coup :

— Le jour de la revue des pompiers, m'sieu.

Le pasteur et les membres de la commission ne gardèrent qu'à grand'peine un air sérieux. Ils se dédommagèrent une fois les examens terminés.

CHRONIQUE AGRICOLE

L'année 1898 est caractérisée par deux périodes bien distinctes; la première, qui va de la fin d'avril au commencement de juillet: pluvieuse, brumeuse, froide; la seconde: sèche, peu d'orages, pour avoir ensuite, dans les mois d'août et septembre, une moyenne de température tellement élevée, que des chaleurs pareilles sont rarement observées chez nous.

En 1897, c'est tout le contraire qui s'est produit.

Entre les deux années, nous choisissons 1898, et voici pourquoi: les plantes qui poussent et qui sont toutes plus ou moins avides d'humidité ont profité largement de ce temps vraiment exceptionnel; aussi les cultures diverses étaient-elles de toute beauté. Seule, la vigne fait exception; c'est la plante des pays chauds, et il lui faut du soleil, rien que du soleil et encore du soleil.

La récolte de foin a été abondante dans toutes les régions; c'est la Montagne qui a été la moins favorisée comme quantité; par contre, le temps exceptionnel qu'elle a eu pour rentrer les fourrages a compensé largement ce léger déficit. C'est le Bas qui a été le plus mal partagé pour la mise au fenil dans de bonnes conditions.

Dans les vallées intermédiaires, la période de fenaison a été plus favorable, mais il manquait de la chaleur pour avoir une siccité normale, et, comme les plantes étaient encore fraîches, la fermentation du foin a été poussée à son plus haut degré. Certains tas ont dû être fendus pour éviter la combustion, ou tout au moins une détérioration complète du fourrage.

La deuxième coupe, ou regain, a été compromise par les grandes chaleurs d'août, qui ont desséché toutes les plantes aux racines de surface, et les agriculteurs qui ne se sont pas pressés pour sauver ce qui restait ont fait une récolte bien au-dessous de la moyenne.

A la Montagne, sauf les herbes grasses, il y aura peu de regain, et ce qui peut encore pousser à la fin d'août se rentre assez difficilement; les nuits sont longues, les rosées abondantes, et la dessiccation est très lente.

Toutes ces circonstances ont redonné une certaine fermeté dans les prix de tous les fourrages et produit une légère détente sur les prix du bétail d'élevage.

Si l'automne pluvieux de 1896 avait réduit les emblavures plus que de coutume, par contre, en 1897, l'agriculteur s'est rattrapé, et il nous paraît que de longtemps la surface emblavée n'a été si forte qu'en 1898. C'est là une circonstance très heureuse, car rarement la céréale, celle d'automne comme celle de printemps, a été aussi belle. La verse est bien venue, par ci par là, atténuer ces belles espérances et a empêché la formation du grain, c'est vrai, mais, si l'on envisage l'ensemble, nous ne craignons pas d'affirmer qu'il y a nombre d'années que l'agriculteur n'a mis autant de paille au gerbier et autant de grain au grenier.

Les cultures sarclées (pommes de terre, betteraves, choux-raves, carottes) ont souffert de la sécheresse du mois d'août; c'est la période de forte végétation. Espérons que le soleil aura donné en qualité ce qu'il peut avoir enlevé en quantité.

Si la vigne a ses ennemis qui paraissent devoir être toujours plus nombreux, les pommes de terre, et voici venir les betteraves, ont aussi leurs attaques de parasites divers; le *Peronospora infestans* ou *Phytophthora* pour la pomme de terre, et le *Peronospora schattii* pour la betterave.

Le mildiou de la pomme de terre est connu depuis plusieurs années; on le combat par des traitements préventifs au moyen d'une aspersion des fanes avec un liquide composé de 3 kilos de sulfate de cuivre et 3 kilos de chaux vive par 100 litres d'eau. Comme pour la vigne, le remède est efficace.

Le précieux tubercule est encore attaqué par une nouvelle maladie: la *gangrène du pied* (les fanes jaunissent et la partie qui

est attachée à la « mère » pourrit). On recommande le chaulage des pommes de terre à leur mise en cave et, en tous cas, de ne placer en terre, comme semens, que des tubercules absolument sains.

Le mildiou des betteraves a été constaté pour la première fois, chez nous, dans l'année 1897, sur la variété dite *Eckendorf*, une racine allemande très sélectionnée et à grand rendement. La feuille se dessèche, pourrit, puis la racine elle-même devient noire et entre facilement en décomposition.

Cette nouvelle maladie est efficacement combattue par l'aspersion des feuilles avec un liquide contenant 2 kilos de sulfate de cuivre et 2 kilos de chaux vive par 100 litres d'eau; on peut utilement y ajouter 1 kilo de mélasse ordinaire ou de sucre, afin de fixer la dissolution sur la feuille lisse de la betterave. Les débris des racines devraient être brûlés soigneusement, mais il est plus facile de faire cette recommandation que de la mettre à exécution.

Voilà un nouvel ennemi avec lequel l'agriculteur devra compter à l'avenir. Seule, la variété *Eckendorf* en est atteinte aujourd'hui, mais qui nous dit que les autres variétés, à plus faible rendement, en seront longtemps encore indemnes.

La sélection en culture et en élevage est une nécessité économique sans doute, mais si l'on force par trop la nature, c'est inévitablement au détriment de la vigueur et de la rusticité de la plante et des animaux. Qu'on ne l'oublie pas.

Une belle conquête, que nous enregistrons avec plaisir ici, c'est la destruction de la sanve (*sinapis arvensis*), moutardon, moutarde sauvage, sénevé, au moyen du sulfate de cuivre ou du sulfate de fer. Chacun sait que la sanve est un vrai fléau pour la culture des céréales de printemps, en particulier. Le procédé de destruction, dont la découverte a été faite en France, il y a deux ans, par MM. Bonnet et préconisé par MM. Bénard et Brandin, consiste à asperger la moutarde en fleurs, avec une dissolution de 5 kilos de sulfate de cuivre ou de 15 à 20 kilos de sulfate de fer dans 100 litres d'eau. La dissolution altère le

tissu de la sanve qui périt peu après l'aspersion. Les feuilles de la céréale souffrent bien un peu au contact des sels cupriques, mais ce n'est que momentanément; trois à quatre semaines après le traitement, toute trace de brûlure disparaît.

Voilà des travaux auxquels nos devanciers n'étaient pas astreints, et quand un agriculteur, éloigné de notre pays il y a seulement une douzaine d'années, reviendrait, il ne pourrait « croire à ses yeux ». Quoi! des pulvérisateurs, et puis des faucheuses, des faneuses, des rateleuses, des charrues qu'on ne tient plus! et chacun achète ces outils, même le plus petit paysan? C'est insensé!

C'est là une caractéristique de notre époque, que l'emploi toujours plus considérable de la machine dans tous les travaux agricoles. La main d'œuvre est chère, elle est exigeante, on la remplace par la machine. Elle facilite considérablement le travail et rend l'agriculteur plus indépendant.

Après les appareils à couper le foin, la paille, les betteraves, à concasser les céréales, voici venir les battoirs à bras, puis à manège, les semoirs divers, les rouleaux, les scarificateurs, les charrues nouvelles, puis, maintenant, ce sont les faucheuses de toutes fabriques, machines dont la qualité a considérablement augmenté et dont le prix a diminué de moitié, puis les rateaux à cheval de toutes dénominations, les faneuses-étendeuses, machines qui sont loin d'être encore arrivées à leur perfectionnement. A quand les moissonneuses-lieuses?

Un autre caractère de notre temps comporte les soins donnés au bétail d'une ferme et la recherche du pratique dans les locaux divers: écuries, fenils, gerbiers, caves, etc. Le goût du beau s'est aussi développé, il s'est popularisé; l'agriculteur apprécie à sa juste valeur les belles formes d'une pièce de bétail. Le bétail de choix est recherché; il paie les peines et les sacrifices de l'éleveur intelligent.

Cette recherche dans l'harmonie des formes comme dans celle des couleurs se manifeste aussi dans l'intérieur du paysan;

des reproductions artistiques ont remplacé les imageries d'Epinal et les affreuses chromolithographies d'autrefois; la paysanne fleurit sa chambre avec une coquetterie toute féminine; dans son jardin potager elle montre, à côté de légumes, de superbes massifs de fleurs; l'agréable mêlé à l'utile. C'est là une des formes de l'éducation artistique d'un peuple; personne n'y échappe, surtout pas le paysan, qui vit continuellement avec la nature et qui est en contact journalier avec Celui qui a fait toutes choses avec magnificence et sagesse, qui verdit les prés et qui dore les moissons!

La culture de la terre est remise en honneur, le paysan a repris la place à laquelle il a incontestablement droit au sein de la société moderne. Son labeur est rude, sa peine n'est pas toujours récompensée, mais il a foi quand même dans l'avenir, parce qu'il aime par dessus tout cette vieille terre neuchâteloise qu'il arrose de ses sueurs et qu'il féconde de son travail, pour la prospérité de la patrie suisse.

Un garde-à-vous

Certain greffier de Boudry, à l'esprit caustique, dont les épigrammes sont demeurées légendaires, se trouvait attablé dans la salle à boire de l'hôtel-de-ville, en nombreuse compagnie.

Parmi les buveurs, il avise un vigneron d'un certain âge, nommé Choux, qui, à peine remis d'une grave maladie à laquelle l'abus du vin nouveau n'était pas étranger, faisait fi des avertissements de la Faculté et se remettait avec ardeur au régime du petit gris; clignant de l'œil et hochant la tête, le greffier dit au vigneron:

— Baille-te à vouaide, Tchoux; quan t'è vni ci, t'étais on tchou bian; apré on quatret t'étais on tchou rudge; ora t'è on tchou cabus! (qu'a bu.)

(Prends garde, Choux; quand tu es venu ici, tu étais un chou blanc; après une chopine, tu étais un chou rouge; à présent tu es un chou cabus! (qui a bu.)

LE FANTÔME D'ARENS

Le village d'Arens, au pied du Jura, était depuis des semaines en proie à une émotion grandissante. D'insaisissables mauvais plaisants y jouaient toute espèce de méchants tours. Tantôt c'était un appartement escaladé et sali; tantôt une chambre mise sans dessus dessous par des mains invisibles. D'autres fois un propriétaire trouvait au matin ses rosiers saccagés et les belles roses disposées, au milieu de la pelouse ou d'une allée, en figures cabalistiques. Ici les malfaiteurs souillaient chez une blanchisseuse du linge prêt à livrer au client; là on avait volé des albums de photographies.

Et l'autorité sur les dents ne parvenait pas à mettre la main au collet du ou des coupables. Des agents de la police secrète avaient durant des semaines veillé nuit et jour... Peines inutiles; les méfaits continuaient d'autant plus hardis, semblait-il, que la population était plus effrayée.

Puis bientôt on parla d'apparitions vêtues de blanc qui rôdaient la nuit par le village. Le taupier de la commune, allant vers minuit chercher le médecin pour son enfant malade, en avait vu une s'enfuir sans bruit à son approche et disparaître derrière le mur du cimetière. Les gens, la nuit venue, n'osaient plus sortir seuls, et, dès les premières ombres, fermaient leur porte à double tour. Le guêt lui-même, un vigoureux gars pourtant, impressionné tout de bon, avait donné sa démission. Les vieilles femmes — et beaucoup d'hommes avec elles — parlaient tout bas d'esprits, de revenants; les notables, tous gens sérieux et de sens rassis, ne savaient plus que dire.

Les choses en étaient là lorsqu'un matin de juin, le bruit — comme le feu d'une traînée de poudre, — se répand dans le village que Jean, le cocher de l'hôtel de l'Ecu de France, a vu pendant la nuit, de

ses propres yeux vu, le fantôme ou l'homme blanc, qui l'a arrêté et voulait absolument monter à côté de lui sur le siège de la voiture qu'il ramenait au logis.

— A d'autres de pareilles balivernes! répond au garde qui lui fait rapport le conseiller communal chargé de la police. Amenez-moi Jean. Le farceur veut se moquer de nous; je ne m'y laisse pas prendre.

Le cocher est introduit, encore très ému d'une émotion qui ne saurait être feinte. M. le conseiller, sans en rien laisser paraître, est obligé de se l'avouer. Le garçon d'ailleurs a la meilleure réputation; il est abstinent; l'alcool n'est donc pour rien dans l'aventure. Peut-être la tête remplie — comme chacun à Arens — de ces histoires de revenants, la peur lui a-t-elle donné une hallucination.

— Voyons, mon garçon, vous êtes un homme sérieux, incapable, j'en suis convaincu, d'ajouter par un mensonge au malaise dans lequel se trouve le village. Racontez-moi donc exactement ce qui vous est arrivé cette nuit.

— Voilà, Monsieur. Hier soir, à onze heures, je suis allé en ville chercher à la gare, avec le fiacre, M. le docteur qui rentrait par le dernier train de Lausanne. Arrivés devant la grille de son jardin, il est descendu, et j'ai tourné ma voiture. Au moment où j'allais repartir, je vois à côté de moi un grand homme, vêtu de blanc de la tête aux pieds, tenant d'une main une lanterne et de l'autre une corde. Il m'adresse des paroles que je ne comprends pas et veut monter sur le siège à côté de moi. Sans en attendre davantage, je fouette vivement mon cheval et rentre au plus vite, comme l'horloge de la tour sonnait minuit. J'ai immédiatement réveillé le patron et mon camarade, et nous sommes retournés tous trois à l'autre bout du village, mais n'y avons plus trouvé personne.

— Et vous n'avez pas reconnu l'homme?

— Non, Monsieur; la nuit était très sombre et sa lanterne m'éblouissait; je

n'ai aucune idée de son visage, qui m'a semblé tout blanc.

C'est à donner sa langue aux chiens, et le directeur de police, n'y comprenant rien, se gratte furieusement la tête derrière l'oreille.

— Je vous crois, mon garçon. Maintenant regardez bien autour de vous et si, par hasard, vous rencontrez dans le village, ou ailleurs, un homme qui vous rappelle celui de cette nuit, venez m'avertir tout de suite; inutile de vous recommander le silence dans ce cas; n'en parlez à personne.

— Bien, Monsieur.

Les conversations, on peut le penser, ne languirent pas ce jour-là à Arens, et le soir les gens verrouillèrent leur porte encore plus tôt que d'habitude.

Trois jours plus tard Jean accourait chez le directeur de police.

— Je l'ai reconnu, Monsieur, mon homme de l'autre nuit. C'est Placide Bontems, le valet de ferme de M. de Vieuxville.

Le conseiller n'en croit pas ses oreilles; les bras lui tombent de stupéfaction.

— Placide! Cela n'est pas possible... L'homme le plus inoffensif de toute la commune! Jamais je ne pourrai le croire... Où et comment l'avez-vous reconnu?

— Hier soir à la répétition du chœur d'hommes. Tout à coup en le regardant ça m'est tombé dans l'esprit comme une lumière. C'est lui; j'en suis sûr.

— Cela est fort extraordinaire et je vais éclaircir la chose. En attendant gardez-moi le secret; ceci est entre nous deux seuls. Vous savez que la commune a promis une récompense de deux cents francs à la personne qui fera découvrir l'auteur des mauvais tours qu'on nous joue depuis trop longtemps.

Un quart d'heure après, le conseiller entre dans le cabinet de M. de Vieuxville.

— Vous savez, Monsieur, lui dit-il, l'aventure du cocher de l'Ecu de France, l'autre nuit?

— Oui, parfaitement; on en parle assez dans le village.

— C'est à ce propos que je me permets

de venir vous trouver, confidentiellement.

— Diable! Vous ne me soupçonnez pourtant pas d'être l'homme blanc?

— Pas tout à fait, répond le conseiller en riant; mais il pourrait fort bien se trouver plus près de vous que vous ne le pensez... Entre nous, êtes-vous sûr de votre domestique Bontems?

— Placide! Placide! Sûr comme de moi-même... Impossible, Monsieur. C'est, sans calembour, le géant le plus placide et le moins fantôme que j'aie jamais vu. Il est doux comme ses moutons et quoiqu'il mesure un mètre quatre-vingt-dix centimètres et pèse quatre-vingts kilos, il ne ferait pas de mal à une mouche... à moins toutefois de marcher dessus sans le vouloir. Cherchez ailleurs; Placide n'est certainement pas votre homme.

— C'est aussi ce que je me dis, mais l'aventure est si extraordinaire et le cocher affirme si positivement, qu'il vaut la peine — me semble-t-il — d'aller au fond des choses. M'autorisez-vous à interroger Placide?

— Certes; rien de plus simple. Je vais l'envoyer chercher.

Voici Placide, très intrigué de savoir ce que ces messieurs peuvent bien lui vouloir, nullement troublé, ainsi que le montre sa bonne figure tranquille.

— Dites-moi, mon ami, interroge le directeur de police, qu'avez-vous fait dans la nuit de lundi à mardi?

— Ce que j'ai fait? Ma foi, j'ai dormi, dans mon lit, comme d'ordinaire.

— Vous n'avez pas quitté la maison?

— Seulement un instant, vers minuit. Entendant Hector aboyer sur la route, je me suis tout à coup souvenu que j'avais oublié de lui mettre sa muselière, et comme les gendarmes tuent les chiens qui n'en portent pas, j'ai pris peur. Alors j'ai simplement passé un caleçon, mis mes sabots et, mon bonnet de coton sur la tête, suis ainsi sorti en chemise avec ma lanterne et une corde pour ramener Hector. Il n'était plus devant la maison et je suis allé à sa recherche jusqu'au village, où

j'ai rencontré le cocher de l'Ecu de France qui tournait sa voiture. Je lui ai demandé s'il n'avait pas vu mon chien, mais au lieu de me répondre il est parti au grand galop. A ce moment Hector est venu à moi; je l'ai ramené à sa niche et je suis retourné dormir; voilà, Monsieur.

Le conseiller et M. de Vieuxville poussèrent l'éclat de rire qu'on peut penser. Les mauvais tours ne cessèrent pas encore cette année-là à Arens, mais on n'y parla plus d'hommes blancs.

LA TOILETTE D'UN COQ

A l'occasion des fêtes du Cinquantenaire, la Société locloise d'Embellissement avait décidé de dorer à nouveau le coq¹ du Temple français.

Un matin de juin, on procéda à la descente du grand oiseau. Le soleil venait de dissiper un brouillard épais. Le toit du clocher brillait d'humidité. Les moindres détails se détachaient nettement.

S'accrochant aux crampons de fer, pareil à une grande fourmi, un homme monte lentement. Moment d'angoisse: l'homme saisit les crochets fixés à la grande boule; d'un effort violent, il raidit tout son corps et se hisse à la force du poignet. Une deuxième, puis une troisième fourmi accomplissent heureusement l'ascension... et le coq, ébahi, examine ces intrus.

Bientôt la clef anglaise a raison de l'écrou qui maintient la bête sur son pivot. Lamentable posture, le coq du village, suspendu par une corde, descend crête basse.

Avant de le dorer, il fallut le soigner. Chose curieuse, son cou avait été traversé horizontalement par une balle.

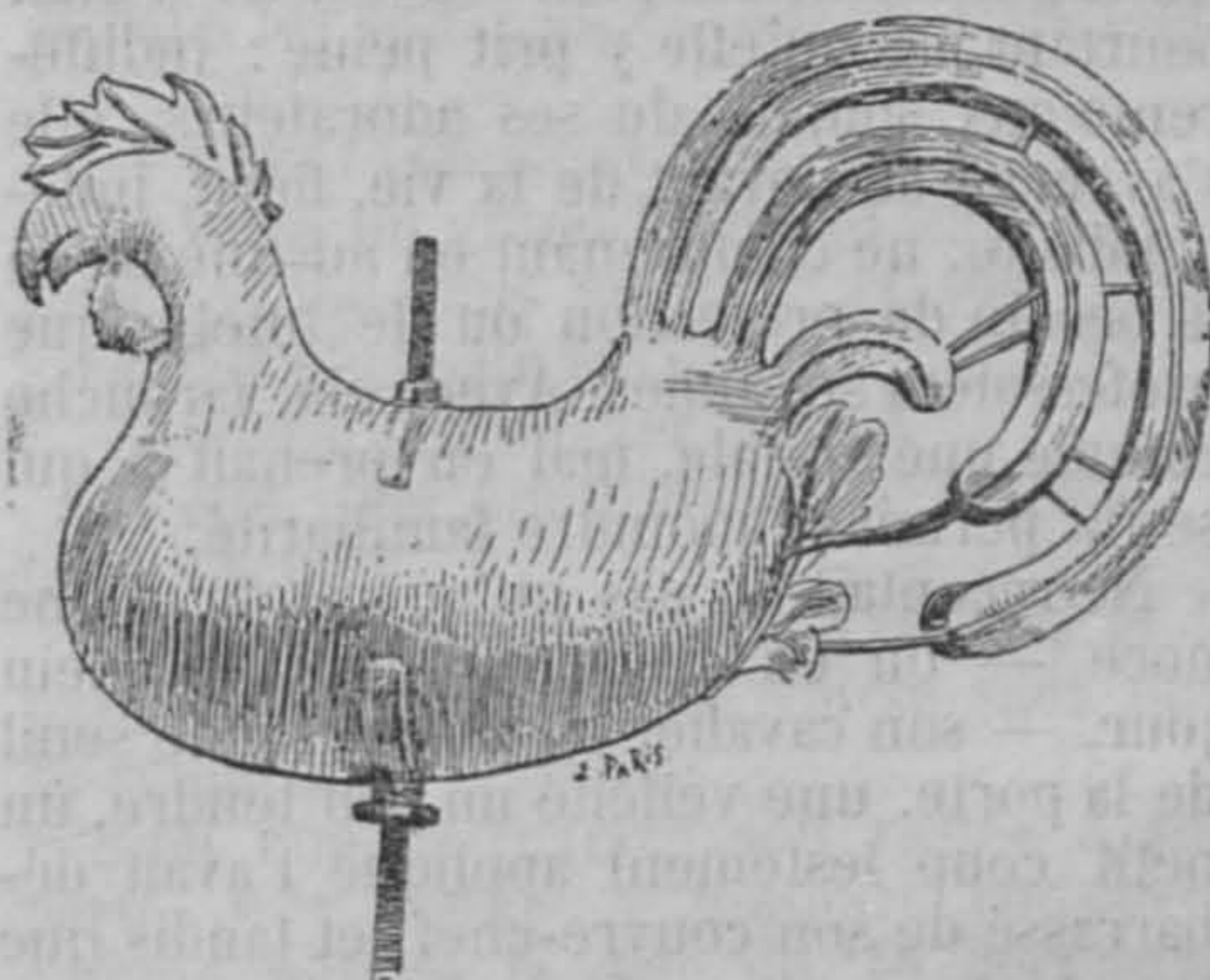
¹ Le coq a les dimensions suivantes :

longueur : 103 cm.
hauteur : 70 »
poids : 10 kg.

Par les soins du peintre, son corps fut couvert de ces minces feuilles d'or qu'un souffle suffit à déchirer.

En voilà un qui peut se vanter d'avoir été interviewé pendant qu'on faisait sa toilette ! Chacun voulait le voir de près, le toucher de la main, ... chose peu faisable en temps ordinaire.

C'est que nous l'aimons bien, ce vieux coq, et, depuis si longtemps que nous le



connaissons, nous avons établi en axiome qu'il est le plus beau, bien loin à la ronde.

Lors de la fête communale du Cinquantenaire, il brillait à son poste habituel. Et, au départ du cortège, le drapeau fédéral, placé là-haut, s'agita doucement: comme en une lente caresse, il enveloppa dans ses plis le coq loclois.

C. PERREGAUX.

Une dame qui vient de perdre une somme assez ronde dans la dernière crise, peste chaque jour contre les financiers qui l'ont mal conseillée. « Je serai maintenant forcée, disait-elle l'autre jour, de restreindre mes dépenses pour le bon plaisir de ces messieurs. Ainsi, nous prenions le café tous les jours avec mon mari, mais, dès aujourd'hui, je serai dans l'obligation de lui supprimer le sien. »

POURQUOI

tante Célestine est restée célibataire

C'était une superbe fille que tante Célestine : mignonne, faite au tour, œil vif, cheveux noirs, elle faisait tourner toutes les têtes, même les plus solides. Ce n'était pourtant pas qu'elle y prît peine : indifférente aux soupirs de ses adorateurs, elle s'avancait au-devant de la vie, fière, indépendante, ne comprenant en aucune façon le besoin de protection ou de tutelle que professaient ses amies. Avec cela, farouche comme une vestale, mal en prenait à qui se fût permis la moindre familiarité.

Ne racontait-on pas qu'au retour d'une noce — on en revenait alors en plein jour, — son cavalier ayant eu, sur le seuil de la porte, une velléité un peu tendre, un petit coup lestement appliqué l'avait débarrassé de son couvre-chef, et tandis que le galant courait après sa propriété entraînée par le vent du haut en bas de la rue de la Citadelle, l'espiègle s'esquiva, lui envoyant en guise d'adieu un éclat de rire répété comme un écho par les spectateurs de la scène.

Après cela, on s'était tenu sur la réserve.

En dépit de ses théories, tante Célestine avait cependant fini par accepter les avances du grand Louis Lequin, fils du justicier. C'était un long garçon, très calme, très pondéré, très sage, en qui les parents de la tante voyaient tous les gages du futur bonheur de leur fille, d'autant plus qu'un large patrimoine rehaussait sensiblement l'éclat de ses vertus.

Comment M^{lle} Célestine, avec son esprit et sa vivacité, avait fini par consentir, l'explication n'en est possible que par la loi des contrastes. Il est du reste juste de dire que c'était de sa part pure adhésion au vœu de sa famille et non un acte spontané de volonté.

N'admettant pas les effusions qu'elle traitait volontiers de faiblesse, elle était la fiancée la plus digne et la plus correcte de la contrée. Sa vivacité, son enthousiasme, son énergie, elle les réservait à une cause autrement importante. Républicaine dans l'âme, elle eût — nouvelle Jeanne Hachette — arraché de grand cœur les écussons et drapeaux qui parlaient d'une domination étrangère. Son père, Abram-Louis, homme sérieux et réfléchi, républicain convaincu, lui avait inculqué ses principes, au grand déplaisir de dame Sophie, son épouse, dont l'obéissance au roi formait le premier article du credo. Aussi la paix ne régnait-elle plus que par intermittences dans ce logis précédemment si calme et où jamais différend sérieux n'était jusque-là survenu entre époux. C'étaient les idées ultra-royalistes du grand Louis qui lui avaient surtout concilié la faveur de M^{me} Sophie, dont la diplomatie avait fini par triompher de l'indifférence et des objections de sa fille.

Depuis longtemps, on sentait dans l'air quelque chose gronder sourdement, et de cette période d'agitation, on s'éveilla le 18 décembre 1831. Le canon gronda au Val-de-Travers et des diverses routes qui débouchent à Fleurier, on vit arriver dans un pêle-mêle peu martial, des bandes de Genevois et autres, équipés à la diable, et qui, peu désirables auxiliaires, venaient prêter main-forte à la révolution.

Dame Sophie, le sourire fin, le regard narquois, attendait sur la porte son mari qui, comme le renard de la fable, rentrait penaud et portant bas l'oreille.

— Eh bien ! Abram-Louis, les voilà donc, les soldats de la république ; mes compliments, mon ami ; en face de pareille armée, le roi de Prusse n'a plus qu'à capituler.

Abram-Louis était par nature doux et conciliant, mais que voulez-vous, on n'est pas des anges, et se voir raillé de la sorte quand on a la mort dans l'âme est au-dessus de l'endurance humaine.

— *Eh ! diabo de fenna !* et d'un mouvement plus rapide que la pensée, la main

d'Abram-Louis s'abattit — non pas sur sa femme, les voies de fait n'entrant pas dans son code, — mais sur son bonnet aux couleurs prussiennes, dentelles noires et rubans jaunes, dont il ne resta pièce sur pièce.

Trop respectueuse pour intervenir, tante Célestine, qui s'apprêtait à sortir, se fût volontiers, dans sa sympathie, jetée au cou de son père, mais elle s'abstint et descendit la rue. Elle avait alors dix-huit ans, mais avec sa tournure enfantine, elle en paraissait quinze à peine.

Sur le pont du Fleurier, à côté de l'église, un Sagnard en faction l'arrête :

— Eh ! dis donc, belle petite, fait-il en la prenant familièrement par le bras, en bonne sujette de Frédéric-Guillaume, tu vas crier : « Vive le roi ! »

Frémissante, tante Célestine, qui faisait de vains efforts pour se dégager, le regarde bien en face :

— Vive la Suisse ! crie-t-elle d'une voix à la fois vibrante de colère et d'enthousiasme patriotique.

— Ah ! gueuse, riposte le Sagnard furieux, c'est ainsi que tu te fiches de moi ? Attends, je vais t'apprendre ton métier !

Mais glissant comme une couleuvre entre ses doigts, d'un bond tante Célestine a mis quelques pas entre elle et le soldat ; alors se retournant avec la mine la plus gentiment impertinente du monde, et lui faisant la révérence :

— Vive la Suisse ! crie-t-elle de nouveau, puis prenant ses jambes à son cou, elle s'enfuit du côté de la Citadelle, ne se sentant plus en sûreté que derrière le verrou paternel.

Elle n'a pas fait dix pas que deux grands bras la saisissent par derrière. Un peu effrayée cette fois, elle se retourne, c'était le grand Louis, pâle et haletant :

— Malheureuse, crie-t-il, qu'as-tu fait ? As-tu songé aux conséquences de ton acte et aux ennuis qu'il va t'attirer ? Dépêchons-nous de fuir pendant qu'il en est temps.

Ah ! bien, par exemple, si le grand Louis croyait connaître sa Célestine !

Ce n'est plus de courir qu'il s'agit ; tante Célestine s'est arrêtée et le regarde dans les yeux.

— Ainsi tu étais là et tu as vu la scène ?

— Je pense bien que j'ai vu, j'étais tout près, devant la maison Bugnon.

— Et tu n'as pas trouvé à propos d'intervenir ?

— Moi ? contre un représentant du roi !

Alors, tante Célestine, après une seconde de recueillement, le mépris sur les lèvres et dans les yeux, lui envoie un seul mot :

— Lâche !

— Hein ? comment, plaît-il ?

La main du grand Louis lui serre le poignet comme dans un étau, et son visage s'est fait plus pâle encore :

— Oserais-tu répéter ce mot ?

Et elle, avec une tranquillité parfaite :

— Lâche !

Le grand Louis a reculé d'un pas et la jeune fille a continué sa course sans plus se retourner.

Bien que la victoire soit restée à son parti, M^{me} Sophie a toujours considéré comme néfaste la date du 18 décembre 1831, qui l'a privée à la fois de son meilleur bonnet de dentelles et du gendre rêvé.

E. DUBOIS.

Une dame, qui s'est fixée dernièrement dans notre ville, raconte, à qui veut l'entendre, qu'elle est issue d'une grande famille, qu'elle a reçu une éducation accomplie.

Par malheur, son style et son orthographe jurent un peu avec sa généalogie. L'autre jour, elle écrivait à un jeune avocat : « Mon cher monsieur, j'ai demain quelques personnes à *couper*, faites-moi le plaisir d'être des nôtres. »

— Mais, dit une de ses amies, qui lisait par dessus son épaule, c'est *souper* que tu veux écrire ?

— Suis-je assez étourdie ! s'écrie, en rougissant, la descendante d'une grande famille, j'ai oublié de mettre une cédille sous le *c*.

Ana metchan lagua

Monsieu le Maire fasai son ptet teur de la mi-vêprée pa la vla, lè man dzo lè pan de sn'habit, la cadnetta da l'doù, le tchapai a trè car on pou su l'orliet, kma d'avsi.

Vélainq qu'on viye pouër to bian, to detchpounâ, arreuve po s'frognî le doû u car de l'otau-de-vla.

— Hé! hé! que li fâ Monsieu le Maire, que fâ-t' lai, Djean Djaclè?¹ On dérai que t'ai dè pouille!

Le viye pouër le boûte da l'bian de z'euil a liasant: — Y vodrou bin savet se vo n'i djamâ dè pûdgè, vo, Monsieu le Maire?

— Y n'dio pâ na, Djean Djaclè, y a sato quauquè viaidge.

— Hé bin! escousâ, Monsieu le Maire, c'è lè tchin qu'an lè pûdgè, et lè dja qu'an lè pouille!

Monsieu le Maire kniossive l'osai. A piace de se corci, i s'échaffe de rire, et li baille on batche a dsant:

— Metchan lagua t'è vni u monde, metchan lagua t'a voui sorti!

¹ Djean Djaclè signifie littéralement « petit Jean-Jacques ».

Une mauvaise langue

Monsieur le Maire faisait son petit tour de l'après-midi par la ville, les mains sous les pans de son habit, la cadenette dans le dos, le chapeau à trois cornes un peu sur l'oreille, comme d'habitude.

Voilà qu'un vieux mendiant tout blanc, tout en haillons, arrive pour se frotter le dos à l'angle de l'hôtel-de-ville.

— Hé! hé! (que) lui fait Monsieur le Maire, que fais-tu là, Jean-Jacques? On dirait que tu as des poux!

Le vieux pauvre le regarde dans le blanc des yeux en lui faisant: — Je voudrais bien savoir si vous n'avez jamais des puces, vous, Monsieur le Maire?

— Je ne dis pas non, Jean-Jacques, j'en sens quelquefois.

— Hé bien, excusez, Monsieur le Maire, ce sont les chiens qui ont les puces, et les gens qui ont les poux!

M. le Maire connaissait l'oiseau. Au lieu de se fâcher, il éclate de rire et lui donne un batz en disant:

— Mauvaise langue tu es venu au monde, mauvaise langue tu en sortiras.

O. HUGUENIN.

CHRONIQUE VITICOLE

En 1897, comme l'année précédente, le temps n'a pas été favorable à la vigne; depuis les derniers jours du mois d'août, la pluie est tombée continuellement jusqu'en octobre, aussi la qualité du vin de 1897 n'a pas été ce qu'on pouvait en espérer après un été chaud et sec. La vigne a souffert du mildiou et la pourriture du raisin, due à l'humidité du mois de septembre a fait de rapides progrès pendant la vendange. Cette pourriture occasionne une maladie du vin blanc qu'on appelle la casse; le vin, lors du soutirage, prend une couleur brunâtre qui persiste souvent pendant

plusieurs semaines et qui rend le vin plat. Cette altération provient de ferments solubles, diastases ou oxydases qui, au contact de l'oxygène de l'air, agissent sur certaines matières organiques du vin et les colorent en brun. On la combat facilement en ajoutant au vin, lors du transvasage du printemps, 5 grammes de métabisulfite de potassium par hectolitre, cette substance dégage de l'acide sulfureux qui empêche l'action des ferments solubles, sans nuire aucunement à la qualité du vin.

La production moyenne du vignoble neuchâtelois a été en 1897, sur 33,300 ouvriers, de 1,04 gerle par ouvrier; cette moyenne est inférieure à celle de 1896 qui était de 1,43 gerle et c'est une des plus

faibles des dix dernières années. Le prix moyen de la gerle de blanc a été en 1897 de 44 fr. L'analyse du vin blanc donne : alcool 8,5 à 9,3 %, acide tartrique 9,5 à 11 grammes par litre, extrait sec 20 à 21,7 grammes par litre.

L'année 1898 a commencé par un hiver doux sans neige, un printemps chaud, sauf une période de pluie du 15 mai au 21 juin, et un été très sec, donc les conditions sont favorables pour la récolte future; malheureusement, les maladies de la vigne ont sévi avec intensité, le mildiou a pu être combattu grâce aux traitements énergiques à la bouillie bordelaise, mais l'oïdium a fait beaucoup de mal dans certains quartiers; il est apparu subitement au commencement d'août et s'est développé avec une grande rapidité; on a appliqué le traitement au soufre, mais un peu tard. Le phylloxéra s'étend toujours et cette année il a fait de grands progrès à cause de l'été exceptionnellement chaud. Le vignoble de Boudry est le plus atteint, on peut le considérer comme envahi partout. Heureusement que la reconstitution avec les plants américains greffés se développe et chaque année permet de replanter une plus grande surface de vigne. On a greffé en 1898 un million de boutures, moitié à l'École de viticulture, moitié chez les propriétaires, ce qui permettra de replanter l'année prochaine environ 3 à 400 ouvriers, si la reprise en pépinière n'est pas trop mauvaise.

POISSON D'AVRIL

— Alors, c'est pour vous ce colis? dit le buraliste, un gros réjoui, en examinant ma carte et en lisant mon nom à haute voix.

— Je vous demande pardon, ce n'est pas probable; je suis étranger et j'arrive à Clarens sans avoir averti personne de mon départ.

— Possible, c'est pourtant votre nom qui est sur cette caisse, « poste restante ».

Et le gros homme désignait en souriant une volumineuse boîte en carton, abondamment ficelée, déposée dans un coin.

— J'en conviens... mais je ne comprends pas...

— Dois-je faire porter ça à votre hôtel? C'est là depuis hier, le bureau est étroit et c'est encombrant.

Je le voyais bien que c'était encombrant, cette vaste machine d'un mètre carré! Mais le plus encombré c'était moi. Sans doute, il est agréable de recevoir un cadeau, surtout s'il est imprévu et s'il tombe à propos. Mais ce colis anonyme qui me devançait et qui s'imposait avec des dimensions inusitées, m'inspirait une défiance en rapport avec son cube. C'est que, on parlait depuis quelque temps d'attentats effrayants perpétrés par des lettres ou des paquets contenant des poisons subtils ou des cartouches de dynamite, qui vous partaient au visage lorsqu'on les ouvrait, et cela devenait si fréquent que chacun pouvait s'attendre à recevoir son compte, tant la race humaine est mauvaise et le penchant à la destruction répandu partout.

— Il faut vous décider, Monsieur, j'ai beaucoup de besogne...

Je voulus faire le brave et j'emportai l'engin, persuadé qu'il contenait de quoi me réduire en miettes.

En sortant du train j'étais tout à la joie de passer à Clarens quelques jours, à cette époque de l'année où tout est fête au bord du Léman. Brillant soleil, lac d'azur, chants d'oiseaux, vergers plantureux brodés de violettes, de primevères, de pervenches, de corydales; amandiers blancs et roses, montagnes glorieuses avec leur étincelante couronne de neige, un enchantement, une ivresse. — Mais cette énorme machine dont je m'étais étourdiment chargé, pour sauver de la mort l'employé postal qui me l'aurait remise, me gâtait singulièrement cette poétique nature et attirait sur moi les regards curieux des oisifs que je rencontrais sur mon chemin.

— Tout de même, fit un honnête vigneron, Monsieur est bien foulé de porter ainsi plus gros que lui. Je vais prendre ça sur l'épaule; donnez voir...

Cette proposition me fit frémir, et quittant la rue principale du village, je pris un

sentier à travers les jardins et les vergers pour gagner mon hôtel. Mais à chaque étage que je gravissais depuis la loge du portier, la même proposition m'était faite par les domestiques. Ma réponse était invariable et prononcée d'un ton bourru qui les mettait en fuite.

— C'est sûrement une attrape que ce benêt s'éreinte à monter au quatrième. Quand on est au 1^{er} avril, on est un peu plus sur ses gardes.

J'avais déjà eu cette idée, mais je ne m'y étais pas arrêté, préférant voir dans cette boîte un engin formidable qui rendait ma situation absolument héroïque. Cependant, installé dans ma chambre dont les fenêtres ouvraient sur le lac et les montagnes de la Savoie, l'idée que j'avais là, tout près de moi, une machine infernale, une torpille de dynamite, de pancastite, de nitroglycérine, prête à éclater dans cette paisible retraite de Clarens, où j'étais venu chercher un repos bien gagné par de longs travaux, me donnait le frisson. Aussi, après une promenade à Montreux qui calma mon agitation, je me décidai à jeter mon colis au lac.

La nuit venue, j'étais sur le quai avec ma torpille, prêt à exécuter mon projet. Mais les ténèbres aidant, et l'eau noire immobile, et les étoiles qui tremblotaient au-dessus du Grammont et des rochers d'Arvel, mes idées se modifièrent et quelques minutes plus tard j'éteignais ma bougie et m'endormais en narguant la dynamite et en admirant mon intrépidité.

Pendant une semaine, je fus ainsi partagé entre la peur et le désir d'être brave, passant en revue tous ceux que j'avais pu offenser et qui auraient une vengeance à exercer à mon endroit.

— Monsieur ne veut donc pas ouvrir cette caisse? me dit un matin la femme de chambre en m'apportant mon courrier. Il y a beau temps que j'aurais dénoué ces ficelles, si j'avais osé.

— Faites, si cela vous amuse, je n'ai pas le temps.

Poussée par la curiosité, elle eut bientôt fait; quand elle souleva le couvercle, je me sentis défaillir.

— Prenez garde! allez doucement, m'écriai-je effaré.

Se redressant soudain, elle recula d'un bond jusqu'à la porte.

— Est-ce qu'il y aurait... de la poudre? dit-elle, les yeux écarquillés d'effroi.

— Que sait-on? J'ignore qui m'envoie cela.

— Bah! dit-elle en riant, je me lance. C'est peut-être une farce. Et elle se mit à fourrager, retirant un gros paquet de fins copeaux et de rognures de papier dont son tablier fut bientôt rempli.

— Oh! que c'est beau! On ne s'est pas moqué de vous, voilà un *poisson d'avril* comme je n'ai jamais vu, et sur son gril encore, un gril en nougat, et qui sent bon, que ça vous donne envie d'en manger.

— Prenez, parbleu! servez-vous.

— Je n'ose pas le casser; c'est trop beau. Me permettez-vous de le porter sur le palier pour le montrer à mes camarades? on ne parle que de ça depuis votre arrivée.

J'étais trop heureux d'être délivré de cette obsession pour refuser, mais déplorant ma niaiserie, je me reprochais de n'avoir pas ouvert mon colis plus tôt.

Il fallait entendre le joyeux babil des soubrettes et leurs réflexions et leurs rires en contemplant ce poisson, cet amour de poisson sur son gril.

— C'est une carpe, — non, une féra, — tais-toi voir, c'est une truite, — un ombre-chevalier.

— Je vous le donne avec le gril, leur dis-je dans la joie de mon cœur, à la condition que vous ne vous battrez pas en faisant le partage.

— Merci! Oh! merci Monsieur, nous acceptons tout avec reconnaissance, sauf le petit papier qui sort de la bouche de cette carpe.

Que pensez-vous, ami lecteur, que je lus sur le vélin, en caractères microscopiques? — « Ma contribution au *Messenger boiteux*, avec tous mes vœux pour ses succès et sa prospérité. »

Je ne pouvais me dispenser de raconter ici cette aventure.



PHILIPPE GODET

Auteur de Neuchâtel suisse



J. LAUBER

Compositeur de la musique de Neuchâtel suisse

NEUCHÂTEL SUISSE

1848 1898



LA REPRÉSENTATION DE « NEUCHÂTEL SUISSE »

Lettre de Constant à son cousin David¹

Mon cher cousin-David,

Voilà tantôt cinquante ans écoulés depuis le temps où je t'écrivais chaque semaine et presque chaque jour mes sentiments sur les affaires de la République. Il a coulé beaucoup d'eau sous les ponts et nous sommes devenus bien vieux. Tu t'étonneras sans doute que je reprenne la plume après un si long intervalle. Mais je te dirai que j'ai assisté le mois passé à la représentation du *Neuchâtel suisse*, de M. Philippe Godet. Malgré mes rhumatismes, j'ai voulu aller voir de mes yeux cette pièce historique consacrée à notre bon canton de Neuchâtel, et l'émotion qui m'a saisi a été extrême. Je sais que ta bron-

¹ Durant les mois qui suivirent la Révolution du 1^{er} mars 1848, il parut un certain nombre de lettres adressées par « Constant », un personnage fictif, bon royaliste, à son cousin David. Elles avaient pour but d'encourager les partisans de l'ancien régime; elles leur dictaient la marche à suivre durant ces temps troublés. Copiées par des mains diligentes, elle étaient colportées de village en village. On les lisait dans les salons. Si elles exhortaient généralement à la soumission, les lettres de Constant entretenaient dans le cœur des royalistes l'espoir d'une restauration du gouvernement prussien.

chite chronique t'a empêché de te rendre à la capitale, malgré ton désir. Tu as bien fait de rester chez toi et de ne pas affronter ces foules immenses et ces chaleurs torrides. Quand donc se soignerait-on si ce n'est lorsqu'on marche sur ses quatre-vingt-six? Mais du moins laisse-moi te conter mes impressions sur cette journée inoubliable. Tu sais assez quel royaliste fervent je fus et ce que j'ai souffert durant nos crises politiques! Mais le temps a fait son œuvre. Combien je comprends mieux les choses qu'il y a cinquante ans! En vérité, mes yeux se sont ouverts et j'ai pris conscience de ce changement dans l'émotion douce et bienfaisante que j'ai ressentie tout du long, en présence de ce magnifique spectacle! Il faut que je t'explique cela, cousin David.

Comme tu l'auras sans doute appris par les journaux, il y a eu six représentations du *Neuchâtelsuisse*. J'assistais à celle du jeudi 14 juillet, ayant choisi ce jour à dessein pour me rencontrer avec quelques bons amis de Vaud et de Genève. Dès deux heures de l'après-midi, une foule ininterrompue se dirigeait vers la grande construction en bois — assez peu esthétique du dehors — que l'on a élevée, exprès pour la pièce, sur le remplissage derrière l'Académie. En voyant ces milliers de gens, cousin David, je me disais que notre canton n'est guère en train de se dépeupler... malgré la République. Je pris une place de dix francs. C'est un peu cher, il est vrai. Mais un vieux comme moi a besoin d'un dossier lorsqu'il s'agit de rester assis quatre heures durant. Au reste, l'acoustique était

parfait, et, de tous les coins de ce vaste amphithéâtre, on entendait à merveille. Je t'avouerai avoir eu un peu d'angoisse à la pensée que le feu pourrait éclater et qu'il aurait vite fait de consumer cette légère construction. Par où aurait-il fallu s'enfuir? Mais la vue de ce public souriant, de ces trois mille figures respirant le contentement me rassura, et bientôt je n'y pensai plus.



Aussi bien le directeur de l'orchestre, M. J. Lauber, apparaît-il soudain et les instruments à cuivre et à vent attaquent l'*Ouverture*. Je dresse l'oreille. Je souris... Le croirais-tu, mon cher David, le thème de cette ouverture c'était la *Marche des Armourins*, ce vieil air du moyen-âge inventé par nos pères et qui nous est parvenu à travers les siècles, sautillant et bonhomique comme les menuets d'antan! Je fais mon compliment à M. Lauber. Il s'est emparé de cette mélodie originale et chère; il l'a creusée, il l'a fouillée avec amour et il y a découvert des trésors. Il l'a traitée

avec toutes les ressources de la science musicale actuelle, la renouvelant ainsi par une adaptation intelligente. Le vieux compositeur neuchâtelois qui l'a inventée au temps jadis eût été bien étonné si on lui eût dit que son petit air deviendrait le *Leitmotiv* d'une œuvre d'art conçue selon les idées modernes des wagnériens ! A mon avis, notre *Marche des Armourins* était digne de cet honneur et elle s'est fort bien comportée d'un bout de la pièce à l'autre.

En tous cas, c'est elle qui règne dans le *prologue*. Car, à peine l'orchestre avait-il terminé son ouverture, que nous vîmes surgir devant la scène, encore cachée par son rideau, une troupe d'enfants, fillettes et garçons, représentant la jeunesse d'aujourd'hui et qui, avec leurs voix claires et justes, se mirent à chanter le bonheur des Neuchâtelois, toujours sur l'air des Armourins. Hymne délicieux, vraiment, passant du majeur au mineur et revenant au majeur pour glorifier le pays, son lac, ses coteaux, ses

Pâturages fuyants et doux...

Rien de frais comme ces voix d'enfants. Elles ont contribué énormément au succès de la pièce. Il faut dire qu'elles étaient admirablement exercées.

Mais soudain le rideau s'entr'ouvre et voici paraître un personnage coiffé à l'antique, ayant une jambe de bois... C'est le *Messenger boiteux*, le véritable Messenger boiteux de Neuchâtel qui descend tout droit de la couverture familière de l'Almanach où il figure depuis tant d'années. S'adressant aux enfants avec une bonne voix paternelle, il les félicite de leur chant et, sur leur demande, il consent à leur raconter l'histoire de leur pays :

C'est un noble récit, digne d'être écouté. Vous saurez pour quels biens vos pères ont lutté. Ils ont tendu sans cesse — et voilà notre gloire.

Vers la Suisse et la liberté.

Et d'un bout à l'autre de la pièce, entre tous les tableaux, on le vit paraître, interprétant l'histoire ou la prédisant, exhortant tantôt avec gravité, tantôt avec bonhomie. J'ajoute que M. E. Bouvier remplit ce

rôle difficile avec distinction, faisant valoir chaque mot par une diction irréprochable.

N'est-ce pas une véritable trouvaille, mon cher cousin, une idée lumineuse de la part du poète, que d'avoir donné vie à cette figure populaire du Messenger boiteux et d'en avoir fait comme le bon génie du pays neuchâtelois, l'observateur fidèle et sympathique de son passé, qui vient révéler à la génération actuelle le secret de cette histoire, son principe directeur et sa véritable unité ? « Tendre vers la Suisse et la liberté. » Voilà l'effort des Neuchâtelois, effort séculaire qui a fini par aboutir, cousin David. Sachons nous en féliciter, malgré que nous n'ayons guère su nous y prêter.

C'est cette pensée maîtresse que les douze tableaux de la pièce historique mettent en lumière. Je ne puis te les

décrire en détail, cher cousin. Tu les connais déjà par tes journaux. Chacun d'eux avait son charme. Chacun d'eux était une reconstitution pittoresque et absolument exacte, au point de vue archéologique, de l'une des périodes de notre histoire.

Le premier fait apparaître à nos yeux la troupe des Neuchâtelois marchant en 1444 au secours de Bâle. On les voit, ayant fait



halte, au moment où passent deux chanoines de Neuchâtel qui leur prédisent la mort certaine qui les attend, mais les encourageant par ces mots : « Enfants de la comté, faites de votre mieux pour nos frères les Suisses. » J'ai beaucoup admiré la voix large et l'accent antique de l'acteur qui représentait le chanoine Purry, et lorsque ces cinquante braves s'agenouillèrent et que le bon ecclésiastique étendit la main pour les bénir, je me suis senti frémir, cousin David.

Les deux tableaux suivants ont trait à l'époque héroïque de notre histoire, celle des luttes contre les Bourguignons. Celui qui représente les exploits des femmes du Crêt-Vaillant était absolument désopilant. Le poète a semé son dialogue de mots frappés, d'une saveur archaïque et fort amusants; le public trépignait d'aise à voir la Marianne Besancenet assommer un Borgognion en pleine scène. Le compositeur n'est pas resté au-dessous du poète... L'intermède dans lequel il décrit, avec une musique imitative des plus pittoresques, la fuite des soldats de Charles-le-Téméraire, est un chef-d'œuvre du genre. Le chœur d'hommes et celui des enfants ont exécuté cette portion difficile de la partition avec un brio communicatif.

C'est une autre lutte que nous présente le quatrième tableau, introduit par un chœur d'allure superbe : « Lève-toi, peuple rustique. » Ce peuple rustique, ce sont les paysans du Val-de-Ruz qui viennent faire amende honorable devant leur seigneur, le comte René; on les voit prosternés : Berne les y a contraints. Puis soudain, après avoir obtenu leur pardon, les voilà qui se relèvent par un mouvement décidé, d'un ensemble saisissant : ils réclament la liberté, l'abolition des tailles et des corvées. Ce mouvement, mon cher David, m'a fait plaisir. C'est bien là le peuple neuchâtelois, soumis pour la forme, mais d'une extrême ténacité pour défendre et augmenter ses droits. Cousin le ministre, avec lequel j'ai causé durant l'entr'acte, me disait : « Avez-vous remarqué qu'il est toujours question de droits, dans cette

pièce, et jamais de devoirs? — Hélas! lui ai-je répondu; c'est qu'en fait, notre peuple a toujours été plus soucieux des premiers que des seconds. »

Je ne puis, mon cher David, te décrire en détail les tableaux suivants: le cinquième représentant les Neuchâtelois se disposant à partir au secours de Genève



avec la Virago, courageuse entre tous; le sixième où l'on voyait tous les Messieurs de la ville, habillés de costumes superbes, dinant avec Henri II et buvant ferme, tout en écoutant leur bon prince les exhorter à l'amour pour les Suisses. Un de mes voisins, qui portait le ruban bleu, trouvait que, dans tous les temps, notre peuple eu pour le vin de ses coteaux un goût trop prononcé. Il trouvait qu'on buvait beaucoup sur cette scène!... Mais je dois men-

tionner très spécialement le septième tableau: « Un peuple disposant de lui-même », où l'on voyait, dans un décor d'une grande exactitude, le Château de Neuchâtel et sa vieille Collégiale. C'est le 3 novembre 1707. La foule attend la décision de Messieurs des Trois-Etats qui vont choisir entre les treize prétendants à la souveraineté sur notre pays. On entend les contistes, les républicains, les partisans de la Prusse discuter... Une rumeur... Les cloches sonnent, le tambour bat... et les autorités sortent du château. Le roi de Prusse a été élu et le pasteur Ostervald prend la tête du cortège qui, suivi de la foule, entre dans la Collégiale pour rendre grâces à Dieu. L'orgue retentit dans l'église et bientôt voici que les cinq cents chanteurs entonnent la mélodie sacrée du Ps. XXXIII. C'est un moment solennel. Ah! mon cher cousin David, une émotion religieuse s'empare de l'assemblée, et il est bon que l'entr'acte intervienne et qu'on aille prendre l'air un peu.



Du septième au huitième tableau, quel saut! En rentrant, le cœur encore tout plein des accords graves de la psalmodie, nous assistons à l'érection de l'arbre de la Liberté, en 1792, à la Chaux-de-Fonds. Au lieu du psaume, la Carmagnole! Des bonnets rouges, des déclamations sur la Liberté, l'Egalité et la Fraternité, toute la phraséologie pompeuse de la Révolution, les exagérations de la Marseillaise. Le poète a fait revivre à nos yeux cette époque où l'Eu-

rope entière se détraquait, avec une lumière prestigieuse, et ici déjà, cher cousin David, je l'avouerai que j'ai été ébranlé. Pour nous, soutiens décidés de

l'ancien régime, les premiers révolutionnaires, ces bonnets rouges, c'étaient les suppôts de Satan, c'était la bête de l'Apocalypse. Néanmoins, il y avait de la générosité dans leurs élans, une part de vérité dans leurs revendications. Et ils me sont presque devenus sympathiques, bien que je les tienne encore pour de francs mauvais sujets, ces danseurs de Carmagnole!

Le tableau suivant, une scène de vendanges en 1830, avec tout le charme bien spécial d'une journée d'automne à Pe-seux, m'a fait encore plus réfléchir. Le vigneron Bonhôte, tout en pilant sa vendange, se met à converser avec des soldats revenant de l'école militaire de Thoune. Ces jeunes gens sont enthousiasmés de la grande fête à laquelle ils ont assisté, et dans une conversation pleine d'humour, où l'on entend les échos des saillies de la caserne, ils donnent essor à leurs sentiments « suisses ». Ils laissent même présager une petite révolution. Le père Bonhôte prend peur... comme nous avons aussi pris peur, cousin David.

Et elle a éclaté, cette révolution, fatal résultat de notre double position! Nos pères l'ont combattue! Ils ont proscrit le drapeau fédéral sous les plis duquel elle s'était faite. Erreur profonde! Je l'ai bien senti quand est apparu le dixième tableau, celui de la Cibourg, où les tireurs de la Chaux-de-Fonds se sont réunis, un beau matin d'été de l'an 1844, et où ils déploient la bannière suisse avec enthousiasme, cet emblème de liberté qu'ils n'osaient plus arborer sur terre neuchâteloise. La vue de tous ces petits drapeaux (chacun en ajuste un au canon de son fusil) et celle de la grande bannière arracha à toute l'assemblée de véritables cris d'enthousiasme. Et moi, cousin David, je baissais la tête et je comprenais mieux que jamais le tort qu'ont eu nos Messieurs, lesquels, avec une conscience pure, mais abusée,

... enivrés de la faveur royale, Oubliant la leçon des siècles révolus, Détournaient leurs regards de la croix fédérale!

C'est le *Messenger* boiteux qui dit cela. Et il a raison, cousin David.

Aussi, bien que je redoutasse un peu le tableau consacré au 1^{er} mars 1848, je l'ai vu venir avec plaisir... et, te l'avouerai-je, presque avec reconnaissance. Au reste, il faut constater que M. Godet a mis un tact parfait dans son exposé des faits de la Révolution. Pas un mot qui puisse être pris à mal par les vaincus du 1^{er} mars. Pas un blâme vis-à-vis du gouvernement royaliste dont les actes généreux sont au contraire appréciés. « Ces Messieurs sont de braves gens, allez », s'écrie l'un des acteurs, en entendant dire que la garde soldée a été licenciée et que le changement de régime s'est accompli sans qu'une goutte de sang ait été versée. Le poète a renoncé à représenter le fait même de la prise du Château. Il nous transporte dans les rues de Neuchâtel au lendemain de la Révolution et nous fait contempler les scènes populaires auxquelles le coup de main de la veille a donné lieu... Gabriel Jeanrenaud, de Môtiers, grimpe sur les épaules d'un camarade, lit la proclamation du gouvernement provisoire qui promet la justice et la modération; les commissaires fédéraux arrivent; passe une berline sur le fond de la scène. C'est M. de Sydow qui retourne à Berlin en criant : « Vive le roi ! » Te rappelles-tu, cousin David, que d'espairs vains, que de rêves irréalisés se rattachaient pour nous à ce personnage et à sa berline? Nous croyions qu'il reviendrait rétablir la domination prussienne et détruire pour de bon ce que nous appelions l'*ochlocratie*. Sans trouver tout parfait dans notre République, je dois cependant te déclarer, mon cher ami, une chose : en voyant partir cette berline, l'autre jour, sur la scène, je me suis félicité intérieurement qu'elle ne soit pas revenue... que nous n'ayons pas été Prussiens en 1870... et que nous ne le soyons plus maintenant!

Voilà ma confession, cousin David.

Et que te dirai-je du tableau de clôture? Une description, quelque détaillée et exacte qu'elle puisse être, ne saurait rendre l'impression de saisissement que nous avons

tous ressentie. L'autel de la Patrie se dressait au milieu de la scène. Tandis que, au fond, une toile admirable représentait le lac et les Alpes, avec la silhouette familière du Vully entre deux, sous la chaude caresse d'un soleil particulièrement lumineux. A cette vue, j'ai pensé tout de suite au grand tableau de l'escalier du musée... Quelle harmonie de couleurs! Quelle richesse de tons! Mais une chose déparait, à mon avis, cette splendeur de nature. C'est le buste d'A.-M. Piaget qu'on avait érigé là, sur l'autel de la Patrie. Je n'ai rien contre ce magistrat, crois-le bien, mon cher David. J'estime même qu'il fut l'un des plus intelligents et l'un des plus probes des fondateurs de notre République. Mais c'est fini, il n'est pas beau. Passe encore s'il avait eu quelque ressemblance avec l'Apollon du Belvédère! Il me paraît que, dans ce tableau final, tout entier symbolique, on aurait pu représenter la Patrie non par un citoyen déterminé — eût-il même tout le mérite... et toute la laideur de Socrate — mais par une sculpture allégorique, par la maquette du monument de la République, par exemple. Pardonne-moi cette remarque, peut-être intempestive. C'est sans doute parce qu'il fallait établir une relation directe entre le tableau final et le 1^{er} mars 1848 qu'on a choisi la tête de l'excellent A.-M. Piaget pour décorer l'autel de la Patrie.

Au reste, elle n'a pas tardé à disparaître sous les couronnes et les palmes. En effet, voici que débouchent, des deux côtés de la scène, d'abord douze jeunes gens élégamment drapés de rouge, de blanc et de vert, soufflant dans de grandes trompettes et qui, lentement, avec des mouvements fort esthétiques, vont se ranger sur le côté, en avant. Puis des jeunes filles tout en blanc, vêtues avec une simplicité antique, défilent par groupes; leurs robes immaculées retombent en plis harmonieux. Elles vont déposer leurs fleurs et leurs couronnes, leurs pampres et leurs épis sur l'autel, puis elles s'assoient au pied en gracieux assemblage. Elles sont soixante-quatre, et chacune d'elles représente une des com-

munes du canton. Un cortège d'hommes portant les bannières communales leur succède, puis trente-deux travailleurs, représentant les divers métiers de nos villes et de nos campagnes. Les drapeaux s'agitent devant l'autel de la Patrie... C'est une théorie splendide de toutes les forces vives de la nation, s'unissant dans une commune pensée, par cette radieuse journée, au sein du bonheur. Le Messenger boiteux, de sa voix pleine d'autorité, adresse à chacun une strophe appropriée. Les vigneron du Bas, les horlogers de la Montagne, les paysans du Val-de-Ruz, les industriels du Val-de-Travers, tous sont exhortés tour à tour par le « vieil ami séculaire » qui les engage à entonner tous ensemble l'hymne neuchâtelois, sur l'air du Cantique suisse, par lequel se clôt la pièce. C'est un chant de reconnaissance, c'est une dernière protestation de patriotisme helvétique, c'est une prière au Seigneur :

Seul roi que la Suisse craigne
Etablis sur nous ton règne;
Rends la Suisse chaque jour
Plus digne de ton amour!

Ma lettre, cher cousin, prend des proportions démesurées. Pardonne-moi si je me suis attardé avec quelque complaisance dans l'analyse de la pièce et permets-moi de te soumettre encore une ou deux réflexions.

Tu te souviens aussi bien que moi de l'écoeurement que nous ressentions après 1848. Il nous semblait que l'art, la science, la religion étaient bannis à jamais de notre cher pays, avec la chute de l'ancien régime, et que le niveau de la médiocrité allait passer, inexorable, sur toutes les intelligences et sur tous les cœurs. Eh bien, nous avons assisté, dans les représentations de la pièce historique, à une efflorescence tout à fait remarquable d'art neuchâtelois. La littérature, la musique, la peinture se sont donné la main pour nous procurer quelques heures de parfait enchantement, et — note bien ceci — le

poète, le compositeur, les peintres, les cinq cents chanteurs, les six cents acteurs ou figurants, c'étaient tous des enfants du pays. Pour ma part, je me suis senti fier d'être Neuchâtelois. M. Godet a remporté, comme de juste, le plus grand nombre de suffrages. Ses vers coulent harmonieusement, tantôt graves alexandrins dans la bouche du Messenger boiteux qui les disait à merveille, tantôt strophes alertes ou hymnes poétiques auxquelles la musique prêtait un charme de plus. Il a fait preuve d'une connaissance de la langue et de l'histoire que personne n'a pu trouver en défaut, et il faudrait beaucoup plus de temps que je n'en ai pour te détailler les finesses de style ou de composition qui abondent dans son œuvre. Elle mérite d'être relue et méditée. Je t'envoie un exemplaire de *Neuchâtel suisse* par le courrier d'aujourd'hui. Tu pourras en juger toi-même.

Je t'ai déjà dit mon opinion au sujet de la musique. Ayant entendu parfois les compositions de M. Lauber aux concerts de musique de chambre, je l'avais trouvée terriblement compliquée, moderne, incompréhensible pour les profanes tels que moi. J'avais donc quelques craintes. Mais elles n'ont point été justifiées du tout. Notre jeune compositeur a produit une œuvre qui ne laisse rien à désirer au point de vue de la science et qui a, de plus, le mérite d'être accessible au grand public. Laissant de côté la Marche des Armourins, qui constitue néanmoins son motif fondamental, il a substitué dans les derniers tableaux, à l'air du moyen âge, d'allure un peu vieillote, la belle mélodie de la Diane sur laquelle le poète implore, puis salue la nouvelle aurore des temps nouveaux. C'était fort habile : à l'ère des fifres grèles a succédé celle des fanfares de cuivre ! Je ne saurais te décrire ici tous les jolis motifs ou les effets puissants de cette musique originale. La meilleure louange que j'en puisse faire, c'est que l'idée restait claire et facile à saisir au milieu des complications parfois très grandes. A certains moments trois chœurs, celui des enfants, celui des hommes et le chœur

mixte, chantaient à la fois, véritable tour de force ! Qu'il a fallu de répétitions pour arriver à l'exécution satisfaisante d'une partition aussi difficile !

J'insiste sur ce dernier point, mon cher cousin. Des poètes de talent, des compositeurs, des peintres capables de concevoir des décors aussi réussis que ceux du *Neuchâtel suisse*, cela se rencontre parfois et nous savions que nous les possédions. Mais songe à cette masse de 1100 exécutants qu'il a fallu trouver, auxquels on a dû apprendre des rôles et des chœurs ; songe qu'ils étaient tous des amateurs qui ont préparé ces divers tableaux à côté et en sus de leurs occupations ordinaires ; réfléchis, de plus, qu'ils sont de toutes les parties du canton, chacun des districts (ou à peu près) ayant pris à sa charge un ou plusieurs tableaux, et tu conviendras que, pour qu'on ait pu mener à bien une pareille entreprise, il faut qu'il y ait dans notre peuple des ressources artistiques considérables. Il est vrai que tout avait été calculé jusque dans les moindres détails, on a travaillé pendant plus d'une année, de tous les côtés, au *Neuchâtel suisse*, et M. Godet a été secondé avec talent par M. E. Tauxe dans les innombrables répétitions que la pièce a nécessitées. Le canton tout entier a fait un effort intellectuel prolongé et vraiment très grand. J'avais donc raison d'affirmer que nous avons contemplé une manifestation grandiose d'art neuchâtelois.

Mon cher cousin David, j'aurais encore bien des observations à te communiquer. Mais il se fait tard et je n'en veux plus mentionner qu'une.

Toi et moi, nous avons souci des fêtes du Cinquantenaire. Nous craignons, comme le *Messenger* boiteux, de voir se ranimer

des haines mal éteintes
En évoquant des temps qui sont si près de nous.

Constatons avec bonheur que nos appréhensions n'ont point été confirmées. Un esprit de bonne entente n'a cessé de régner. Et si tous ont pu s'associer à la fête, c'est surtout grâce à la largeur de cœur, au patriotisme éclairé de celui qui a écrit

la pièce historique. Il nous a donné une leçon, cousin David, par la bouche de ce bon *Messenger*. Nous avons pu constater combien il était juste en soi et historiquement nécessaire que nous devinssions un canton suisse purement et simplement. Cet enseignement que l'expérience de ces cinquante ans a proclamé déjà avec assez de clarté, M. Godet nous l'a répété avec grâce. Et vraiment, nous devons lui en être reconnaissants, cousin David ! Pour ma part, après avoir vu les Neuchâtelois fraterniser tous autour de l'autel de la Patrie (avec ou sans A.-M. Piaget), je me suis joint avec bonheur à l'action de grâces finale et, pour un peu, j'aurais prononcé la parole du vieillard Siméon ! Puisse le tableau final, cette esthétique vision d'un peuple heureux, se réaliser toujours mieux pour notre cher pays, sous le ciel clément et en présence des grandes Alpes blanches et libres.

En attendant le plaisir d'aller te voir et de te dire bien d'autres choses encore, je demeure, mon cher cousin David,

ton bien affectionné

CONSTANT.

Couvet, août 1898.

Au thé de Madame X. :

— Cette chère baronne a un cœur d'or. Quand il s'agit de venir en aide aux malheureux, elle donne à pleines mains.

— Ces malheureux, ont-ils de la chance qu'elle les ait si grandes !

*

Deux employés de bureau se prennent de querelle.

— Tu es le plus parfait imbécile de la création, dit l'un.

— Je ne connais pas d'être plus idiot que toi, réplique l'autre.

En entendant la querelle, le patron entrouvre la porte de son bureau :

— Pardon, messieurs, vous oubliez que je suis là !

UN THÉ CHAMPÊTRE

— Sauvez la tourte, sauvez la tourte! chassez ce chien! criait du haut de son balcon une jolie dame, jeune et gracieuse, en agitant les mains et en regardant à ses pieds, sur la pelouse, un dogue debout contre une table à thé abandonnée, au milieu de laquelle trônait une superbe tourte attaquée par le molosse.

C'est que la scène qui vient de se passer là est singulière. Nous sommes au bord d'un chemin traversant un de nos villages ruraux dont les maisons s'égrènent au milieu des arbres et des jardins. Devant l'une d'elles, à l'ombre d'un tilleul en fleur, une demi-douzaine de dames en fraîche toilette prennent leur thé de quatre heures autour d'une table coquettement servie. Vous entendez le gai murmure des voix, se mêlant au gazouillement des hirondelles, au chant de l'alouette dans le ciel bleu et de la grive dans la forêt voisine.

Sur le chemin, peu fréquenté d'ordinaire, et dominant un ravin, passé un char attelé d'un fort cheval, conduit par un homme en blouse, barbu, à l'air farouche. D'une sorte de grande cage à claire-voie s'échappent de petits cris brefs et aigus.

— Oh! voyez donc les jolis petits cochons; ce char en est rempli.

A la campagne, les journées sont si monotones, si unies, que le moindre incident devient un motif de distraction: l'arrivée du facteur rural, d'un colporteur, le passage d'une voiture prennent les proportions d'un événement.

Les dames se lèvent, accourent, rient au bord du chemin; mais en ce moment, une bicyclette, montée par un jeune homme, sort de la forêt et arrive sur le cheval avec une vitesse foudroyante, sonnant de la trompe pour demander le passage libre. Peu habitué à de telles apparitions, le cheval fait un terrible écart à gauche et roule dans le ravin avec la voiture.

Confusion indescriptible! Le cycliste, arrêté court, roule aux pieds de ces dames. Les petits porcs jetés hors de leur

cage rompue culbutent au fond du ravin. Le conducteur du char hurle en allemand des jurons formidables, lève son fouet sur le cycliste effaré qu'il saisit au collet.

— Si fous ne m'aitez pas à ramasser ça, che fous fendre la tête. C'est fous la gause de tout, donnerre!

Devant une telle débâcle, les belles dames s'enfuient éperdues dans la maison, laissant à l'abandon leur thé, leurs pains au lait, leur tourte monumentale. Un dogue cherchant aventure, voyant cette table servie, et personne autour, avale d'abord un petit pain, pour se faire la dent, puis fond sur la tourte en reniflant de satisfaction. C'est alors que la dame du logis crie du haut de son balcon:

— Sauvez la tourte, chassez ce chien! Ouse, ouse!

Occupés à leurs foins, dans les prés, les paysans accourent à ces cris; on relève le cheval, la voiture, on cherche à rattraper les petits cochons qui profitent avec bonheur de leur liberté pour galoper dans la campagne. Une femme prend le chien par son collier et doit tirer de toutes ses forces pour sortir le museau de la glorieuse pâtisserie où il est enfoui jusqu'aux oreilles.

Le thé de ces dames, dont le début était si gracieux, sort de cet orage fort endommagé. Mais le plus navré est le cycliste, qui, n'ayant pu s'échapper, sa machine ayant une avarie, est menacé d'un procès s'il ne paye immédiatement au charretier une indemnité de vingt francs pour dégâts et retard. Les dames généreuses, qui ont repris courage et apparaissent l'une après l'autre, lui viennent en aide; il est jeune, élégant, il porte un nom connu, mais il n'a pas vingt francs dans son porte-monnaie. Vite on lui glisse dans la main un napoléon qui passe dans le gousset de l'Allemand.

— Hue! bron; l'homme aux petits porcs s'éloigne satisfait, et le cycliste, qui devient le héros du drame, appréhendé par de blanches mains, doit s'asseoir à la table du thé couverte de nouvelles friandises.

On a tout lieu d'espérer qu'un mariage sera l'épilogue de cette amusante aventure.

BUTTES AU SIÈCLE DERNIER

Il y a un siècle, M^{me} de Charrière, cette femme d'esprit qui vivait à Colombier et qui a décrit si vivement les mœurs de nos pères dans les *Lettres Neuchâteloises*, écrivait à son amie, M^{me} de Sandoz-Rollin, une lettre qu'il nous paraît piquant d'offrir à nos lecteurs.

Nous ne savons pas au juste à quelle occasion elle fut écrite. Mais, à en juger par le texte, quelques jeunes écoliers de l'entourage de M^{me} de Charrière étaient partis en course de montagne et revenus à Colombier enchantés de leur excursion, dont nous allons suivre l'itinéraire. A Buttes, la simplicité des mœurs de l'époque les avait divertis. Ils y logeraient aujourd'hui plus confortablement.

Mais laissons la parole à M^{me} de Charrière :

Samedi matin.

Les petits pèlerins sont arrivés hier à 7 heures. Figurez-vous qu'ils avaient couché à Buttes, qu'ils venaient de Buttes par le Chasseron, Bullet, Onnens, Concise, etc. Encore s'étaient-ils égarés je ne sais où, et ils avaient arpenté la montagne.

Oh ! quelle peinture Charles a faite de la montagne, de la vue qu'on y avait, de la sensation qu'il éprouvait ! La beauté des objets, le charme des sensations, le forçaient, le soir, à être poète, comme le matin elles l'avaient forcé à être un petit saint « incapable de rancune, de jalousie, de tout sordide intérêt ». S'il avait eu « des possessions sous ces nuages bleus, blancs, couleur de rose, qu'il voyait courir et se jouer, il n'aurait pu les disputer à celui qui aurait voulu les lui prendre... D'implacables ennemis devraient monter ensemble sur le Chasseron ; ils feraient la paix !... »

Il faut savoir que, d'après ma direction, on s'est trouvé au plus haut de la montagne lorsque la moitié seulement de l'orbite du soleil était vue au-dessus de l'horizon...

Ils s'étaient mis en route à 2 heures. Quitter Buttes et ses délices n'était pas pé-

nible. Des draps qui piquaient et qui cependant laissaient percer la paille, un gros duvet pour couverture, avaient rendu la nuit suffisamment longue. Le souper avait consisté en de mauvais lard et des pois dont la sauce empâtait la bouche.

Mais cela était compensé par la sensation flatteuse qu'on faisait à Buttes. La foule entourait l'auberge (bouchon) où les voyageurs étaient arrivés. Le souper commandé, on se promène. Un gros homme en bonnet de nuit et robe de chambre aborde Charles :

— Bonjour, Monsieur l'Anglais ; comment vous appelez-vous ?

— Je ne suis pas Anglais, et je m'appelle...

— Moi, j'ai habité Neuchâtel ; je m'appelle Monsieur l'inspecteur Leuba.

Charles, ne connaissant d'autre inspecteur que celui du collège, pense, calcule : « Avant M. Touchon, c'était un tel ; avant lui, un tel... »

— Comment se peut-il, Monsieur?...

— Ah ! c'est, Monsieur, que j'étais inspecteur des égouts et latrines ! Connaissez-vous mon frère le maçon ?

— Je ne le connais pas.

— Et mon frère l'ébéniste ?

— Non plus.

— Et Mademoiselle Salquin, qui est ici pour quelques jours chez ses cousins, qui en sont bien fiers ?

— Qui est donc Mademoiselle Salquin ?

— Son père est tailleur.

M^{lle} Salquin s'est plus ou moins montrée au monsieur de la ville, qui n'a pas trouvé qu'il y eût de quoi rendre si fiers messieurs ses cousins.

Les pèlerins ne sont point fatigués. L'un, qui s'est couché de bonne heure, écrit depuis longtemps. L'autre a déjà déjeuné.

En correctionnelle :

Le président à un incorrigible filou qui vient d'encaisser deux ans de prison.

— Vous n'avez rien à ajouter ?

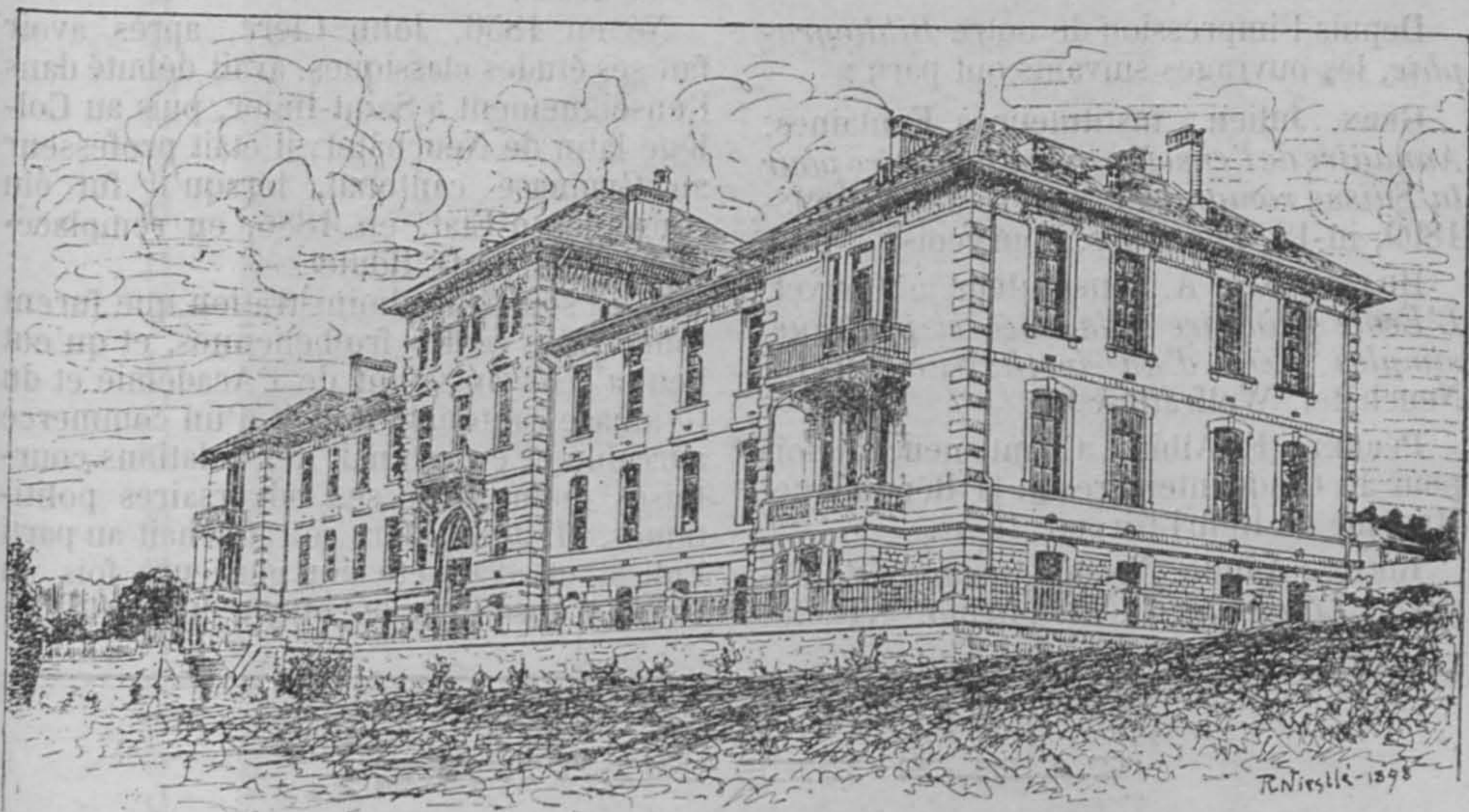
— Non, mon président... je retrancherais plutôt.

PRÉDICTIONS

L'abominable attentat commis par l'anarchiste Lucheni a douloureusement ému tout le monde civilisé. A l'occasion de la mort tragique de l'impératrice Elisabeth, les journaux ont rappelé le triste sort qui fut également le lot de ses sœurs. On sait que la duchesse d'Alençon périt l'année der-

rière et une énergie surprenants dans vos difficultés. Mais méfiez-vous des hommes rouges. — Si l'on se rappelle la victoire des « hommes rouges » de Garibaldi sur le roi de Naples, on conviendra que la somnambule consultée par les princesses tomba assez juste en cette occasion.

La prédiction ayant trait à la princesse Sophie, qui devint plus tard duchesse d'Alençon, est plus claire encore : — Vous n'atteindrez pas, lui dit la bohémienne, un



LE NOUVEL HÔPITAL DE LA CHAUX-DE-FONDS

(Voir p. 46)

nière dans l'incendie du bazar de la Charité, et que sa sœur, la princesse Marie, qui fut reine de Naples, occupa le trône en des temps troublés. Suivant le *Petersburg Herald*, une bohémienne aurait jadis annoncé ces malheurs aux princesses qui en furent les victimes : « La princesse Sophie et sa sœur Marie — lisons-nous dans cette gazette russe — consultèrent jadis une somnambule. A la princesse Marie, elle déclara : — Vous deviendrez reine, mais vous subirez des déceptions et vous éprouverez des désastres. Vous perdrez votre couronne. Vous montrerez un cou-

âge avancé. Vous n'avez rien à craindre de l'eau. Mais tenez-vous à distance d'un autre élément, l'ennemi de l'eau. — A ce moment, la jeune princesse fit signe à la somnambule de se taire ; elle en avait assez entendu. Cependant, la duchesse d'Alençon n'oublia jamais cette prophétie, pas plus que la princesse Marie. Celle-ci, cherchant l'année dernière le cadavre de sa sœur parmi les décombres du bazar de la Charité, rappela, dit-on, aux gens qui l'aidaient, les sinistres prédictions qui leur avaient été faites et qui ne s'étaient, hélas ! que trop exactement réalisées. »

Après quoi, nous n'entendons point soutenir qu'il faille croire aux horoscopes des somnambules, et ce n'est qu'à titre de curiosité que nous avons recueilli cette histoire; elle nous fournit au moins l'occasion de déplorer le crime monstrueux dont la Suisse a été malheureusement le théâtre.

SUPPLÉMENT A LA BIBLIOGRAPHIE

Depuis l'impression de notre *Bibliographie*, les ouvrages suivants ont paru :

GERN, Julien, instituteur à Fontaines. *Annuaire de l'enseignement primaire pour la Suisse romande*. Première année 1898-1899, in-12. Fontaines, Bourgeois.

HILLEBRAND, A., instituteur à Couvet. *L'École primaire raisonnée et pratique, simples idées d'un instituteur*, in-12. Neuchâtel, Wolfrath & Cie.

PERRET, F.-Albin. Chant neuchâtelois pour le Cinquantenaire de la République. Musique de Henri Giroud. In-4°.

RIBAU, Adolfo. *Novelle, tradotte da Erminia Caldivola*. In-12. Milano, Agnelli.

SUPPLÉMENT A LA NÉCROLOGIE

M. JOHN CLERC

Au moment où nous mettons sous presse, nous avons appris la nouvelle de la mort de M. John Clerc, directeur de l'Instruction publique et des cultes. Au risque d'être trop brefs, nous ne voulons pas remettre à l'an prochain la mention de ce décès.

Né en 1856, John Clerc, après avoir fait ses études classiques, avait débuté dans l'enseignement à Saint-Imier, puis au Collège latin de Neuchâtel; il était professeur au Gymnase cantonal, lorsqu'il fut élu conseiller d'Etat, en 1886, en remplacement de M. le Dr Roulet.

C'est sous son administration que furent fondées les écoles frœbeliennes, et qu'eut lieu la réorganisation de l'Académie et du Gymnase cantonal. Il était d'un commerce agréable et entretenait des relations courtoises même avec ses adversaires politiques. M. John Clerc se rattachait au parti radical et avait été élu plusieurs fois au Grand Conseil par le collège du Locle.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages		Pages
Chronique des principaux événements . . .	41	Le fantôme d'Arens	81
Bibliographie neuchâteloise	47	La toilette d'un coq (avec croquis), par C. Perregaux	83
Nécrologie neuchâteloise (avec portraits)	50	Pourquoi tante Célestine est restée célibataire, par E. Dubois	84
La fête du Cinquantenaire de la République (avec planche)	56	Ana metchan lagua (Une mauvaise langue), par O. Huguenin	86
Le champion de Neuchâtel au premier Tir fédéral (avec croquis), par O. Huguenin	59	Chronique viticole	86
Les pèlerines d'oncle Jean, par L. Favre	63	Poisson d'avril, par L. Favre	87
Nouveau mode d'éclairage	64	La représentation de « Neuchâtel suisse », lettre de Constant à son cousin David (avec croquis et planches)	89
L'horlogerie suisse en 1897	66	Thé champêtre	97
Le tir fédéral (avec planche)	67	Buttes au siècle dernier	98
Marseillais et Loclois (avec croquis), par O. Huguenin	70	Prédictions	99
Un coin du vieux Neuchâtel. La foire de juillet, par V. H.	74	Supplément à la Bibliographie	100
L'asile de Pontareuse (avec croquis), par le Dr Châtelain	76	Supplément à la Nécrologie	100
Chronique agricole	78		

Chocolat Suchard

30 médailles d'or et d'argent



Cacao
SUCHARD

Boîtes de fantaisie — Desserts

Ph. SUCHARD, à Neuchâtel

Fabrique fondée en 1826

Hors concours: Genève 1896, Bruxelles 1897

Comment l'enfant se figurait l'enfer

« Qu'est-ce que l'enfer ? » demandai-je un jour au jeune fils d'un de mes amis. — « C'est, répondit-il, un endroit où l'on est toujours puni et où l'on a continuellement mal aux dents. » — « Réponse bizarre », direz-vous. Non, à mon avis, l'enfant dont le jugement ne faisait pour ainsi dire que commencer à poindre, ne voyait dans sa jeune imagination rien de plus terrible que les petits bobos ou que d'être privé des jeux propres à son âge. Un jour viendra où il aura sûrement une idée plus nette de ce qu'il juge maintenant selon le développement de sa jeune imagination.

Si l'on demandait à un de nos correspondants comment il se figure l'enfer, il répondrait probablement que ce doit être un lieu où les damnés doivent souffrir des tourments en quelque sorte semblables à ceux qu'il a endurés tout récemment. Notre correspondant, M. Quéval-Buquet, employé au factage du chemin de fer à Calais, est âgé de 45 ans. Un jour, pendant son travail, il fut pris de coliques terribles, à un tel point qu'il ne put regagner son domicile qu'avec l'aide d'un de ses collègues. Sa femme le fit coucher. Les douleurs, au lieu de se calmer, devinrent encore plus fortes. Le malade se tordait dans des souffrances épouvantables. Les jours suivants n'amènèrent aucun changement. Une constipation extraordinaire ne céda à aucun remède pendant plus de six semaines. Pour combattre cette constipation, on était obligé de lui administrer plus de 40 lavements glycélinés en 24 heures. Ses nuits étaient très mauvaises et il lui était tout à fait impossible de se livrer au sommeil. Il ne mangeait presque plus rien et ses forces s'en allaient de jour en jour.

« J'étais désespéré, écrivait-il le 22 janvier 1897; je voyais échouer tous les remèdes que l'on me faisait prendre, et je ne savais pas ce que j'allais devenir, lorsqu'un jour un de mes amis que je n'avais pas revu depuis pas mal de temps, vint me voir et me parla d'un remède composé à l'aide d'herbes et de plantes médicinales, qui opérait partout de nombreuses guérisons. Il me dit que c'était la Tisane américaine des Shakers, dont je connaissais vaguement le nom pour l'avoir lu dans les journaux à l'époque où je ne pensais guère à y avoir recours. Sur son conseil, ma femme en acheta un flacon que je me mis à prendre sans toutefois en éprouver le soulagement sur lequel je comptais tant. Cependant le deuxième flacon produisit un soulagement vraiment extraordinaire. Je vis enfin disparaître cette maudite constipation qui était la cause de toutes mes souffrances. Je goûtais maintenant un sommeil bienfaisant et réparateur. Je quittai le lit et peu après je fus à même de reprendre mon service, car les forces activées par un grand appétit m'étaient revenues. Quatre flacons de votre Tisane américaine des Shakers ont suffi à me rendre la santé. Je suis heureux de vous adresser cette lettre et vous autorise volontiers à la publier. (Signé) Quéval-Buquet, 176, rue Lafayette, à Calais (Pas-de-Calais). Vu pour la légalisation de la signature de M. Quéval-Buquet, apposée ci-dessus. Calais, le 22 janvier 1897. L'adjoint (signé) Dutertre. »

La constipation extraordinaire dont notre correspondant a été si heureusement guéri par la Tisane américaine des Shakers n'était que l'un des nombreux symptômes du mal dont il était atteint, la dyspepsie ou indigestion chronique. Le mal qui avait pour ainsi dire couvé pendant longtemps à l'insu de M. Quéval-Buquet, avait fini par se faire jour. Il est toujours facile de savoir si l'on est prédisposé à la dyspepsie; il n'y a pour cela qu'à se demander si l'on éprouve un ou plusieurs de ses symptômes, tels que mauvaise digestion, pesanteur de tête, besoin de sommeil, renvois acides, ballonnement de l'abdomen, étourdissements, vomissements et constipation. Puisque l'efficacité de la Tisane américaine des Shakers ne peut plus être mise en doute, pourquoi ne pas en avoir constamment un flacon sous la main en cas de besoin? Que de souffrances, de dépenses inutiles et de temps perdu ne s'épargnerait-on pas si l'on suivait ce sage conseil. Pour plus amples renseignements sur tout ce qui concerne la Tisane américaine des Shakers, s'adresser à M. Oscar Fanyau, pharmacien, à Lille (Nord), qui enverra *franco* une brochure des plus intéressantes à quiconque lui en fera la demande.

Dépôt dans les principales Pharmacies. — Dépôt général: Fanyau, pharmacien, Lille (Nord, France). (H-3985-I)

Old England

GENÈVE

9 & 11, Fusterie; 1, rue du Marché

BRITISH TAILORS — VÊTEMENTS SUR MESURE

Costumes et Manteaux pour Dames

TOUTES LES DERNIÈRES

Nouveautés en Tissus pour Robes

BAS - GANTS - CHEMISES - CRAVATES, &c.

TRÈS GRAND ASSORTIMENT DE

Tapis, calicot, flanelle, linoléum, toile cirée, &c.

CHALES DE VOYAGE - PLAIDS ÉCOSSAIS - COUVERTURES

Articles anglais en tous genres

RENSEIGNEMENTS & ÉCHANTILLONS FRANCO

Toute commande par correspondance est exécutée avec soin et promptitude.

(H-3539-1)

Succursales à Lausanne, Bâle & Lucerne

N.-B. — Nos magasins sont fermés à 5 heures du soir le jeudi.

RÉSINOLINE

La première et la seule huile conservant réellement les parquets de bois dur et les planchers de sapin.



EMPLOI FACILE

HYGIÈNE

BON MARCHÉ

15 ANS DE SUCCÈS

USINE DE LA CLAIRE, LE LOCLE (Suisse)

MAISON D'EXPÉDITION A MORTEAU (DOUBS)

La « **Résinoline** » a sur toutes les autres huiles employées pour cet usage, telles que l'huile de lin, l'essence de thérébentine, etc., les avantages suivants :

Elle se laisse étendre facilement au moyen d'un chiffon, sur les surfaces des parquets et planchers bien nettoyés et séchés. Elle pénètre profondément dans le bois en séchant immédiatement à la surface. Une demi-heure après l'avoir étendue, on peut passer un chiffon de laine sec sur le parquet ou le plancher; on enlève ainsi le surplus et obtient un bel aspect mat, agréable à l'œil. La « Résinoline » n'a presque pas d'odeur, ne poisse jamais comme l'huile de lin. Elle entretient admirablement le bois auquel elle donne de la dureté et s'emploie pour enduire les **parquets, planchers, escaliers** des locaux où l'on circule beaucoup et qui par cela même ne peuvent être cirés ou encaustiqués.

Ainsi: les **cafés-restaurants, magasins, bureaux, salles d'école, corridors, halles de gymnastique, escaliers**, etc. Elle empêche pendant un très long temps la formation de la poussière durant le balayage des planchers et rend ainsi un véritable service à l'hygiène des habitations et **surtout des écoles**.

Son bon marché la recommande à un usage permanent.

Se vend en bidons de **2 litres** et de **5 litres**, et au détail, **1 fr. le litre**.

Le nom « RÉSINOLINE » étant déposé, nous poursuivrons rigoureusement tous les détaillants qui vendraient une contrefaçon sous la dénomination « RÉSINOLINE ».

CERTIFICATS :

Je soussigné déclare que le plancher en sapin de la Halle de gymnastique, construite au Locle en 1885, se conserve en parfait état en l'enduisant deux fois par an avec de la *Résinoline*. Cela malgré les exercices journaliers de 250 enfants. Je puis donc recommander ce produit comme ce qu'il y a de mieux dans ce genre et comme préservatif contre la poussière.

Locle, le 14 mai 1887.

U. Matthey-Gentil,

Professeur de gymnastique.

Les soussignés font usage de la *Résinoline* pour entretenir les parquets des établissements de l'École polytechnique et de la Faculté. Ils certifient qu'ils sont absolument satisfaits de son emploi. Ils recommandent à tous leurs collègues cette excellente préparation, qui facilite énormément le bon maintien et la propreté de leurs locaux.

Zurich, le 28 septembre 1894.

C. Weerli,

Concierge à l'École polytechnique.

C. Rueger,

Portier à la Faculté.

Nous employons depuis longtemps la *Résinoline* pour huiler nos parquets et nous constatons avec plaisir que ce produit répond parfaitement aux données du prospectus. Le peu que l'on en sert pour enduire de grandes surfaces donne un prix de revient excessivement modéré à la *Résinoline*.

Fabrique de Parquets d'Interlaken (Suisse).

L'usine et Institut la Claire, James Burmann, propriétaire, ont obtenu de 1891 à 1898: 14 médailles or, 10 médailles argent; en 1896, Exposition suisse à Genève; 1 médaille argent, 1 médaille bronze, 1 mention honorable.

Usine métallurgique de Pesay, près Genève
HOCHREUTINER & ROBERT

SUCCESSEURS DE A. DÉFER & C^{ie} ET DE R. HAIST

AGENCE DE LA CHAUX-DE-FONDS, RUE DU PROGRÈS 15^a

Commerce des **Cendres, Balayures** et autres **résidus** des ateliers travaillant l'**or** et l'**argent** (pulvérisation, essai et achat).

Préparation et **Fonte** de tous **Déchets** et matières aurifères et argentifères.

Essais, analyses, achat de **lingots**.

VENTE : de **Cuivre** et **Zinc purs**, en grenailles, pour alliages; de **Creusets** et **Coke** pour la fonte; de **Charbon** de foyard; de houille et d'anhracite

Produits chimiques pour l'Horlogerie (procédés de feu M. R. Haist).

Dorure (jaune, rouge, verte) et **Argenture** de l'or, de l'argent et des autres métaux, sans l'aide de la pile galvanique.

Or et **Argent** en poudre, pour *Peintres sur émail*.

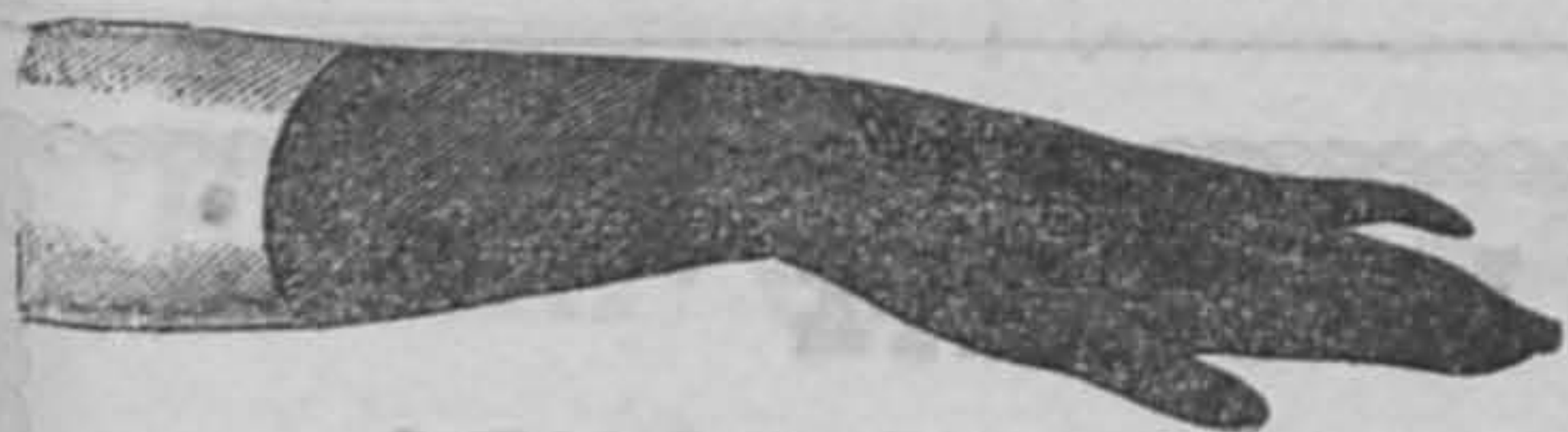
Poudre d'or pour regallonner jaune et rouge (dorure au bouchon).

Poudre pour argenter à froid.

Poudre de Corindon pour *polir l'acier* : blanche (diamantine), rouge (poudre de rubis), bleue (saphirine); trois numéros de force pour chaque couleur.

Vernis préservatif pour empêcher les objets en métal de changer de couleur en les passant au feu. (H 4254-I)

Téléphone n° 74 **Hochreutiner & Robert, LA CHAUX-DE-FONDS**



Passementerie, Mercerie,
Nouveautés, Gants, Corsets, Tabliers, etc.
Fournitures pour Tailleuses.

G. STRATE

Rue Léopold Robert 21 (H-3879-I)

LA CHAUX-DE-FONDS

FOURNITURES POUR USINES
FABRIQUES & ATELIERS
HUILES & GRAISSES INDUSTRIELLES
MACHINES & OUTILS COURROIES
SPECIALITES
AGENCE COMMERCIALE
GRANDJEAN DEBELY & COEGER
MOTEURS ELECTRIQUES
DEPUIS 1/2 DE CHEVAL
PETITES TRANSMISSIONS 15.00
sur demande envoi franco du Prix-Courant

(H-4283-J)

MUSIQUE & INSTRUMENTS

F. PERREGAUX

LÉOPOLD ROBERT 14, CHAUX-DE-FONDS

PIANOS (H-4091-I)

Accords, Réparations, Vente, Echange, Location

ARNOLD NEUKOM

Bureaux & caves, 45, JAQUET-DROZ, 45, Caves & entrepôts
CHAUX-DE-FONDS

VINS ROUGES et BLANCS, de table, et g. ARBOIS

Vins en bouteilles :

MACON, BEAUJOLAIS, BOURGOGNE, BORDEAUX

en divers crus

CHAMPAGNE MAULER, ASTI MOUSSEUX

Vermouth suisse et de Turin

Cora, Cinzano, Marsala, Madère

MALAGA BRUN ET DORÉ

PORTO SUPÉRIEUR

Spiritueux :

Marc, Lie, Gentiane, Cognacs, Rhums,
Absinthe, Eau-de-Cerises, Cumin, Menthe,
Elixir de china, Sirops. (H-6353-I)

Spécialité de Vins de Schaffhouse (Hallau)

Principes de la maison :

Magasins de l'Ancre

Rue Léopold Robert 20

A. KOCHER

Chaux-de-Fonds

Vêtements confectionnés et sur mesure, pour messieurs et jeunes gens. Spécialité d'habillements soignés. Qualité absolument garantie. Coupe élégante. Comptoir des vêtements pour garçons très bien assorti en modèles du jour.

Confections pour dames et fillettes. Choix considérable dans les plus beaux genres de Paris. Vêtements imperméables en caoutchouc. Tissus nouveautés en tous genres. Trouseaux, tapis, etc.

EXPÉDITION FRANCO dans toute la Suisse H-4090-I

Ne vendre que des articles de qualité absolument recommandable & à prix entièrement réduits.



Commerce de Graines

GROS & DÉTAIL

GUSTAVE HOCH

Rue Neuve 11, CHAUX-DE-FONDS

Graines Potagères, Fourragères et de Fleurs

OIGNONS A FLEURS, DE HOLLANDE (H-3796-I)

Prix-courant franco et gratis sur demande.

BRASSERIE DE LA COMÈTE

ULRICH FRÈRES, LA CHAUX-DE-FONDS

TÉLÉPHONE

TÉLÉPHONE

BIÈRE

en fûts et

1^{re}

FAÇONS MUNICH

USINE

INSTALLATION



D'EXPORTATION

en bouteilles

qualité

ET PILSEN

MODÈLE

FRIGORIFIQUE

(H-3794-

Marque déposée.

MAISON FONDÉE EN 1855

AMEUBLEMENTS COMPLETS

STYLE ET FANTAISIE

(H-6480-I)

FABRIQUE NEUCHATELOISE DE MEUBLES, GENEVEYS-SUR-COFFRANE

DÉMÉNAGEMENTS POUR TOUS PAYS

LITERIE, MEUBLES, TENTURES

TAPIS, Rideaux, DÉCORS

TÉLÉPHONE

LINOLEUM

TÉLÉPHONE

CH. GOGLER, TAPISSIER

CHAUX-DE-FONDS, Rue de la Serre 14 (Entrée : Rue du Parc)

HENRI GRANDJEAN & COURVOISIER

Chaux-de-Fonds et Colombier (Neuchâtel)

DENRÉES COLONIALES EN GROS

ENTREPOT DE PÉTROLE

Représentants de la Fabrique de Conserves de Saxon (Valais)

VINS DE NEUCHATEL — VINS ÉTRANGERS

FARINES DE FRANCE ET D'AMÉRIQUE, CASSERIE DE SUCRE

Commission, Entrepôt, Expédition, Camionnage

(H-4978-I)

SCIERIE DE BILDES

FABRIQUE DE CAISSES D'EMBALLAGE

Dépositaires : ERNEST SCHMID, — HENRI GRANDJEAN, Chaux-de-Fonds

SERVICE OFFICIEL DU CHEMIN DE FER

TOURBE MALAXÉE de la SOCIÉTÉ des MARAIS DES PONTS

LÉON PAREL

Pharmacien-Droguiste

CHAUX-DE-FONDS, rue Léopold-Robert n° 24 a

SPÉCIALITÉS RENOMMÉES

Produits garantis purs. — Préparation soignée.
— Limonades gazeuses hygiéniques très appréciées. — Produits vétérinaires. — Carbolineum **Avenarius**, seul véritable enduit supérieur à tout autre pour la conservation du bois. (H-3792-I)

W. LABHARDT, dentiste

Téléphone

Rue de l'Hôtel-de-Ville 5

Téléphone

LA CHAUX-DE-FONDS

Traitement et obturation des dents

Extraction des dents sans douleur au moyen des procédés les plus nouveaux.

Bromure d'éther, chlorure d'éthyle, cocaïne, etc.
Posage de dentiers partiels et complets, avec garantie pour la bienfaisance. (H-4116-I)

Consultations tous les jours dès 9 h. du matin à 5 h. du soir, les *dimanches* et *jeudis* exceptés.

Source d'achat reconnue la meilleure pour avoir à bas prix des

PLUMES POUR DUVETS

garanties neuves, doublement lavées et nettoyées

Nous envoyons franco de douane, contre remboursement (n'importe quelle quantité) bonnes plumes neuves pour duvets, la livre à Fr. 0,60, 0,80; M. 1, 1,25 140; Mi-édredon fin, la extra, Fr. 1,60, 1,80; Plumes polaires mi-blanches, M. 2; Plumes polaires blanches, M. 2,30 et 2,50; Plumes blanches, oies et cygnes, M. 3, 3,50, 4, 4,50, 5. En outre, comme tout particulièrement recommandable: **VERITABLE EDREDON CHINOIS**, seulement M. 2,50 et 3 (très grand rendement, tendre et durable). Edredon polaire, M. 3, 4 et 5. (Spécialité tout à fait remarquable, comme rendement exceptionnel, moëlleux, inusable! Couleur superbe!) Edredon extra blanc, oies et cygnes, M. 5,75, 7, 8, 10, 12 et 14 la livre.

Pour plumes et duvets 5 % rabais sur les commandes d'au moins M. 75. — (N.-B. 1 Marc = Fr. 1,25)

LITERIE toute cousue } en n'importe quelles grandeurs, avec étoffes reconnues de bonne qualité et imperméables, garanties pour de longues années. Prix le plus bas! — Le garnissage des articles de literie se fait strictement selon les instructions de l'acheteur, avec les sortes choisies.

GRAND CHOIX EN FUTAINÉ, SATIN, CROISÉ, etc., IMPERMÉABILITÉ GARANTIE

Expédition aussi au mètre, n'importe la longueur, des étoffes pour enfourrages. Ce qui ne convient pas est repris sans difficultés et à nos frais. Donc aucun risque pour l'acheteur.

Le commerce est fermé les dimanches et jours fériés

MILLIERS D'ATTESTATIONS. TOUS LES JOURS QUANTITÉ DE RENOUVELLEMENTS D'ORDRES

PECHER & C°

HERFORD n° 480 a., Westphalie (Allemagne)

(H-3815-I)

Echantillons et Prix-courant de Plumes et d'Etoffes de Literie, gratis et franco.

En les demandant, prière de spécifier les sortes de Plumes ou Edredons désirés.

Soutenez l'industrie suisse !

Vous trouverez le meilleur

MILAINÉ DE BERNE SUR FIL

ainsi que du

DRAP DE BERNE

au prix de fabrique, par n'importe quel métrage, au nouveau dépôt de fabrique (H-4949-I)

Ph. GEELHAAR, à Berne,

Téléphone 327. 40, Rue de l'Hôpital, 40.

Echantillons franco par retour du courrier !

BIJOUTERIE, JOAILLERIE & ORFÈVRERIE

18 k.

contrôlé

Aug. Weber

Argent

800/000

BIENNE

RÉPARATIONS SOIGNÉES

ENVOIS A CHOIX (H-5688-I)

Pièces de commandes

AFFECTIONS PULMONAIRES

Phtisie, Catarrhe chronique

GUÉRIS par les « GLANDULÈNE »

absolument inoffensives, officiellement protégées, préparées au moyen de glandes bronchiales en tablettes de 0.25 gr. (0,05 glandulène, 0,20 sucre de lait).

Par les médecins, la substance des glandes bronchiales est recommandée comme le meilleur remède existant actuellement contre ces maladies. Que ceux qui ont pris sans succès tous les autres remèdes, fassent un essai avec les « Glandulène ».

D^r Dosing, Lieberose, écrit : « Je suis extraordinairement satisfait des effets de vos « Glandulène ». Tous les symptômes de maladies disparaissent. »

D^r Heusmann, Cannes : « J'ai été à même d'apprécier les « Glandulène » comme un remède tout à fait supérieur contre phtisie pulmonaire et catarrhe, elles peuvent être considérées comme le seul remède de valeur existant actuellement pour combattre ces souffrances. »

Prix p^r Fl. : 100 tabl., Fr. 6 ; 50 tabl., Fr. 3,50.

Demander expressément les « Glandulène », les autres produits n'étant que des contrefaçons.

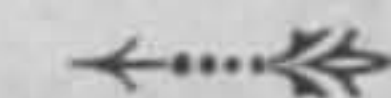
Chem. Fabrik D^r Hofman Nachf., Meerane e/Saxe

Où on ne peut pas se les procurer dans les pharmacies, écrire directement au dépôt principal
C.-Friederich Hausmann, St-Gall,

qui envoie aussi gratis et franco brochures détaillées, rapports médicaux et attestations de malades guéris. (H-3980-I)

PHOTOGRAPHIE D'ART

RÉCOMPENSES à diverses Expositions
Médaille d'argent Genève 1896



Léon Metzner



29, rue du Parc, 29

LA CHAUX-DE-FONDS

Ouvert chaque jour (H-3880-I)



(H-4405-I)

NOUVEAU! NOUVEAU! NOUVEAU!



ACCORDEON-FANFARE

Nouvel accordéon à soufflet, avec 10 touches. — 40 accords. — 2 basses, — 2 registres. — Poignée du clavier avec ressorts garantis incassables.

BREVET N° 47462

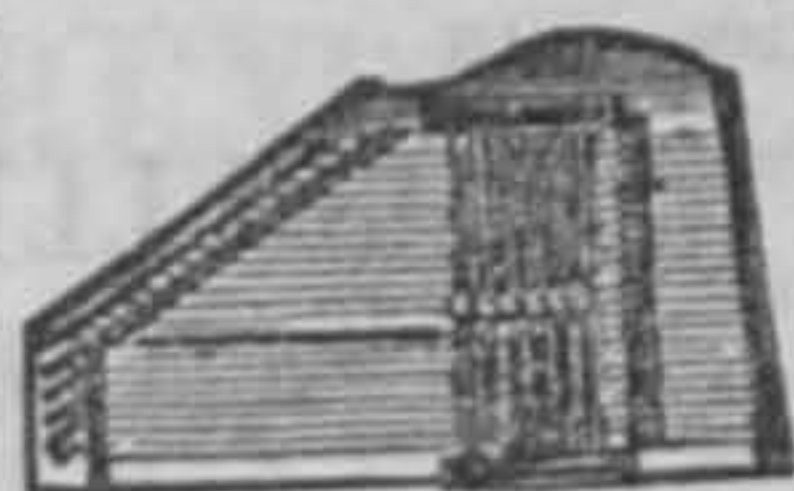
Couvert du clavier, avec 16 anneaux, 2 étoiles, listes rouges, couvert mélangé vert. Fines garnitures, 2 rangées de brillantes trompettes, 2 soufflets doubles, 2 fermoirs, coins métalliques au soufflet. Musique double voix (2 chœurs). Ton d'orgue, grandeur: 35 cm. Prix bon marché, soit seulement 6 fr. 25. — Méthode la plus récente pour apprendre soi-même, gratuite. — Jeu de cloches, mécanisme nouveau (BREVET n° 85928), seulement 40 centimes en plus. Vendu directement par (H-4403-I)

HEINR. SUHR,

NEUENRADE 2 (Westphalie)

Je livre ACCORD-ZITHER, 3 manuels, à 3 fr. 75. — Grande ACCORD-ZITHER-CONCERT, 6 manuels, à 9 fr. 40 (avant, 20 fr.)

Prix-courant gratis et franco.



DES CHANCES!

25 MILLIONS DE FRANCS
environ seront distribués en 12 mois.

Chaque membre de notre Société d'Obligations peut gagner

UNE GRANDE SOMME

On se fait membre de notre Société avec une contribution mensuelle de 3 fr., dont environ la moitié sera remboursée après les 12 mois, en argent comptant, indépendamment des gains que le membre aura faits.

Prospectus gratis et franco

est envoyé à tout le monde qui s'adresse au (H-5558-I)

Directeur de la Société d'Obligations:

M. Charles SACT,
COPENHAGUE V.

MAISON DE CONFIANCE
L.-A SAGNE-JUILLARD

HORLOGER - BIJOUTIER

38, rue Léopold-Robert CHAUX-DE-FONDS à Côté de l'Hôtel des Postes



Toujours en magasin environ 100 à 150

RÉGULATEURS

simples et compliqués, 1^{er} choix, *chêne, noyer, poli et mat*; mouvements répétition, sonnerie cathédrale de toute beauté.

— Bas prix. —

Pendules, Réveils, Coucous, en tous genres. Grand choix de

MONTRES

or, argent, acier, métal, depuis 7 fr.

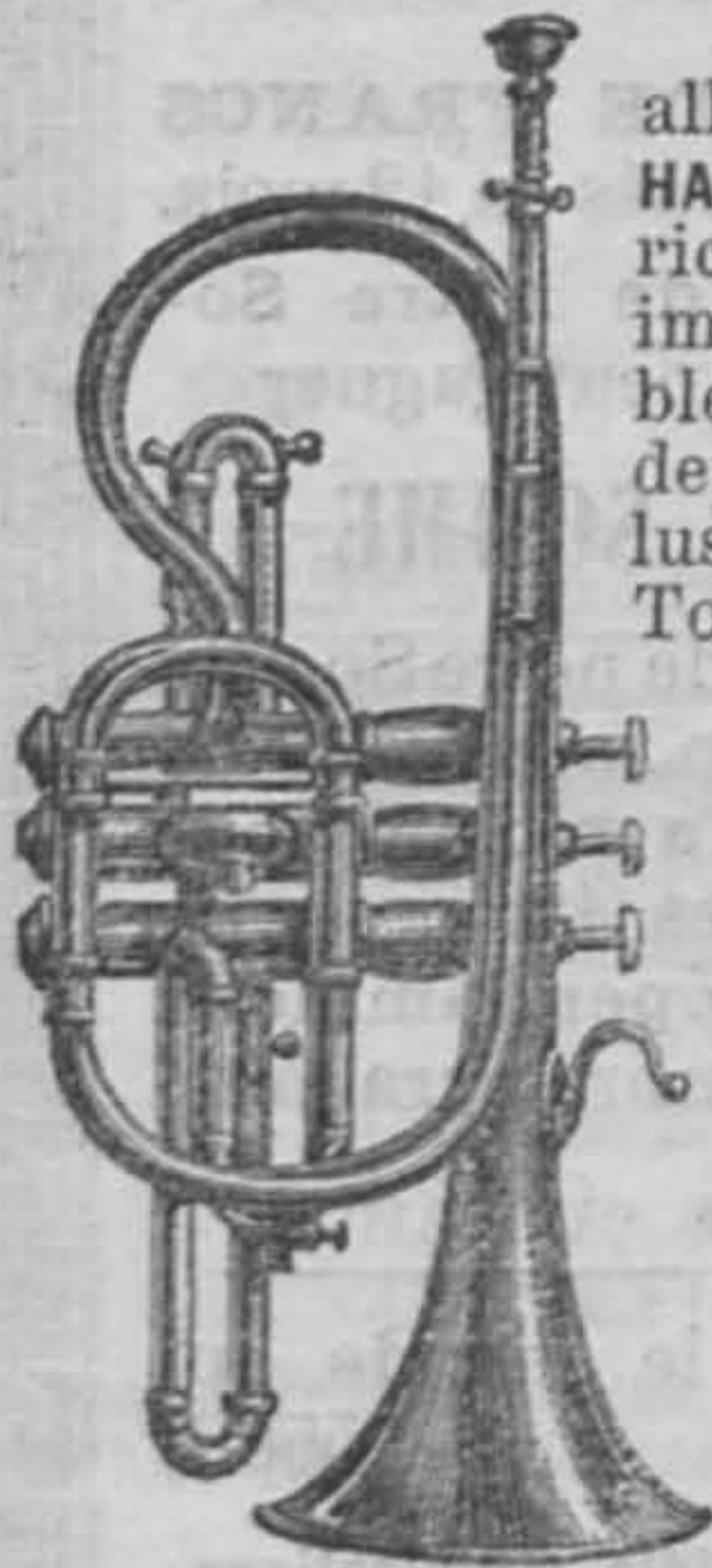
Bulletin de garantie valable 2 années pour tous articles. (H-5335-I)

BIJOUTERIE or, argent, fantaisie

ALLIANCES or 18 k. BAGUES or 18 k., depuis 4 fr. 50

Pingeon & Haldimann

LE LOCLE



PIANOS suisses, français et allemands, garantis 10 ans. — HARMONIUMS allemands et américains, depuis 110 fr. — Choix immense D'ACCORDÉONS, véritables viennois, très en vogue, depuis 34 fr. — Catalogue illustré envoyé sur demande. —

Toujours en magasin quantité d'instruments de tous genres. INSTRUMENTS de CUIVRE, avec fortes remises pour sociétés. — Recommandons tout spécialement nos abonnements de musique, très avantageux. 5 cahiers par mois, 4 fr. 50 par an et 6 fr. avec PRIMES. 7 cahiers, 6 fr. et 8 fr. avec primes.

LA PRIME donne droit à la moitié du prix de l'abonnement. (H-6291-I)

ENVOI AU DEHORS

GRANDE FACILITÉ DE PAYEMENT

Voyez et comparez!

Si vous êtes soucieux de vos intérêts demandez les RICHES COLLECTIONS de nouveautés, toilerie, draperie, tissus en tous genres, des grands magasins

Au Petit Louvre

J. Wolfender

à SAINT-IMIER (Suisse)

vous y trouverez toujours, outre le grand choix, des marchandises de première fraîcheur et cotées à des prix défiant toute concurrence. (H-6652-I)

Le principe de la maison est :

Vendre bon et bon marché!

L'Odontol

est l'Elixir dentifrice par excellence, il arrête rapidement la carie, fortifie les gencives, prévient les maux de dents et purifie l'haleine.

Son emploi est très agréable.

Prix : 1 fr. 25 le flacon.

En vente à la Pharmacie du Vallon,

L. NICOLET

SAINT-IMIER

(H-5507-I)

Clichés

Illustrations de tout genre, Gravures sur bois, Galvanos, Gravures sur zinc, Autotypies, Phototypies, Illustrations pour Annonces, Catalogues et Imprimés etc.

Exécution prompte, prix modéré.

BENZIGER & Co. Einsiedeln

(H-5466-I)

TRAITEMENT

par correspondance

des maladies de la peau, des maladies des organes de la génération, de la vessie, des varices, et traitement spécial des hémorroïdes, par (H 6518 I)

P. COULLERY, Dr - médecin

à la Chaux-de-Fonds.

SANATORIUM NIDAU

près Bienne

pour maladies nerveuses, chroniques et de la peau. — Traitement de pieds-bots et difformes d'après une méthode particulière éprouvée.

Bons soins médicaux individuels et traitement consciencieux. Cures de lait, de terrain. Parcs ombreux, bains du lac.

— TÉLÉPHONE — TRAMWAY —

Dr MÆRI,
méd. prat.

(H-6121-I)



Avant le traitement.



Après le traitement.

EXTRAIT DU CATALOGUE DE LA MAISON D'EXPORTATION

RUNDBAKIN, Vienne

NOUVEAUTÉS SURPRENANTES, à ÉNORMÉMENT BAS PRIX, FRANCO!

Pour 18 Francs

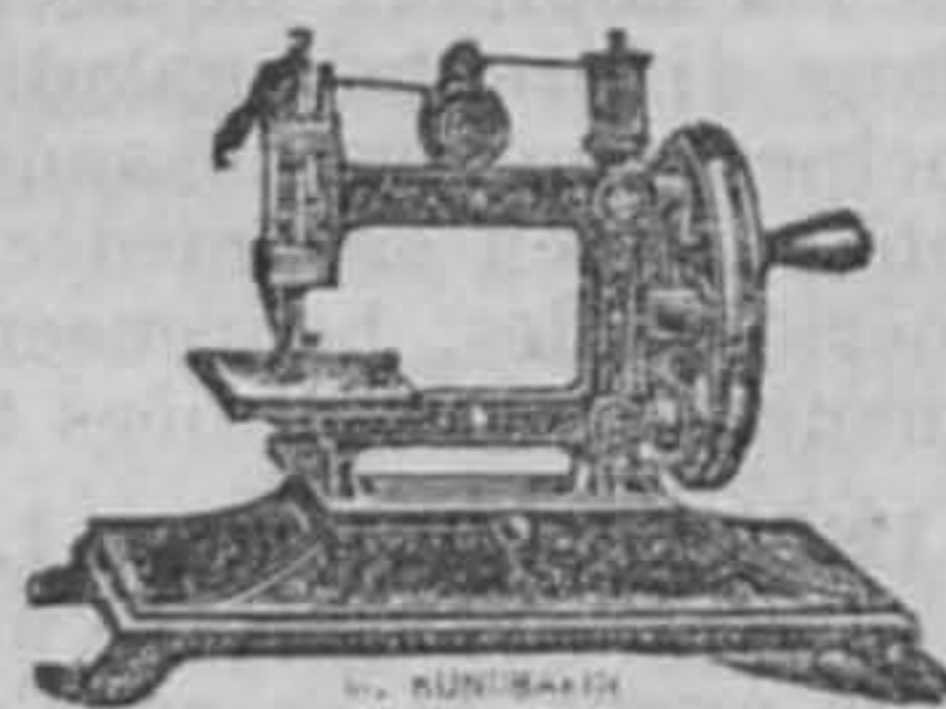


nouvelle montre homme, remontoir, or électr. Système Longin, universellement réputée; c'est la seule magnifique montre or galvanique, 14 karats, que chacun estimerait 200 M. En réalité elle ne coûte, avec savonnette richement gravée, décoration soignée, à la main, mouvement ancre, avec garantie illimitée pour la bonne conservation de la couche or 14 karats, garantie réelle pour 5 ans, que Fr. 18
Chaîne élégante, assortie » 5

En outre, je recommande : (H-6592-I)

SENSATIONNEL!

Seulement Fr. 18



à tout ménage!

La machine à coudre à main **The Jewel** excite l'étonnement général. Elle coud toutes les étoffes, minces et épaisses, le drap le plus fort comme l'étoffe la plus légère, avec autant de

précision qu'une grande machine. Construction tout en fer et acier, finement polie, avec navettes, aiguilles, burette à huile, tourne-vis et instruction illustrée facile à saisir. Chaque machine est minutieusement visitée et coûte avec garantie de couture de tous genres d'étoffes, 18 fr. seulement, franco de port. — Envoi contre remboursement.

MAISON RUNDBAKIN, VIENNE (Autriche)

Rue Berggasse, n° 3.

CATALOGUE illustré gratis

FAMEUSES ET VÉRITABLES
GOUTTES STOMACHIQUES DE MARIA-ZELL



Schutzmarke.
E. Brady

préparées dans la pharmacie « Zum heiligen Schutzengel » de Charles Brady, à Kremsier (Moravie). Le merveilleux effet salubre de ces gouttes appliquées principalement aux *incommodités de l'abdomen*, à la *cardialgie* ou *gastrodynie*, s'est montré, depuis une succession d'années et par de fréquentes expériences, si estimable dans les maladies des organes digestifs et souffrances qui en résultent, tant chez les personnes adultes que chez les enfants, qu'elles se sont fait une renommée durable et même ont excité l'intérêt de célèbres médecins français.

La plupart des maladies résultent d'un estomac gâté et d'une indigestion complète, et par conséquent produisent un sang congelé et d'autres mauvais sucs, qui en forment le germe; toutes ces maladies, mais principalement les maladies ci-dessus nommées, sont supprimées heureusement et complètement à la suite de son usage; les souffrants en prennent une cuillerée à café deux à trois fois par jour.

L'effet des gouttes de Maria-Zell est au-dessus de tout autre moyen dans les cas suivants : manque d'appétit, haleine gâtée, faiblesse d'estomac, flatuosité, rapports aigres, coliques, catarrhe stomachique, fer chaud, formation de gravelle et de farine, production muqueuse excessive, jaunisse, dégoût et vomissements, mal de tête, s'il provient de l'estomac, cardialgie, constipation et obstruction, réplétion de l'estomac avec aliments et boissons, vers, maladies de rate, foie et hémorroïdes (veines hémorroïdales).

Cet élixir a affirmé pendant une expérience de plus de 200 ans la guérison de toutes les maladies citées et a déjà fréquemment aidé à atteindre l'âge de cent ans passé.

Un moine du couvent des Franciscains sur le Mont Carmel, en Syrie, le père Ambroise, en fut l'inventeur, et jouissait comme thaumaturge d'une grande renommée dans toute la Syrie et la Palestine, car il guérissait avec ce moyen partout où tout autre secours était vain. Usant de ce fameux élixir, il atteignit lui-même l'âge de 107 ans; son père et sa mère vécurent plus de 110 ans. Ensuite un parent à lui, le père Sévérin, ecclésiastique à Constantinople, transmit par voie de succession la formule à des parents collatéraux, et longtemps ce remède, du reste connu de très peu, était employé comme médicament secret jusqu'à ce que l'un de ses parents, que le sort a mené plus tard à la pratique médicale à Rome, lui accorda la considération bien méritée.

Le très révérend prier du couvent Athos, le père Grégoire, fut âgé de 98 ans, et un frère du même couvent de 102 ans. A l'hôtel des Invalides à Murano, près de Venise, un officier nommé Jean Kovats, âgé de plus de 100 ans, mourut en 1838, devant cet âge avancé, principalement à l'usage de cet élixir. — La duchesse Elisabeth d'Insbruck, déclarée incurable par la plupart des médecins, fut guérie par l'emploi de cet élixir et vécut encore bien des années.

A la suite de tels faits, cet élixir fut employé avec le meilleur succès, d'abord que dans les cloîtres, plus tard dans les hôpitaux de la plus grande partie des capitales de l'Europe, comme remède inappréciable dans différentes maladies même extraordinaires. — Finalement, faut-il remarquer encore que les principes composants, sans aucun autre alliage de substances médicales, reconnus très profitables à la santé par bien des médecins célèbres, en sont le suc extrait, détenué et préparé de différentes plantes méridionales, heureusement choisies, qui, assemblées tous les ans au pied du Libanon dans l'Asie-Mineure, sont expédiées toujours fraîches en Europe.

INSTRUCTION. — L'Elixir de Maria-Zell a pour but de délayer doucement, il a le goût très agréable amer, et l'on en prend le matin à jeun, avant le dîner et le soir avant de se coucher, chaque fois une cuillerée à café (les enfants n'en prennent que le tiers) qu'on avale avec de l'eau fraîche ou du vin trempé. Après l'absorption, ce fameux élixir donne à tout le système vital une sorte d'essor, de force, de vigueur et de courage. Aussi y a-t-il à remarquer que chacune des maladies nommées sera complètement supprimée en trois ou quatre semaines par l'emploi continu de cet élixir. Il va sans dire qu'il faut respecter une diète sévère.

AVERTISSEMENT. — Des contrefacteurs de mauvaise foi ont essayé de lancer dans le commerce, d'une manière trompeuse, une préparation inférieure sous le même nom ou un nom semblable, et de vendre ces falsifications comme véritables **Gouttes stomachiques de Maria-Zell**. On avertit donc tout spécialement contre l'achat de ces imitations, afin d'éviter des suites fâcheuses par l'emploi des falsifications.

Les véritables **Gouttes stomachiques de Maria-Zell**, connues depuis plus de deux siècles, sont composées des plantes les plus salutaires. Comme signe

(H-3568-I)
(Voir suite page suivante.)



Schutzmarke.
E. Brady

d'authenticité, exiger l'emballage rouge avec marque de fabrique ci-dessus et la signature. — La formule d'emploi accompagnant chaque flacon fait en outre remarquer qu'elle est imprimée à l'imprimerie H. GUSEK, à KREMSIER.

Prix du flacon, 1 fr.; double-flacon, 1 fr. 80.

LES FAMEUSES ET VÉRITABLES « GOUTTES STOMACHIQUES DE MARIA ZELL »

sont en vente dans les pharmacies suivantes :

- | | |
|--|--|
| Neuchâtel : Pharmacie Bourgeois. | Genève : Pharmacie J. Gottret. |
| » » Dardel. | » » F. Kampmann. |
| » » Jordan. | » » O. Kaspar. |
| » » Guebhardt. | » » Schönlaub. |
| Porrentruy : Pharmacie Savoie. | Grellingue : Miesch-Kaiser. |
| » » Gigon. | Laufon : Færber, droguiste. |
| » » Kramer. | Liestal : Pharmacie Moser. |
| Saint-Imier : Pharmacie Nicolet. | Lausanne : Pharmacie Edm. Burnand. |
| » » H. Böschenstein. | » » Aug. Amann. |
| Berne : Pharmacie Andreae. | » » Grandjean. |
| » » Brunner. | » » Morin. |
| » » Pohl. | » » Nicati. |
| » » E. Heim. | » » Pischl. |
| » » Rogg. | Loole : Pharmacie Caselmann. |
| » » Tanner. | » » Theiss. |
| » » Volz. | Lugano : Pharmacie Luigi Andina. |
| Bienne : Pharmacie D ^r Bæhler. | » » E. Lucchini. |
| » » Bonjour. | » » E. Soldati. |
| » » E. Meyer. | Montreux : Pharmacie Rapin. |
| » » René Hafner. | Morges : Pharmacie Cuérel. |
| » » Stern. | Moutier : Pharmacie von Ins. |
| » » J.-B. Vuillemin. | Morat : Pharmacie Golliez. |
| » » Adler. | Nyon : Callet, pharmacie Monnier. |
| » » E. Wartmann. | » Pharmacie F. Roux. |
| Bulle : Pharmacie Magnenat, ph. Cavin. | Sierre : Pharmacie de Chastonay. |
| » » Rieter. | Sion : Pharmacie Faust. |
| Chaux-de-Fonds : Dans toutes les pharmacies. | » » C.-A. Hofmann. |
| Delémont : Pharmacie D ^r Dietrich. | » » Pitteloud. |
| » » Feune. | » » de Quay. |
| Genève : Belli, Pharmacie Centrale. | Sissach : Pharmacie Ruepp. |
| » Pharmacie Burkel & Comp. | Saint-Blaise : Pharmacie Zintgraff. |
| » » Cœytaux & Perrottet. | Vevey : Pharmacie G. Narbel. |
| » » Internat ^{le} D ^r L. Diehl. | » » Saint-Martin Caspari. |
| » » G. Faul, Pâquis 12. | » » Glardon. |
| » » G. Gœgg. | » » B. Nicole. |
| » » C. Hahn. | Soleure : Pharmacie Durrholz. |
| » » Herking, Croix-d'Or 5. | » » Goldene-Apotheke. |
| » » Lendner, rue de Rive. | » » Pfähler. |
| » » H.-C. Muller, Place | » » zur Schlange. |
| » » Neuve 4. | » » Schiessle & Forster. |
| » » Piotrowsky. | » » Wægte, pharmacie de |
| » » Habel. | » » l'Aigle. |
| » » Reber, boul. J. Fazy 7. | Yverdon : Pharmacie J. Gétaz. |
| » » Ullmann-Eyraud. | » » Perret. |

Dépôt général pour la Suisse :

Pharmacie PAUL HARTMANN, à STECKBORN

AVERTISSEMENT

Nous mettons le public en garde contre les imitations, bon marché mais inefficaces, de notre seul baume véritable. Uniquement les flacons munis de notre marque de fabrique verte, avec la mention « **Thierry's Balsam** », renferment le

Seul véritable BAUME MERVEILLEUX ANGLAIS

Examiné et conseillé par les autorités médicales

(L'ajustement des flacons est garanti par la loi sur les modèles)

SEUL & UNIQUE LIEU DE PRODUCTION & DE VENTE:

FABRIQUE DE BAUME A. THIERRY, PHARMACIEN

à Pregrada, près Rohitsch-Sauerbrunn (Autriche)

Inscrite au Registre du Commerce et garantie par concession du gouvernement



Seul baume véritable
de la
PHARMACIE DE L'ANGE GARDIEN
A. Thierry, à Pregrada
près
Rohitsch-Sauerbrunn (Autriche)

Ce baume sert à l'usage interne et externe. C'est: 1° Un remède supérieurement efficace pour toutes les maladies de la poitrine, il calme le catarrhe et arrête l'expectoration, il fait cesser la toux la plus opiniâtre et guérit même les anciennes affections de ce genre. 2° Son action bienfaisante se fait merveilleusement sentir dans les laryngites, les enrrouements et toutes les affections de la gorge, etc. 3° Il coupe radicalement toute fièvre. 4° Il guérit d'une façon surprenante toutes les maladies du foie, de l'estomac et des intestins, et particulièrement les crampes d'estomac, les coliques et les tranchées. 5° Il apaise la douleur et guérit les hémorroïdes. 6° Il opère comme purgatif et dépuratif, nettoie les reins, atténue l'hypocondrie et la mélancolie, fortifie l'appétit et active la digestion. 7° C'est un remède puissant contre les maux de dents, s'emploie pour le nettoyage des dents creuses, contre la stomatite ulcéreuse et tous les maux des dents et de la bouche, arrête les aigreurs et renvois et combat puissamment l'oxyphrésie. 8° Ce baume est aussi un bon remède contre les vers, le ver solitaire, et dans les cas d'épilepsie et de débilité. 9° On l'emploie à l'extérieur pour les blessures, récentes et anciennes, les cicatrices, l'érysipèle, les eczéma, fistules, verrues, brûlures, engelures, la gale, les croûtes, éruptions, gerçures, crevasses, etc.; le baume chasse la migraine, les bourdonnements dans les oreilles et guérit les rhumatismes et la goutte, suivant le mode d'emploi expliqué dans la brochure jointe à chaque flacon. 10° Enfin, employé intérieurement ou extérieurement, ce baume est un remède véritable, peu coûteux et tout à fait inoffensif, que toute famille doit avoir sous la main pour pouvoir s'en servir sur-le-champ dans les cas d'influenza, de choléra et autres épidémies. Un seul échantillon, employé suivant les instructions, fera plus et mieux que celles-ci. Pour que ce soit le baume véritable et non falsifié dont il est ici question, il faut que le flacon soit coiffé d'une capsule en argent, portant empreinte la marque de ma maison: **Adolf Thierry, Apotheke zum Schutzengel in Pregrada (Adolphe Thierry, pharmacie de l'Ange gardien, à Pregrada)**. Chaque flacon est revêtu d'une étiquette verte et accompagné d'instructions sur les moyens de se servir du baume; étiquette et instructions portent notre marque de fabrique. Prière d'exiger toujours notre marque de fabrique verte. Nous poursuivrons, conformément à la loi sur les marques de fabrique, tous les falsificateurs et imitateurs de notre baume seul et véritable, de même que tous les revendeurs de falsifications sans valeur. Là où il n'existe pas de dépôt de notre baume, pour s'en procurer, on est prié d'en faire la commande directement et de l'adresser comme suit: « **An die Schutzengel-Apotheke des A. Thierry in Pregrada bei Rohitsch-Sauerbrunn (Autriche)** ». Les douze petits flacons ou six flacons doubles, franco par la poste: **six francs**. On n'expédie pas moins de douze petits flacons ou six flacons doubles. Les expéditions se font uniquement contre paiement anticipé ou remboursement. Rabais pour des commandes plus importantes.

Adolphe THIERRY, pharmacien à Pregrada,
près Rohitsch-Sauerbrunn, Autriche.

Force et action de L'ONGUENT MERVEILLEUX ANGLAIS

SEUL ET VÉRITABLE

Schutzengel-Apotheke



des A. THIERRY in
PREGRADA

Au moyen de cet onguent, une personne souffrant depuis quatorze ans d'une carie de la jambe, réputée inguérissable, a été guérie complètement, et dernièrement encore, une affection carcinomateuse, ancienne de vingt-deux ans et très douloureuse, a été également guérie. — L'onguent merveilleux anglais est un remède employé avec le plus grand succès pour la guérison des maux les plus invétérés de l'humanité souffrante, et qui jouit de la vogue la plus grande, il est propre à la guérison des blessures et à l'adoucissement des douleurs et consiste principalement dans la concentration des propriétés merveilleuses naturelles contenues dans la rose rouge, « *rosa centifolia* », alliées avec d'autres substances de grande efficacité. On emploie l'onguent merveilleux anglais pour guérir les crevasses des seins de nourrices, pour arrêter l'écoulement du lait, pour combattre la sclérose, pour guérir tous genres d'anciennes blessures, ulcères variqueux, plaies, fluxions acrimonieuses, enflures des pieds, ostéocoses, blessures par instrument tranchant, arme à feu, instrument en pointe, arme contondante; pour extraire tous corps étrangers, tels que éclats de verre et de bois, grains de sable, plombs de chasse, épines, etc.; pour guérir tous abcès, excroissances, tumeurs charbonneuses, cancers et néoplasmes, panaris, ampoules, écorchures, brûlures de toute espèce, membres congelés, excoriations des malades et des enfants, goîtres, furoncles, écoulements de l'oreille, etc. L'emploi de cet onguent évite presque toujours une opération dangereuse et douloureuse (H-3918-I)

Plus l'onguent merveilleux anglais est vieux, plus grande est son efficacité.

Il serait à souhaiter que chaque famille ait toujours de cet onguent préservatif sous la main.

On n'envoie pas moins de deux boîtes à la fois et seulement contre paiement à l'avance ou remboursement. Prix de deux boîtes, y compris l'emballage et les frais de poste, 5 francs.

Se méfier des contrefaçons et imitations inefficaces et exiger sur chaque boîte la marque de fabrique ci-dessus et les mots : « Schutzengel-Apotheke des A. Thierry in Pregrada. » Chaque boîte doit être enveloppée dans une brochure contenant des instructions sur le mode d'emploi et portant la même marque. — Conformément à la loi sur les marques de fabrique, tous les falsificateurs et imitateurs seront rigoureusement poursuivis, de même que tous les revendeurs de falsifications.

Maison de vente en gros : Schutzengel-Apotheke des A. Thierry in Pregrada bei Rohitsch-Sauerbrunn (Autriche).

Là où il n'existe pas de dépôt, commander directement : An die Schutzengel Apotheke des A. Thierry in Pregrada bei Rohitsch-Sauerbrunn (Autriche).

Machines à coudre « HELVETIA »

DE LA FABRIQUE SUISSE DE MACHINES A COUDRE, LUCERNE

simples, solides, pratiques et bon marché. Protégez l'industrie nationale!

Excellents certificats des premières autorités de la branche; Genève 1896, méd. d'argent.

Où l'on ne connaît pas nos représentants, s'adresser directement à la Fabrique

ON CHERCHE PARTOUT DE BONS REVENDEURS (H 3573-I)

OBLIGATIONS FRIBOURGEOISES, A PRIMES, DE 20 Fr.

Emises ensuite du décret du gouvernement en date du 22 février 1892.

Divisées en 100,000 Obligations à Fr. 20

2 TIRAGES PAR ANNÉE

Avec lots principaux de Fr. 50,000, 30,000, 20,000, 15,000, 10,000, 7,000, etc., etc.

Toutes les obligations qui ne sortent pas avec un lot, sont remboursables par fr. 20.

En outre, le 15 février 1902 et le 15 février 1904, il y aura deux tirages supplémentaires avec

Primes ascendant au montant total de Fr 600,000

parmi lesquelles des lots de Fr. 200,000, 100,000, 50,000, 20,000, etc., etc. — Ces obligations peuvent être obtenues dès maintenant chez le soussigné, contre versements mensuels de 5 fr. durant trois mois.

PROSPECTUS ET TOUS RENSEIGNEMENTS GRATIS ET FRANCO

J.-G. SPÆTH, Fribourg (Suisse).

(H-3208-I)

U. PÉCLARD, YVERDON

YVERDON 1854
EXP. CANTON
VAUDOISE
MÉDAILLE
DE VERMEIL



ZURICH 1883
EXPOSITION
NATIONALE
DIPLOME
D'HONNEUR

GRANDE SAVONNERIE

FONDÉE EN 1868

Fabrique de Savons blancs, extra & courants. Savons marbrés. Savons de résine extra. Savons mous

SUIF de cave. — BRANDT jaune et aromatisé

FABRIQUE DE BOUGIES GARANTIES PREMIÈRE QUALITÉ, PURE STEARINE

Seul fabricant de la lessive grasse concentrée

Ce dernier produit spécial, soigné, pour lessiver et blanchir le linge sans l'attaquer, supplée avantageusement le savon. Pour faire une lessive, vous délayez la poudre dans de l'eau chaude; vous obtenez ainsi une lessive plus ou moins forte, suivant la quantité de poudre que vous servez. Cette quantité varie suivant l'usage que vous voulez faire de la lessive; en effet, si vous voulez laver de simples cotonnades, il faut faire une lessive plus faible en mettant moins de poudre que si, par exemple, vous avez à laver des ustensiles ou des corps gras.

Sert au lavage du linge, des laines et tissus divers, des habillements, des peintures à l'huile, des parquets, de la vaisselle, des métaux, des meubles, bois, marbres, etc., etc.

Cette lessive grasse concentrée facilite le travail, constitue une économie d'argent et de temps, sans risquer de brûler le linge ou de détruire les étoffes; elle s'ajoute aux cendres des lessives et les remplace au besoin. — Par litre de lessive, il faut compter 15 à 30 grammes de poudre, suivant la force qu'on veut obtenir. (H-640-71)



Médaille de Vermeil
à l'Exposition cantonale vaudoise, Yverdon 1894

Manufacture DE Draps & Milaines

MEYER FRÈRES

A MOUDON (VAUD)

TEINTURE — FILATURE — TISSAGE — APPRÊTAGE

DRAPS UNIS ET FAÇONNÉS. — MILAINES UNIES ET FAÇONNÉES

Vente en Gros.

Envoi d'échantillons sur demande.

Vente en Détail.

TRAVAIL A FAÇON TRÈS SOIGNÉ

(H-6460-1)

Teinturerie & lavage chimique

PH. WILDBERGER

14 Rue de la Côte — LE LOCLE — Rue de la Côte 14

Installation spéciale pour teinture et nettoyage à sec de vêtements de dames et de messieurs. — Service prompt et soigné. (H-5337-I)

Voulez-vous éviter que vos lainages se resserrent au lavage, voulez-vous pour la toilette un Savon hygiénique, qui ne brûle pas votre peau? Employez seulement le

SAYON APOLLO

qui, d'après les analyses officielles des chimistes cantonaux de Zurich et Berne, est d'une pureté absolue et contenant le plus de matières grasses possible.

En vente dans presque toutes les épiceries. — Pour le gros, s'adresser à MM.

J. AESCHLIMANN, à Saint-Imier.

STUCKER & BIERI, à Berne.

François HENRY, à la Chaux-de-Fonds.

J. ANDRES, à Fribourg.

J. DUBOIS-HALDIMANN, au Locle.

PELLISSIER Frères, à Saint-Maurice.

DUBOIS-FRANK, au Locle.

(H-3150-I)

POUR L'AMÉRIQUE

VOYAGE MARITIME

le meilleur

et le plus rapide



Seulement 8 jours

DU

HAVRE à NEW-YORK

Expédition de Bâle par le Havre pour New-York, par paquebots français rapides. Nous expédions en outre par toutes les autres lignes maritimes depuis tous les ports d'Europe à destination de l'Amérique du Nord, de l'Amérique du Sud et d'Australie.

ROMMEL & Cie, à Bâle,

et leurs agents: MM. Simon Gogniat, Porrentruy; A. Clerc, Brasserie du Siècle, Chaux-de-Fonds; A.-V. Muller, Neuchâtel; Robert Brindlen, Sion; Robert Ruchonnet, Lausanne. (H-3330-I)

VIN BLANC

de raisins secs 1^{re} qualité: **23 fr.** les 100 litres **franco** toute gare suisse, **contre remboursement.** — Excellents certificats des meilleurs chimistes de la Suisse. — Plus de mille lettres de remerciements et recommandations en 1897. — Fûts de 100, 120, 150, 200, 300 et 600 litres sont à la disposition des clients. (H-3743-I)

Hautes récompenses aux Expositions de Fribourg, Genève, Bordeaux, Rouen, Elbœuf et Paris.

ECHANTILLONS GRATIS ET FRANCO

Oscar ROGGEN, Fabrique de vins, Morat.

BULLETIN FINANCIER SUISSE

23^{me} ANNÉE

PARAIT A LAUSANNE, CHAQUE SAMEDI

Analyses raisonnées des rapports de banques et sociétés anonymes. (H-5423-I)

Renseignements sur les affaires financières suisses et celles de l'étranger.

Listes de tirage de toutes les valeurs suisses et des principales valeurs étrangères.

Les porteurs de valeurs à lots trouvent tous renseignements pouvant les intéresser.

Abonnements directement chez les éditeurs : **Ch. Masson & Cie**, banquiers, à **Lausanne**.

Pour la Suisse, un an 6 fr.; 6 mois 3 fr. 50. — Pour l'étranger, un an 8 fr. 50; 6 mois 4 fr. 50.

La publicité est réservée spécialement aux affaires financières.

Prix des annonces : 25 centimes la ligne ou son espace; pour l'étranger, 50 centimes.

Le Thé Steinmann

MAISON DE GROS, A GENÈVE

qui a obtenu un énorme succès de dégustation à l'Exposition de Genève, au Palais de l'Alimentation, se vend en paquets de: 30, 100, 250, 500 grammes, au prix de
Fr. 0.20, 0.60, 1.50, 3.—

Demandez ce thé à votre épiciier.

(H-5422-I)

SAGE-FEMME de 1^{re} classe

M^{me} V^{ve} RAISIN

REÇOIT DES PENSIONNAIRES A TOUTE ÉPOQUE

Traitement des maladies des dames

CONSULTATIONS TOUS LES JOURS

Confort moderne, Bains, Téléphone (H-5484-I)

Demeure actuellement : 1, RUE DE LA TOUR-DE-L'ILE

GENÈVE

MAN SPRICHT DEUTSCH ENGLISH SPOKEN

Découpage

Grand assortiment (H-5506-I)

d'Outils, Bois, Dessins, Machines, Vernis, etc.

Fournitures complètes

POUR LE MONTAGE des OBJETS EN BOIS DÉCOUPÉ

Ancienne maison S. DELAPIERRE

G. & E. REYMOND

Quai des Bergues 1, GENÈVE

Catalogue de l'outillage d'amateur, 50 centimes.

Catalogues du découpage gratuits.

À LA GERBE D'OR

Place Fusterie 5

GENÈVE

MAISON SPÉCIALE DE

CORSETS

en tous genres

FAITS & SUR MESURE

Travail prompt et soigné (H-5552-I)

MAISON A PARIS & BAR-LE-DUC

Instruments de musique de toutes sortes, travaillés de main de (H-3729-I)

MAITRE

sont envoyés directement du lieu de production, sous garantie de bonne qualité, par **WILHELM HERWIG**, à Markneukirchen e. S.

Prix-courant illustré gratis et franco.

Prière d'indiquer l'instrument qui doit être acheté.

Maladies de l'Estomac

Traitement efficace et guérison par le

CONDURANGO REBER

contre dyspepsie, gastrite, gastralgie, troubles intestinaux, manque d'appétit, mauvaise digestion, affection chronique et cancer de l'estomac.

Attestations médicales.

Flacon, 3 francs; demi-flacon, 2 francs.

Envoi contre remboursement.

Pharmacie du Boulevard James-Fazy,
(H 5780-I) **E. REGARD, Genève.**

Fabrique de Sonnettes en Acier

Garanties incassables et parfaite sonorité



DÉVOUASSOUD

Marque de fabrique déposée à CHAMONIX (H.-Savoie)

Plus de 30,000 pièces vendues annuellement.

MÉDAILLES: PARIS, TURIN, CHAMBÉRY,
LYON, ALBERTVILLE, etc. (H-5425-I)

N'ACHETEZ
pas
D'APPAREILS

sans
consulter

LES CATALOGUES de la maison

PAUL SAVIGNY

291, AVENUE DE LA GARE, 291

Fribourg (Suisse)

(H-2748-F)

(H-6001-I)



APPAREILS ET
FOURNITURES POUR
LA PHOTOGRAPHIE
ET LA PROJECTION
SPECIALITÉ DE
VUES POUR PROJECTION
AGRANDISSEMENTS
INALTERABLES

La Filature de laine

et Fabrique de draps

BIENNE

reçoit toujours la laine pour le filage et la confection à façon de tissus divers pour habillements de dames et messieurs. (H-6273-I)

SE RECOMMANDE,

J. HIRSIG-OSWALD,

ci-devant directeur de fabrique de drap.

Célèbre Fusil BUFFALO



Fusil de chasse à deux coups, clef entre les chiens, bascule à triples verrous, système « GREENER », platines encastrées, choke bored, canon damas crollé anglais, garanti sur facture pour le tir à poudre sans fumée. Arme de grand luxe, légère et très solide, calibre 12 seulement, 150 fr. (En calibre 16 sur commande.) Franco de tous frais dans toute la Suisse, contre remboursement: 150 fr. (H-6010-)

Manufacture d'armes **J. PIRE & C^{ie}**, Anvers (Belgique)

33, AVENUE DE KEYSER, 33

→→ Magnifique catalogue gratis sur demande ←←

Douleurs rhumatismales, — Goutte, — Rhumatisme, — Courbatures dans les reins, — Luxations, —

Des frictions avec le PAIN EXPELLER à l'Ancre sont applicables contre



Le Pain Expeller à l'Ancre Richter

sera toujours le meilleur remède

contre **Goutte, Rhumatismes, Douleurs dans les membres, Névralgie, etc.** — Preuve: dans des milliers de familles on trouve, et cela depuis **vingt-cinq ans**, du Pain Expeller à l'Ancre, parce qu'il est en même temps le meilleur remède domestique contre les refroidissements. D'innombrables lettres de remerciements attestent qu'aussi au temps de l'épidémie de l'influenza, des frictions faites à temps et quelques jours de lit, ont eu raison de ce mal. La plupart des malades qui attendaient de meilleurs résultats d'un nouveau médicament annoncé à grand fracas, reviennent au Pain Expeller à l'Ancre, déclarant d'une façon convaincue: (H-3571-I)

Il n'existe pourtant rien de supérieur au Pain Expeller.

Le prix exceptionnellement bas, 1 et 2 fr. le flacon, permet à tous de se procurer cet excellent remède de famille, en vente dans la plupart des Pharmacies.

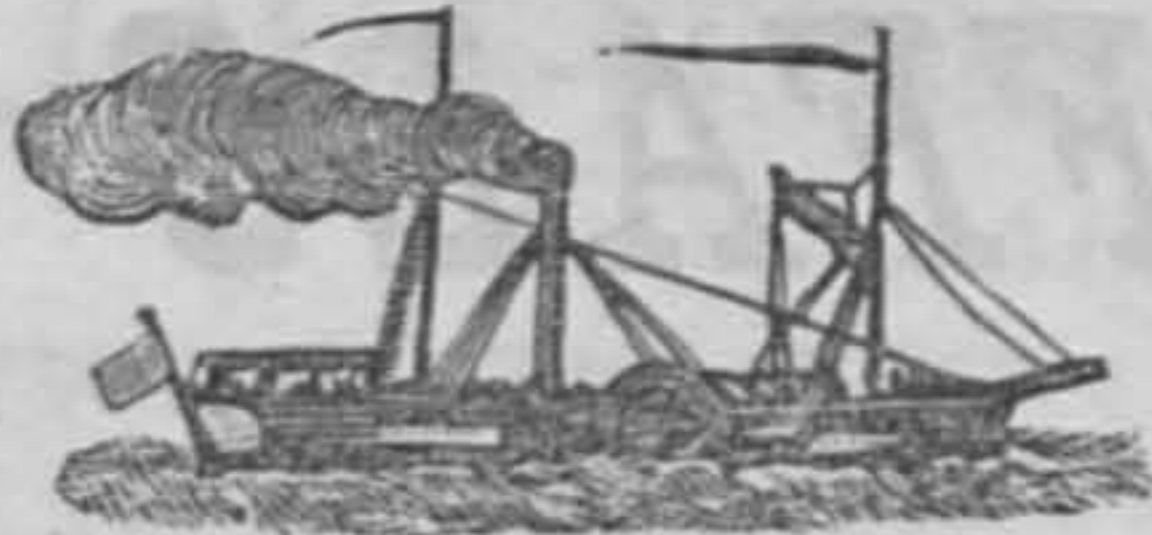
A cause de nombreuses contrefaçons sans valeur, on est prié d'être très prudent lors de l'achat et de n'accepter que des flacons revêtus de la marque de fabrique « Ancre ». Ceux qui désirent de plus amples renseignements sur les excellents résultats obtenus par son emploi, même dans des cas anciens, voudront bien demander, par carte postale, à la maison ci-dessous, le livre: *L'Ami du Malade*, dont l'envoi est fait sans frais.

F.-Ad. RICHTER & Cie, Olten.

— Névralgie. — Remède prophylactique, guérissant et calmant contre tous les refroidissements —

Influenza, — Catarrhe, — Enrouement, — Mal de tête, de dents et

POUR L'AMÉRIQUE



Nous expédions chaque semaine de nombreux passagers, par les plus nouveaux *bateaux à vapeur rapides, à double hélice*, aux conditions les plus avantageuses, avec accompagnement jusqu'au port. — *Paiements en Amérique, franco domicile*, contre quittance originale du destinataire. — *Expédit. de marchandises de toute nature et par n'importe quelle quantité, pour et de tous pays, aux tarifs les plus modérés.* — *La plus ancienne et la plus importante agence générale*

BALE

9, Place de la Gare centrale, 9

ZWILCHENBART

Fondée en 1834

(H-4442-I)

New-York

61, Greenwichstreet, 61

ou ses Agents:

E. Haller fils, buffet de Gare, Neuchâtel; **J. Blæsi**, restaur., vis-à-vis de la Gare, Chaux-de-Fonds.
Seule agence d'émigration avec propre bureau à New-York pour la réception des passagers et leur réexpédition à l'intérieur.

CHOCOLAT J. RIBET

Ancienne maison J.-C. FANKHAUSER, fondée en 1856

LAUSANNE

(H-3572-I)

CHOCOLAT FONDANT EN TABLETTES

CHOCOLAT AUX NOISETTES

BONBONS FINS AU CHOCOLAT: GIANDUJA, FONDANTS, PRALINÉS, etc.

Les chocolats Ribet se vendent dans tous les bons magasins.

Delachaux & Niestlé

MAGASINS & BUREAUX : 4, Rue de l'Hôpital. — ATELIERS : Passage M. Meuron, 2 a.

NEUCHÂTEL

LIBRAIRIE — Publications nouvelles :

BAUD-BOVY, D. A travers les Alpes , de Brigue à l'Eggishorn et au glacier d'Aletsch, grand et beau vol. in-4 illustré par les procédés spéciaux de la Société Anonyme des Arts graphiques à Genève, nombreuses planches hors texte, couverture richement illustrée, prix broché 20 —	nirs de jeunesse, 1 fort vol. in-12 . . . 3 50
— Le même, édition allemande 20 —	— Relié 4 75
FUNCKE, O. L'empreinte des pas du Dieu vivant dans le sentier de ma vie , souve-	RIBAUX ADOLPHE. Coquelicots , nouvelles, 1 vol. in-12 couverture chromo . . . 3 50
	— Relié 4 75
	VAUCHER, E. Brochure de Noël . . . — 25
	DUBOIS, M ^{lle} E. Récits de Noël de l'oncle Louis , brochure — 20
	BRANDT, L. Les roses de Noël , broch. — 20

IMPRIMERIE

Impression de Livres, Journaux et Revues
Rapports, Thèses, Règlements.

ACTIONS, CHÈQUES, TRAITES, REGISTRES, FACTURES
ENVELOPPES, PAPIER A LETTRES

Lettres de mariage, Cartes de fiançailles

CARTES DE VISITE

DANS LES GENRES LES PLUS NOUVEAUX

Impression d'Atlas et de Musique notée.

Lettres de deuil livrées en 2 heures.

LIBRAIRIE GÉNÉRALE

Bibliothèque Lilas à Fr. 1.— le volume

La Librairie DELACHAUX & NIESTLÉ met en vente une nouvelle collection de volumes choisis parmi ceux de la *Bibliothèque des mères de famille* de la maison Firmin Didot, à Paris.

Cette nouvelle collection — la *Bibliothèque Lilas*, à fr. 1.— le volume, — se distingue non seulement par son prix modique, son aspect frais et coquet, mais encore par le choix judicieux qui a présidé à sa formation. En effet, tous les volumes indiqués ci-dessous, dus à des écrivains de talent, peuvent être mis avec confiance entre toutes les mains. Belle occasion pour les soirées d'hiver.

A Fr. 1.— le volume de 300 à 400 pages bien imprimé sur beau papier.

Arvor (Camille d'). *Roselle*. 1 vol.

Barker (lady). *Une femme du monde à la Nouvelle-Zélande*. 1 vol.

— *Une femme du monde au pays des Zoulous*. 1 vol.

Blandy (S.). *Trois contes de Noël*. 1 vol.

Bovet (Mme de). *Bérenghère*. 1 vol.

Cassan (Mme). *Le roi des Jacques*. 1 vol.

Chevalier (A.). *Un lâche*. 1 vol.

— *Le fils aîné*. 1 vol.

Dombre (Roger). *Doctoresse*. 1 vol.

Edwards (Miss Amelia B.). *Mystérieuse disparition de lord Brakenburg*. 1 vol.

Elliot (George). *Silas Marner*. 1 vol.

Ficy (P.). *Les Hautvillers*. 1 vol.

— *Rolande Marney*. 1 vol.

— *La tâche de sœurlette*. 1 vol.

Floënan (Eli). *Mon oncle et ma femme*. 1 vol.

Manteuffel (U.-Z. de). *Lora*. 1 vol.

Marcel (Et.). *Monsieur le Maréchal*, scènes de l'Ukraine. 1 vol.

Mauthner (Franz). *Histoire du pauvre petit Franichko* suivie de *L'archet d'or*. 1 vol.

Mussat (Mlle Louise). *Charmant*, 1 vol.

Mussat (Mlle Louise). — *Mon roman*. 1 vol.

Neulliès (Mme B.). *L'expiation de lady Culmore*. 1 vol.

— *Ismay Waldron ou la femme du régisseur*, suivi de *Braves cœurs*. 1 vol.

— *Le mari d'Ianthe*. 1 vol.

Pinot (Mme A.). *Premier violon*. 1 vol.

— *Perdu et retrouvé*. 1 vol.

Poitevin (Mlle Marie). *L'héritage de Tantale*. 1 vol.

Saliniac (Mme Renée de). *Fleur de l'Inde*. 1 vol.

Sebille (Mme Maurice). *Bonne chance!* 1 vol.

Tillière (Mme P. A.). *La fortune du vieux Myddelton*. 1 vol.

— *Le talisman des Lynwood*. 1 vol.

— *Marjorie*. 1 vol.

Trouessart (Mlle). *Aveugle!* 1 vol.

— *Deux fiancées*. 1 vol.

— *Le mariage d'Hervé*. 1 vol.

— *Seule*. 1 vol.

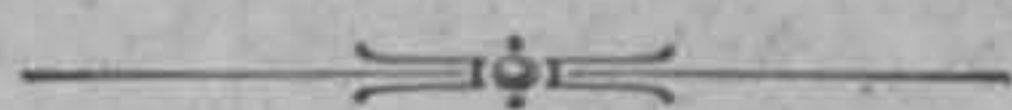
Vallon (Georges du). *Le mari de Simone*. 1 vol.

— *La comtesse Xénie*. 1 vol.

Valtine (M.-A. de). *Sans foyer*. 1 vol.

Y (Daniel d'). *Victor de Tressac*. 1 vol.

LIBRAIRIE GÉNÉRALE



JOURNAUX CIRCULANTS

La faveur dont jouissent nos **Journaux circulants** nous engage à vous proposer de profiter de ce moyen si peu coûteux et si commode de vous procurer une lecture abondante, instructive et récréative.

Au prix de **fr. 25** pour la ville de Neuchâtel, et de **fr. 40** pour les abonnements expédiés par la poste, nous servons à nos abonnés les journaux suivants :

- | | |
|---------------------------------------|-----------------------------|
| 1. Bibliothèque universelle. | 11. Journal de la jeunesse. |
| 2. Revue des Deux Mondes. | 12. Magasin d'éducation. |
| 3. Revue des Revues. | 13. Uber Land und Meer. |
| 4. Revue politique et littéraire. | 14. Illustrierte Zeitung. |
| 5. Annales politiques et littéraires. | 15. Fliegende Blätter. |
| 6. Illustration. | 16. London News. |
| 7. Univers illustré. | 17. Revue de Paris. |
| 8. La Nature. | 18. Monde Moderne. |
| 9. Le Tour du Monde. | 19. Semaine littéraire. |
| 10. La Patrie suisse et le Papillon. | 20. Die Moderne Kunst. |

Journaux d'actualités, revues littéraires, journaux pour la jeunesse, grands journaux illustrés les plus estimés de France et de l'étranger, notre liste répond à tous les goûts et à tous les âges.

L'échange des journaux se fait le mercredi ou le vendredi de chaque semaine. Pour les contenir, la librairie fournit un portefeuille au prix de 2 fr. 50.

Les abonnements sont annuels et partent du 1^{er} janvier.

Comme il est nécessaire que nous connaissions sans retard le chiffre de nos abonnés afin d'organiser le service régulier dès le commencement de l'année prochaine, nous prions les amateurs de nous transmettre au plus vite leur demande d'abonnement.

DELACHAUX & NIESTLÉ

BONNE OCCASION

La Librairie DELACHAUX & NIESTLÉ à Neuchâtel offre à tout acheteur du MESSAGER BOITEUX, à conditions exceptionnellement favorables, les deux beaux ouvrages suivants :

LES CLOCHERS NEUCHATELOIS

par O. HUGUENIN

Bel album in-4° de 55 planches, représentant les clochers de toutes les communes du canton, avec texte explicatif au pied de chaque dessin.

Ce splendide album, qui mérite une place d'honneur parmi les publications du pays, et qui intéresse au même degré les Neuchâtelois de toutes les parties du canton, est offert au prix très avantageux

de Fr. 5.- au lieu de Fr. 12.- l'exemplaire broché

et

de Fr. 8.- au lieu de Fr. 15.- l'exemplaire relié.

LES CHAMPIGNONS COMESTIBLES

et les espèces vénéneuses avec lesquelles ils pourraient être confondus

Décrits et peints d'après nature par F. LEUBA, pharmacien.

Magnifique ouvrage de 54 planches en chromo-lithographie, avec texte descriptif.

Ce très beau volume a eu un grand succès dès son apparition. Les différents types de champignons qui y sont représentés seront reconnus sans hésitation dans la nature par l'amateur qui aura feuilleté cet album.

En possédant cet ouvrage, chacun aura chez soi un guide infailible sur la valeur ou le danger des champignons dont il pourrait avoir fait la cueillette.

Le prix original qui était de Fr. 40.- a été abaissé à Fr. 20.- l'exemplaire avec riche et solide reliure en demi-peau.

Les deux beaux ouvrages ci-dessus peuvent figurer avantageusement sur la table de n'importe quel salon, où ils seront vivement appréciés. Ils constituent un article d'étrennes de valeur et de très bon goût.

VARICES

Soulagement immédiat et guérison certaine des plaies variqueuses et ulcères, par l'emploi de la

Pommade du Dr Burckhardt.

Certificats et prospectus à disposition.

Pharmacie M. Grandjean,
LAUSANNE (H-5402-I)



FABRIQUE DU CALORIFÈRE L'ARGUS

Jouissant d'un réel succès

H-3919-1

Fourneaux - Potagers
économiques.

Meubles de Jardins.

Articles pour Tentes.

Fontes de Bâtiments
en tous genres.

F. GAY & C^{ie}

8 Boulevard de Plainpalais

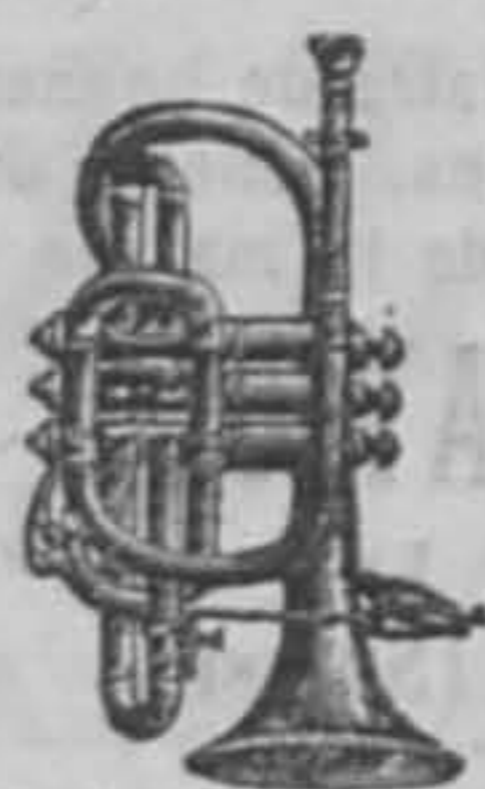
GENÈVE

Ciment Pluss-Stauffer en tubes et flacons

primé à plusieurs reprises. Médailles d'or et d'argent, connu et réputé depuis 10 ans comme la meilleure colle, par conséquent le moyen par excellence pour resouder tous objets cassés, recommandé par la plupart des drogueries du pays et de l'étranger. (H-3190 I)

AUX AMIS DES ORPHELINS

Tous les timbres usagés, cartes postales, enveloppes, sont reçus avec reconnaissance, à l'Orphelinat des Billodes, au Locle. — On envoie aussi des timbres-poste à choix aux collectionneurs. (H-5465-I)



Epargne. Epargnez votre argent !!!

Avant d'acheter un instrument de musique, consultez le Catalogue de la Fabrique d'Instruments (H-3981-I)

FÆTISCH FRÈRES, à Lausanne
(SUISSE)

Spécialité
d'Accordéons suisses,
viennois et italiens.

HARMONICAS À BOUCHE

Xylophones et Ocarines

Grande renommée. (Fondée en 1823)

PRIX-COURANT GRATIS ET FRANCO



150 litres cidre p^r 3 fr. 20



Je livre franco contre remboursement de 3 fr. 20, la substance nécessaire, sans le sucre, à la fabrication de 150 litres de cidre, boisson de ménage saine et reconfortante. (H-3926-I)

Se méfier des mauvaises contrefaçons.
Certificats gratuits et franco à disposition.

Faire attention à la marque de fabrique.

J.-B. RIST,

ALTSTÆTTEN (Rheinthal).



(H-3014-I)

MILAINES DE BERNE, meilleure adresse :
Walther Gygax, fabricant, Bleienbach. (H-2977-I)



Si vous voulez faire de bonnes photographies, achetez un APPAREIL de la maison

PAUL SAVIGNY

291, AVENUE DE LA GARE, 291
Fribourg (Suisse)

Appareils et accessoires pour la photographie et la projection.

Catalogue franco sur demande.

Leçons gratuites jusqu'à parfaite réussite. (H-6001-I)

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Laboratoires à disposition de MM. les amateurs. (H-2743a-F)

GRAPHOPHONES - PHONOGRAPHERS EDISON

J. GALÉ, Jouets scientifiques, 13, RUE DU STAND, 13, GENÈVE

Demandez le PRIX - COURANT



(H-7799-X)

(H-6000-I)

ASTHME - OPPRESSION

Guérison ou soulagement certain par le

Remède antiasthmatique Rapin

Poudre fumigatoire, 3 et 5 fr. — Feuilles, 1 fr. 50. — Cigarettes, 1 fr.

BIBERON D^r RAPIN

nouveau système breveté, sans tuyaux ni soupapes, avec tétines perfectionnées. — Exiger la marque déposée sur chaque pièce, « Hirondelle dans un cerceau ». — Dépôt: Rapin, pharmacien, Montreux, et chez tous les pharmaciens et bandagistes. (H-6479-I)

Aux personnes ayant des **VARICES** et souffrant de

MAUX DE JAMBES

nous recommandons les compresses antivariqueuses **MULLER**, qui sont uniques et supérieures à tous les traitements connus. Médailles d'or aux grandes expositions. — La bouteille suffisant pour un mois de traitement, 3 francs.

S'adresser à la pharmacie du Théâtre, à Genève, qui expédie contre remboursement. (H-6477-I)

Dépôts dans les grandes pharmacies.

AVIS AUX MÉNAGÈRES



Pour éviter les accidents et viser à l'économie, n'allumez pas de feu sans employer l'allume-feu amianté, breveté, H.-E. Allemand, Evillard, qui non seulement évitera les terribles malheurs annoncés si souvent par les journaux, mais procurera à tous ceux qui en feront l'emploi une notable économie. — Mode d'emploi avec chaque envoi. — Usage pratique et sûr. (H-6545-I)

Prix par pièce: 1 fr.

Le Courrier des Balkans

JOURNAL POLITIQUE, LITTÉRAIRE
FINANCIER, JUDICIAIRE, INDUSTRIEL et COMMERCIAL

ORGANE NATIONAL INDÉPENDANT

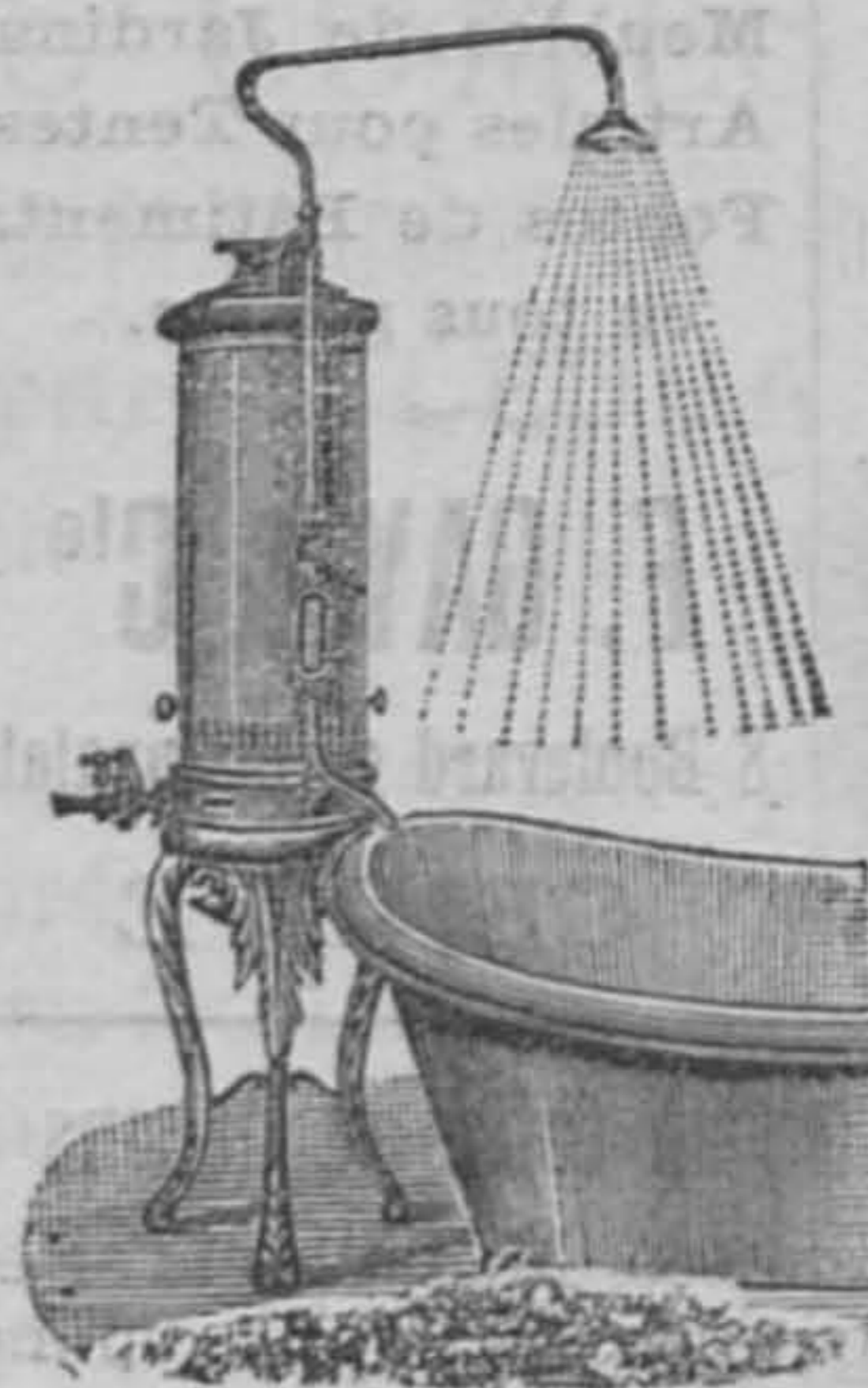
Est le seul journal français de Bulgarie, paraissant à Sophia le jeudi et le dimanche. (H-8419-X)

ABONNEMENT:

Union postale, 6 mois, Fr. 16. — 12 mois, Fr. 30.

Directeur-propriétaire, rédacteur en chef:

(H-6478-I) OSCAR ISKENDER.



Appareils

DE

BAINS

ET

Douches

Chauffage instantané

AU GAZ

Douches froides

MAISON

E.-J. STUTZMANN FILS

GENÈVE

(H-6598-I)

3, CHANTEPOULET, 3

A. Schmid-Liniger

PELLETIER

12, Rue de l'Hôpital → NEUCHÂTEL ← Rue de l'Hôpital, 12

GRAND CHOIX

DE

PELLETERIE & FOURRURES

EN TOUS GENRES

Fabrication, Transformations et Réparations

CHAPPELLERIE MODERNE

Provenance des meilleures fabriques

ARTICLES MILITAIRES

ACHAT DE SAUVAGINES, telles que : Peaux de Renards, Fouines, Martres, etc.

(H-6740-I)

Maison fondée en 1870

(H-9615-N)

Conservation de fourrures pendant l'été

Montages de tapis et chancelières brodés

Cordonnerie Populaire

(H-9179-N)

NEUCHÂTEL

(H-6461-I)

10, rue de l'Hôpital, 10

CHAUSSURES BALLY

Emile Christen.

Spécialité de Tapisserie

Choix splendide d'ouvrages artistiques pour dames, sur canevas, peluche et toile, styles anciens et modernes.

ALBERTINE WIDMER

CHATEAU 4

NEUCHÂTEL

L'Office d'Optique PERRET-PÉTER

9, Epancheurs, 9, Neuchâtel

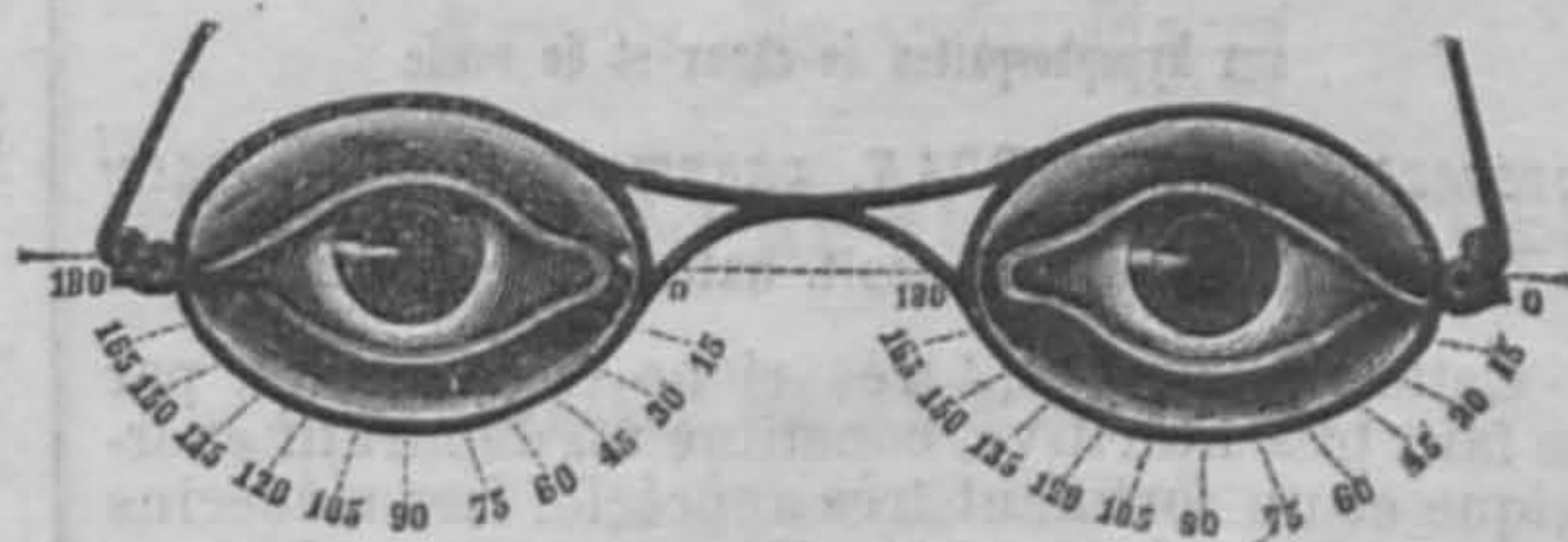
fournit au plus juste prix les meilleures qualités de verres sphériques, cylindriques et combinés, corrigeant tous les défauts de vision provenant de la conformation de l'œil.

CABINET SPÉCIAL POUR L'EXAMEN DE LA VUE

au moyen d'appareils perfectionnés (gratuit). — Travail consciencieux (tout cas présentant des symptômes de maladie ou de lésion interne est renvoyé à l'oculiste).

Spécialité de Conserves pour yeux fatigués, Lunettes, Pince-nez, faces-à-main en tous genres et qualités (en or depuis 20 francs). — Jumelles ordinaires à 5 francs, bonne qualité depuis 11 francs. — Longues-vues, Loupes, Baromètres, Thermomètres, Appareils à projection, etc.

FABRICATION ET RÉPARATIONS



APPAREILS DE CHAUFFAGE

Articles d'éclairage



Articles de ménage

A. LÖRSCH

à

NEUCHÂTEL

Rue de l'Hôpital et rue du Seyon 12

☞ V I N S ☜

COLIN & URECH

NEUCHÂTEL

Spécialité de Vins de table, rouges et blancs

Emulsion d'huile de foie de morue

aux hypophosphites de chaux et de soude

préparée par F. JORDAN, pharmacien, à Neuchâtel

Médaille d'arg. Exposit. nation. Genève 1896

Cette préparation, très riche en huile, et, par le fait, très nutritive, constitue un dépuratif énergique et un fortifiant très apprécié. Les médecins la recommandent particulièrement pour les enfants et son goût agréable en fait un médicament facile à prendre. (H-6274-I)

Prix 2 fr. 50 le flacon, franco dans toute la Suisse. (H-8878-N)

Pharmacie F. JORDAN, Neuchâtel.

ACHETEZ

VOS

Services de table, Couteaux de poche, Ciseaux, Rasoirs, etc.

A LA

Coutellerie Jacot

H. LUTHI, successeur

Neuchâtel - Rue du Temple-Neuf 15

ET VOUS SEREZ BIEN SERVIS

Marchandises garanties

Exposition de Genève: Médaille d'argent

GRAND ASSORTIMENT
de *Complets pour hommes*



en cheviot uni, draperie anglaise et française, haute nouveauté, toutes nuances, à Fr. 58, 55, 50, 48,50, 45, 42, 38,50, 35, 32, 30, 28 et **Fr. 15.**

COMPLETS
pour jeunes gens
depuis **Fr. 15**

Pantalons laine
uni et fantaisie
depuis . . . **Fr. 5,25**

CHEMISES
blanches et couleurs

VÊTEMENTS de TRAVAIL
en tous genres

RICHE CHOIX
DE (H-9232-N)
Costumes pour Enfants

VÊTEMENTS ET CHEMISES
SUR MESURE

(H-6408-1)

OTTO GRABER

Rue du Seyon 5 bis **NEUCHÂTEL** Rue des Moulins 2

Salon et magasin spécial de coiffure pour Dames

M^{ME} HEDIGER

Place du Port, Neuchâtel

Spécialité et grand choix dans les articles suivants: parfumerie et savonnerie fine; peignes en écaille, ivoire, buffle, etc. Brosses à cheveux, à dents, à ongles, à peignes et à habits.

Glaces de toilette. — Eponges fines et ordinaires. — Gants anglais pour toilette. — Parures en tous genres. — Vente de lampes et fers à friser.

PRIX MODÉRÉS

Tous les ouvrages en cheveux sont exécutés avec le plus grand soin.

EXPOSITION DE GENÈVE
Médaille d'argent

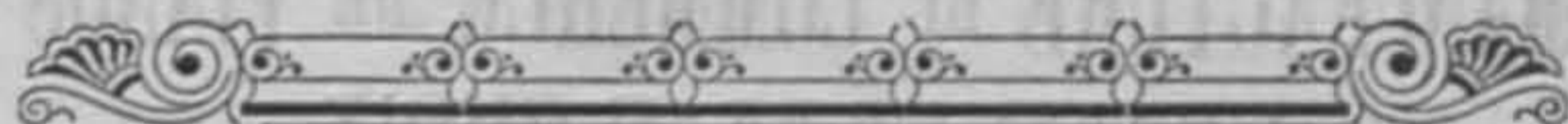
LA PLUS HAUTE RÉCOMPENSE

Chez tous les Papetiers



Encres à copier — De Chancellerie
Encre anglaise blue-blacke

COLLE FORTE LIQUIDE — LESSIVE RICHARD



E. WIDMANN

CORCELLES (Neuchâtel, Suisse)

Vins en gros et Denrées coloniales

SPÉCIALITÉ DE VINS DE NEUCHÂTEL

EN FUTS ET EN BOUTEILLES

Liqueurs, Vermouth, Malaga

COGNAC DES PREMIÈRES MARQUES

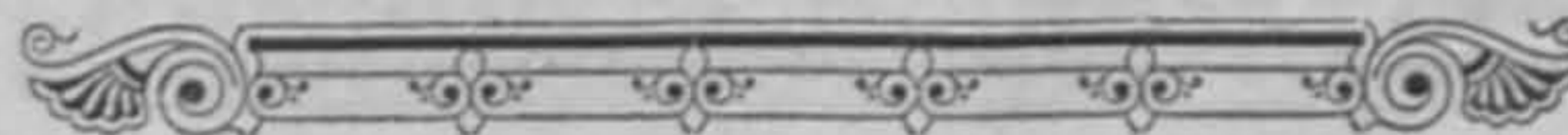
EAU-DE-VIE DE LIES ET DE VIN

(H-7744-N)

— **TÉLÉPHONE** —

(H-5602-I)

Adr. télégraphique: **Widmann, Corcelles (Neuchâtel)**



Croix-du-Marché - Rue Fleury 3

PHARMACIE BAULER

Eaux minérales naturelles

SUISSES ET ÉTRANGÈRES

(H-7934-N) VINS DE QUINQUINA (H-5599-I)

aux vins de Malaga, de Carthagène & de Tokay

TÉLÉPHONE * TÉLÉPHONE

Ch. Petitpierre & fils

NEUCHÂTEL



Rue de la Treille 11 — Place Purry 1

ARTICLES (H-7933-I)

de chasse, de tir et d'escrime

MUNITIONS — RÉPARATIONS

ARMES

Feux d'artifice soignés

ARTICLES POUR FÊTES

(H-5600-I)

Téléphone 315

MANUFACTURE ET COMMERCE DE PIANOS

GRAND ET BEAU CHOIX

pour la vente et la location

MAGASIN

le plus grand et le mieux assorti du canton

Prix modérés. — Facilités de paiement

Rue Pourtalès 9 et 11, 1^{er} étage

Se recommande,

Hugo-E. Jacobi

(H-5596-I) NEUCHÂTEL (H-7937-N)

A LA MÉNAGÈRE

Brosserie — Vannerie — Boissellerie

GROS — DÉTAIL

ALFRED KREBS

11, Rue des Epancheurs, 11

(H-8089-N) NEUCHÂTEL (H-5787-I)

MAGASIN SAVOIE-PETITPIERRE

NEUCHÂTEL



Marchandises soignées

ENVOIS FRANCO

Prix très modérés

TÉLÉPHONE

TÉLÉPHONE



AU TIGRE ROYAL

NEUCHÂTEL

6 Rue de l'Hôpital 6

CHAPELLERIE MODERNE

Provenance des meilleures fabriques — Prix très bas

FABRICATION

Transformation et Réparation de tout article de

FOURRURES

Se recommande,

H. MORITZ-PIGUET, pelletier.

(H-8585-N)

Achat de SAUVAGINES

(H-6071-I)

telles que : Peaux de renards, fouines, martres, etc.,

payées aux prix les plus élevés.

Machines et Instruments d'Agriculture

à l'Agence agricole neuchâteloise

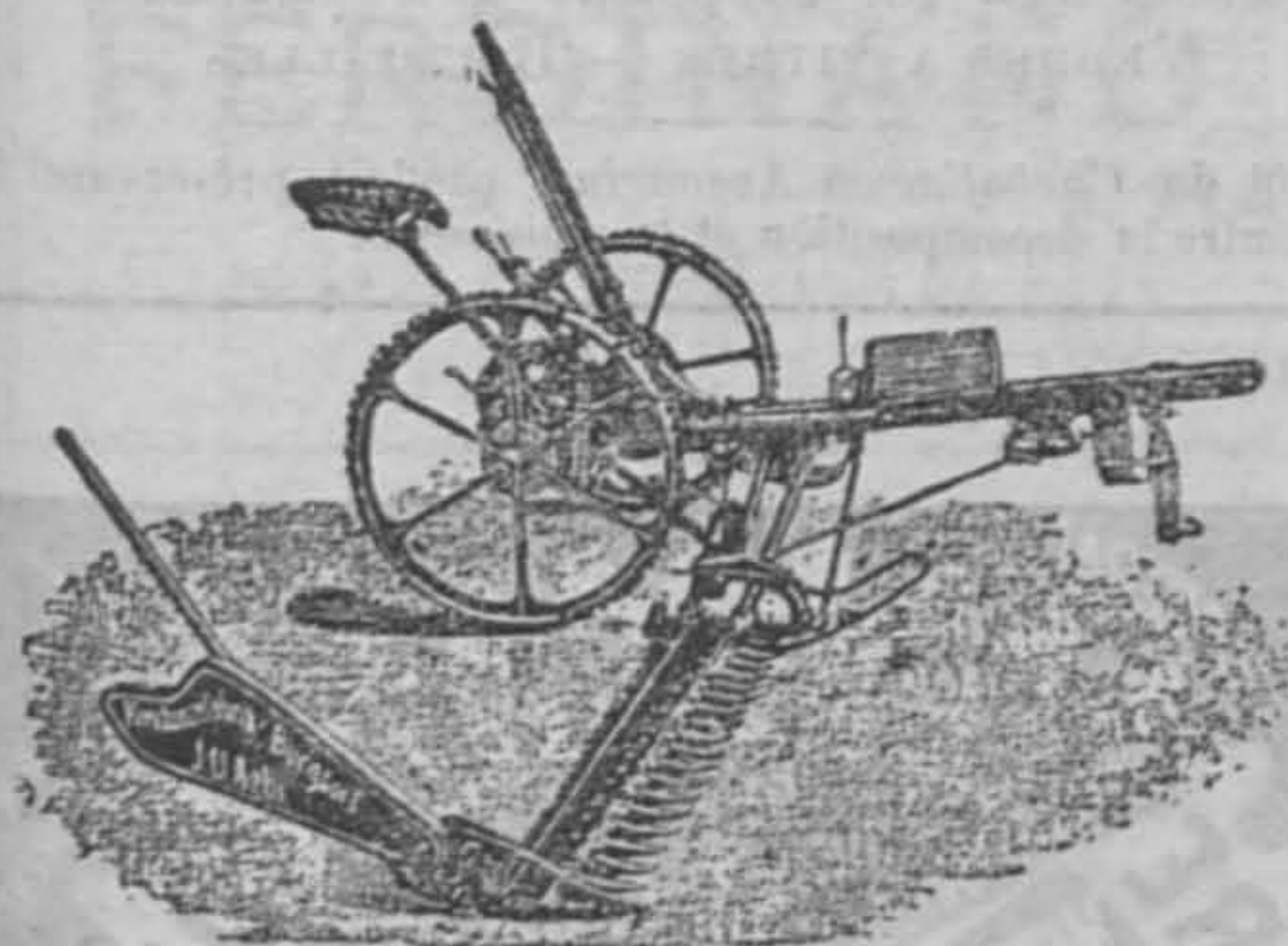
SCHURCH, BOHNENBLUST & C^{ie}, Neuchâtel

Successesseurs de J.-R. Garraux

Faucheuse « Helvetia » Aebi

Prix de 1^{re} classe en 1897

à Corcelles sur Payerne, Berthoud et Cernier



CHARRUES BRABANT OTT

Battoirs et Manèges

HACHE-PAILLE,

Herses, semoirs, faneuses, râteliers à cheval,
Pompes à purin divers systèmes.

REPRÉSENTANTS POUR LE CANTON DE NEUCHÂTEL

des Fabriques de machines RAUSCHENBACH, à Schaffhouse,
OTT, à Worb, et J.-U. AEBI, à Berthoud

TUILERIE & BRIQUETERIE
NEUCHÂTEL



MÉDAILLE D'ARGENT CONCOURS AGRICOLE CHAUX-DE-FONDS 1879
DIPLOME EXPOSITION NATIONALE ZURICH 1883

PRIX - COURANT A DISPOSITION

S'adresser à la **SOCIÉTÉ TECHNIQUE à NEUCHÂTEL**

*Fabrique d'extrait d'absinthe,
vermouth, liqueurs & sirops*

AUGUSTE FIVAZ

à Neuchâtel

Récompenses aux grandes Expositions:
Paris 1889, médaille d'argent, la plus
haute récompense pour l'absinthe.

Nouveau produit de la maison:

LA CITRONNELLE

boisson rafraîchissante, garantie sans al-
cool, à base de l'extrait du fruit de citron
frais.

Exiger l'étiquette et la raison de com-
merce déposées.

Vente en gros — Exportation

Fabrique d'appareils électriques

PEYER, FAVARGER & C^{ie}

NEUCHÂTEL, SUISSE

MÉDAILLE D'OR

à l'Exposition universelle de Paris 1889

2 MÉDAILLES D'OR & 2 MÉDAILLES D'ARGENT

à l'Exposition nationale de Genève, en 1896

Installations complètes de
sonneries électriques pour appartements.
Appareils de sûreté contre l'effraction.
Appareils téléphoniques.
Horloges électriques.

Paratonnerres. Batteries électriques, etc.
Lustres, Appliques et Supports de lampes électri-
ques, de toutes formes, dimensions et richesse.

Ernest Morthier

Rue de l'Hôpital 15, Neuchâtel

ÉPICERIE FINE

CONSERVES

FRUITS DU MIDI — VINS FINS — LIQUEURS

BISCUITS ANGLAIS

SPÉCIALITÉ DE BISCOMES AUX AMANDES

VERRES A VITRES — BOUTEILLES

Dépôt du *Carbolineum Avenarius*, produit préservant le
bois contre la décomposition et la moisissure.



(H-4405-D)

✦ Ameublements ✦ Literie ✦

C. STRÆLE, Tapissier

Rue de l'Orangerie 4

NEUCHÂTEL

Meubles en tous genres. Ameublements com-
plets. Réparation de meubles. Literie. Stores.
Etoffe pour meubles. Rideaux et tentures. Four-
nitures de rideaux. Passementerie.

SPICHIGER & BURGER

Rue de l'Hôpital et rue du Seyon, 5

NEUCHÂTEL

DRAPERIE & NOUVEAUTÉS

Vêtements sur mesure pour hommes & enfants

TAPIS EN TOUS GENRES

Commerce de Graines et de Semences en tous genres

GROS ET DÉTAIL

Spécialité de graminées p^r prairies & gazons

Oignons à fleurs de Hollande. — Plants d'asperges. — Mastic à greffer. — Raffia pour attacher les plantes. — Engrais chimique pour fleurs, et toutes les graines pour nourrir les oiseaux, ainsi que tous les articles se rattachant à l'agriculture et à l'horticulture.

FERDINAND HOCH, Neuchâtel

8, Place du Marché, 8

N.-B. Catalogues et prix-courants gratuits et franco sur demande

MAISON FONDÉE EN 1870

Entreprise générale de travaux en Asphalte coulé et comprimé, Ciments & Bétons

VENTE ET APPLICATION

ADOLPHE RYCHNER, Entrepreneur

Faubourg de l'Hôpital 19^a et 19^b — NEUCHATEL

TÉLÉPHONE — TÉLÉGRAMMES : RYCHNERAD NEUCHATEL — TÉLÉPHONE

Spécialité de DALLAGES et CARRELAGES en tous genres, Cuisines, Corridors, Péristyles, Chaussées, Terrasses, Brasseries, Ecuries, Remises, Trottoirs, Caves, Chapes de voûtes et fondations. — Revêtement en faïence et en métal émaillé malléable. — Plaques d'isolation.

Tuyaux en ciment Portland et Tuyaux en béton armé avec manchons, Tuyaux en grès suisses et Drainages, Conduites d'eau, Egouts, Fontaines, Caniveaux, Réservoirs et Citernes, Jets d'eau.

Bassins mangeoires, Couvertes de murs et d'espaliers, Balustrades, Encadrements de fenêtres et portes, Fromagères, Cloisons et autres travaux en ciment moulé.

Spécialité pour Exploitations agricoles, Pressoirs, Cuves à vin.

Bordures de Jardins et Trottoirs, Cheminées hors du toit, Escaliers.

Planchers en béton. Entre-rails ou Poutrelles. — Constructions en béton armé (système Hennebique) breveté.

Vente en gros et en détail des Ciments de St-Sulpice, Noiraigue et Grenoble, Chaux blutée, Gyps de Villeneuve, Lattes et Litteaux de gypseurs, Parquets sur bitume garantis même dans les endroits les plus humides. — Couvertures en Ciment ligneux garanties 10 ans. — Tuiles en Ciment, Briques en Ciment et en Escarbilles. — Carbolinéum.

Succursale à LA CHAUX-DE-FONDS



ANTIQUITÉS



On demande à acheter, chez Ferd. BECK,

BAZAR DE JÉRUSALEM, NEUCHATEL

de vieilles médailles et monnaies, écrits et gravures neuchâteloises, porcelaines, armes, etc., objets lacustres en pierre, bronze et fer, vieux timbres-poste, etc., etc.

A la même adresse, vente et réparation de billes de billard.

ANCIENNE MAISON A. COURVOISIER

PAUL TRIPET, Successeur à NEUCHÂTEL

SERVICE DE TABLE, FORME RONDE, TERRE DE FER, DÉCORS VARIÉS

74 pièces pour Fr. 45
62 » » » 37

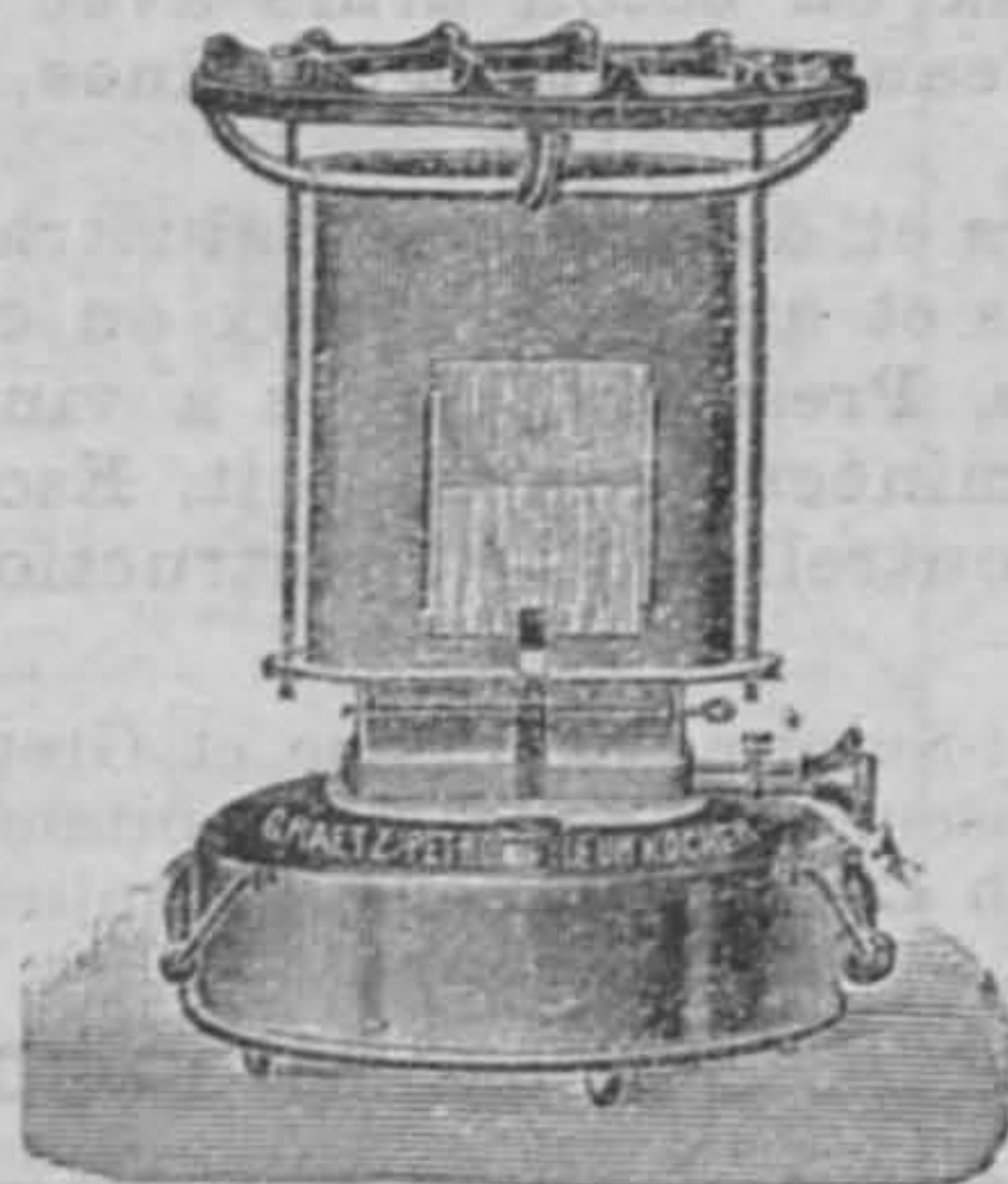


45 pièces pour Fr. 28
30 » » » 20

Demandez composition détaillée et échantillons. — Grand choix de services riches.



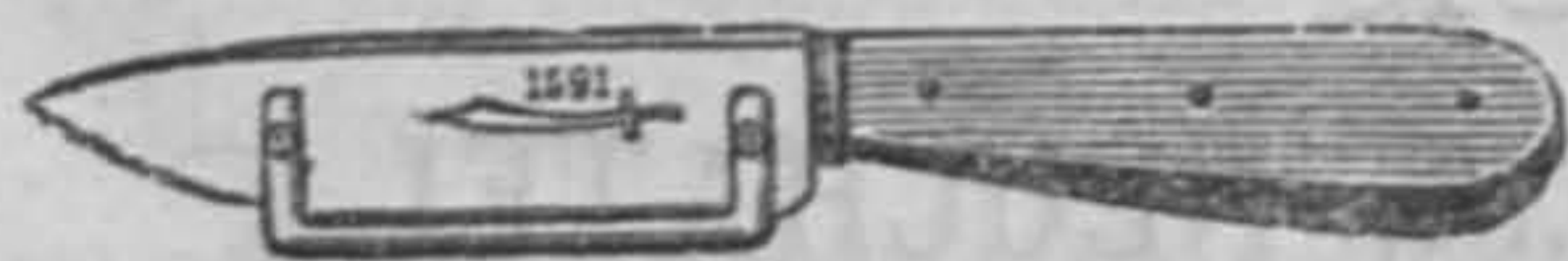
Balance de ménage
Force : 15 kg.
Cadran verni, Fr. 4,50
» émaillé, » 5,50



Nouvelle cuisine à pétrole
Flamme à gaz
N° 2 Fr. 12,50
» 3 » 15,—



Service de toilette anglais, décor bleu-vert ou rose
Les 5 pièces couvertes. . Fr. 12,—



Couteau à éplucher les légumes
La pièce. . Fr. 0,85

Maison fondée
en 1845

MÉDAILLE D'ARGENT, PARIS 1889
pour Registres soignés

Téléphone
N° 75

Papeterie — Manufacture de Registres — Imprimerie



F. BICKEL-HENRIOD

NEUCHÂTEL (Suisse)

En face de l'Hôtel des Postes

Cartes de visite depuis fr. 1.50 le cent



Propriétaire des véritables **Nouvelles Plumes Helvétia** en trois largeurs de pointes, la boîte 3 francs; la douzaine 40 centimes. — Echantillons gratuits.

Dépôt général pour la Suisse des **Crayons Jos. Illfelder** et des **Encres A. Maurin**.

(H-5598-I)

Liste des dépôts en Suisse franco sur demande.

(H-7935-N)

TÉLÉPHONE

Ameublements

TÉLÉPHONE

J. KUCHLÉ-BOUVIER & FILS

Tapissiers-décorateurs

(H-5597-I)

angle rue de la Treille et rue du Seyon — NEUCHÂTEL

(H-7936-N)

TROUSSEAUX COMPLETS, des plus simples aux plus riches

ÉTOFFES POUR MEUBLES

Rideaux

Tapis

Tentures

CRINS, PLUMES et DUVETS

BANDAGES

ET

Instruments de chirurgie

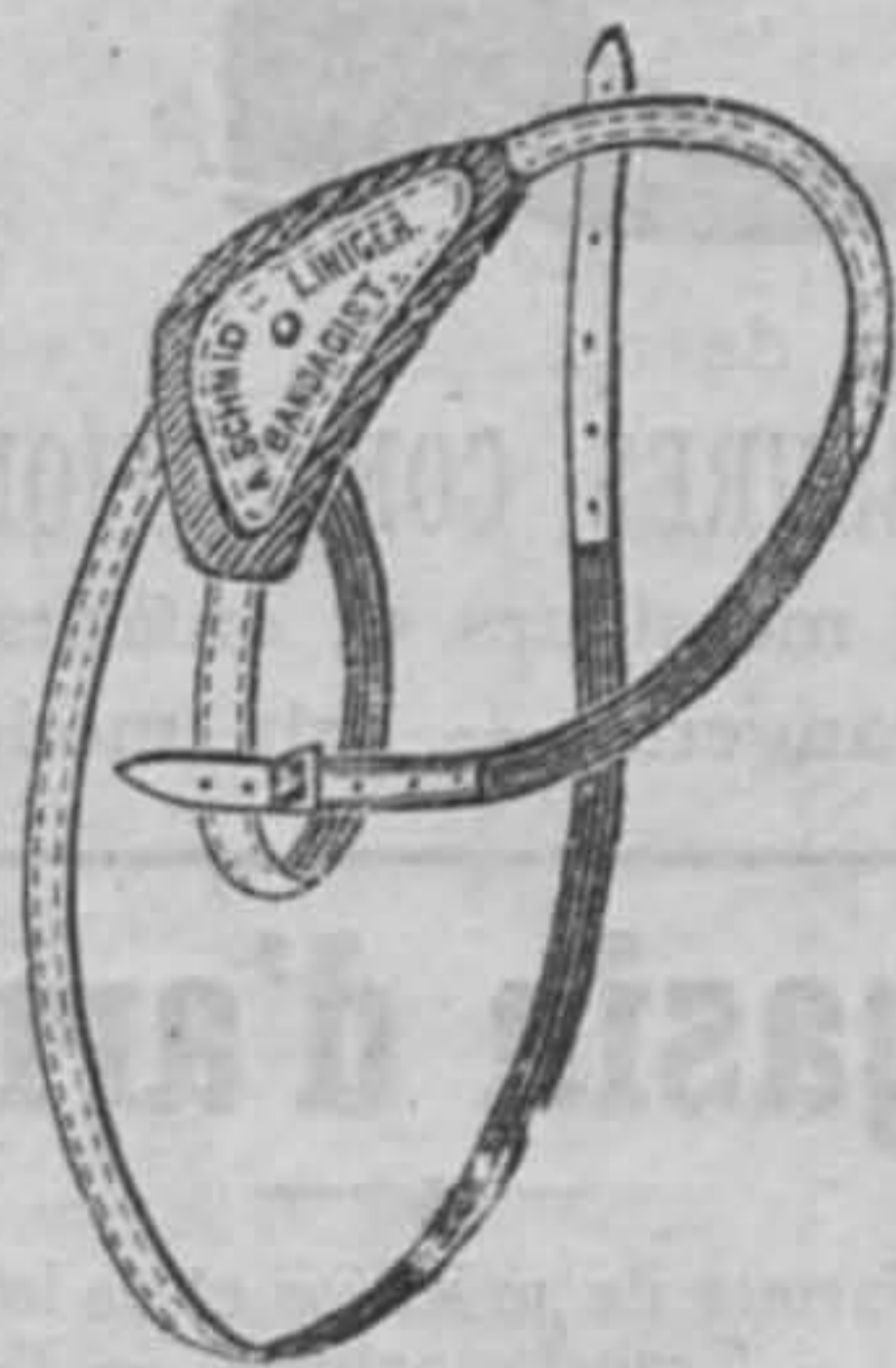
Articles en caoutchouc

EN TOUS GENRES

Coussins — Bassins

Baignoires

Toile imperméable. Tuyaux
de toutes dimensions
Monteaux en caoutchouc



Objets de pansements

Bas pour varices
Irrigateurs

Ceintures

Martingales p^r se tenir droit

Première Maison de Confiance

(H-5595-I)

FONDÉE EN 1870

(H-7938-N)

A. SCHMID-LINIGER

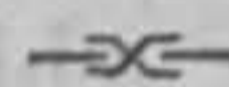
— NEUCHÂTEL —



Vélocipèdes

1^{res} marques

anglaises & françaises



ACCESSOIRES

H-7931-N



H-5601-I

Réparations

F. Glatthardt

NEUCHÂTEL

Rue de la Place-d'Armes



GRAND BAZAR PARISIEN

Rue de la Treille

Chapellerie & Modes. — Bonneterie, Ganterie, Maroquinerie. — Articles de voyage. — Verrerie & Cristaux. — Faïence & Porcelaine. — Spécialité de Chaussures en tous genres.

Nouveautés de la saison

JEUX & JOUETS

HALLE AUX CHAUSSURES

2 Rue du Bassin 2

NEUCHATEL

C. BERNARD.

Magasin de glaces et de tableaux

GUSTAVE POETZSCH

Rue Purry 4

NEUCHATEL

Dorures sur bois. Encadrements en tous genres. Objets de bois pour peindre. Redorure de vieux cadres.

Grande Brasserie

NEUCHATEL

Installations nouvelles — Derniers perfectionnements

MACHINES A GLACE

Bière brune, façon MUNICH

» blonde, » PILSEN

en fûts, bouteilles et demi-bouteilles

Bière PASTEURISÉE en bouteilles

» FERRUGINEUSE »

FRANCO A DOMICILE

DÉPOTS:

Louis SUNIER,	Noiraigue.
Aug. MARGOT,	Fleurier.
G. LÉTOUBLON,	Verrières.
Fritz KUNZ,	Colombier.
Albert FAVRE,	Boudry.
L ^s BENOIT,	Gorgier.
A. GRANDJEAN,	Yverdon.
A. DEVAUD,	St-Roch 10, Lausanne.

CHAUSSURES SUR MESURE

en tous genres

SPÉCIALITÉS: Chaussures hygiéniques garanties imperméables, pour la chasse, la pêche, la ville et la montagne. Bottes d'équitation.

G. Pétremand

Rue des Moulins 15, NEUCHATEL



MAISON FONDÉE

EN 1824

TéléphoNE

Deux Médailles d'argent

EXPOSITION NATIONALE

Genève 1896

Grand choix de

CHAUSSURES CONFECTIONNÉES

pour dames, messieurs et enfants. — Articles suisses et étrangers. — Prix modérés.

Magasin d'armes

Fabrication d'armes de précision et de luxe. — Carabines Martini cal. 7,5. — Transformations. — Vente du nouveau fusil mod. 1889, et revolvers d'ordonnance. — Grand choix de fusils de chasse de tous les systèmes et calibres. — Articles de chasse. — Carabines Flobert. — Revolvers. — Pistolets. — Canes à feu. — Munitions pour toutes armes et calibres. — Articles d'escrime. — Feux d'artifice en tous genres. — Réparations et nettoyages. — Prix très avantageux. — Patenté pour la réparation des armes militaires.

J. WOLLSCHLEGEL, armurier,

Rue de la Treille 2, Neuchâtel.

L'HELVÉTIKA

Compagnie suisse d'Assurances, à Saint-Gall

assure à des **primes fixes et modiques** le mobilier, les marchandises, outils, récoltes, bestiaux, etc., contre les dommages occasionnés par un incendie ou par la foudre. Elle rembourse aussi les pertes causées par l'eau des pompes et le sauvetage. (H-5783-I)

S'adresser à MM. **MARTI & CAMENZIND**, agents généraux, rue **Purry, 8**, Neuchâtel, et à leurs agents dans toutes les localités importantes. (H-8089-N)

Librairie DELACHAUX & NIESTLÉ Neuchâtel

NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE DU FOYER

Collection de bons ouvrages pour adultes et jeunes gens

Prix : 1 fr. 50 le volume

- | | | |
|---|---|--|
| <p><i>Amour mortel</i>. Nouvelle, par Albert Vuille, pasteur.</p> <p><i>Aventures de ma vie</i>, par G.-J. Braun.</p> <p><i>Calme après l'orage</i>, le. Nouvelle par R.-L. Grey.</p> <p><i>Capitaine de l'écume</i>, le, traduit de H. Ballantyne.</p> <p><i>Carnet d'un touriste</i>, par Azeline.</p> <p><i>Cas de conscience</i>, un, par Hesba Stretton.</p> <p><i>Chillon</i>, ou les protestants du 16^e siècle. Nouvelle historique par Jane-Louisa Williams, 2 v.</p> <p><i>Contez-nous ça!</i> par Ennis Graham. Traduit de l'anglais.</p> <p><i>Coups d'épingle</i>, par Mme Beecher Stowe.</p> <p><i>Courses lointaines</i> (Sur la Montagne), par Fritz Berthoud.</p> <p><i>Deux femmes célèbres</i>, par V. Lamy, précédé d'une lettre de E. de Presensé.</p> <p><i>Deux héroïnes de la foi: Blanche Gammond, Jeanne Terrasson</i>, par Th. Claparède et Ed. Goty.</p> <p><i>Deux méprises</i>, par Mme Bonzon de Gardonne.</p> <p><i>De Genève à Suez</i>, par G. Revilliod.</p> <p><i>Echos du passé</i>, par Ed. Huguenin-Jacot.</p> <p><i>En Orient</i>. Drames et paysages, par Mme Lydie Paschkoff.</p> <p><i>Ferme de Hillside</i>, la, par Miss Buckland.</p> <p><i>Fleurette</i>. Nouvelle par Mme M. G.</p> <p><i>Grèce et Turquie</i>. Notes de voyage par A. Gilliéron, avec illustrations.</p> | <p><i>Gouttes de pluie</i>, par Gévelin de Vich.</p> <p><i>Hélène</i> ou Comtesse et Paysan, 1541-1544, par G. Guillaume.</p> <p><i>Histoires et légendes pour la jeunesse</i>, par Mme William Monod.</p> <p><i>Hygiène du Petit-Poucet</i>, l', par le Docteur Galopin.</p> <p><i>Idée de Jeannette</i>, l'. Nouvelle par Mlle Lydia Branchu.</p> <p><i>Jet Conyngham</i>, par M. Edwardes. Traduit de l'anglais par Amy Davy.</p> <p><i>John Ward</i>, par Margaret Deland, traduit de l'anglais par Mlle E. Dubois.</p> <p><i>Joies et souffrances d'un maître d'école</i>, 2 vol. par Jérémias Gotthelf.</p> <p><i>Jolie Ida</i>, la, par Mme W. de Coninck, illustré.</p> <p><i>Jouets et leçons</i> (Muse des enfants), par Augusta Coupey.</p> <p><i>Lac de la fiancée</i>, le par L. Gérald.</p> <p><i>Lilla</i>, par F.-R. Havergal.</p> <p><i>Maison d'Erasmus</i>, la, par A. Bachelin.</p> <p><i>Marcelle</i> ou les préludes de la Révolution française. Traduit par Mme Arrousse Bastide.</p> <p><i>Marguerite Sandol</i>, par J. de Sinn.</p> <p><i>Marielle</i>, par Augusta Coupey.</p> <p><i>Mas d'Azil</i>, le. Nouvelle historique traduite de Ebrard, par Chaptal.</p> <p><i>Mine</i>, la, ou ténèbres et lumière, par Elise Autran.</p> <p><i>Mistress Margery</i>, traduit par Mlle M. Tabarié.</p> <p><i>Nouvelles et récits</i> traduits du russe, par N.-V.-A. Kolbert.</p> <p><i>Nouvelles et fantaisies</i>, par Albert Vuille, pasteur.</p> | <p><i>Nouvelles villageoises de la Forêt-Noire</i>, par Auerbach.</p> <p><i>Œil pour œil</i>, par Anthony Trollope.</p> <p><i>Par monts et vaux</i>. Souvenirs d'un alpiniste, par Azeline.</p> <p><i>Passereaux de Maman Corneille</i>, les, traduit de l'anglais par Mlle M. Tabarié.</p> <p><i>Pays de l'or</i>, le, par J. Grandjean.</p> <p><i>Peu s'en fallut</i>, par Mme Jenkin.</p> <p><i>Portraits historiques</i>, par H. Draussin.</p> <p><i>Prédicateurs pionniers de l'Ouest américain</i>, les, par M. Lelièvre, pasteur.</p> <p><i>Proscrit</i>, le, par A.-F. d'Aulnoy.</p> <p><i>Reine et Berthe</i>, par Léonie Chavannes.</p> <p><i>Ruines d'Eulenburg</i>, les, par Mme de Coninck.</p> <p><i>Ruth</i>, une histoire de la Nouvelle-Angleterre, par E. Prentiss.</p> <p><i>Sa femme</i>, par Maurice de Reichenbach, traduit de l'allemand par Mlle E. Dubois.</p> <p><i>Sarah Wemyss</i>, par A. Bachelin.</p> <p><i>Silence Jardine</i>, par l'auteur de John Halifax, 2 vol.</p> <p><i>Souvenirs d'un garde national</i> pendant le siège de Paris et la Commune, par G. Guillaume, 2 vol.
Ire partie : la Capitulation.
IIme partie : l'Insurrection.</p> <p><i>Triomphe (le) de Marie</i>.</p> <p><i>Trois ou quatre camarades</i>, par Mlle Tabarié.</p> <p><i>Une Fortune</i>. Nouvelle par Mlle Lydia Branchu.</p> <p><i>Vrai gentleman</i>, un, traduit de l'anglais par J.-G.</p> <p><i>Xénia</i>, ar J. de Sinn.</p> |
|---|---|--|

Fabrique de Meubles

A. BACHEMIN

Gros



TRAVERS



Détail

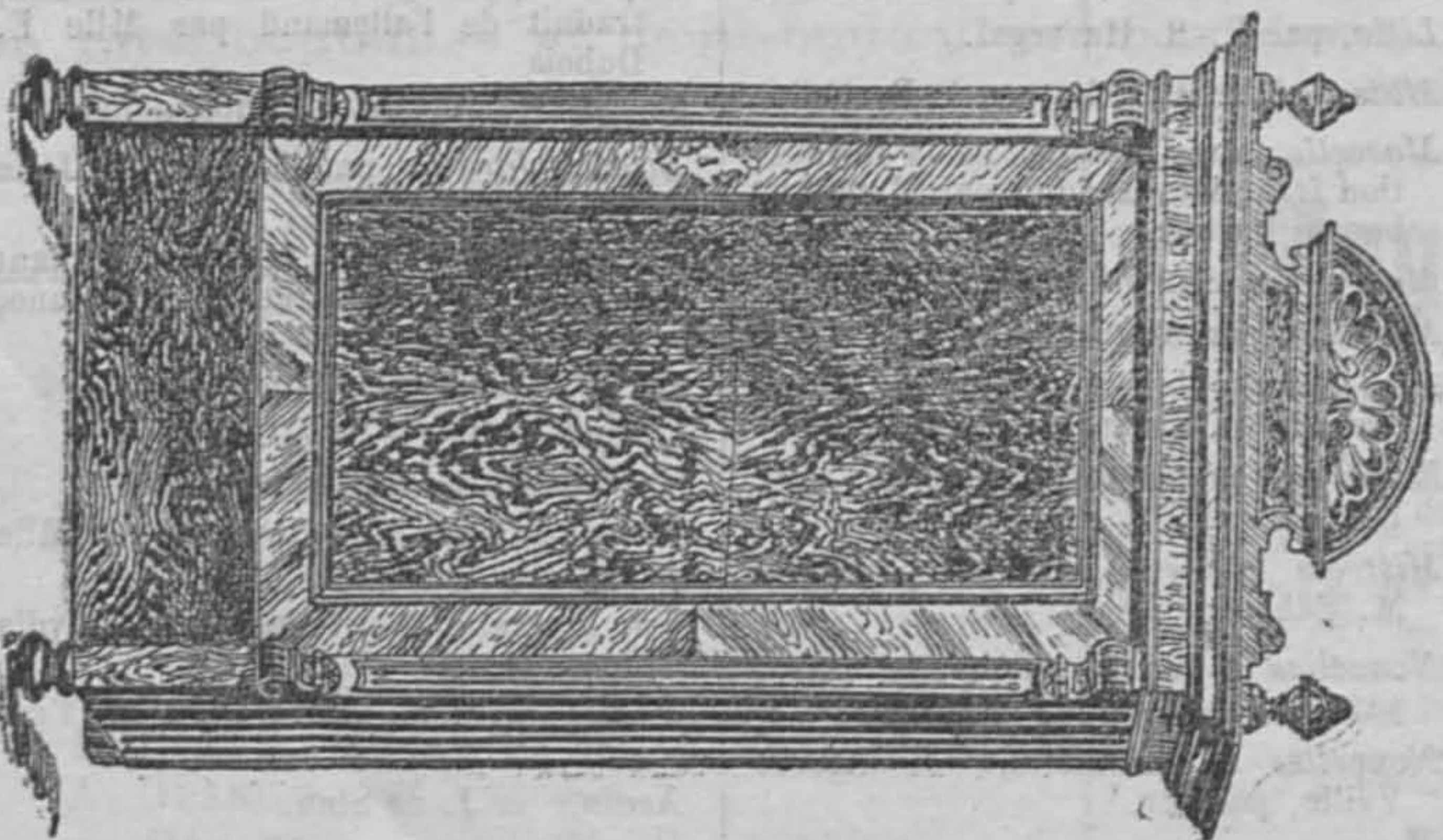
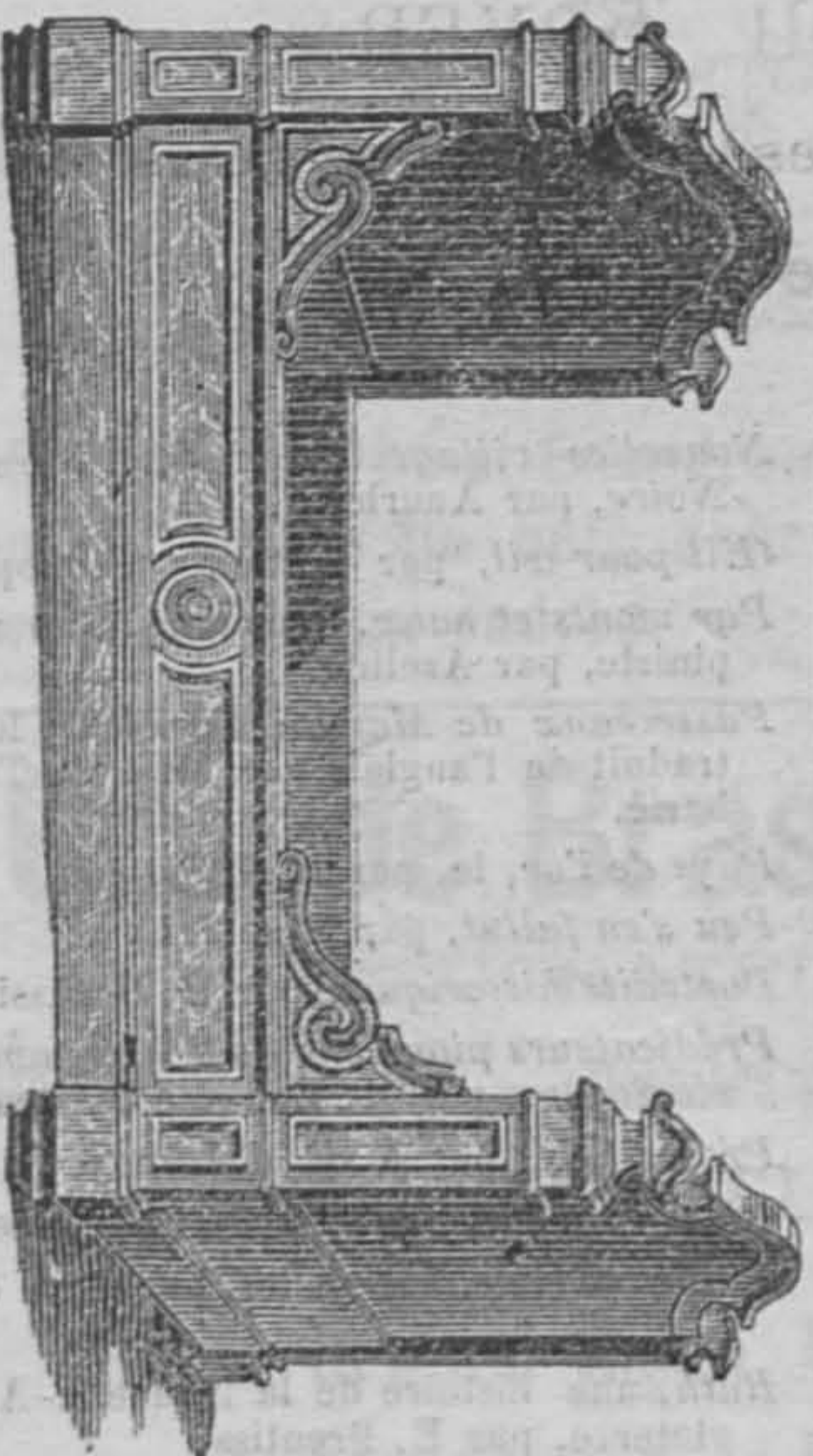
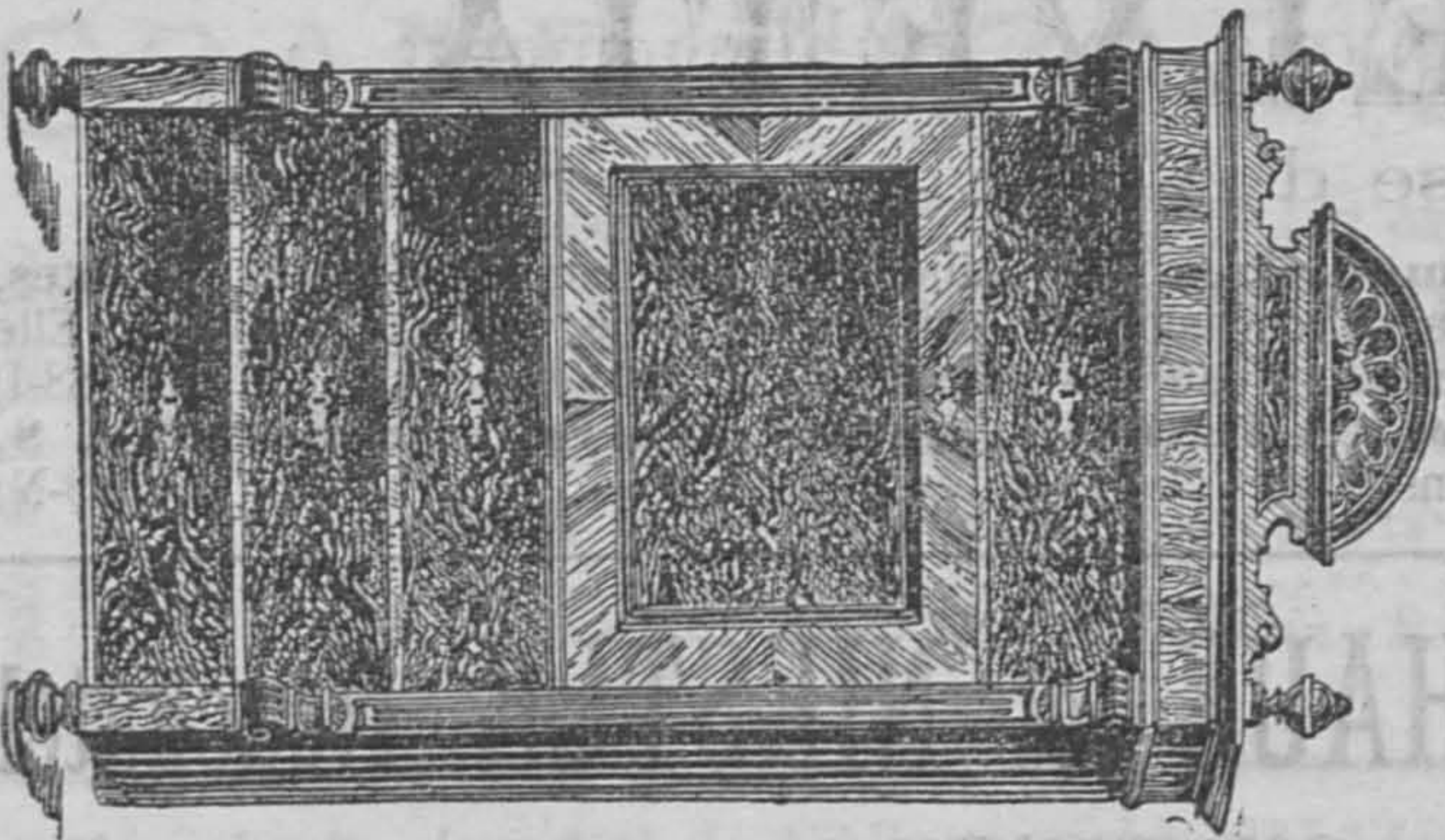
(H-5877-1)

Livre tous genres de meubles aux meilleures conditions

Ameublements pour hôtels, pensions, etc. Envoi prix-courant illustré sur demande

Lits en tous genres. — Lavabos. — Lavabos-com-
mode. — Tables de nuit. — Armoires à linge à une et
deux portes. — Armoires à glace. — Buffets de service.
— Tables carrées. — Tables rondes. — Tables L^s XV.
— Tables à rallonges et tables à coulisses. — Tables à
écrire. — Tables à ouvrage. — Commodes. — Secrè-
taires. — Bureaux. — Bibliothèques. — Chaises en tous
genres. — Fauteuils. — Canapés. — Divans, etc., etc.

WYERRE

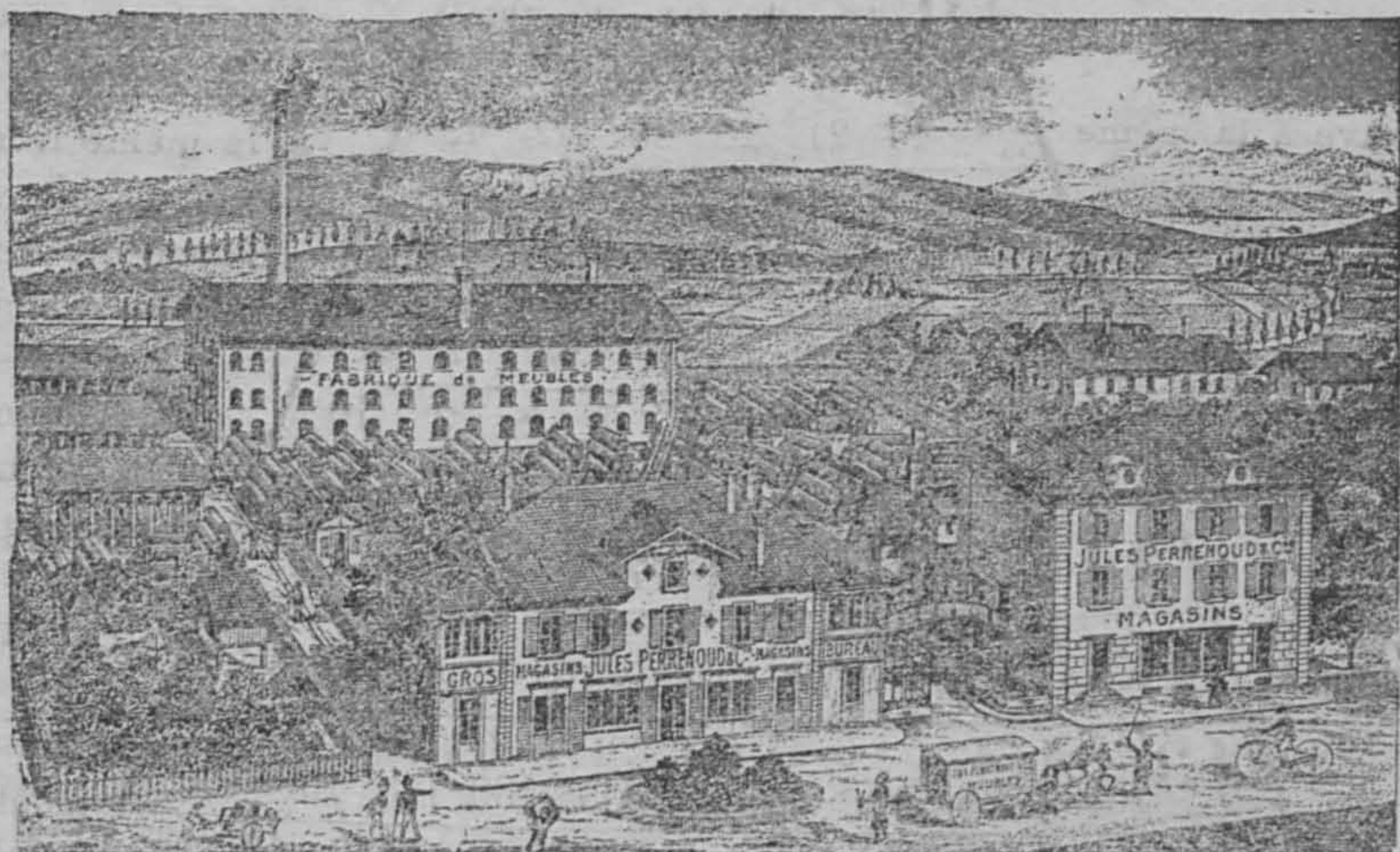


Société anonyme des Etablissements

JULES PERRENOUD & C^{ie}

Cernier — Chaux-de-Fonds — Neuchâtel

ÉBÉNISTERIE



TAPISSERIE

VUE DES ÉTABLISSEMENTS DE CERNIER

occupant plus de 100 ouvriers

Grands Magasins

SALLES de VENTES de NEUCHÂTEL

21

Faubourg du Lac

21

TÉLÉPHONE

TÉLÉPHONE

TROUSSEAUX COMPLETS

EN VENTE

CHEZ

DELACHAUX & NIESTLÉ

4, rue de l'Hôpital, 4

NEUCHÂTEL

et chez tous les libraires

On trouve à la même
 librairie : Tous les livres
 et fournitures en usage
 dans les écoles de la
 ville et de la campa-
 gne. — Tous les ar-
 ticles de papeterie
 fine et ordinaire,
 buvards, porte-
 feuilles, carnets
 de poche, en-
 veloppes de
 lettres. —
 Albums de
 dessin et
 de tim-
 bres,
 etc.,
 etc.

LIBRAIRIE GÉNÉRALE

DELACHAUX & NIESTLÉ

4, rue de l'Hôpital, 4

NEUCHÂTEL

A la même librairie :
 Nouveautés littéraires et
 abonnements aux publi-
 cations périodiques. Li-
 vres d'étrennes de tous
 prix. Albums et al-
 phabets illustrés, li-
 vres de gravures.
 Albums photo-
 graphiques et
 autres. Presse-
 lettres, porte-
 monnaie. —
 Boîtes de
 couleurs,
 Calen-
 driers,
 etc.,
 etc.

1	1
2	2 2
	4
3	2 3
	6 9
4	2 3 4
	8 12 16
5	2 3 4 5
	10 15 20 25
6	2 3 4 5 6
	12 18 24 30 36
7	2 3 4 5 6 7
	14 21 28 35 42 49
8	2 3 4 5 6 7 8
	16 24 32 40 48 56 64
9	2 3 4 5 6 7 8 9
	18 27 36 45 54 63 72 81
10	2 3 4 5 6 7 8 9 10
	20 30 40 50 60 70 80 90 100
11	2 3 4 5 6 7 8 9 10 11
	22 33 44 55 66 77 88 99 110 121
12	2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
	24 36 48 60 72 84 96 108 120 132 144
13	2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13
	26 39 52 65 78 91 104 117 130 143 156 169
14	2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14
	28 42 56 70 84 98 112 126 140 154 168 182 196
15	2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15
	30 45 60 75 90 105 120 135 150 165 180 195 210 225
16	2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16
	32 48 64 80 96 112 128 144 160 176 192 208 224 240 256
17	2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17
	34 51 68 85 102 119 136 153 170 187 204 221 238 255 272 289
18	2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18
	36 54 72 90 108 126 144 162 180 198 216 234 252 270 288 306 324
19	2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19
	38 57 76 95 114 133 152 171 190 209 228 247 266 285 304 323 342 361
20	2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20
	40 60 80 100 120 140 160 180 200 220 240 260 280 300 320 340 360 380 400